



HAL
open science

**Des frontières (socio)linguistiques dans l'espace
sud-slave central : une analyse des discours
épilinguistiques de locuteurs participant à des
discussions en ligne sur forums**

Chloé Dubois

► **To cite this version:**

Chloé Dubois. Des frontières (socio)linguistiques dans l'espace sud-slave central : une analyse des discours épilinguistiques de locuteurs participant à des discussions en ligne sur forums. Linguistique. 2010. dumas-00506756

HAL Id: dumas-00506756

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00506756>

Submitted on 28 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DES FRONTIÈRES (SOCIO)LINGUISTIQUES

DANS L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL

Une analyse des discours épilinguistiques de locuteurs participant à des discussions en ligne sur forums

Nom : DUBOIS
Prénom : Chloé

UFR SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire de master 2 recherche – 30 crédits – mention très bien

Spécialité ou Parcours : Sociolinguistique et acquisition du langage

Sous la direction de M. CYRIL TRIMAILLE

Année universitaire 2009-2010

UNIVERSITÉ STENDHAL – GRENOBLE 3

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010

DES FRONTIÈRES (SOCIO)LINGUISTIQUES

DANS L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL

Une analyse des discours épilinguistiques de locuteurs

participant à des discussions en ligne sur forums

CHLOÉ DUBOIS

Sous la direction de Cyril Trimaille

Membres du jury :

Elisabetta Carpitelli, Marinette Matthey, Agnès Millet et Solange Rossato

Mémoire de Master 2

Mention *Sciences du langage*

Spécialité Sociolinguistique et Acquisition du Langage

REMERCIEMENTS

Je souhaite en tout premier lieu remercier Cyril Trimaille, qui a encadré cette recherche, pour ses nombreux encouragements, ses conseils et ses relectures.

Merci également à Marinette Matthey qui a encadré cette recherche lors du M1.

Merci à tous les deux de m'avoir donné la possibilité de travailler sur ce sujet qui me tient beaucoup à cœur.

Merci aux membres du jury, Elisabetta Carpitelli, Marinette Matthey, Agnès Millet et Solange Rossato d'avoir accepté d'accorder de leur temps à la lecture de mon travail.

J'aimerais également remercier tous les enseignants du Master dont j'ai pu suivre les cours durant ces deux dernières années, qui m'ont en quelques sortes ouvert un nouvel horizon en m'offrant l'opportunité de découvrir les différentes facettes d'une discipline qui m'était plus ou moins étrangère il y a de cela deux ans.

Je remercie les personnes qui m'ont permis d'apprendre ces ou cette langue(s). Merci particulièrement à Zrinka Radić, enseignante de croate à la Maison des Langues de Grenoble, dont je suis les cours depuis trois ans et grâce à qui j'ai pu avoir l'occasion de partir étudier un semestre à l'Université de Zagreb. Je tiens aussi, bien que n'ayant plus de contact avec lui, à mentionner Dušan Hajduk Veljković, enseignant à l'Université de Leipzig, mon premier professeur, qui m'a accueillie en « clandestine » dans ses cours, et dont les enseignements ont largement contribué à me faire prendre conscience des enjeux de la question des langues dans l'espace sud-slave central et à susciter mon intérêt pour cette question.

Je remercie également toutes les personnes que j'ai rencontrées, qui m'ont entourée, avec qui j'ai partagé de nombreux moments ici ou ailleurs, et qui m'ont aidées à me questionner et à façonner mon point de vue sur la situation. Un grand merci en particulier à mon ami macédonien Viktor Zakar qui m'a, à de très nombreuses reprises, apporté son aide et ses conseils.

Prostor bivše države je bogomdan za razbijanje i rušenje jezičkih teorija.

Pravo pitanje je ovdje koja je zapravo razlika između dijalekta i jezika. Pravi odgovor nisam uspio naći, osim onoga staroga da je « jezik je ono što ima vojsku i(li) mornaricu ».

A što kada nema vojsku ili kad ima više vojski i svaka misli svoje ?

L'espace de notre ancien pays est le lieu par excellence de démantèlement et de destruction des théories linguistiques.

La vraie question est ici quelle est au juste la différence entre un dialecte et une langue. La vraie réponse, je n'ai pas réussi à la trouver, si ce n'est ce vieux truc selon lequel « une langue est ce qui a une armée et(ou) une marine ».

Mais qu'est ce qui se passe quand elle n'a pas d'armée ou quand elle a plusieurs armées et que chacune pense comme ça l'arrange ?

(forum sarajevo-x.com, post 48)

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL..... | 7 |
| <u>PREMIÈRE PARTIE – CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES</u> | 19 |
| CHAPITRE I – PEUT-ON DÉLIMITER LES LANGUES ? | 21 |
| 1. <i>L'état du débat au sujet des langues de l'espace sud-slave central</i> | 21 |
| 2. <i>Les critères de la « distance linguistique » et de « l'intercompréhension »</i> | 23 |
| 3. <i>Y a-t-il des frontières dans la réalité des pratiques langagières ?</i> | 26 |
| CHAPITRE II – LA NOTION DE LANGUE EN SOCIOLINGUISTIQUE | 31 |
| 1. <i>L'existence sociolinguistique indéniable des langues</i> | 31 |
| 2. <i>Quelle valeur ont les concepts de « distance », « d'intercompréhension » et de « frontières » dans l'analyse sociolinguistique ?</i> | 37 |
| CHAPITRE III – PROCESSUS SOCIOLINGUISTIQUES DE CONSTRUCTION DES LANGUES DANS L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL | 43 |
| 1. <i>Les étapes de la constitution des langues dans l'espace sud-slave central</i> | 44 |
| 2. <i>Les outils théoriques permettant d'analyser les processus de constitution des langues dans l'espace sud-slave central</i> | 53 |
| <u>DEUXIÈME PARTIE : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES DONNÉES DU CORPUS</u> | 67 |
| CHAPITRE IV – PRENDRE INTERNET COMME TERRAIN. QUELS ENJEUX ? QUELLES DIFFICULTÉS ? | 69 |
| 1. <i>Pourquoi prendre les discussions en ligne comme terrain ?</i> | 69 |
| 2. <i>La communication sur un forum de discussion</i> | 71 |
| 3. <i>Constitution du corpus et orientations méthodologique de l'analyse des données</i> | 78 |
| 4. <i>Structuration de l'analyse</i> | 83 |
| CHAPITRE V – LES NOMINATIONS DES LANGUES | 85 |
| 1. <i>Les noms des langues, « métaphores de la frontière »</i> | 85 |
| 2. <i>Nommer sa langue, nommer celles des autres, la négociation des noms des langues</i> | 87 |
| 3. <i>La négociation des noms pour les langues de l'espace sud-slave central</i> | 106 |
| CHAPITRE VI – PROXIMITÉ LINGUISTIQUE, INTERCOMPRÉHENSION ET CATÉGORISATIONS. POSITIONNEMENTS ÉPILINGUISTIQUES | 119 |
| 1. <i>« Différences », « intercompréhension », et classification des variétés dans le corpus</i> | 120 |
| 2. <i>Les grandes tendances dans les positionnements épilinguistiques des participants</i> | 128 |
| CHAPITRE VII – AUTORITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA LANGUE | 135 |
| 1. <i>« C'est une langue car c'est ce qui est écrit dans la Constitution »</i> | 135 |
| 2. <i>« Chaque peuple a le droit de nommer sa langue comme il le souhaite »</i> | 137 |
| CHAPITRE VIII – AUTHENTICITÉ ET PURETÉ DE LA LANGUE | 141 |
| 1. <i>Le mythe de l'origine des peuples et de leurs langues : authenticité vs. artificialité</i> | 142 |
| 2. <i>Le fantasme de pureté de la langue et de la nation : pureté vs. mixité</i> | 150 |
| CONCLUSION..... | 155 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 163 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 167 |
| TABLE DES ANNEXES..... | 173 |

INTRODUCTION

L'objet de ce mémoire est d'interroger les processus sociolinguistiques de construction des langues et de leurs frontières, et, corollairement, les représentations de la réalité socio-langagière et les modalités de coexistence des langues dans l'espace sud-slave central. Cet espace s'étend sur quatre pays de l'ex-Yougoslavie : la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro. Nous utilisons l'expression « espace sud-slave central » pour désigner à la fois l'aire linguistique se situant au centre de l'aire sud-slave (délimitée à l'ouest par l'aire slovène et à l'est par l'aire bulgaro-macédonienne), et l'espace géo-socio-politique qui reconnaissait auparavant comme langue officielle le « serbo-croate ».

Il y a environ une vingtaine d'années, on ne parlait, dans l'espace sud-slave central, que d'une seule langue, communément appelée « serbo-croate ». Le « serbo-croate » était officiel en Yougoslavie, et il y avait, plus ou moins, un consensus parmi les linguistes, qui s'accordaient sur le fait qu'il s'agissait d'*une* (seule) langue. Pourtant, à partir des années 90, avec l'éclatement de la Yougoslavie et l'accession à l'indépendance des anciennes républiques fédérées, nous avons vu « naître » deux « langues », le croate et le serbe, puis une troisième, le bosnien, et, plus récemment, une quatrième, le monténégrin. À l'heure actuelle – bien que le croate, le serbe, le bosnien et le monténégrin constituent quatre langues officielles, respectivement reconnues dans les États de Serbie, du Monténégro, de Croatie et de Bosnie-Herzégovine – il n'y a toujours pas de consensus au sujet de la « nature » de ces variétés, ni même de l'existence de certaines d'entre elles. Alors que certains linguistes, mobilisant les critères de la proximité structurelle et de l'intercompréhension, tentent de démontrer qu'il s'agit de variétés d'« une seule et même langue », d'un « système » unique, d'autres s'attachent au contraire à montrer qu'il s'agit de langues « à part entière », prenant appui sur les particularités qui en font des codes distincts et homogènes, et mettant en évidence le développement historique spécifique qu'a connu chacune d'elles.

Ces observations sur le contexte de l'espace sud-slave central nous ont conduite à nous questionner sur le concept même de langue. Qu'est ce qui permet de définir une langue ? La « distance » ou la « proximité » structurelle et l'« intercompréhension » constituent-elles des critères pertinents et fiables pour délimiter, dans le réel, des « frontières » entre les langues ? Et puis, quel est l'intérêt de délimiter et compter les langues de l'espace sud-slave central ? La notion de « frontière » linguistique a-t-elle, elle-même, un sens ? Est-il possible et pertinent de délimiter des « langues » dans la réalité socio-langagière ? Est-il pertinent de penser cette réalité au travers de cette notion « discontinue » qu'est la langue ? (Canut, 2000a). S'il n'y a, dans la réalité socio-langagière, pas lieu de distinguer des langues, est-ce que cela signifie pour autant que les langues n'existent pas ?

Notre problématique générale, qui cadre la totalité de notre travail, sera : *quelles sont les modalités d'existence de la langue (ou des langues) ? C'est à dire, pour qui, sous quelles conditions, dans quels contextes, une langue est-elle considérée comme existante aux yeux des acteurs sociaux, les linguistes, les institutions, tout comme les locuteurs ?* Nous considérerons les linguistes, les institutions et les locuteurs comme des « acteurs » de la langue et nous nous questionnerons sur la façon dont chacun d'entre eux envisage la réalité socio-langagière, et trace les frontières des langues.

Dans ce sens les frontières (socio)linguistiques ne peuvent être appréhendées que comme des constructions sociales qui sont nécessairement fluctuantes et (re)négociables.

Ce mémoire est le résultat de deux années de travail. Dans un premier temps, nous nous étions questionnée de manière générale sur l'angle d'approche le mieux approprié pour saisir la réalité socio-langagière de l'espace sud-slave central. Nous nous étions interrogée sur les concepts de langues et de frontières linguistiques, et sur les facteurs historico-socio-politiques qui ont conduit à l'émergence, dans l'espace sud-slave central, du serbo-croate, puis de quatre langues. Cette année nous avons poursuivi ce travail par une approche empirique basée sur une analyse des discours épilinguistiques de locuteurs participant à des forums de discussion en ligne.

Ce mémoire se structure en deux parties. Dans la première partie, qui se compose de trois chapitres, nous présenterons les orientations théoriques de notre travail, ainsi que le contexte de l'élaboration des langues de l'espace sud-slave central. Dans la deuxième partie, qui comporte cinq chapitres, nous proposons une approche empirique basée sur une analyse de discussions en ligne, que l'on peut qualifier d'épilinguistiques.

Dans le premier chapitre, nous nous questionnerons sur les concepts de langue et de frontière (inter)linguistique, sur leur acceptation en linguistique et leur place dans l'analyse de la réalité sociolangagière. Nous nous interrogerons sur la pertinence des critères de la distance linguistique et de l'intercompréhension, et sur l'intérêt de leur évaluation quant à la question de la frontière entre les langues.

Dans un deuxième chapitre, nous envisagerons la façon dont nous pouvons aborder le concept de langue en sociolinguistique. Nous tenterons de reconsidérer les notions de « distance », d'« intercompréhension » et de « frontière » linguistique du point de vue des acteurs, prenant en compte les différents enjeux et les diverses modalités de l'« existence » sociale des langues : tant en terme d'investissements subjectifs et identitaires qu'en terme d'actions politiques et institutionnelles. Au lieu de considérer les langues comme des objets du réel – existant « en soi » et déliés de tout contexte, susceptibles d'être comparés, classifiés, hiérarchisés – peut-être faudrait-il, pour comprendre la réalité de l'existence des langues, s'intéresser au rôle joué par les acteurs sociaux, les locuteurs et les institutions. Les langues n'ont en effet d'existence que par et pour les acteurs sociaux. Ce sont les acteurs sociaux qui les envisagent, les façonnent, tracent leurs « frontières ». En ce sens, les frontières (inter)linguistiques peuvent uniquement être comprises comme des frontières établies, négociées, instituées. Les langues sont *artefactuelles*, dans le sens où elles sont le résultat d'une construction sociale, mais celles-ci ne sont pas *artificielles* pour autant, elles ont une existence sociolinguistique indéniable.

Si l'on considère que les langues résultent de processus de construction sociale, il nous semble alors important d'analyser les mécanismes sociolinguistiques, les facteurs et les enjeux historico-socio-politiques qui conduisent à la constitution de tels artefacts. Notre troisième chapitre sera consacré ainsi à l'analyse des facteurs sociolinguistiques (historiques, politiques, sociaux...) qui expliquent les catégorisations et re-catégorisations de la réalité socio-langagière dans l'espace sud-slave central. Nous interrogerons les processus sociolinguistiques qui expliquent l'émergence sur la scène linguistique parmi les langues slaves méridionales – et d'une manière générale parmi les

langues slaves – premièrement d'une « langue serbo-croate » et puis de quatre langues – « le croate », « le serbe », « le bosnien » et « le monténégrin ». Quels facteurs expliquent la « linguification » des variétés croate, serbe, bosnienne et monténégrine, qui étaient auparavant catégorisées comme variétés d'une seule et même langue, le serbo-croate ? Nous mettrons en évidence quelles sont les particularités qui, dans les processus de constitution de ces langues, expliquent, premièrement, qu'elles soient perçues comme proches les unes des autres, et deuxièmement, qu'elles (se) soient démarquées les unes des autres, individuées.

Dans le quatrième chapitre, nous présenterons les choix méthodologiques que nous avons réalisés afin d'effectuer la partie empirique de ce travail. Nous nous sommes basée sur un corpus composé de dix fils de discussion provenant de différents forums croates, serbes, bosniens et monténégrins. Ces fils de discussion portent tous sur le thème général des langues de l'espace sud-slave central. Nous avons réalisé ce choix d'une part car il nous permettait de cerner de manière globale l'espace sud-slave central et d'avoir accès à la parole de locuteurs provenant de différents pays et se réclamant de différentes nationalités, ce que nous aurions difficilement pu réaliser autrement compte tenu des contraintes de temps qui cadraient notre travail. De plus, il nous a semblé que les forums de discussion avaient l'intérêt de présenter des discours épilinguistiques spontanés, non sollicités. Nous proposerons une analyse de ces discours épilinguistiques selon différents axes qui feront chacun l'objet d'un chapitre.

Le cinquième chapitre portera sur une analyse des nominations des variétés linguistiques de l'espace sud-slave central par les participants des forums. Nous nous attacherons à montrer les différents procédés sémiotiques, linguistiques et discursifs, mobilisés par les participants des forums afin de désigner les langues, et souvent de désigner les groupes de locuteurs et de s'inscrire subjectivement dans le cadre d'un de ces groupes. Nous montrerons dans quelles mesures et selon quelles modalités les participants des forums mettent en place une discussion sur les « noms » des langues, et en même temps, sur la portée référentielle de ces noms, c'est-à-dire sur les délimitations des langues.

Dans le sixième chapitre, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux façons dont les participants catégorisent la réalité socio-langagière que les entoure, jugent de ce qui est « proche » ou « distant », de ce qui est « même » ou « différent ». Nous analyserons les différents positionnements épilinguistiques des participants en regard de la variation linguistique.

Dans le septième et le huitième chapitre, nous analyserons respectivement la façon dont les participants font référence à la dimension « officielle » de l'existence de la langue et au fantasme de l'« authenticité » et la « pureté » de la langue, pour appuyer ou légitimer leurs positionnements épilinguistiques.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL

Dans cette partie, nous allons essayer de fournir, de manière simple et concise, tous les éléments utiles pour comprendre le contexte de notre recherche.

Nous allons en premier lieu définir le cadre de notre recherche, l'espace sud-slave central. Puis nous aborderons la question des frontières étatiques et ethniques dans cet espace. Nous donnerons par la suite quelques informations concernant l'aire linguistique sud-slave centrale. Et enfin, nous évoquerons les grandes lignes de l'histoire de la région, qui permettent de comprendre comment se sont construites les identités nationales et linguistiques modernes.

1. Pourquoi « espace sud-slave central » ?

Dans ce premier paragraphe, il nous semble nécessaire d'expliquer le choix que nous avons fait de délimiter le cadre de notre recherche à l'« espace sud-slave central ». Nous expliquerons à quel espace fait référence cette appellation, et pourquoi nous avons choisi cette appellation pour désigner cet espace.

1.1. À quel espace faisons nous référence ?

L'espace auquel nous nous intéresserons se délimite aux États de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et du Monténégro, quatre anciennes Républiques fédérées de Yougoslavie (CARTE 1 : p.170). Nous rassemblons ces quatre pays dans un même « espace » pour deux raisons : premièrement parce que, il y a une vingtaine d'années, les peuples résidant dans cet espace – les Croates, les Bosniaques, les Serbes, les Monténégrins – avaient un idiome commun, le serbo-croate (ou croato-serbe) – une des langues officielles en Yougoslavie ; deuxièmement parce que, si l'on parle aujourd'hui de quatre langues différentes, il semble difficile de délimiter clairement où l'on parle quelle langue. Les langues se calquent le plus souvent sur l'appartenance nationale (ethnique) des populations et il n'y a dans cette région aucune adéquation entre frontières étatiques et frontières nationales, on peut donc dire que les quatre langues sont parlées dans un même espace.

L'appellation « espace sud-slave central » fait référence à une aire linguistique, un diasystème de dialectes, se situant au centre de l'espace slave méridional, et prenant ses limites à l'ouest par l'aire linguistique sud-slave occidentale (« slovène ») et à l'est par l'aire linguistique sud-slave orientale (« bulgare-macédonienne »). Cette aire linguistique a été pendant longtemps appelée « serbo-croate », et l'est encore par certains linguistes.

Mais lorsque nous parlons d'« espace sud-slave central », nous l'envisageons d'un point de vue sociolinguistique : nous pensons à l'ensemble des relations et des enjeux qui se sont joués et qui se jouent encore sur cet espace – prenant en considération à la fois le continuum dialectal, tout comme l'infinie pluralité des pratiques langagières (qui ne peuvent être décrites seulement en terme de dialectes ou de langues), nous considérerons les langues dans leurs multiples formes (les langues officielles, les langues standard, les langues que les locuteurs pensent parler, celles qu'ils pensent

que « les autres » parlent, ...), nous prendrons en compte les politiques linguistiques et les aménagements linguistiques mis en place sur ce territoire, ainsi que tous les facteurs sociolinguistiques qui jouent un rôle dans la perception et la catégorisation de la réalité langagière dans cet espace.

1.2. Pourquoi avoir choisi cette appellation ?

Quelles sont les raisons qui nous ont poussée à faire le choix de cette appellation – et non pas de celle d'« espace serbo-croate » ? D'où vient cette appellation, dans quels cas est-elle utilisée ? Quels sont les enjeux du choix de l'une ou l'autre des appellations ?

Comme nous l'avons énoncé plus tôt, l'espace auquel nous nous intéressons est également désigné par d'autres appellations : « serbo-croate » ou « croato-serbe ». C'est ainsi que, par exemple le linguiste P.Garde parle de « domaine serbo-croate ».

« La (ou les) langue(s) de cet ensemble a été longtemps désignée, et l'est encore dans l'usage scientifique, par le terme de serbo-croate, du nom des deux plus nombreux de ces peuples. On peut donc parler de "domaine serbo-croate" » (Garde 2004 : 365)

Cependant, cette appellation est très controversée, et fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part des linguistes et dialectologues croates, parce qu'elle peut conduire à une confusion avec l'ancienne langue officielle « serbo-croate ou croato-serbe ».

L'appellation « sud-slave central » (*srednjojužnoslavenski* – littéralement : centre-sud-slave), est utilisée par les linguistes et dialectologues croates (Brozović, 1992, Lisac, 2003 ; Lončarić, 2005), pour désigner, en dialectologie, le diasystème de dialectes délimité à l'ouest par les dialectes slovènes, à l'est par les dialectes bulgare-macédoniens.

Cette appellation a également été reprise par d'autres linguistes, tel que S.Mønnesland (1997: 1104) qui parle d'un « territoire linguistique sud-slave central » (*Central South Slavic linguistic territory*), dans le but d'éviter l'appellation controversée de « serbo-croate ». Dans son article, il ne fait pas seulement référence au diasystème de dialectes et son approche ne se limite pas à la dialectologie, mais traite du rapport entre langue et nation dans cet espace.¹

Il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'appellation « diasystème sud-slave central », comme toute nomination, comporte elle aussi ses enjeux. Et ce n'est certainement pas un hasard si elle apparaît dans la linguistique et dans la dialectologie croate à un moment où l'on refuse, non seulement de nommer les variétés parlées par les Serbes, les Croates, les Bosniaques et Monténégrins par un nom commun « serbo-croate » ou « croato-serbe », mais également de considérer ces variétés comme « appartenant » à un même ensemble que l'on pourrait nommer « langue ».

Nous avons pleinement conscience des enjeux que représente le choix de l'une ou l'autre de ces appellations, mais il nous est nécessaire de délimiter un cadre pour notre recherche, et de le nommer. Il nous semble que le terme « espace sud-slave central » est le mieux approprié pour désigner le cadre de notre recherche, dans la mesure où il évite toute confusion avec ce que l'on

¹ Nous n'avons malheureusement pas d'éléments nous permettant de savoir si cette appellation a été reprise par des linguistes et dialectologues serbes, bosniaques ou monténégrins.

appellera la « langue serbo-croate ou croato-serbe », lorsque l'on s'attachera à mettre en évidence les modalités sociolinguistiques d'existence de cette dernière, la place qu'elle occupe dans les discours, dans les représentations, et les politiques linguistiques et les aménagements dont elle fut l'objet.

2. Frontières étatiques, appartenances nationales et langues dans l'espace sud-slave central

2.1. États et nations

L'espace sud-slave central se compose à l'heure actuelle de quatre États : la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, et le Monténégro, quatre anciennes Républiques de la Yougoslavie fédérale (CARTE 1 : p.170). Sur ce territoire coexistent majoritairement – si l'on fait abstraction des nombreuses minorités nationales – quatre nations : la nation croate, la nation bosniaque, la nation serbe et la nation monténégrine.

Jusqu'ici les choses semblent plutôt simples : quatre États, quatre nations ; sauf que, dans cet espace, tout comme dans beaucoup de régions d'Europe de l'est, la nation doit être comprise non pas comme *nation de type civique*, mais comme *nation de type ethnique* (Garde, 2004). Il faut alors faire une stricte différence entre la *citoyenneté* (*državljanstvo*, de *država* : l'État), qui dénote alors l'appartenance à un État, et la *nationalité*, qui dénote l'appartenance à la nation, à l'ethnie, au peuple (cette différence était déjà pointée dans la Yougoslavie de Tito).

The term nation is understood to be exclusively a particular human collective and not a specific human institution represented by a territory with precise boundaries, which territory and its inhabitants are governed by a government existing on the very same territory. (Brozović, 1992 : 347)

Il n'y a donc, dans l'espace sud-slave central, aucune adéquation entre les frontières étatiques et les frontières nationales (ou ethniques). De cette façon, un Serbe (de nationalité) peut aussi bien être citoyen serbe, que citoyen croate, ou bosnien, ou monténégrin ; tout comme un Croate peut être citoyen croate, bosnien, serbe ou monténégrin (et ainsi de suite).

Bien qu'il y ait souvent une nation majoritaire en nombre, cela n'empêche pas que chaque nation soit « éparpillée » dans différents États (CARTE 2 : p.171). Les Serbes sont majoritaires en Serbie, mais on retrouve une grosse minorité serbe en Bosnie-Herzégovine (dans l'entité appelée *Republika Srpska*²), tout comme en Croatie, et au Monténégro. Les Croates sont majoritaires en Croatie, cependant on retrouve des minorités croates en Bosnie-Herzégovine, mais aussi en plus petite proportion au nord de la Serbie (en Voïvodine) et au sud du Monténégro. Les Bosniaques se retrouvent principalement en Bosnie-Herzégovine et dans une région du sud-ouest de la Serbie appelée le *Sandžak*. Les Monténégrins se retrouvent principalement au Monténégro, mais y cohabitent avec une forte minorité de Serbes. Tous ces peuples sont en principe autochtones sur les

2 Nous conservons ici le nom *Republika Srpska*. Ce nom est parfois traduit en français par « république serbe (de Bosnie) ». Cependant, comme le montre P.Garde (2004), le mot *Srpska* n'est pas un adjectif mais un nom propre. Le suffixe *-ija*, à partir duquel est formé le nom *Srbija* (Serbie), n'est pas le seul employé pour former des noms de pays, ainsi, le suffixe *-ska* est fréquemment utilisé, comme dans *Hrvatska* (Croatie) ou *Francuska* (France). Le mot *Srpska* devrait donc logiquement être traduit en français par Serbie, de la même façon que *Hrvatska* est traduit par Croatie ; sauf qu'il existe déjà une République de Serbie. P.Garde (2004 : 218) traduit le terme par « République de Srpska », nous avons préféré ne pas le traduire, étant donné que *republika* est tout à fait compréhensible par un lecteur francophone.

territoires qu'ils occupent, bien qu'il y eut de grands bouleversements dans la répartition ethnique lors des guerres des années 90. La formation des peuples précède en général à la formation des États, et n'est pas territorialement circonscrite.

Pour être plus précis, il faudrait également tenir compte de l'énorme diaspora vivant hors de ces quatre pays. Les locuteurs ayant émigré pendant la période yougoslave ou pendant la période de guerre dans les années 90 ont certainement un regard singulier sur les langues de cet espace.

La situation est des plus complexes dans la mesure où chaque gouvernement peut avoir une influence politique sur les autres États quant à la question de la gestion des minorités nationales. De cette façon, le gouvernement serbe (de Serbie) peut, par exemple, faire pression sur le gouvernement monténégrin en ce qui concerne la protection des droits de la minorité serbe du Monténégro (et ainsi de suite pour chaque État et chaque nation).

2.2. Langues et nations

Pendant la période yougoslave, les quatre républiques de l'espace sud-slave central avaient une même langue officielle, le « serbo-croate » ou « croato-serbe ». Ces quatre nations parlaient donc un idiome commun. Aujourd'hui, sur le même espace, on distingue quatre langues différentes : le bosnien, le croate, le monténégrin, et le serbe – curieusement, autant de langues qu'il y a de nations.

Dans l'espace sud-slave central, les langues se calquent le plus souvent sur la nation, et non sur le territoire. Cela s'énonce alors comme une vérité « logique » : les Serbes parlent serbe, peu importe qu'ils soient citoyens serbes, croates, monténégrins ou bosniens. Les Croates parlent croate, etc. Mais la situation devient complexe dans les régions multi-ethniques. Comme le fait remarquer J.Baotić, un Croate de Bosnie parle alors la même « langue croate » qu'un Croate de Dalmatie (Sud-est de la Croatie) ou de Zagorje (Nord-ouest de la Croatie), mais ne parle pas la même langue que ses voisins serbes et bosniaques (avec lesquels il communique pourtant quotidiennement), ces derniers ne parlant pas non plus la même langue. (Baotić, 2003)

Identité nationale et identité linguistique, frontières nationales et frontières linguistiques tendent à être confondues, ce qui est d'ailleurs sous-entendu par l'homonymie apparente de la langue et de la nation. La langue croate est avant tout la langue des Croates, c'est ce qu'explique le linguiste croate Dalibor Brozović, répondant à une question qu'il se pose lui-même « *À quoi pense t-on quand on parle de la langue croate ? [...] La langue croate est la langue dont se sert le peuple croate et qui sert au peuple croate* »³ (Brozović, 1997 : 8)

Dans chacune des quatre républiques, la langue officielle est « naturellement » celle de la majorité. La Croatie a donc pour langue officielle le croate, la Serbie le serbe, le Monténégro le monténégrin. Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, très fragmentée politiquement, trois langues sont reconnues comme officielles, celles des trois nations « constitutives » : le bosnien, le croate et le serbe. Cette situation conduit donc à des revendications permanentes pour faire reconnaître le

³ « Što se ima na umu kada se govori o hrvatskom jeziku ? [...] Hrvatski jezik jest jezik kojim se služi hrvatski narod i koji služi hrvatskomu narodu » (Brozović, 1997 : 8) (extrait traduit par nous)

droit des minorités à leur « langue maternelle » : le serbe pour les Serbes du Monténégro, le bosnien pour les Bosniaques du Sandžak.

Les nations actuelles se basent de manière symbolique sur tout un ensemble d'attributs qui constituent la base des identités nationales, parmi ces attributs, on retrouve au premier plan la religion et la langue. Ce n'est sans doute pas un hasard si, peu de temps après avoir proclamé son indépendance en 2006, le Monténégro choisit pour langue officielle le *monténégrin* (et non plus le serbe), et parallèlement, proclama l'indépendance de l'Eglise orthodoxe monténégrine (vis à vis de l'Eglise orthodoxe serbe).

La langue est devenue un enjeu identitaire. Dans cet espace, parler une langue différente, c'est s'identifier à un groupe, c'est aussi se démarquer des autres. Pour cela, peu importe si cette langue repose sur des différences minimales, ces dernières jouent un rôle symbolique primordial.

Chaque nation a le sentiment de parler « sa » langue, élément de son identité, et donc nécessairement différente de celles « des autres ». Chaque nation reconnaît comme modèle une forme standard particulière, qui constitue un code particulier. Chacune des langues est reconnue officiellement. À côté de cela, tous les locuteurs (peu importe « la langue » qu'ils parlent) se comprennent mutuellement sans difficulté, se côtoient et communiquent ensemble dans la vie de tous les jours. Ils partagent donc un même espace de communication, mais où chacun parle dans « sa » langue.

3. L'espace sud-slave central au sein d'un continuum dialectal

Comme nous l'avons brièvement évoqué plus haut, l'appellation « sud-slave central » sert également, en dialectologie, à désigner un diasystème de dialectes, une aire linguistique. Nous allons rapidement donner quelques éléments sur la description de l'aire linguistique slave méridionale, puis de l'aire sud-slave centrale.

3.1. L'aire linguistique slave méridionale

L'aire linguistique slave méridionale forme un continuum linguistique situé au sud-est du continent européen, s'étendant approximativement de la Slovénie jusqu'à la Bulgarie, en englobant les pays intermédiaires. Cette aire linguistique fait l'objet de différentes catégorisations. Nous retiendrons principalement la distinction entre trois grands ensembles linguistiques : l'ensemble « slovène » ou « ouest-sud-slave », l'ensemble « bulgare-macédonien » ou « est-sud-slave », et l'ensemble « serbo-croate » ou « sud-slave central ».

Il semble difficile d'établir une délimitation nette entre ces trois ensembles linguistiques dans la mesure où nous sommes en présence d'un continuum linguistique. Les frontières entre ces trois ensembles restent plutôt floues, et nous pouvons constater qu'elles se posent avec un certain consensus sur les frontières administratives des États. Ainsi, l'ensemble linguistique slovène se délimiterait aux frontières de l'État slovène, et de la même façon, les frontières de l'ensemble bulgare-macédonien coïncideraient avec les frontières des États bulgare et macédonien.

L'ensemble linguistique serbo-croate ou sud-slave central, quand à lui, se situe (comme son nom l'indique) au centre de l'aire slave méridionale, entre les ensembles linguistiques slovène et bulgaro-macédonien qui lui donnent ses limites à l'ouest et à l'est. Autrement dit, l'ensemble linguistique sud-slave central se délimiterait aux frontières des États (anciennement républiques yougoslaves) de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et du Monténégro (avec quelques « débordements » dans les pays frontaliers). Pourtant, il existe de nombreuses zones de transition où les variétés parlées ne se limitent évidemment pas aux frontières des États. De cette façon, certaines variétés « croates » parlées au nord-ouest de la Croatie sont parfois très proches de celles, « slovènes », parlées de l'autre côté de la frontière croato-slovène. De la même façon, certaines variétés « serbes » parlées au sud-ouest de la Serbie sont très proches de celles « bulgares » ou « macédoniennes » parlées de l'autre côté des frontières serbo-bulgare ou serbo-macédonienne.

There is, as in many languages, great dialectal variety, and speakers in border regions towards Slovene and Bulgarian/Macedonian can only be defined in sociolinguistic terms (ethnic affiliation, use of standard language). (Mønnesland, 1997 : 1103)

Le découpage du continuum slave méridional est le résultat de divers facteurs sociolinguistiques (socio-historiques, culturels et politiques), parmi lesquels les facteurs linguistiques ne sont toujours pas primordiaux. Parmi ces facteurs, le développement de langues standard et leur aménagement au sein d'entités politiques définies par des frontières a, à l'évidence, joué un rôle important.

3.2. L'aire linguistique sud-slave centrale

3.2.1. Dialectes kajkaviens, štokaviens, čakaviens et torlakiens

Au sein de l'ensemble linguistique sud-slave central, nous pouvons faire la distinction entre trois groupes principaux de dialectes (*narječja*) : le štokavien (*štokavsko narječje*), le kajkavien (*kajkavsko narječje*) et le čakavien (*čakavsko narječje*), ainsi nommés selon la façon dont se prononce le pronom interrogatif « quoi » : « *što* » ou « *šta* » dans les dialectes štokaviens, « *kaj* » dans les dialectes kajkaviens, et « *ča* » dans les dialectes čakaviens. Un quatrième groupe de dialectes est mis en avant, le torlakien (*torlačko narječje*) qui est souvent regroupé parmi les dialectes štokavien (la distinction ne se base pas sur le critère du pronom interrogatif). (CARTES 3 et 4 : p.172 et 173)

L'aire linguistique štokavienne est la plus étendue et se situe au centre de l'aire sud-slave centrale (c'est d'ailleurs sur la base des dialectes štokavien que se développeront des langues standard). La majorité des locuteurs des pays mentionnés (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro) parlent štokavien. Les autres aires linguistiques se situent en périphérie de l'aire sud-slave centrale. L'aire linguistique kajkavienne se situe au nord-ouest de la Croatie, englobant la région de Zagreb. L'aire linguistique čakavienne se situe au sud de la Croatie, en Istrie et le long du littoral dalmate. Quant à l'aire linguistique torlakienne, elle se trouve au sud-est de la Serbie, ainsi que dans certaines régions du Kosovo et de Roumanie.

Il faut, une fois de plus, préciser que ces délimitations ne sont pas nettes et que l'observation d'aires linguistiques reste un découpage au sein d'un continuum. Il existe des variétés transitoires qui relient

les aires kajkavienne, čakavienne, štokavienne et torlakienne les unes aux autres, tout comme des variétés transitoires qui relient les aires kajkaviennes et čakaviennes à l'aire sud-slave occidentale (slovène), et les aires torlakienne à l'aire sud-slave orientale (bulgaro-macédonienne).

the Kajkavian and Čakavian dialects form a bridge to Slovene. The Štokavian dialect area blends into Macedonian and Bulgarian through the transitionnal Torlak dialect in southern Serbia. (Greenberg, 1996 : 5)

3.2.2. Dialectes ékaviens, jékaviens et ikaviens

Les différentes variétés dialectales peuvent faire l'objet d'une classification en fonction de l'évolution qu'a connue l'ancienne voyelle slave *jat* : ě. Ce critère permet de distinguer entre autres des variétés ékaviennes (*ekavske govore*) (lorsque le *jat* a évolué en /e/), jékaviennes (*((i)jekavske govore*) (lorsque le *jat* a évolué en /je/ ou /ije/), et des variétés ikaviennes (*ikavske govore*) (lorsque le *jat* a évolué en /i/) (Lončarić, 2005). Cette deuxième classification des variétés linguistiques recoupe la première, ce qui signifie que l'on retrouve au sein de chaque groupe dialectal des variétés ékaviennes, jékaviennes et ikaviennes. Il faut cependant tenir compte du caractère simplificateur de cette classification ; en effet, le *jat* a pu évoluer dans des formes plus complexes qui n'entrent pas toujours dans ces trois catégories (ce qui est notoire dans le cas des variétés kajkaviennes) (Lončarić, 2005).

Parmi les variétés štokaviennes, on retrouve des variétés ékaviennes à l'est (exclusivement en Serbie, mais pas dans toute la Serbie). Les variétés jékaviennes sont les plus répandues, on les retrouve dans le quart sud-ouest de la Serbie (comprenant la région du *Sandžak*), au Monténégro, presque dans toute la Bosnie et la Croatie (sauf bien sûr dans les régions où l'on parle des variétés non-štokaviennes). Les variétés štokaviennes ikaviennes sont plus marginales, on en trouve en Bosnie et sur le littoral dalmate.

4. Contexte historique du développement des langues et des nations

Nous allons brièvement donner quelques éléments historiques afin de comprendre le contexte dans lequel se sont développées à la fois les langues, mais aussi les identités nationales de l'espace sud-slave central. Dans cette perspective historique, nous ne pouvons pas traiter de l'espace sud-slave central isolément, nous allons ainsi l'intégrer dans un cadre plus large, celui de l'« espace yougoslave », se référant au territoire de l'ex-Yougoslavie (Djordjević, 2004a), ou dans un cadre encore plus large, celui des Balkans⁴.

Cette région d'Europe du sud-est se voit souvent décrite par l'emploi de métaphores dénotant la

4 Le terme « Balkans » reste peu précis, et la délimitation de l'espace balkanique fait souvent l'objet de controverse. Plusieurs limites sont possibles pour définir les Balkans. Les discussions sur l'inclusion ou non de la Grèce ou de la Roumanie dans les Balkans ne nous intéressent pas de le cadre de cette recherche. Mais, il n'y a pas de consensus non-plus sur l'inclusion de la Slovénie et de la Croatie dans les « Balkans » (Matasović, 2008). Il nous semble que l'usage du terme « Balkan » doit être fait avec beaucoup de précaution, nous l'utiliserons ainsi uniquement dans cette partie, puisque nous faisons ici référence à P.Garde – qui utilise ce terme dans ses descriptions. Nous ne traiterons pas de la question de la délimitation des Balkans dans notre travail, et nous renvoyons à l'ouvrage de Paul Garde (2004) pour plus de précisions. Dans ce paragraphe sur le contexte historique, nous comprendrons les Balkans au sens très large de « sud-est européen ».

diversité à la fois linguistique et culturelle qui la caractérise. Il s'agit d'« *un véritable carrefour de plusieurs civilisations* », c'est ainsi que K.Djordjević décrit l'« espace yougoslave » (2004b). Elle décrit également les « Balkans » comme un « *"archipel" de langues, de nationalités et de nations* » (2004a : 13). P.Garde, quant à lui, choisit l'image d'un « *champs de force* » afin de mettre en évidence les particularités de la région des « Balkans ». (2004 : 36)

Les Balkans sont donc un champ de forces où s'entrecroisent plusieurs lignes de fracture qui ont contribué à la constitution et à la délimitation des nations modernes (Garde, 2004 : 36)

En effet, le territoire occupé par les Slaves du Sud depuis leur migration (VIe, VIIe siècles) a été au cours de l'histoire un espace de confrontation entre diverses cultures. Les frontières, tant administratives ou politiques que culturelles, religieuses et ethniques, n'ont cessé de se transformer au fil du temps, les unes coïncidant rarement avec les autres. Et c'est au sein de cet espace que se sont « modelées » et définies les identités collectives, linguistiques et culturelles, que se sont construites et mises en place les langues et les nations modernes.

4.1. La « fracture » entre l'Empire d'Orient et l'Empire d'Occident

La première « ligne de fracture » est celle qui départage les Empires d'Orient et d'Occident, déjà présente avant que les Slaves ne migrent dans ces régions. Elle constitue une frontière à la fois administrative et politique, mais aussi religieuse et culturelle (CARTE 5 : p.174). Lorsque les Slaves s'installent, ils se conforment (sans doute au grè du temps) aux habitudes culturelles déjà présentes. Ainsi lorsqu'ils se convertissent au christianisme, certains se conformèrent au rite latin et à l'Église de Rome, les autres au rite byzantin et à l'Église de Constantinople, et plus tard (après le schisme), à l'orthodoxie et au catholicisme (Garde, 2000)

C'est des deux côtés de cette « ligne de fracture » que se développeront les premières formes littéraires, dans le cadre de la liturgie et de façon complètement autonome. Dans l'Empire de Byzance, les peuples slaves avaient la liberté d'utiliser leur propre langue dans le cadre religieux – ils utilisèrent donc le slavon (dans différentes formes). En revanche, le latin était la seule langue reconnue dans l'Empire d'Occident, et si les peuples slaves de cet empire utilisèrent un certain temps une forme croatisée du slavon avec l'alphabet slave glagolitique, ils l'abandonnèrent progressivement pour le latin (dans l'usage écrit religieux). Cependant le latin étant très éloigné des idiomes parlés par les peuples slaves, ces derniers développèrent très tôt des langues littéraires sur la base de leurs vernaculaires, en utilisant premièrement l'alphabet glagolitique puis presque exclusivement l'alphabet latin.

4.2. La « fracture » entre l'Empire Ottoman et l'Empire Austro-Hongrois

La deuxième « ligne de fracture » est celle qui départagera par la suite les Empires Ottoman et Autrichien. À partir du milieu du XIVe siècle, les Ottomans envahissent par le sud une grande partie du territoire occupé par les Slaves du Sud, et l'occupent pendant une durée qui varie entre quatre et cinq siècles en fonction des régions. Puis, dès le XVIe siècle, l'Empire Autrichien de Ferdinand de Habsbourg envahit ce même territoire par le nord. Le territoire où vivent les Slaves du

Sud est ainsi, jusqu'au XIXe siècle, presque dans sa totalité sous l'occupation de ces deux empires, la frontière les séparant variant de manière incessante (CARTE 6 : p.175). Les deux empires occupants introduisent sur le territoire où vivent les Slaves du Sud, de nouvelles habitudes culturelles, de nouvelles langues, et dans le cas des Ottomans, une nouvelle religion : l'Islam. (Garde, 2000)

En plus des occupations par les deux empires, il faut rajouter que l'Istrie, ainsi qu'une grande partie du littoral dalmate ont été italiennes au cours de l'histoire, ce qui a également laissé une empreinte à la fois dans les traditions culturelles et dans les pratiques langagières.

Il faut préciser que ce deuxième découpage historique du territoire occupé par les Slaves du Sud ne coïncide pas avec la première frontière religio-culturelle entre les Empires d'Orient et d'Occident. On retrouve ainsi des Catholiques dans l'Empire ottoman, tout comme des Orthodoxes dans l'Empire autrichien. (Garde, 2000)

Les deux Empires ne s'organisent pas selon le même mode. L'Empire ottoman fonctionne selon le système de millet, ce qui permet la préservation chez les Slaves du Sud de leurs communautés ethno-religieuses, mais ils sont en revanche privés de tout droit vis à vis des peuples de confession musulmane. L'Empire autrichien fonctionne selon un système féodal, il agrandit son territoire en annexant successivement des entités politiques préexistantes. Ce système permet aux Slaves du Sud la préservation d'unités territoriales et de leurs institutions historiques. Mais dans cet empire, les populations sont en revanche soumises à un fort processus d'assimilation. (Garde, 2000)

Les sujets chrétiens des Turcs sont privés de tous leurs droits, mais continuent à former des communautés ethniques homogènes, à base confessionnelle; sans assise territoriale définie. Les sujets des Habsbourg appartiennent, eux, à une mosaïque d'unités territoriales et non ethniques, très diversifiées, qui conservent, du moins en théorie, leurs institutions historiques ; s'ils sont inégaux en droit selon les castes de la société féodale, ils sont égaux selon les nationalités. (Garde, 2000 : 36)

4.3. La naissance du yougoslavisme et la chute des grands Empires

Au sein de l'Empire austro-hongrois, à partir des XVIIIe et XIXe siècles, et sous l'influence de la pensée européenne de l'époque (éveil des nations), on voit naître et mûrir l'idée *illyrienne*, c'est à dire d'une part le projet intellectuel et culturel d'établir une langue commune aux peuples *illyriens* qui parlent des formes très proches, et d'autre part, le projet politique d'union de ces peuples au sein d'un même État. Mais à l'époque, l'appellation *Illyrien* est déjà comprise dans divers sens : le peuple illyrien, fait tantôt référence, dans un sens large, à tous les peuples Slaves du Sud (englobant aussi bien les Slovènes, les Croates, les Serbes, que les Bulgares), et tantôt, dans un sens plus étroit, aux peuples slaves catholiques de l'Empire austro-hongrois (sans compter les Slovènes qui forment alors déjà une entité à part) – autrement dit les Croates (bien qu'à l'époque l'appellation « croate » ne soit pas encore généralisée), vivant alors dans trois entités politiques différentes : la Slavonie, la Croatie (se limitant alors au nord ouest de la Croatie actuelle), et la Dalmatie. Les identités nationales se bâtissent ainsi déjà à plusieurs niveaux. (Škiljan, 2002)

L'apparition de ces idées doit bien sûr être comprise en relation avec le contexte international d'éveil

des nations en Europe. Le projet d'unification linguistique et politique était principalement motivé par la volonté des peuples de se libérer de l'occupation des empires occupants. (Baggioni, 1997) Le choix est ainsi fait par les intellectuels croates (dont Ljudevit Gaj) de prendre le dialecte štokavien (le plus répandu) comme base de la langue commune. Environ à la même époque, les Serbes, se trouvant alors dans une situation de diglossie (la seule langue écrite étant le slavon, difficilement compréhensible par le peuple), Vuk Karadžić fit le choix de réformer la langue en prenant comme base le dialecte štokavien de sa région d'origine (K.Djordjević, 2004a). De son côté, Vuk Karadžić considère que tous les locuteurs du štokavien sont des Serbes. On voit ainsi déjà que les conceptions de la nation (et de la relation langue-nation) divergent en fonction des points de vue.

En 1850 est signé à Vienne le premier accord visant à uniformiser les langues des Serbes et des Croates.

Au début du XXe siècle, et après un siècle de guerre permanente contre les Ottomans, puis contre les Bulgares (pour le partage des territoire), on assiste à la naissance d'un Royaume Serbe unitaire et presque homogène d'un point de vue ethnique et religieux. Quant à l'Empire austro-hongrois, il sera démantelé après sa défaite lors de la Première Guerre mondiale. (Garde, 2000)

4.4. La période yougoslave

4.4.1. Le Royaume yougoslave

Le projet d'union politique des Slaves du Sud se concrétise en 1918 (CARTE 7 : p.176), après la Première Guerre mondiale, avec la création d'un *Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes* (qui sera rebaptisé *Royaume de Yougoslavie* en 1929), regroupant le Royaume serbe et « l'État SHS » (État des Slovènes, Croates et Serbes – auparavant sous occupation autrichienne). S'il était au départ convenu que l'État commun serait une confédération dans laquelle les deux entités auraient un poids égal, il sera finalement un royaume unitaire et centraliste (tous les pouvoirs seront concentrés à Belgrade), et gouverné par un prince serbe. Ce dénouement suscite, dès le départ, une déception chez la plupart des peuples vivant anciennement dans l'Empire autrichien, et dès les débuts de son existence, le nouvel État devra faire face à de nombreuses réticences (notamment de la part des Croates). (Garde, 2000)

C'est le grand tournant de l'histoire yougoslave. Pendant plus d'un siècle, [...] on avait vu naître et grandir un puissant courant culturel et politique centripète, menant à l'union des divers peuples Slaves du Sud. Aussitôt cette union réalisée politiquement, les incompatibilités apparaissent. Le balancier repart en sens inverse, et s'amorce un vaste mouvement centrifuge, qui ne cessera de s'amplifier pendant soixante-dix ans. (Garde, 2000 : 55)

4.4.2. La Seconde Guerre mondiale

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le territoire yougoslave se voit à nouveau partagé. Alors que la Yougoslavie est sous-occupation de l'Allemagne nazie, un État indépendant de Croatie (*NDH, Nezavisna Država Hrvatska*) est proclamé, avec un gouvernement *oustachi*, collaborateur

avec l'Allemagne nazie. Cet État mène une politique nationaliste, qui touche également le domaine de la langue : le croate devient langue nationale, l'alphabet cyrillique se voit interdit. Les Serbes et les Juifs sont privés de tous leurs droits et persécutés. En parallèle, un mouvement national serbe se forme (les *Tchetniques*), ainsi qu'un mouvement communiste multinational de libération (le mouvement des Partisans, avec à sa tête Josip Broz Tito), qui libérera les territoires yougoslaves. (Garde, 2000)

4.4.3. La Yougoslavie fédérale

Au sortir de la guerre, un nouvel État est mis en place (dont Tito sera président jusqu'à sa mort en 1980). Il s'agit d'un État fédéral communiste basé sur le modèle soviétique. Contrairement au Royaume de Yougoslavie, cet État reconnaît la diversité des nationalités, ainsi que différentes républiques plus ou moins autonomes (CARTE 8 : p.177). Il propose une distinction entre nationalité (appartenance à la nation) et citoyenneté (appartenance à une République fédérale) – (les Musulmans (aujourd'hui Bosniaques) ne seront reconnus comme nation qu'en 1968).

Le « serbo-croate » ou « croato-serbe » est à nouveau proclamé langue unique. En 1954, un accord sur l'unité de la langue est signé à Novi Sad. Cet accord reconnaît l'existence de deux variantes standard portant les noms « neutres » (ou « non-nationaux ») de « variante orientale » et « variante occidentale ».

L'idéologie du pays est « la fraternité et l'unité » (*bratstva i jedinstva*). L'idée de l'unité de la langue est préservée comme un « dogme ». (Garde, 2000)

La Yougoslavie fédérale, tout comme le Royaume d'avant guerre, doit faire face dès sa naissance à des contestations et revendications quasi-permanentes pour la reconnaissance des particularismes nationaux. Lorsque la situation économique du pays s'aggrave à partir de la fin des années 70, ces mouvements contestataires s'intensifient, et l'on voit une montée des tensions inter-ethniques qui s'aggraveront jusqu'au démantèlement de la Yougoslavie en vue de l'indépendance de chaque République. Les années 90 voient se mettre en place un projet de formation d'États nationaux « purs » ; tous les moyens sont mis en place pour arriver à cette fin (déplacements de population, exterminations, etc).

Déjà en 1967, les intellectuels croates publient dans la presse une *Déclaration sur le Nom et la situation de la langue littéraire croate*, dont les signataires se voient exclus du Parti (Garde, 2000). Peu de temps après, on assiste au *Printemps Croate*, qui est étouffé par la répression fédérale. Mais pour faire face à la crise que traverse le pays, la Constitution de 1974 est assouplie : plus d'autonomie est donnée aux Républiques fédérales, elles ont désormais plus de libertés, notamment en ce qui concerne la langue, ce qui permet à la Croatie de proclamer le croate comme langue officielle ; les autres républiques fédérées conservent pendant un certain temps le « serbo-croate ou croato-serbe ». Mais les tensions ne s'apaisent pas (en grande partie à cause de la grave crise économique que traverse le pays). Les années 90 voient la reconnaissance de « nouveaux » États plutôt la dislocation de la Fédération – les anciennes Républiques fédérales deviennent des États indépendants. La Bosnie est départagée en entités « ethniques » (l'entité serbe : *Republika Srpska* ;

et la Fédération croato-bosniaque) (Accords de Dayton) (CARTE 9 : p.177). Et encore récemment, deux autres pays ont déclaré leur indépendance, le Monténégro (2006), puis le Kosovo (2008).

Il nous semble qu'il faut dans un premier temps relativiser la période yougoslave, qui est insignifiante à l'échelle de l'Histoire et qui a toujours contenu en elle de puissants mouvements d'oppositions. Comme le fait remarquer P.Garde, « *avant la formation de l'État yougoslave, en 1918, les différents peuples qui le composent n'avaient jamais appartenu ni à un même État, ni à une même culture.* » (Garde, 2000, 16). Mais pourtant, d'un autre côté, cette union yougoslave a tout de même duré pendant presque un siècle, et – même s'il y avait des tensions internes – cela fut suffisant pour transformer les mentalités. D'un point de vue sociolinguistique, ce siècle a suffi pour transformer complètement la situation de cet espace.

PREMIÈRE PARTIE
CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

CHAPITRE I

PEUT-ON DÉLIMITER LES LANGUES ?

Pour effectuer notre recherche, nous sommes partie du fait suivant : il n'y a pas de consensus parmi les linguistes sur la « nature » des variétés bosnienne, croate, monténégrine et serbe. Alors que certains linguistes tentent de démontrer qu'il s'agit de variétés ou variantes d'« une seule et même langue », mobilisant les critères de la proximité structurelle et de l'intercompréhension ; d'autres s'attachent à montrer qu'il s'agit de langues distinctes, mobilisant les mêmes critères – mettant en avant les spécificités de chacune des variétés, à tous les niveaux d'analyse, notamment celui du lexique. Les premiers maintiennent qu'il faut que « cette » langue ait un nom unique, puisqu'elle est « une » et comprennent donc les appellations bosnien, croate, monténégrin et serbe comme des synonymes. Les autres affirment l'autonomie de chacune des quatre variétés par l'utilisation distincte de quatre noms pour les désigner : langue bosnienne, langue croate, langue monténégrine, langue serbe.

Cette discussion nous amène à nous interroger sur le concept même de « langue », mais aussi sur les concepts de « distance (ou proximité) linguistique (structurelle) » et d'« intercompréhension », ainsi que sur le rôle du linguiste et l'impact que peut avoir son travail sur la réalité socio-langagière.

Nous nous questionnerons, dans ce premier chapitre, sur la compréhension du concept de langue et de système en linguistique, et sur sa pertinence dans l'analyse de la réalité linguistique, des pratiques langagières et du phénomène de communication. Le calcul de la distance structurelle et l'évaluation de l'intercompréhension sont-ils pertinents pour délimiter des « langues » ? Et d'ailleurs, est-il possible de distinguer des « langues » dans la réalité langagière ? La notion de langue permet-elle d'avoir une approche pertinente pour comprendre la réalité langagière ?

Dans le cas de notre étude, nous pouvons nous demander, comme le fait L.-J. Calvet (1999), quelle est la pertinence de la question : le bosnien, le croate, le monténégrin et le serbe sont une seule et même langue ou bien quatre langues distinctes ? Quel est l'intérêt de vouloir à tout prix délimiter et compter les langues ?

1. L'état du débat au sujet des langues de l'espace sud-slave central

Nous allons tout d'abord donner quelques éléments au sujet de la discussion pour *compter* les langues de l'espace sud-slave central.

On retrouve, chez de nombreux auteurs, l'idée que le bosnien, le croate, le monténégrin et le serbe sont trop « proches » pour constituer des langues distinctes. Les deux critères mis en avant sont : la proximité structurelle et l'intercompréhension des locuteurs. Les variétés présenteraient alors trop de ressemblances d'un point de vue structurel pour que l'on puisse voir en elles des « langues » distinctes. Elles sont donc considérées comme des variétés d'une seule et même « langue », un même « système linguistique » – elles sont sous-catégorisées. On retrouve de nombreux articles s'attachant à compter les langues, les comparer, les ordonner, de manière à savoir s'il s'agit d'une

seule et même langue ou alors de deux langues, ... de quatre langues différentes. De cette façon, le bosnien, le croate, le monténégrin et le serbe sont considérés, par de nombreux auteurs, comme une seule « langue », car les variétés partagent un « système » linguistique unique. (Garde, 2000, 2004 ; Thomas, 1994, 2003 ; Kordić, 2001).

Le débat se conclut souvent sur l'idée que « d'un point de vue linguistique », il ne peut y avoir qu'une seule langue, un système unique, mais que « d'un point de vue politique », il en existe plusieurs, les formes standard officiellement reconnues comme langues.

P.-L. Thomas (1994), après avoir présenté dans une analyse comparative les ressemblances entre le « serbe » et le « croate » sur les plans phonétique et phonologique, morphologique, syntaxique, et lexical, conclut sur l'« unicité » de la langue « *sur le plan linguistique* », mais sur sa « multiplicité » « *sur le plan politique* ». Quant à P.Garde, il considère également que ces quatre variétés appartiennent sans aucun doute à un seul « système linguistique », en revanche, il distingue plusieurs « normes ». (Garde, 2000)

Le linguiste dira : il y a un seul système linguistique et deux normes. Si langue veut dire « système linguistique », il n'y en a qu'une. Si langue veut dire « norme », il y en a deux. (Garde, 2000 : 137-138)

De la même façon, S.Kordić (2001), faisant référence à Dixon, met en avant une seule « langue linguistique » – avec l'argument qu'il s'agit d'un seul système, et que les locuteurs se comprennent mutuellement –, mais en revanche, distingue quatre « langues politiques ».

On retrouve le même type de réflexion chez certains auteurs, tels que J.Baotić (2003), qui distingue quatre langues *standard* (*standardni jezik*), mais en revanche une seule langue *organique* (*organski jezik*) – la langue est ici comparée à un être vivant, elle existe donc en soi – comme élément de la réalité.

Quelle idée sous-tendent ces argumentations ? Qu'est ce que la « langue linguistique », la langue « d'un point de vue linguistique », « sur le plan linguistique » ? La langue « linguistique », le système, est considérée comme existant en soi, comme une donnée du réel que le linguiste se donne pour tâche d'analyser.

Nous pouvons nous interroger – comme le fait P. Blanchet (2004) en référence au valencien – sur la place de l'éthique dans la démarche du scientifique lorsque celui-ci considère les « langues » comme des éléments du réel et envisage leur existence en les dissociant du « social ».

Quand on dit, par exemple, que le valencien est politiquement une langue distincte du catalan mais scientifiquement une sous-variété du catalan, je m'inquiète sur l'éthique, et même sur la méthode, d'une science incapable d'intégrer les paramètres sociaux et des pratiques démocratiques pour analyser des phénomènes sociaux. (Blanchet, 2004)

Le « social » constitue le cœur de l'existence de toute langue, puisque le langage est avant tout l'œuvre des locuteurs. Il n'y a pas de langues sans les locuteurs qui les parlent, et il n'y a pas de langue sans situation d'interaction et de communication.

Ceci nous amène à nous interroger sur le concept même de langue, sur le concept de système linguistique, et sur les critères qui sont mis en avant comme critères « objectifs » permettant

de déterminer si deux variétés appartiennent ou non à une même langue.

2. Les critères de la « distance linguistique » et de « l'intercompréhension »

Il nous semble utile, dans un premier temps, de nous attarder sur les critères de la « distance linguistique » et de « l'intercompréhension » – souvent mis en avant comme critères « objectifs » pour délimiter des « langues ». Nous nous questionnerons sur l'objectivité de ces critères, et la difficulté de les évaluer convenablement, et nous nous demanderons quelle est la pertinence et l'intérêt de leur évaluation.

2.1. Distance linguistique

2.1.1. Définition de la proximité linguistique

La proximité linguistique se définit par les ressemblances systémiques entre les variétés sur les plans phonologique, morphosyntaxique, et lexicologique.

La proximité linguistique peut être décrite comme le fait qu'entre un idiome A et un idiome B existent des ressemblances sensibles, des points communs importants – aux différents niveaux d'analyse linguistique, phonologie, morphosyntaxe, lexique –, voire une distinctivité seulement partielle, ou encore une zone d'intersection ou de coïncidence importante. (Eloy, 1999 : 7)

L'évaluation de la distance/proximité de deux (ou plusieurs) variétés linguistiques suppose ainsi la comparaison de ces variétés à différents niveaux d'analyse et le calcul d'un degré plus ou moins grand de distance entre les variétés linguistiques. Nous allons, dans les paragraphes suivants, nous interroger sur les possibilités de réalisation d'un tel calcul, sur sa pertinence et son intérêt.

2.1.2. Pertinence et intérêt de l'évaluation de la distance linguistique

L'évaluation de la proximité linguistique comporte un certain nombre de limites, qui nous amènent à nous questionner, sur la pertinence et sur l'intérêt d'un tel calcul.

Pour pouvoir effectuer une comparaison entre deux lectures et évaluer la distance qui les sépare, il faudrait avoir à notre disposition des outils fiables. Sans cela, les conclusions mises en avant risquent d'être en partie influencées par l'intuition du chercheur ; ce qui peut laisser libre cours à tous types d'interprétations en fonction d'enjeux qui n'ont pas forcément un lien avec l'analyse linguistique.

Bref, nous ne disposons pas aujourd'hui d'outils rigoureux et commodes pour mesurer les « distances » dont nous parlons, et c'est toujours avec une bonne dose d'intuition que nous pouvons dire par exemple qu'entre les variétés A et B, la distance est plus grande ou plus petite qu'entre les variétés C et D. Encore cette intuition, chez les linguistes, peut-elle s'appuyer sur des connaissances précises : mais les locuteurs et les décideurs, en général, ne prennent pas de gants pour affirmer que telle langue est « complètement différente » de telle autre, ou au contraire « trop peu différenciée ». Puis chacun en tire des conséquences pratiques, éventuellement sources de frustrations et de conflits – il est vrai qu'à l'inverse ce ne sont souvent

que justifications *a posteriori* de conflits issus d'autres sources. (Eloy, 2001 : 7-8)

De plus, à défaut d'une métrique ou d'une échelle admise, la distance ou la proximité deviennent matière à prise de positions idéologiques, peu propre à examiner les infinies nuances d'un continuum des distances. (Eloy, 2001 : 8)

Pour effectuer la comparaison entre deux lectures – consistant à évaluer la distance linguistique qui les sépare – faudrait-il encore savoir quels objets on compare et à partir de quels paramètres.

Cette comparaison nécessite donc de réduire les langues à un ensemble de paramètres qui feront l'objet d'une comparaison. Ceci a pour conséquence que les chercheurs se basent le plus souvent sur les langues écrites et les standards codifiés, à partir de l'analyse des grammaires, et dictionnaires. C'est d'ailleurs ainsi que P.L.Thomas met en évidence que l'on a affaire à un même système linguistique pour ce qui est du bosnien, du croate, du monténégrin et du serbe

On peut tout d'abord examiner et comparer la structure des standards serbo-croate, serbe, croate, bosniaque et monténégrin, à travers les descriptions qui en sont faites dans les grammaires [...] Celles-ci permettent de constater qu'il s'agit bien d'un système unique, tant en morphologie (avec notamment des conjugaisons et des déclinaisons identiques) qu'en syntaxe ou en phonologie. (Thomas, 2003 : 311)

On peut réduire les langues à un système de règles ou un code et les comparer entre elles afin de déterminer leur degré de proximité ; mais il faut tenir compte du fait que l'on compare des objets différents de la réalité langagière, qui ne peut pas se résumer à un système de règles.

the concept of such rule-systems belongs instead to a world of stereotypes about language which are usually politically or ideologically motivated, and which must be constantly re-examined. It belongs also to written language, which is an animal of a different nature in important respects from spoken language and not an alternative representation of the same animal (Le Page, 1997 [1988] : 21)

Pour effectuer le calcul de la distance entre deux variétés, reste encore le problème du choix des attributs que l'on compare. En fonction des attributs ou paramètres choisis, la distance évaluée peut paraître plus ou moins grande, autrement dit le choix des attributs à comparer peut être lié à une prise de position motivée par divers enjeux. Doit-on par exemple laisser plus d'importance aux différences syntaxiques qu'aux différences lexicales, ou aux différences phonologiques ?

Pour finir, à supposer que l'on effectue le calcul de la distance linguistique entre deux variétés, il reste toujours la question suivante : à partir de quelle distance peut-on dire que les deux variétés comparées appartiennent ou non à la même langue ? Ou comme le questionne L.-J.Calvet, « À partir de quand une langue cesse d'être la même ? » (Calvet, 1999 : 249). Il semble difficile de trancher à partir de quel seuil dans un continuum des distances (Eloy, 2001) on peut dire que deux variétés forment des langues distinctes ou appartiennent à la même langue ?

2.2. Intercompréhension

L'intercompréhension des locuteurs des différentes variétés linguistiques est un des critères mis en avant dans les discours cherchant à montrer que deux variétés appartiennent à la même langue ou au contraire constituent deux langues différentes. Ce critère repose sur l'idée que si deux

locuteurs se comprennent mutuellement, alors c'est qu'ils parlent la même langue, et en revanche, s'ils ne se comprennent pas, alors ils parlent des langues différentes.

Ce critère veut circonscrire le domaine d'une langue par le fait que des locuteurs s'entendent mutuellement – tant que cela est le cas, on se trouve dans le domaine de la même langue. (Kremnitz, 2008 : 23)

Ce critère est mis en avant comme un critère fondamental pour délimiter les langues. Selon la linguiste S.Kordić (2001), il est indéniable que les locuteurs du bosnien, du croate, du monténégrin et du serbe parlent la même « langue », dans la mesure où ils se comprennent sans difficulté, qu'ils n'ont pas besoin de traduction.

De plus, la compréhension mutuelle constitue un critère décisif qui permet d'affirmer que l'on peut d'un point de vue linguistique parler d'une seule langue : les locuteurs des variantes n'ont pas besoin de traducteur⁵ (Kordić, 2001 : 237)

Malgré les marqueurs nationaux, l'intercompréhension est chez les locuteurs des variantes expressivement grande, ce qui prouve qu'il s'agit d'une seule et même langue⁶ (Kordić, 2005 : 83)

Cette idée s'impose parfois comme une vérité logique. Pourtant, on peut se demander quelle est la validité du critère d'intercompréhension en ce qui concerne la distinction et la délimitation des langues. Il faut tout d'abord se questionner sur la signification des notions de compréhension et d'intercompréhension. La compréhension est liée au phénomène de communication, elle est ancrée dans un contexte, nécessite le partage de points de repères d'ordre autant culturels que linguistiques, et la communication ne se fait pas uniquement à travers la « langue » – comme système de signes, mais également à travers les gestes etc. Comme le fait remarquer G.Kremnitz, la compréhension est ainsi jamais parfaite, mais jamais complètement absente.

la compréhension est nécessairement fragmentaire, l'interlocuteur et le locuteur ne possédant pas les mêmes connotations ni les mêmes expériences [...] Par ricochet, on peut constater qu'il y a toujours un degré minimal de compréhension, tout au moins dans la communication directe, qui ne doit pas, cela est vrai, passer nécessairement par la communication langagière. (Kremnitz, 2008 : 23)

De plus, plusieurs facteurs entrent en compte dans la compréhension, comme les expériences communicatives des locuteurs, leurs cultures, la situation dans laquelle se déroule l'échange, les conditions d'émission et de réception (Kremnitz, 2008), mais également l'implication subjective des locuteurs. (Blanchet, 2004)

la compréhension de variétés qui diffèrent de celle du locuteur est influencée par un grand nombre de variables comme les expériences communicatives de l'individu (si j'ai la pratique d'une autre variété, je l'entends mieux que si je l'entends pour la première fois), sa culture (non uniquement) langagière, mais aussi de faits tout à fait accidentels comme une fatigue momentanée ou une surdité plus ou moins accusée. La variation spatiale peut jouer un grand rôle : on comprend souvent des variétés voisines d'une langue, mais des variétés plus éloignées posent beaucoup plus de problèmes. (Kremnitz, 2008 : 23)

5 « Pritom se kao odlučujući kriterij za tvrdnju da se lingvistički zasnovano može govoriti o samo jednom jeziku uzima uzajamna razumljivost : govornici varijanata ne trebaju prevodioca » (Kordić, 2001 : 237) (extrait traduit par nous)

6 « Unatoč nacionalnim markerima, međusobna razumljivost je kod govornika varijanata izrazito visoka, što dokazuje da se radi o jednom te istom jeziku » (Kordić, 2005 : 83) (extrait traduit par nous)

L'intercompréhension ne relevant pas que de la proximité typologique, mais aussi d'autres proximités – gestuelles, culturelles, sociales ... – et de l'implication des locuteurs (Blanchet, 2004)

Le critère de l'intercompréhension n'est ni neutre, ni objectif, mais est soumis à l'investissement subjectif des locuteurs, ce qui rend difficile son évaluation. Que se passe-t-il si deux locuteurs ne veulent pas, n'ont pas envie de se comprendre ? Si les deux locuteurs – bien que partageant un certain nombre d'outils linguistiques refusent de communiquer, ne veulent pas se comprendre, ne veulent pas s'investir dans la communication. Comme le montre G.Kremnitz : « *la volonté joue un grand rôle ; si je m'efforce de comprendre je comprends mieux, si je ne veux pas comprendre je suis sûr de ne rien comprendre.* » (Kremnitz, 2008 : 23). L'investissement subjectif des deux interlocuteurs est important – pour qu'il y ait intercompréhension, il faut vouloir se faire comprendre par son interlocuteur et vouloir comprendre ce que son interlocuteur dit.

De plus, il est important de noter que la compréhension n'est pas toujours réciproque, mais peut être dans certains cas unilatérale. (Kremnitz, 2008)

L'intercompréhension n'est pas nécessairement réciproque ; elle peut être, pour des communautés entières, unilatérale. Cela est normalement le cas entre castillan et portugais : un locuteur du portugais comprend nettement mieux ce que dit un locuteur castillanophone (européen) qu'inversement, cela est dû surtout aux accidents phonétiques du portugais. De même, les Bulgares comprennent en général assez bien les Russes, tandis que dans le sens inverse la compréhension est beaucoup plus limitée. (Kremnitz, 2008 : 23)

Et puis, sachant qu'il y a toujours une part d'intercompréhension, mais que l'intercompréhension ne peut jamais être parfaite (Kremnitz, 2008), à partir de quel degré d'intercompréhension peut-on déterminer si les locuteurs parlent la même langue ? Il y a par exemple un certain degré d'intercompréhension entre tous les locuteurs des langues slaves, alors pourquoi à ce moment là les Bulgares ne parleraient-ils pas la même langue que les Serbes et les Russes ?

Il semble alors difficile de délimiter des langues, à partir du calcul de la distance linguistique et de l'intercompréhension. Ces critères, bien qu'on ne remette pas en question les faits de distances ou d'intercompréhension, ne sont pas *suffisants* pour définir et délimiter des *langues*.

On peut alors se poser la question suivante, est-il possible et pertinent de délimiter, distinguer des « langues » dans la réalité socio-langagière ? Y a-t-il des frontières (inter)linguistiques objectivement observables ? Est-il pertinent de penser la réalité socio-langagière au travers des concepts « discontinus » que sont les langues, ou les dialectes (Canut, 2000a) ? Comment peut-on envisager alors la réalité socio-langagière ?

3. Y a-t-il des frontières dans la réalité des pratiques langagières ?

3.1. Remise en question de l'idée d'un système clos

Selon R.Le Page (1997 [1988]), concevoir la réalité linguistique à partir du concept de langue, compris comme un système clos de règles, relève du stéréotype. Cette conception résulte

souvent de motivations politiques ou idéologiques, telles que, par exemple, l'idée que l'unité de la langue correspond à l'unité de la nation. Les linguistes et sociolinguistes doivent se méfier de tels stéréotypes et adopter un regard critique vis à vis d'eux.

My argument will be that the concept of a closed and finite rule-system is inadequate for the description of natural languages ; that, as a consequence, the writing of variable rules to modify such rule-systems so as to accommodate the properties of natural language is inappropriate ; that the concept of such rule-systems belongs instead to a world of stereotypes about language which are usually politically or ideologically motivated, and which must constantly be re-examined [...] that « sociolinguists – and, I believe, all linguists – should while taking note of such stereotypes and the effects they have upon natural language, be concerned with the description of *la langue* – that is, of the systems inherent in the linguistic behaviour of networks of individuals, and with working towards models of adequate explanatory adequacy for this purpose. (Le Page, 1997 [1988] : 21-22)

La réalité socio-langagière se laisse difficilement appréhender en terme de langue et de système clos. L'idée de langue introduit en effet une « discontinuité » dans cette réalité qui est de l'ordre du continuum. Il n'y a rien dans la réalité qui permette de tracer des frontières objectives entre des ensembles de pratiques. Les langues, tout comme les frontières (inter)linguistiques qui délimitent plusieurs langues, sont des constructions, et non des données du réel. La langue est une mise en frontière d'un « ensemble de réseaux » de pratiques langagières (Canut, 2007).

Les pratiques langagières relèvent d'un large continuum, un réseau de pratiques langagières imbriquées les unes aux autres et qu'il ne convient pas de distinguer là des langues différentes. (Canut, 2000a : 9)

Nous pouvons dire la même chose de tout ensemble considéré comme clos. Le concept de « dialecte » en dialectologie, comme toute autre catégorie, introduit également une discontinuité dans la réalité linguistique. Il n'y a pas lieu de distinguer des dialectes aux limites discrètes dans la réalité linguistique qui est de l'ordre du continu.

Selon C.Canut (2000a :6), il faut cesser de penser la réalité langagière « en termes discontinus », il faut sortir du structuralisme, afin de saisir la complexité du phénomène langagier et de la communication.

Lorsque le linguiste pense la réalité langagière à partir du concept de langue, il en fait une abstraction. La notion de langue se base sur la prise en compte de la régularité de certains éléments, et sur leur systématisation.

La notion de langue est une notion abstraite, utile pour le linguiste, et qui n'a pour fondement que la régularité de certains traits, de certains procédés, que l'on peut repérer dans les productions des locuteurs, dans ce que Ferdinand de Saussure appelait, au début du XXe siècle, des actes de paroles. [...] De ces pratiques, qui sont éminemment concrètes, les linguistes ont extrait une abstraction, la langue, que nous pourrions écrire pratiques>langues pour rappeler le lien de production entre ces termes : ce sont les pratiques qui constituent les langues. (Calvet, 1999 : 14-15)

Les « langues » sont à l'évidence les résultats d'un processus de catégorisation. Elles se posent comme des catégories discrètes – s'opposent donc au continuum des pratiques langagières. Ces catégories définissent et délimitent un ensemble de pratiques langagières comme une unité

homogène et close, bien qu'il faille mettre en évidence que cette idée d'homogénéité et de clôture relève du fantasme (Canut, 2007).

La notion de langue – comprise comme une unité close et homogène – s'avère alors inappropriée à l'analyse de la réalité langagière, dans la mesure où elle en fait une abstraction, donc, ne considère que certains traits (systématisables) au sein d'un continuum de pratiques langagières. Les notions de langue et de système clos sont inadéquates à l'analyse, et incapables de rendre compte de la complexité du phénomène langagier et de la communication. Concevoir la réalité langagière uniquement en terme de langue serait ainsi très réducteur.

3.2. Comment appréhender les pratiques langagières ?

Il appartient au travail du scientifique d'élaborer des catégorisations qui lui permettent de saisir son objet. Ainsi, l'idée de système, l'idée de langue ont joué un rôle important dans l'évolution de la pensée en sciences du langage. Mais il appartient également au scientifique de perpétuellement reconsidérer les catégories qu'il crée, de les remodeler, les redéfinir, les reconstruire et si besoin les déconstruire de manière à cerner au mieux son objet, à le percevoir sous un autre angle. On ne peut pas rejeter en bloc toute catégorisation de la réalité langagière – puisque la catégorisation du réel est inévitablement liée à nos capacités de perception et d'interprétation de notre environnement –, mais il faut considérer les catégories créées comme telles, et voir à ne pas les confondre avec ce que l'on pourrait appeler la *réalité des pratiques langagières*.

Si les notions de langue et de système clos s'avèrent inadéquates à l'analyse linguistique, alors comment peut-on appréhender la réalité des pratiques langagières ?

C.Canut met en évidence qu'il faut, non pas considérer seulement les éléments qui, dans les pratiques langagières, sont susceptibles d'être systématisés, s'intéresser à l'ensemble des liens et des relations qui lient entre elles ces pratiques langagières, sous la forme de multiples réseaux interconnectés. (Canut, 2000a)

La notion de système implique la comparaison (ressemblances/différences entre les langues) alors que c'est l'ensemble des réseaux de relations *entre* les pratiques langagières qui sont à même de nous faire comprendre la complexité langagière (Canut, 2000a : 6)

Il faudrait sans doute avoir une conception plus ouverte du système, envisager la réalité langagière plutôt comme des ensembles de « diasystèmes » en « inter-relation », ou comme des réseaux de « micro-systèmes » de pratiques langagières qui seraient connectés entre eux. (Canut, 2000a)

Natural language is inherently and necessarily a polysystemic and potentially infinite network of relationships with an unlimited capacity for analogical development and evolutionary changes, of which the development of writing is one (Le Page, 1997 [1988] : 32)

Une conception plus ouverte du système, c'est à dire concevoir la réalité linguistique en terme de « réseaux de relations » entre des pratiques langagières, en terme de « diasystème » ou de « micro-système » de pratiques langagières, permet de prendre en compte le changement linguistique, les innovations, les mélanges langagiers, etc.

Les innovations et les mélanges langagiers ne doivent pas être considérés comme des phénomènes marginaux, mais au contraire, il faut les placer au centre de l'analyse, car on constate l'hybridité et le mélange en permanence. (Canut, 2000a)

Nous n'avons, dans cette partie, apporté aucun élément nouveau qui puisse alimenter le débat. La critique de la conception de la langue comme un système clos ne date pas d'hier, cependant, il n'en reste pas moins que ces « stéréotypes » – tels que les décrit Le Page – sont encore très présents dans les discours – particulièrement en ce qui concerne notre contexte d'étude où la question de la « standardisation » se trouve être au centre des débats entre linguistes, et où il y a souvent une confusion entre *la langue* (au sens de Saussure) et le standard.

Si l'on conçoit la réalité linguistique sous l'angle que nous avons décrit plus haut, alors il paraît évident que la question du nombre de langues dans l'espace sud-slave central et de leur délimitation n'a pas lieu d'être posée. Cette question est, comme le fait remarquer C.Canut (2000a), marquée par le structuralisme.

Les argumentations se basant sur la comparaison des langues standard et visant à démontrer que les Bosniaques, les Croates, les Serbes et les Monténégrins parlent une même « langue », tout comme celles cherchant à prouver qu'il s'agit de deux, trois ou quatre langues distinctes, mettant en évidence la spécificité de chaque standard, sont hors propos si l'on s'intéresse à la description de la réalité des pratiques langagières.

La comparaison des standard bosnien, croate, monténégrin et serbe permet certes d'une part de rendre compte d'un grand nombre de ressemblances structurelles, et d'autre part de mettre en évidence quatre codes distincts et homogènes. Mais elle ne permet en aucun cas de distinguer, de tracer des frontières entre une « langue des Bosniaques », une « langue des Croates », une « langue des Monténégrins » et une « langue des Serbes », et ni même de prouver l'existence d'une langue « une » commune à tous ces peuples, puisqu'il n'y a pas lieu de distinguer, dans la réalité, des ensembles de pratiques langagières « homogènes » et « clos ».

On peut se demander alors, comme le fait L.-J.Calvet (1999), pourquoi veut-on à tout prix savoir combien il y a de langues dans cet espace, et si les motivations qui poussent à se poser ce type de question sont uniquement d'ordre scientifique.

Or cette question en pose une autre : pourquoi voulons-nous savoir s'il y a une ou deux langues ? Pour des raisons typologiques, scientifiques ? Peut-être, mais cette interrogation, en Croatie, n'a rien de scientifique. Les Croates ne sont pas subitement devenus des fanatiques de dialectologie, ils sont plutôt mus par une vieille idéologie qui veut que la langue soit l'un des critères de l'unité nationale et désirent conforter leur indépendance politique récente par une "indépendance linguistique". (Calvet, 1999 : 253-254)

Ceci nous amène également à nous questionner sur le rôle du linguiste, et l'impact de son travail sur la situation sociolinguistique d'un espace (notamment lorsque celui-ci se donne pour tâche la standardisation d'une langue).

CHAPITRE II

LA NOTION DE LANGUE EN SOCIOLINGUISTIQUE

Dans le chapitre précédent, nous avons questionné les notions de « distance linguistique » et d'« intercompréhension », et nous avons mis en évidence que ces critères ne sont pas pertinents pour délimiter des « langues ». Nous avons ensuite interrogé le concept de langue et sa place dans l'analyse des pratiques langagières. Les langues sont le résultat d'une catégorisation de la réalité langagière. Il n'y a, dans la réalité des pratiques langagières, pas lieu de distinguer des langues. Mais, cela signifie-t-il pour autant que les langues n'existent pas ?

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les « langues » n'existent pas « en soi », comme des objets naturels. Les langues sont des constructions sociolinguistiques. Dans ce chapitre, nous allons tenter d'approcher la notion de langue d'un point de vue sociolinguistique, c'est à dire en redonnant toute son importance au rôle des acteurs dans la construction des langues. Les linguistes doivent être considérés comme un des acteurs de la langue à côté des locuteurs et des institutions.

1. L'existence sociolinguistique indéniable des langues

Si les langues ne sont pas des objets du réel imposés de l'extérieur, elles ont une existence sociolinguistique indéniable. Une langue n'est pas seulement une abstraction faite par le linguiste, elle existe dans les représentations des locuteurs (Calvet, 1999), elle peut faire l'objet de politiques et d'aménagements linguistiques.

Dans cette partie, nous considérerons les « langues » d'un point de vue sociolinguistique. Nous pensons, qu'il s'agit de la seule perspective dans laquelle nous pouvons considérer l'existence des « langues ». Les langues sont des constructions, des artefacts, résultant de processus sociolinguistiques, comprenant aussi bien des facteurs sociaux, historiques et politiques (institutionnalisation) que des facteurs subjectifs (représentation des locuteurs).

C'est alors que le linguiste traditionnel et le socio-linguiste entrent en conflit. Le linguiste traditionnel essaie de classer les langues à partir de certains pôles considérés comme imposés par l'évidence et mesure ensuite les distances structurelles, avec l'intention de ne considérer comme « langues autres » que celles qui se distingueront de manière systématique, sur des points importants. Au contraire le socio-linguiste prend en compte une situation globale, et notamment l'attitude que la communauté concernée observe vis-à-vis des autres communautés socio-linguistiques, la valeur de modèles qu'elle leur reconnaît ou ne leur reconnaît pas, l'acceptation ou non de leurs instances normalisatrices. Dès lors que la communauté manifeste avec persévérance la volonté d'être autre, de nommer sa langue d'un nom particulier qui ne soit pas un sous-ensemble d'une autre langue, qu'elle établit sa propre stratégie et au besoin développe ses propres mythes fondateurs, ou entre dans un processus d'individuation sociolinguistique qui va prendre appui sur les différences les plus minimes avec autrui, il ne sert à rien à ce moment là d'opposer à ce sentiment les proximités structurelles ou l'intercompréhension. (Marcellesi, 2003 [1986]: 170)

P.Blanchet tente d'effectuer une modélisation de ce que l'on appelle « langue ». Selon lui, la langue est une unité « multiplexe » résultat d'un processus mettant en interaction à la fois des pratiques, des représentations sociales et des institutionnalisations socio-politiques ; le tout étant ancré dans une situation, un temps et un espace.

Une langue est un système complexe émergeant du processus d'interaction en hélice des trois pôles que constituent les pratiques sociales, les représentations sociales, les institutionnalisations socio-politiques, qui se déploie en hélice selon les temporalités, les espaces, les organisations sociétales et les interactions de ses acteurs et de sa propre dynamique parmi d'autres systèmes émergeant (Blanchet, 2004)

1.1. Catégorisation de la réalité linguistique

Les langues ne sont pas seulement le résultat d'une classification savante réalisée par le linguiste. L'activité de catégorisation de l'expérience de la réalité langagière est inhérente à chaque être humain.

L'activité de catégorisation participe en quelque sorte à la « mise en ordre » cognitive de l'expérience que nous avons de notre environnement. Les catégories nous servent à effectuer une classification de cette expérience : à effectuer un découpage dans la continuité et l'unité de l'expérience. Elles nous servent à ordonner ce que nous percevons dans notre environnement, à identifier, à rassembler et à distinguer. Ainsi, nous effectuons également une classification de l'expérience que nous avons de notre environnement langagier.

La perception de notre environnement, en lien avec notre manière de l'interpréter, d'en délimiter les objets qui le constituent et de les nommer, voire, éventuellement, d'agir sur lui, repose sur notre façon de catégoriser le réel, qu'il soit physique ou symbolique. Aucun sujet, aucun objet, aucun phénomène n'échappe en effet à l'activité classante et désignante des êtres humains. Les ressources et les pratiques langagières font partie de cet environnement, et font elles-mêmes l'objet de catégorisation, tout en contribuant à configurer cet environnement (Trimaille et Matthey, *à paraître*)

L'utilisation des termes de « variétés » et de « lectes » pour désigner ces ensembles de ressources langagières relevant d'une même catégorisation, s'avère plus approprié et plus neutre que l'utilisation du terme « langue », ces termes « *ne préjugent en rien du degré de grammatisation et de reconnaissance/légitimation de tels ensembles* » (Trimaille et Matthey, *à paraître*).

« La langue » se pose alors comme une catégorie particulière de lectes. La « langue » est, non seulement une catégorie discrète face à la réalité du continuum des pratiques langagières, mais en plus de cela, elle assigne à l'ensemble de pratiques isolées sous la catégorie « langue » une place dans une hiérarchisation, lui attribue une « qualité » (Canut, 2007), celle de « langue », par opposition aux lectes auxquels cette qualité est refusée (Trimaille et Matthey, *à paraître*). Cette conception permet également de remettre en cause toute opposition de « nature » entre les « langues » et les « dialectes » ou tout autre type de catégories, cette opposition étant socialement construite.

En effet, la désignation d'un ensemble de ressources langagières par le vocable *langue* est déjà la résultante d'une opération de catégorisation, qui tend à distinguer cet ensemble d'autres ensembles

auxquels le label est dénié. (Trimaille et Matthey, à paraître)

Comme nous l'avons expliqué plus haut, les catégories nous servent à identifier, à rassembler ou à distinguer. On peut ainsi dire que, tout acte de catégorisation d'un ensemble d'éléments (que ce soit des ressources langagières ou autre chose) se fait toujours en regard des autres éléments auxquels l'on va s'opposer. Catégoriser, c'est avant tout identifier « le même » et le distinguer de « l'autre », c'est donc construire une frontière. On peut donc dire que lorsqu'on catégorise des ressources langagières comme appartenant à un même ensemble, un même lecte, on le fait toujours en regard des autres ensembles catégorisés et des ressources langagières qui sont considérées comme « autres ». Nous pouvons donc dire que « *toute opération de catégorisation d'un lecte a forcément un rapport avec la ou les situations de contact dans la/lesquelles se trouve, ou s'est trouvé, ce lecte* » (C.Trimaille et M.Matthey, à paraître)

Nous pouvons mettre en évidence différents types d'acteurs de la catégorisation des ressources langagières : les locuteurs, les linguistes, mais aussi les institutions. Les catégorisations proposées par ces trois types d'acteurs ne se correspondent pas forcément. Les locuteurs peuvent ainsi proposer une catégorisation de la réalité linguistique différente de celle des linguistes et différente de celles des institutions. Cependant, il faut tenir compte du fait que les trois types de discours peuvent s'influencer les uns les autres. Les institutions et les locuteurs peuvent s'appuyer sur les catégorisations faites par les linguistes pour trouver plus de légitimation, de même que les linguistes peuvent être influencés par les catégorisations faites par les institutions.

Les « langues » ne sont donc pas des catégories stables et immuables. La catégorisation de la réalité langagière peut être ainsi décrite comme un processus dans le sens où les catégories ne sont pas établies à jamais et valables en toute circonstances, elles sont au contraire soumises à une remise en question, une reconsidération permanente. Ce que l'on considère comme « langue » est alors toujours ancré dans une situation. La langue étant une construction d'ordre socio-discursive, elle est liée à une situation, à un point de vue, à un temps. Les langues sont donc susceptibles d'être à tout moment reconsidérées. Les catégorisations opérées ne sont donc pas figées. Un ensemble de pratiques peut être catégorisé de différentes façons en fonction du temps, mais aussi de la situation, du point de vue. C.Bavoux illustre cette idée par deux exemples ; le premier montrant différentes catégorisations au cours du temps, dans deux périodes différentes, le deuxième, différentes catégorisations en fonction du point de vue.

si on a considéré dans le passé le serbo-croate comme une seule et unique langue, les Serbes, les Croates et les Bosniaques s'emploient aujourd'hui à en faire deux, trois langues (Bavoux, 2003 : 26)

si les créolistes s'intéressent aux créoles comme à des langues, un nombre important de créolophones continuent de considérer leur langue comme un patois (Bavoux, 2003 : 26)

1.2. Langues et représentations des locuteurs

Les langues ne sont donc pas seulement des objets fabriqués par le linguiste. Elles existent également dans les représentations des locuteurs. Selon L.J.Calvet, la langue se définit à la fois par des pratiques et des représentations, les unes ne pouvant être séparées des autres.

Mais les langues ne sont pas seulement une invention des linguistes, elles existent aussi dans la tête des locuteurs qui disent « parler telle ou telle langue » et savent ou croient savoir ce que l'on parle dans tel ou tel pays. Nous avons là un paradoxe : quelque chose qui n'existe pas, que nul ne peut montrer (sauf à considérer qu'une langue puisse se ramener à des livres, une grammaire et un dictionnaire, ou à des actes de parole, enregistrés ou transcrits), et qui pourtant existe aux yeux de tous : les langues existent parce que/puisque les locuteurs croient en elles, parce qu'ils ont sur elles des idées, des images, qui constituent le deuxième volet de notre système : les représentations. (Calvet, 1999 : 15)

La langue ne peut pas être définie seulement à partir des pratiques objectivement observables des locuteurs. Il faut tenir compte de la « *subjectivité* » comme « *élément constitutif du rapport au langagier* », puisque « *rien dans le réel ne peut constituer les limites d'une langue* » (Canut, 2000a : 9). La langue se définit en prenant compte des représentations que les locuteurs ont de leurs pratiques. En effet, que se passe-t-il si deux groupes de locuteurs ont le sentiment de parler deux langues différentes, s'identifient à ce qu'ils nomment « leur » langue et se distinguent de ce qu'ils nomment la langue des « autres », ou « langue étrangère » ?

Et l'on peut également s'interroger sur l'impact que peuvent avoir les représentations sur les pratiques (Calvet, 1999).

Il faut considérer les locuteurs comme des *acteurs* de la langue. La langue existe en partie par et pour eux. Ils sont acteurs de la catégorisation et de la nomination des variétés linguistiques. J.B. Marcellesi (2003 [1986]) accorde une grande importance aux locuteurs, qui sont acteurs dans la constitution des langues. La communauté des locuteurs peut devenir acteur de l'individuation d'une langue, si elle refuse justement la sous-catégorisation, la subordination de l'ensemble de ses pratiques langagières à un autre ensemble plus vaste – qualifié de langue.

1.3. Langues et institutionnalisations

Non seulement les langues existent dans les représentations des locuteurs, mais elles peuvent être instituées, faire l'objet de politiques linguistiques, d'aménagement, elles peuvent être instrumentalisées, servir à défendre des causes, servir à homogénéiser, à différencier des groupes.

Il nous paraît nécessaire d'expliquer ce que nous entendons par les expressions *politique linguistique* et *aménagement linguistique*.

L.J. Calvet fait une distinction entre la « politique linguistique », qui désigne la « *détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société* », et de « planification linguistique », qui fait référence à la « mise en pratique » concrète de la politique linguistique. (Djordjević, 2004a : 26)

Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique (Calvet [1987], cité par Djordjević, 2004a : 26)

En français, la notion d'« aménagement linguistique » est souvent préférée à celle de « planification

linguistique » (Djordjević, 2004a). En effet, la notion d'aménagement – contrairement à celle de planification – est moins ambiguë car elle ne fait pas directement référence à l'action planificatrice d'un État, mais plutôt à différents types d'intervention sur la(les) langue(s) de la part de divers acteurs. Nous utiliserons donc cette notion dans la suite de notre travail.

Nous pouvons faire une distinction entre deux types d'aménagement linguistique : l'aménagement du statut et l'aménagement du corpus de la langue. Cette distinction a été mise en évidence par H.Kloss. L'aménagement du statut des langues se ferait au niveau constitutionnel ou législatif : il vise à réglementer l'« usage de la ou des langues », la « présence de ces langues dans la vie publique et administrative », leur « apprentissage dans l'enseignement », etc (Djordjević, 2004a : 28). En revanche, l'aménagement du corpus de la langue s'applique au contenu de la langue : cela peut être l'imposition ou la négociation de changements au niveau du système d'écriture (choix d'un nouvel alphabet), de l'orthographe, ou l'introduction (ou la suppression) de termes dans le lexique de la langue. L'aménagement du corpus de la langue peut se manifester par la création de grammaires, d'orthographe, de dictionnaires, etc. (Djordjević, 2004a)

Selon K.Djordjević (2004a), on peut faire un rapprochement entre ces notions et le concept de *glottopolitique*, utilisé en premier par L.Guespin et J.B.Marcellesi, qui fait référence en quelque sorte à l'effet du politique et du social sur le linguistique (Djordjević, 2004a). La notion de *glottopolitique* met l'accent sur le rôle joué par les acteurs, et pas seulement sur une intervention imposée d'en-haut.

J.B.Marcellesi (2003 [1986]) donne une grande importance aux institutions et aux pouvoirs politiques qui – tout comme les locuteurs – jouent un rôle dans la constitution des langues. Les institutions catégorisent et nomment, elles ont le pouvoir d'accorder à un ensemble symbolique de pratiques langagières le statut de « langue » par un acte de « reconnaissance-naissance ».

Les politiques et les institutions se placent donc comme des acteurs de la constitution de la langue.

À partir du moment où elles existent en tant qu'objet de discours, les langues peuvent facilement – comme le laisse penser P.Sériot (1997)– être confondues avec des « objets du monde ». Si on se les représente comme réelles, alors on peut agir dessus. Les langues sont non seulement objets de discours mais peuvent également faire l'objet de politiques linguistiques, d'aménagements, être instrumentalisées à diverses fins ; ceci pouvant également avoir un réel impact sur les pratiques langagières.

À partir du moment où une langue a un nom, elle devient un objet homogène, non plus un ensemble dans un diasystème, mais un objet de politique linguistique, d'éducation, enjeu de la constitution d'un État-Nation. Elle devient aussi, et surtout, objet de discours, qu'il est si facile de confondre avec un objet du monde (Sériot 1997 : 167)

1.4. La langue entre unité et pluralité

S'il est tant difficile de définir le concept de langue, de trouver des critères (objectifs ou subjectifs) permettant de déterminer ce qu'est une langue, c'est parce que la langue se montre

comme plurielle, et parce qu'en même temps, elle se donne comme une unité.

C.Trimaille et M.Matthey proposent de prendre en compte les langues comme des « (*ensembles de lectes formant des 'diasystèmes polynomiques'*) » (Trimaille et Matthey, *à paraître*). En faisant référence au concept de « polynomie » de J.B.Marcellesi, les auteurs mettent en évidence le fait que l'unité qui caractérise les langues n'est pas concrètement observable.

L'usage que nous faisons de *polynomique* ne retient de la définition princeps de Marcellesi (1984, p. 314) que le « caractère abstrait de l'unité de toute langue », mais n'implique pas l'intertolérance des locuteurs qui reconnaissent plusieurs modalités d'existence d'une langue, sans hiérarchisation ou spécialisation fonctionnelle. (Trimaille et Matthey, *à paraître*)

A.Tabouret-Keller (1997) s'attache également à mettre en évidence le fait que la langue n'est jamais *une*. Elle distingue les parlers familiers et identitaires (badumes), les formes écrites de la langue, et la langue des appareils de l'État (standard). Selon elle, la langue a toujours au moins deux « registres » : celui de la « parité » (langue de la solidarité, de la familiarité, qui a un rayon de communication restreint), et celui de la « disparité » (langue des autorités, des institutions, qui a un rayon de communication plus étendu).

Les langues ne sont jamais *une*. Elles existent dans des formes multiples. On ne peut pas confondre les formes parlées, les formes écrites, et les formes standardisées. La langue a donc toujours plusieurs modalités d'existence, qui sont plus ou moins tolérées – bien qu'il puisse y avoir, selon les cas, hiérarchisation de prestige et/ou spécialisation fonctionnelle de l'utilisation des différentes formes. Une forme – généralement la forme des appareils de l'État et des institutions, la langue standard, peut être avancée comme langue de référence. On peut aussi constater des cas où les différentes modalités d'existence seraient considérées plus ou moins sur un pied d'égalité, comme dans le cas des langues polynomiques.

La notion de « langue polynomique », définie par J.B.Marcellesi (2003 [1986]), permet de mettre en évidence la co-existence des différentes modalités d'existence qui définissent toute langue. Une langue polynomique est justement une langue dont les différentes modalités d'existence sont tolérées mutuellement par leurs utilisateurs respectifs, « *sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction* ». Selon l'auteur, cela permet de remettre en question la conception de la langue comme une « *forme unique* » et de la concevoir plutôt comme « *un complexe de variations* », ou un « *système de systèmes* » (Marcellesi, 2003 [1986] : 174).

L'idée de *polynomie*, permet de rompre avec la conception de la langue comme un « objet », la langue doit être considérée comme un processus.

En réalité si l'on conçoit la langue comme un ensemble de pratiques relevant de la même catégorisation sociale (concrétisée par une désignation et par un ensemble de reconnaissances identificatrices et distanciatrices, ceux qui la parlent lui donnant le même nom), les formes normées et les dialectes sont des modalités qui ont leur réalité mais qui ne peuvent constituer la totalité de la réalité. Comme dans les phénomènes browniens c'est l'ensemble qui constitue le mouvement et non les particules. Chaque dialecte, chaque lecte (y compris celui qu'on privilégierait comme la norme) n'existe que par rapport à ce mouvement [...]. La conception de la langue comme un processus appelle au contraire à avoir une vision

jamais totale mais toujours plus ajustée des mouvements non plus dialectologiques mais dialectiques. Et une langue polynomique est un ensemble de pratiques langagières dont le mouvement échappe à l'encadrement normatif et aux hiérarchisations internes (Marcellesi, 2003 [1991] : 289)

La langue se donne donc dans la *multiplicité* et dans le *mouvement* – ou dans la « fluctuation » pour reprendre le terme utilisé par C.Canut. Et pourtant, en même temps, « la » langue s'annonce comme étant une unité homogène, fixe, et close. La langue se pose donc aussi dans des fantasmes d'*homogénéité* et de *clôture*.

2. Quelle valeur ont les concepts de « distance », « d'intercompréhension » et de « frontières » dans l'analyse sociolinguistique ?

À partir de cette conception de la langue, qui prend en compte le rôle primordial joué par les acteurs sociaux, comment peut-on appréhender les concepts de « distance » et d'« intercompréhension » ? L'utilisation de ces concepts est-elle pertinente en sociolinguistique lorsqu'on s'attache à définir ce qu'est une langue ?

Il nous semble que ces notions ont leur place dans l'analyse, mais elles doivent être comprises du point de vue des acteurs. La notion de distance doit être comprise comme un critère subjectif, et non objectif, car ce sont les acteurs qui évaluent ce qui est proche et ce qui est distant. À côté de l'espace linguistique défini par l'intercompréhension, il y a également l'espace symbolique de communication qui rayonne autour des « langues » et qui fait que les acteurs sociaux peuvent avoir le sentiment de parler deux langues différentes malgré le fait qu'ils se comprennent. Les frontières qui délimitent les langues, doivent donc être comprises comme des frontières *sociolinguistiques*, des constructions qui résultent du choix et de l'intervention des acteurs sociaux (locuteurs, institutions, pouvoirs politiques, etc) et qui ne représentent pas une réalité « naturelle ».

2.1. La distance linguistique perçue par les acteurs

Il est nécessaire de repenser le concept de « distance linguistique » en prenant en compte son caractère subjectif. Si le calcul de la distance linguistique « objective » entre plusieurs variétés trouve peu de pertinence, c'est que les langues n'existent pas seulement dans les pratiques, mais aussi dans les représentations, et que ces deux « volets » qui constituent la langue sont indissociables l'un de l'autre (Calvet, 1999). Les langues n'existent pas dans les faits réels comme objets naturels, elles résultent de processus complexes de construction reposant sur des facteurs aussi bien sociaux, culturels, historiques et politiques que linguistiques.

Dans son article, C. Bavoux (2003) tente de construire un modèle concurrent au modèle strictement systémique sur la « distance interlinguistique » (de W.Mackey). Elle met en évidence la fragilité de la notion de « proximité ». Selon elle, il faut tenir compte du fait que le critère de proximité ne possède pas seulement un caractère objectif, mais également un caractère subjectif.

Même s'il elle revêt un caractère objectif en linguistique historique et systématique (deux langues romanes sont plus proches qu'une langue romane et une langue austronésienne), elle a un caractère

subjectif aux yeux des acteurs sociaux et des sociolinguistes qui voient les acteurs décider de ce qui est proche ou lointain, identique ou différent. (Bavoux, 2003 : 34)

La notion de « distance/proximité interlinguistique » s'avère jouer son rôle dans la constitution des langues. Cependant, ce n'est pas la distance « objective » qui existe entre deux lectures qui aura le plus de poids, mais plutôt la distance « subjective », ou la distance telle qu'elle est perçue, sentie. Deux variétés sont distinctes d'abord parce qu'elles sont « perçues » et « jugées » comme différentes. Cette distance « subjective » pourra varier en fonction de multiples facteurs qui ne sont pas toujours linguistiques. Ces jugements subjectifs peuvent ainsi facilement varier en fonction des situations (situation historico-socio-politique ; dans les micro-situations : en fonction de l'interlocuteur, du lieu, du cadre de la situation...).

Ce qui nous intéresse alors à travers la notion de « distance » est de savoir comment les différents acteurs vont évaluer la distance entre la variété qu'ils estiment parler et celle(s) qu'ils estiment que les autres parlent, comment ces différentes évaluations coexistent t-elles et si les acteurs opèrent des ajustements de leurs évaluations en fonction des contextes. Dans cette perspective, nous considérerons le linguiste comme un type d'acteur, et l'évaluation de la distance qu'il réalise comme un type d'évaluation comme un autre.

2.2. L'intercompréhension et son appréciation par les acteurs

Comme nous l'avons mis en évidence dans le premier chapitre, l'intercompréhension est à comprendre dans le cadre plus vaste de la communication.

G.Kremnitz (2008) insiste sur la distinction, dans toute situation de communication, entre une « *fonction communicative* », et une « *fonction démarcative* » ou « *identitaire* » de tout discours.

Chaque fois que nous nous trouvons dans une situation de communication, nous activons une tension entre une fonction communicative et une fonction démarcative ou identitaire de notre discours. Nous parlons pour communiquer avec autrui, mais en même temps, par les particularités de notre façon de parler, nous nous démarquons des autres (Kremnitz, 2008 :13)

Ainsi, dans la réalité sociolinguistique, se dessinent à la fois des *espaces communicatifs*, qui pourrait correspondre aux *espaces d'intercompréhension* des locuteurs, et des *espaces symboliques*. Il nous semble pourtant que le terme « espace communicatif » reste inapproprié, car, la communication ne se limite justement pas à cela mais comprend également l'espace symbolique.

De cette manière, l'*espace symbolique* d'une langue peut être plus réduit que l'*espace communicatif*. Ainsi, plusieurs locuteurs peuvent se comprendre mutuellement tout en ayant conscience de parler des langues différentes. Dans ce cas là, la fonction démarcative et identitaire de la langue s'opère au travers de différences minimales ou subtiles – qui ne gêne pas l'intercompréhension – ; ces différences deviennent des indicateurs – tracent donc une frontière dans la continuité de l'espace communicatif entre ce qui est même et ce qui est différent. De la même façon, la fonction démarcative s'opère dans l'acte de nomination de la langue parlée. Le nom donné à la langue peut se faire « métaphore de la frontière » (Canut, 2000a) Les indicateurs linguistiques et les noms des langues servent à la fois à se démarquer, se distancier des « autres », et à s'identifier à

sa communauté. La frontière se joue sur la dialectique altérité/identité.

G.Kremnitz décrit qu'il y a une relation dialectique entre les *fonctions communicative et symbolique* (*démarcative, identitaire*) qui se jouent dans toute situation d'interaction. Cela signifie que lorsque la fonction symbolique prend le dessus – devient primordiale – la fonction communicative perd de son ampleur. Lorsque la fonction de démarcation se trouve au premier plan, on assiste alors à une sorte de « fragmentation de l'espace communicatif » (Kremnitz, 2008). Et, plus l'espace communicatif sera fragmenté, plus il sera facile d'affirmer la fonction symbolique de démarcation.

Il y a une sorte de dialectique entre accentuation de la démarcation et baisse de la pratique communicative (Kremnitz, 2008 : 16)

Cette idée de fonction communicative et symbolique de la langue est reprise par plusieurs linguistes pour expliquer le cas de l'espace sud-slave central (Thomas, 1998 ; Baotić, 2003).

Aborder la notion d'intercompréhension sous cet angle permet encore une fois de mettre en évidence que l'intercompréhension, à elle seule, ne permet pas de distinguer des « langues », et qu'autour d'une langue se dessine également un espace symbolique.

Ce qui nous intéresse alors à travers la notion d'intercompréhension est de savoir : est-ce qu'il y a un espace communicatif sud-slave central ? est-ce qu'il y a communication et est-ce que les locuteurs ont conscience de l'intercompréhension ? comment les locuteurs-acteurs jouent-ils entre l'espace symbolique et l'espace d'intercompréhension ? Comment les locuteurs peuvent-ils dessiner des « frontières » (à partir notamment de l'usage d'indicateurs linguistiques et par la nomination des langues), et comment ces frontières peuvent-elles être, en fonction des situations, réajustées, modifiées, pour dessiner un espace symbolique plus ou moins restreint, adapté à la communauté d'échange.

2.3. La « frontière linguistique » comme construction

Les notions de « proximité linguistique », « d'intercompréhension » et de « frontière linguistique » sont liées dans la mesure où lorsque il y a intercompréhension entre les locuteurs de deux langues, celles-ci sont perçues comme plus proches l'une de l'autre. Deux langues qui sont perçues comme très proches, peuvent dans certaines circonstances être confondues, devenir indistinguables, les frontières linguistiques qui les séparent peuvent devenir floues, perméables, voir complètement s'effacer. En revanche, dans d'autres situations où les langues sont perçues comme plus différentes, c'est à dire où la proximité entre les langues est sous-estimée de manière à faire ressortir les différences, à distinguer les langues, les frontières linguistiques peuvent se dessiner, s'épaissir, jusqu'à devenir imperméables. Les frontières linguistiques sont donc des constructions sociolinguistiques. Elles résultent de phénomènes d'identification et de reconnaissance du groupe (qui constitue une communauté de locuteurs) à travers la « langue » ; la frontière sociolinguistique est le résultat de la construction d'une altérité.

Liée à la définition de la « langue », la « frontière linguistique » est une construction sociale ; elle soit instituée soit négociée, et peut alors être le résultat d'une action glottopolitique. (Bavoux, 2003). Non seulement les frontières interlinguistiques sont socialement construites, mais elles sont

perpétuellement soumises à une réinterprétation, elles sont en permanence repensées, reformulées, renégociées ; elles fluctuent, englobant tantôt des entités restreintes, tantôt des entités plus larges, elles sont tantôt nettes, tantôt floues, tantôt imperceptibles. Et ce, en fonction des circonstances : en fonction des points de vue, en fonction du temps, en fonction des situations, des interlocuteurs.

Selon C.Bavoux (2003), la notion de « frontière linguistique » revêt un intérêt particulier dans les situations de contact entre langues proches , justement par le fait qu'elle ne peut pas être clairement définie, et que l'on peut alors la voir fluctuer, se déformer, s'adapter au besoin de la communauté de locuteurs (communauté qui elle non plus n'est jamais stable, mais constamment renouvelée).

La « frontière (inter)linguistique » doit être abordée non pas comme frontière naturelle, mais comme construction sociale (Bavoux, 2003), et susceptible d'être à tout moment (en fonction des circonstances) renégociée, réinterprétée.

Nous pouvons maintenant [...] poser la question de la coexistence de deux langues, au sens large d'entités linguistiques, dont la particularité est d'être génétiquement très proches. Selon les circonstances, ces langues seront confondues, ou non, par les acteurs de la situation. Ce qu'il est important de noter d'après G.Hazaël-Massieux (1988), c'est que la confusion, comme la non-confusion, de deux langues est le résultat d'un processus de reconnaissance ou de non-reconnaissance, de construction ou de non-construction d'une altérité, donc de l'institution ou de la non-institution d'une frontière interlinguistique. La frontière qui sépare deux entités, si elle existe, est une frontière instituée, au sens que R.Balibar a donné à ce terme. (Bavoux, 2003 : 27)

Le problème du contact entre deux langues de grande proximité ne se base pas sur les mêmes critères que le contact entre deux langues plus éloignées. La réflexion peut se centrer sur le problème de la « frontière linguistique » : selon les circonstances, les langues peuvent être confondues ou non par les acteurs de la situation. (Bavoux)

La particularité de notre démarche [...] est de placer au centre de la réflexion la notion de frontière linguistique et de définir celle-ci comme une construction sociale, instituée ou négociée, le résultat d'une action glotto-politique » (25), ce qui nous situe clairement dans le champ de la sociolinguistique et nous donne la possibilité de proposer un modèle complémentaire, sinon concurrent, de modèles plus strictement systémiques, comme celui de W. Mackey sur la « distance interlinguistique ». (Bavoux, 2003 : 26)

J.-M. Eloy met également cette idée en avant. Dans le cas des langues proches s'ajoute « la réalité d'un continuum interlectal », qui permet aux locuteurs de jouer avec la frontière (socio)linguistique et de se positionner, en fonction des situations, des interlocuteurs, dans le cadre d'une ou de l'autre langue.

Dans ce continuum [...] les locuteurs jouent, avec d'infimes et d'intimes raffinements, sur le marquage de distinction, qui leur permet de se situer « plutôt vers » une langue ou l'autre, ou « résolument » dans l'une ou l'autre, au gré des motivations les plus nuancées. (Eloy, 2001 : 9-10)

C.Bavoux propose de mettre au centre de l'analyse les notions de contact et de frontière pour comprendre les modalités d'existence de ces langues considérées comme manifestant un fort degré

de proximité. La distance peut être évaluée de diverses manières en fonction de divers facteurs (la plupart du temps extra-linguistiques). Une entité linguistique est appelée à changer de statut au cours du temps ou selon le point de vue des acteurs. Ce sont les acteurs qui font en sorte qu'une variété est sous-catégorisée, subordonnée à une autre, hiérarchisée, satellisée (Marcellesi, 2003 [1986]) – par la minimisation de la variation, de la distance –, ou au contraire, qu'une variété soit individuée (Marcellesi, 2003 [1986]), accède à la catégorie de « langue » – par valorisation de la variation, de la distance.

CHAPITRE III

PROCESSUS SOCIOLINGUISTIQUES DE CONSTRUCTION DES LANGUES DANS L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL

Nous considérerons les langues – non pas comme des objets du réel, des objets naturels – mais comme des constructions sociolinguistiques. Envisager les langues de ce point de vue signifie redonner toute son importance au rôle des acteurs sociaux (les locuteurs et les institutions, mais également les linguistes) – acteurs de la constitution des langues. Les langues n'ont d'existence que par et pour les acteurs sociaux. Ce sont les acteurs sociaux qui les envisagent, les façonnent, tracent leurs frontières. En ce sens, les frontières (inter)linguistiques peuvent uniquement être comprises comme des frontières négociées, instituées. Nous mettrons l'accent, dans ce chapitre, sur les processus glottopolitiques qui expliquent – en fonction des contextes socio-politiques des différentes périodes historiques – les différentes mises en frontière de l'espace sud-slave central, la genèse et la constitution des différentes langues.

Quels processus sociolinguistiques expliquent l'élaboration au XIXe et XXe siècle d'une langue commune à tous les peuples slaves de l'espace sud-slave central (le serbo-croate ou croato-serbe), et quels processus expliquent la « déconstruction » de cette langue, et la genèse de deux, trois, puis quatre langues dans ce même espace (le croate, le serbe, le bosnien et le monténégrin) ? Quels facteurs sociolinguistiques (glottopolitiques, historiques, politiques, sociaux...) expliquent les catégorisations et recatégorisations de la réalité linguistique dans cet espace ? Quels facteurs expliquent la « linguification », en d'autres termes l'« accession à la catégorie de langue » (Trimaille et Matthey, à *paraître*) de variétés qui étaient auparavant catégorisées comme variétés d'une seule et même langue ? En d'autres termes, comment expliquer l'émergence sur la scène linguistique parmi les langues slaves méridionales – et d'une manière générale parmi les langues slaves – premièrement d'une « langue serbo-croate » et puis de quatre langues – « le croate », « le serbe », « le bosnien » et « le monténégrin ». Quelles particularités, dans les processus de constitution de ces langues, expliquent, premièrement, qu'elles soient perçues comme proches les unes des autres, et deuxièmement, qu'elles se soient démarquées les unes des autres, individuées ?

Nous allons tenter de retracer les étapes de la constitution et de la reconnaissance des différentes langues de l'espace sud-slave central, en mettant en évidence le rôle joué par le contexte historico-socio-politique et idéologique des différentes périodes.

Puis nous essayerons de mettre en lien les processus de construction des langues dans l'espace sud-slave central avec certains concepts théoriques qui permettent d'expliquer ces processus. Nous avons fait le choix de nous baser sur diverses approches théoriques, de montrer dans quelles mesures chacune d'entre elles peut s'appliquer à notre cas d'étude, et ce que cela nous apporte d'observer notre contexte au travers du prisme de ces différentes approches théoriques. Nous avons choisi les concepts théoriques qui expliquent la genèse et la constitution de différentes langues au sein d'un continuum, et la coexistence de différentes variétés perçues comme proches. Nous analyserons ainsi la constitution des langues dans l'espace sud-slave central à travers les concepts développés par H.Kloss de *langues standard pluricentriques* (« Plurizentrische

Hochsprachen »), de *langues par distance* et *langues par élaboration* (« Abstandssprachen » et « Ausbausprachen »), les concepts développés par J.B. Marcellesi de *satellisation*, *individuation* et *reconnaissance-naissance*, et le concept développé par J.M. Eloy de *langues collatérales*.

1. Les étapes de la constitution des langues dans l'espace sud-slave central

1.1. Premiers pas vers l'unité linguistique de l'espace sud-slave central

À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, la situation sociolinguistique de l'espace sud-slave central était la suivante :

les Serbes avaient pour seule langue écrite une forme du slavon qui était progressivement devenue incompréhensible par le peuple, car trop éloignée des variétés parlées ;

Il existait en Serbie depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une situation de diglossie en raison de la coexistence d'une langue littéraire, une langue non-vernaculaire, et de la langue parlée du peuple, langue vernaculaire (Djordjević, 2004a : 57)

et les Croates, eux, ne connaissaient pas d'unité, ni politique (ils étaient répartis dans plusieurs entités territoriales et politiques : la Dalmatie, la Slavonie et la Croatie⁷ – toutes sous la tutelle de l'Autriche-Hongrie), ni linguistique (ils avaient développé plusieurs formes écrites ayant différentes bases dialectales, donc moyennement inter-compréhensibles).

La situation dans la partie catholique de l'espace yougoslave a été plus complexe dans le sens où plusieurs langues littéraires existaient dans la littérature dalmate, slavonne, kajkavienne, čakavienne etc. (Djordjević, 2004a : 58)

Ainsi, à la fin du XVIIIe siècle, le besoin d'unification linguistique se faisait ressentir de différentes façons en fonction des régions. Les enjeux étaient divers : les changements sociaux du XVIIIe siècle suscitaient le besoin de la formation de marchés plus étendus, ce qui serait facilité par l'existence d'une langue commune, de plus, on assiste à l'éveil des nations – la langue commune devient un moyen d'opposition à l'occupation par les empires. Différentes solutions étaient envisageables, les choix réalisés d'un côté et de l'autre conduisirent vers la codification des langues sur la même base et vers la création – par la suite – d'une langue commune aux Serbes et aux Croates⁸.

1.1.1. Le mouvement illyrien chez les Croates

Au début du XIXe siècle, un important mouvement culturel et politique se développa parmi les intellectuels croates. Ce courant, appelé l'*illyrisme*, deviendra par la suite ce que l'on appellera le *yougoslavisme*. Le mouvement illyrien, qui se forme comme groupe politique à partir de 1841, se donne pour objectif un projet minimal : stopper le processus de magyarisation et protéger l'identité politique de la Croatie dans le cadre de l'Autriche-Hongrie, et un projet maximal : former une union

⁷ La Croatie se limitait à l'époque à la partie nord-ouest de la Croatie actuelle, englobant la ville de Zagreb

⁸ Il faut préciser qu'à l'époque les Monténégrins étaient généralement considérés et se considéraient eux-mêmes comme des Serbes, et que les Bosniaques n'étaient pas encore réellement reconnus comme un peuple distinct.

des peuples slaves du sud autour d'une langue commune. La problématique linguistique devient de plus en plus importante dans ces régions, elle devient enjeu de l'autonomie face à la tutelle de l'Autriche-Hongrie (Škiljan, 2002). Au désir de fonder une langue commune est associé le désir d'union des peuples slaves du sud en un même État, et d'émancipation vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie.

Le développement du mouvement illyrien et des projets d'unification linguistique et politique des Slaves du Sud est à l'évidence à comprendre dans le cadre du contexte européen de l'époque au XIXe siècle, marqué par ce que l'on appelle *l'éveil des nations* au sein des grands empires multinationaux (Baggioni, 1997). Il faut tenir compte du fait que les élites culturelles croates (dépendant de l'Empire Austro-Hongrois) étaient largement sous l'influence des idées européennes de l'époque.

Dans cet objectif, les élites politiques croates (dont Ljudevit Gaj, chef de file du mouvement illyrien) firent le choix d'« abandonner » le dialecte kajkavien (pourtant parlé dans le centre culturel croate, Zagreb) et de prendre le štokavien (aire dialectale la plus étendue) comme base pour codifier la langue commune *illyrienne*. Ce choix était conditionné par plusieurs objectifs : l'unification de l'espace culturel et linguistique de *tous les Croates* et éventuellement l'unification de l'espace culturel et linguistique de *tous les Slaves du Sud*.⁹

Selon Dubravko Škiljan (2002), le choix du štokavien – qui était l'ensemble dialectal le plus étendu au sein de l'aire sud-slave centrale – comme base de la langue commune ne s'explique pas seulement par la volonté de former une langue commune aux *Croates*, mais aussi par la volonté que cette langue devienne commune sur tout le territoire sud-slave de la Slovénie à la Bulgarie. Ce n'est pas l'avis de D. Brozović qui argumente que le dialecte štokavien fut choisi comme base de la langue standard *croate*, parce qu'il était parlé par la majorité des *Croates*, et non parce qu'il était partagé par plusieurs peuples dans l'espace sud-slave : « *La base dialectale de la langue standard croate est le neoštokavien parce que la majorité des Croates sont des Štokaviens, et non parce que en dehors des Croates il y a également d'autres Štokaviens* »¹⁰ (Brozović, 1997 : 15).

Il semble ainsi important de souligner le fait que la construction des identités linguistiques s'est réalisée simultanément à différents niveaux, celui de la nation (comme groupe ethnique), et celui, plus large, pouvant englober tous les Slaves du Sud (Škiljan, 2002).

1.1.2. Les réformes de Vuk Stefanović Karadžić chez les Serbes

À la fin du XVIIIe siècle, chez les Serbes, se faisait sentir le besoin de créer une langue écrite compréhensible par le peuple – la naissance de ce besoin est naturellement associée aux transformations sociales qu'a subies la société serbe.

La langue traditionnelle écrite est incompréhensible ou insuffisamment compréhensible par le peuple, ce qui est absolument contraire au besoin de la société moderne d'étendre l'éducation au peuple entier et de

9 Nous avons déjà vu dans le paragraphe « Contexte historique du développement des langues et des identités » (p.8), que le terme même d'*Illyrien* a toujours était polysémique : s'appliquant tantôt à tous les Slaves du Sud, tantôt aux Croates.

10 « *Dijalekatska osnovica hrvatskoga standardnog jezika novoštokavska je zato što su većina Hrvata štokavci, a ne zato što osim Hrvata ima i drugih štokavaca.* » (Brozović, 1997 : 15) (extrait traduit par nous)

transformer tout le peuple en lecteurs de livres et de journaux (Popović [1996], cité par Djordjević, 2004a : 57)

C'est dans cet objectif que Vuk Stefanović Karadžić (1787-1864) entreprit une série de réformes linguistiques, visant à créer une langue écrite à partir de la langue parlée. Il choisit comme base les parlers de sa région d'origine, l'Herzégovine, donc le štokavien jékavien. Il codifia la langue selon une orthographe phonétique en accord avec le principe « écris comme tu parles ». Les choix réalisés par Vuk.S.Karadžić étaient très proches de ceux réalisés par les intellectuels croates, ce qui permettra la convergence des deux formes linguistiques de manière à créer une langue commune. L'idéologie serbe était toutefois, dès le début quelque peu différente de l'idéologie croate. Pour Vuk S. Karadžić, tous les locuteurs du dialecte štokavien étaient des Serbes – y compris ceux de confession musulmane et catholique, ce qui légitimait la création d'une langue commune. (Garde, 2000)

1.1.3. La signature de l'Accord de Vienne

En 1850, un accord (*Bečki književni dogovor*) sur l'unification des langues serbe et croate est signé à Vienne par des intellectuels et écrivains de nationalités serbe, croate et slovène. Cet accord prévoit l'unification des standards sur tout l'espace sud-slave central. La base dialectale de la langue commune sera un dialecte štokavien jékavien d'Herzégovine. L'orthographe sera phonétique et les deux alphabets (cyrillique et latin) seront aménagés de manière à ce qu'ils se correspondent parfaitement (un graphème de l'alphabet cyrillique correspondant à un graphème de l'alphabet latin). (Garde, 2000)

L'aspiration à créer une langue commune doit être comprise dans le contexte de l'époque, elle devient l'enjeu de l'union des Slaves dans un même État, mais surtout l'enjeu de leur émancipation vis-à-vis des empires.

Bien entendu, ce résultat n'avait pu être obtenu qu'en ce temps de renaissances nationales, quand les deux peuples étaient en lutte, chacun de son côté, pour sa reconnaissance ou son indépendance, contre des oppresseurs différents, et que l'aspiration à l'union était forte. C'est la première époque de "l'idée yougoslave" (Garde, 2000 : 132)

La signature de cet accord entre les intellectuels des deux nationalités peut être considérée comme un acte symbolique qui posa les bases de la langue qui se construira par la suite. Au moment de la signature de l'accord, on ne peut pas encore parler d'une langue commune, car, comme l'indiquent D.Baggioni (1997) et K.Djordjević (2004), il faudra encore mettre en place concrètement les décisions prises dans l'accord.

À Vienne ont été formulés les principes de cette langue commune, à savoir le dialecte štokavien comme principal substrat et l'orthographe phonétique (c'est à dire selon les principes de la transparence phonologique). Or, après l'Accord de Vienne, nombre de problèmes restaient à résoudre, beaucoup de questions restaient sans réponse. Une fois l'accord signé, il fallait le mettre en pratique. Cela devait s'avérer la tâche la plus difficile. Tout restait à faire dans l'État commun créé en 1918 (Djordjević, 2004a : 59)

1.2. La construction du serbo-croate à partir de l'Accord de Vienne

1.2.1. De l'Accord de Vienne à l'unification yougoslave

Lors de la signature de l'Accord de Vienne en 1850, les différents peuples ne vivaient pas dans les mêmes entités territoriales – qui étaient gouvernées par différents pouvoirs politiques, ce qui rendit difficile la mise en place d'une politique linguistique globale et l'aménagement de la langue. (Franolić, 1972)

On aurait pu supposer que le chemin était préparé pour une langue écrite commune serbo-croate. Mais au XIXe siècle, les Serbes et les Croates étaient répartis sur trois, même quatre États, certains dans la principauté (plus tard le royaume) de Serbie, certains dans la Monarchie d'Autriche-Hongrie (Croatie, Slavonie, Dalmatie, Istrie, Voïvodine), et d'autres dans l'Empire ottoman (Bosnie et Herzégovine), alors que les Monténégrins possédaient alors une principauté à eux. Une politique culturelle uniforme n'était donc pas réalisable (Franolić, 1972 : 14)

Il faudra alors attendre la construction d'un État commun à tous ces peuples pour que les réformes concernant la langue commune soient mises en place, c'est à dire, il faudra attendre 1918 et la constitution du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes (plus tard rebaptisé Yougoslavie). (Baggioni, 1997)

Mais entre la signature de l'Accord de Vienne et la mise en place d'un État commun, plus de soixante ans s'écoulèrent. Durant cette période, la langue (ou doit-on déjà dire les langues ?) se développa de manière plus ou moins autonome dans les différentes régions.

Les Serbes abandonnèrent l'utilisation de la prononciation jékavienne (tel qu'il était convenu dans les réformes de Vuk Karadžić et dans l'Accord de Vienne sur l'unification de la langue) et firent le choix d'adopter la prononciation ékavienne – plus présente dans les centres culturels serbes (notamment Belgrade). À côté de cela, ils procédèrent à un enrichissement lexical de la langue littéraire – notamment au niveau de la terminologie savante et technologique – en introduisant un grand nombre d'emprunts. Alors que de leur côté, les Croates conservèrent le jékavien. Étant sous tutelle de l'Autriche-Hongrie, ils étaient plutôt « réfractaires » aux mots « étrangers », se sentant menacés par les politiques de magyarisisation et de germanisation, ils procédèrent donc à un enrichissement lexical de la langue en introduisant dans le corpus de la langue littéraire des termes issus des dialectes autres que le štokavien (du kajkavien et du čakavien), et par la création de néologismes à partir de racines slaves en calquant les mots étrangers. (Franolić, 1972 ; Garde, 2000) Par exemple, alors que les Serbes empruntèrent les mots *istorija*, *geografija*, *univerzitet*, les Croates utilisèrent les néologismes *povijest*, *zemljopis*, *sveučilište*. (Garde, 2000)

À ces différences lexicales, s'ajoute la différence d'alphabet, les uns utilisant presque exclusivement l'alphabet cyrillique, les autres presque exclusivement l'alphabet latin (bien que cette différence puisse être relativisée dans la mesure où il y a une correspondance parfaite entre les deux alphabets).

L'unification de la langue – prévue dans l'Accord de Vienne en 1850 – n'a jamais réellement abouti sur une norme unique. On peut dire que nous sommes en présence, depuis les premières étapes de sa construction comme langue commune, d'un standard bipolaire – voir multipolaire, comportant

plusieurs normes de référence¹¹. (Škiljan, 2002)

De cette manière, au passage du 19e au 20e siècle s'est formé un standard bipolaire croato-serbe avec deux variantes distinctes : sachant qu'il s'agissait de territoires qui appartenaient à deux États et sur lesquels se formaient tout à fait clairement deux identités nationales, croate et serbe, la bipolarité du standard était tout à fait attendue¹² (Škiljan, 2002 : 273)

Tout au début du XIXe siècle, avant même le démembrement de l'Autriche-Hongrie, les Croates et les Serbes employaient une langue officielle qui se présente sous le double aspect, ékavien chez les Serbes et jékavien chez les Croates, avec en même temps un lexique différencié, et avec des dissemblances dans la morphologie et la syntaxe, et c'est cette divergence qui se prolonge encore de nos jours (Franolić, 1972 : 23)

Durant cette période, la Bosnie-Herzégovine a toujours constitué une unité distincte, d'un point de vue territorial et politique. Elle fut d'abord sous occupation de l'Empire ottoman, puis annexée par l'Autriche-Hongrie. La langue suivit alors un développement singulier dans cette région, de telle manière que l'on pouvait déjà, dans la deuxième moitié du 19e siècle, parler d'une troisième variante. (Škiljan, 2002)

1.2.2. L'unification yougoslave

À la fin de la Première Guerre mondiale, le projet d'unification yougoslave voit enfin la possibilité d'être mis en place. Ainsi, en 1918, un *Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes* est créé. La langue officielle est premièrement appelée « serbo-croato-slovène »¹³ (Djordjević, 2001), un nom composite formé à partir des noms des trois nations constitutives du royaume. Cependant, les Slovènes, ayant déjà codifié leur langue, refusent cette appellation. L'appellation « serbo-croate » est conservée.

La constitution de cet État commun ouvre les portes à la mise en place concrète de mesures visant à unifier et homogénéiser la langue¹⁴. À partir de cette période, et jusqu'à l'éclatement de la Yougoslavie dans les années 90, la tendance que suivra le développement de la langue serbo-croate, qui comporte déjà dans la deuxième moitié du XIXe siècle – nous l'avons vu – plusieurs variantes, dépendra du positionnement idéologique de l'État et des stratégies qui seront mises en place par les élites politiques. Ainsi, l'évolution de la situation sociolinguistique de l'espace sud-slave central est largement soumise à des rapports hégémoniques dans lesquels l'État joue un rôle central.

B.Tošković (2009) décrit le développement de cette langue en terme de tendances centripètes, conduisant à la convergence vers une seule et même norme de référence – on constate alors le

11 Pour avoir une approche complète, il faudrait savoir concrètement quel était le statut des langues dans les différentes régions : en Serbie, au Monténégro, en Croatie (au sens restreint), en Slavonie, en Dalmatie et en Bosnie-herzégovine ; et quels étaient concrètement les politiques et les aménagements linguistiques mis en place dans la période pré-yougoslave. Nous manquons malheureusement – dans ce travail – de documentation sur cette question.

12 « Na taj se način na prijelazu iz 19. u 20. stoljeće formirao bipolarni hrvatsko-srpski jezični standard s dvjema različitim varijantama : budući da se radilo o područjima koja su pripadala dvijema državama i na kojima su se posve jasno oblikovala dva nacionalna identiteta, hrvatski i srpski, bipolarnost standard posve je očekivana pojava » (Škiljan, 2002 : 273) (extrait traduit par nous)

13 « srpsko-hrvatsko-slovenački » (Djordjević, 2001 : 569)

14 Nous manquons de documentation concernant les premières politiques linguistiques mises en place après la constitution de l'État commun.

rapprochement, l'unification, l'homogénéisation des différentes formes existantes ; et de tendances centrifuges, amenant à la divergence, la différenciation, la distanciation, la séparation entre deux ou plusieurs normes de référence. Selon l'auteur (Tošković, 2009), les standards croate, serbe et bosnien se sont formés de cette manière – leur processus de développement étant caractérisé par deux orientations ou deux dynamiques : l'attraction (*privlačenje*) et le repoussement (*odbijanje*). La dynamique d'attraction (de convergence des modèles) a dominé dans la première moitié du XIXe siècle jusqu'à la signature des Accords de Vienne, puis la dynamique de repoussement (divergence et distanciation) a pris le dessus et s'est intensifiée jusqu'à aujourd'hui – particulièrement à partir de la fin des années 80. (Tošković, 2009)

Selon D.Škiljan (2002), l'orientation que prend le processus de développement de la langue (centrifuge ou centripète) dépend principalement des stratégies mises en place par les élites politiques et culturelles.

Ainsi, dans la première Yougoslavie, formée à la sortie de la Première Guerre mondiale en 1918, l'idéologie dominante était marquée par l'intention de former un espace unique, avec l'idée d'une langue commune. « *L'objectif principal de la "dictature royale" était de garder l'unité à tout prix, et d'aboutir à une véritable intégration où disparaîtraient tous les particularismes nationaux* » (Djordjević, 2001 : 569) Il y a cependant, dès les premiers temps, de fortes tendances centrifuges (manifestant une association entre les identités linguistiques et nationales) de la part des élites croates. Ces tendances s'exacerberont jusqu'à la formation pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1941, d'un *État Indépendant de Croatie (Nezavisna Država Hrvatska)* qui reconnaît le « croate » comme langue nationale et met en place une série de mesures qui prévoient, entre autres, le retour à une orthographe étymologique (non pas phonétique, comme il était convenu dans l'Accord de Vienne), et l'interdiction du cyrillique.

La remise en question de l'unité de cette langue et les revendications pour la reconnaissance de quatre langues dans cet espace (le croate, le serbe, le bosnien, le monténégrin) vont de pair avec la remise en cause de l'unitarisme yougoslave. Ces revendications se font entendre dans les périodes de crise de l'unité yougoslave.

Après la Seconde Guerre mondiale, un nouvel État est établi, la République de Yougoslavie, basée sur une idéologie communiste et le principe « fraternité et unité » (« *bratstva i jedinstva* »). En 1954, un nouvel accord sur l'unité de la langue est signé à Novi Sad. L'idée d'une langue commune est ainsi rétablie, mais en même temps, il y a une reconnaissance des différentes « variantes standard » qui la composent. Sur ce point, il est nécessaire de prendre note du fait que les variantes n'étaient cependant pas officiellement reconnues comme des variantes nationales, ce qui se manifeste dans le choix de leur nom, neutre, de « variante occidentale » (*zapadna varijanta*) et « variante orientale » (*istočna varijanta*). L'utilisation dans l'usage officiel et institutionnel des termes « langue croate » ou « langue serbe » était interdite par le régime communiste (jusqu'en 1974) (Garde, 2000). Quant aux variétés linguistiques parlées en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro, elles ne furent pas catégorisées alors comme des « variantes » au même titre que la variante occidentale et la variante orientale, mais furent désignées officiellement : « expression linguistique standard de Bosnie-Herzégovine » et « expression linguistique standard du Monténégro ». Alors que le monténégrin

était le plus souvent considéré comme une sous-variante de la variante orientale (autrement dit, du serbe), le bosnien était considéré comme une variété « hybride », un mélange des variantes orientales et occidentales. Le territoire de Bosnie-Herzégovine est considéré comme une zone d'interpénétration des variantes occidentale et orientale, le bosnien n'a donc pas « accès » à la catégorie de « variante standard » (Šator, 2005).

The variant used by Montenegrins has a relatively stable form but as it does not differ much from the Serbian variant it is frequently marked as a subvariant. Bosnian Muslims used a form of the standard Neoshtokavian in which the characteristics of the Croatian and Serbian variants co-exist neutralized to a quite degree. (Brozović, 1992 : 358)

À partir de la fin des années 60, en parallèle avec une période de grave crise socio-économique mondiale, et de remise en question du modèle socio-économique communiste yougoslave, les revendications se font entendre, à la fois contre le centralisme de l'État fédéral, et contre l'unité de la langue, qui s'impose à l'époque alors comme un « dogme » (Garde, 2004). En 1967, une *Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate*, signée par un grand nombre d'intellectuels croates paraît dans la presse, et revendique la reconnaissance de la langue *croate* par la Fédération yougoslave, au même titre que le serbe, le slovène et le macédonien. En 1971, suit ce qu'on appelle le *printemps croate*, appelé ainsi en référence au printemps de Prague. Il faut bien sûr situer cela dans le cadre mondial et européen de crises des grands modèles socio-politiques, de la grave crise économique mondiale (qui sera accentuée au cours des années 70 avec les chocs pétroliers), de la crise des régimes communistes, mais aussi de la montée des mouvements revendiquant plus de libertés individuelles. Lors du *printemps croate*, les protestations se dressent contre le partage des richesses entre les républiques fédérées (la Croatie voudrait notamment bénéficier des gains réalisés grâce au tourisme), contre la concentration des pouvoirs fédéraux à Belgrade, pour plus d'autonomie des républiques au niveau économique et culturel (la problématique linguistique occupe une grande place parmi les revendications), pour plus de liberté d'opinion et d'expression, etc. Cette vague de manifestations est violemment réprimée par l'État fédéral, qui règle le problème par un assaut policier et des arrestations massives.

Cependant, en 1974, le Gouvernement fédéral adopte une nouvelle constitution, dans laquelle la plupart des revendications demandées lors du *printemps croate* sont satisfaites. Les républiques fédérées acquièrent plus d'autonomie, notamment en ce qui concerne la sphère linguistique. Chaque république a désormais le droit de nommer sa langue officielle *plus ou moins* comme elle l'entend. La Croatie reconnaît alors « la langue *littéraire croate* » comme langue officielle.

Mais malgré les compromis réalisés, la crise socio-économique yougoslave n'est pas seulement passagère. La Yougoslavie, qui s'était réellement imposée comme modèle à l'échelle mondiale, tant au niveau économique et social (autogestion) qu'au niveau idéologique (non-alignement dans la guerre froide), fait face à une crise qui ne cessera de s'accroître au cours des années 70 et 80, jusqu'à l'éclatement du pays au début des années 90. À partir de 1979, la courbe de croissance économique s'inverse (Garde, 2000). La cohésion du pays est également fortement troublée par la mort de (Josip Broz) Tito en 1980.

1.3. *Éclatement de la Yougoslavie et remise en cause de l'unité de la langue*

Pendant les années 90, on voit s'affirmer l'indépendance des différentes Républiques fédérales vis à vis de la Yougoslavie (hormis le Monténégro qui ne se dissociera définitivement de la Serbie qu'en 2006). L'éclatement de la Yougoslavie est également à comprendre en lien avec le contexte européen caractérisé par la chute des grandes fédérations communistes. L'Europe de l'Est connaît ainsi de profonds bouleversements dans sa configuration géopolitique. Ce qui rend le cas de la dislocation de la Yougoslavie spécifique, c'est le climat dans lequel s'est réalisée l'affirmation des républiques indépendantes : les guerres et l'intervention de la Communauté internationale pour départager les territoires (notamment en Bosnie-Herzégovine). La séparation de la Slovénie et de la Macédoine ne posera pas trop de souci, en revanche, l'indépendance des différentes républiques de l'espace sud-slave central sera plus problématique dans la mesure où, comme nous l'avons montré précédemment, il n'y a pas de correspondance entre les frontières des différentes Républiques yougoslaves et les frontières ethniques.

La langue jouera son rôle dans l'affirmation des « nouveaux » États et de leur « nations » et dans l'affirmation de leur indépendance les uns vis-à-vis des autres. D'ailleurs, dès leur accession à l'indépendance, les « nouveaux » États reconnaissent dans leur constitution les « nouvelles » langues : la *langue croate écrite en alphabet latin* est reconnue en Croatie, la *langue serbe dans ses prononciations ékavienne et jékavienne* en Serbie et au Monténégro (qui forment la République de Yougoslavie). En Bosnie-Herzégovine, qui ne connaît pas réellement de stabilité avant 1995 (Accords de Dayton), trois langues seront reconnues : le serbe, le croate et le bosnien (le nom de la dernière faisant encore l'objet de controverses). Quant au monténégrin, il sera reconnu officiellement à l'indépendance du Monténégro, en 2006.

À côté de ces aménagements touchant aux statuts des variétés linguistiques, par la reconnaissance officielle des langues et de leur nom, de nombreuses mesures sont prises visant à aménager le corpus des langues.

B. Tošković (2009) distingue trois niveaux pour analyser les interactions – dans les processus de standardisation – entre le bosnien, le croate et le serbe (BCS)¹⁵. Le niveau « inter » (*interkorelacional*) (relations entre les langues bosnienne, serbe et croate), le niveau « intra » (*intrakorelacional*) (relations à l'intérieur d'une des trois langues), et le niveau « extra » (*ekstrakorelacional*) (relations de chaque langue avec les langues génétiquement plus éloignées). À chaque niveau, on peut retrouver des tendances convergentes et des tendances divergentes.

À partir des années 90, nous pouvons, selon cet auteur, dégager *schématiquement* deux grandes tendances dans les politiques et les aménagements linguistiques mis en place dans l'espace sud-slave central¹⁶.

Au niveau « inter », les politiques et les aménagements linguistiques mis en place tendent principalement à la divergence (tendances centrifuges) : les trois langues tendent à se distancier les

15 Cette théorie pourrait et devrait intégrer également le monténégrin, ce qui n'est pas fait par Tošković, certainement parce que le monténégrin est encore en cours de standardisation.

16 Nous insistons sur le mot *schématiquement* car, la particularité de la situation dans l'espace sud-slave central est justement qu'il y a tout un mélange de tendances à la fois centripètes et centrifuges, qui tendent dans certains cas au rapprochement des différentes variétés standard, tantôt à leur distanciation.

unes par rapport aux autres au niveau de leur statut, tout comme au niveau de leur corpus. Selon B.Tošković (2009), on constate, à partir des années 90, une « culmination » des tendances centrifuges, qui conduisent à la divergence du croate, du serbe, et du bosnien, et à leur individuation les uns par rapport aux autres.

Sous l'influence des circonstances sociales, des conflits guerriers, du renforcement de la haine, de l'intolérance ethnique et religieuse, de la frustration interéthnique... le repoussement [distanciation] est passé au premier plan et la divergence est devenue [la tendance] dominante¹⁷. (Tošković, 2009 : 31)

Au niveau « intra », les politiques et les aménagements linguistiques mis en place tendent à la convergence (tendances centripètes), c'est à dire à l'homogénéisation des pratiques linguistiques au sein de l'espace symbolique couvert par chaque langue standard.

Nous pouvons ainsi donner en exemple un certain nombre de politiques linguistiques et d'aménagements linguistiques touchant au corpus des langues et tendant à la distanciation du croate, du serbe, du bosnien et du monténégrin – au niveau « inter », et à l'homogénéisation de chacune des langues – au niveau « intra ».¹⁸ Ces politiques linguistiques tendent vers l'élaboration de variétés homogènes et distinctes.

Déjà dans les années 80, certaines mesures sont prises – avant l'indépendance des républiques. Slobodan Milošević, à son arrivée au pouvoir (1987), lance par exemple des mesures pour la promotion de l'alphabet cyrillique (sachant que les deux alphabets sont utilisés indifféremment en Serbie) (Thomas, 1998 ; Djordjević, 2004b)

En Serbie au début du régime de Milošević, on tenta de « serbiser » la langue standard par le biais de l'alphabet : le régime ordonna l'impression des manuels scolaires exclusivement en cyrillique, excepté les manuels de langues étrangères, et les manuels en langues des minorités.[...] Par ailleurs, certains périodiques imprimés jadis en alphabet latin passèrent l'un après l'autre au cyrillique. On insistait sur l'usage presque exclusif du cyrillique, en exigeant qu'il figure même dans la Constitution de la République de Serbie. Après une rectification qui devait modifier ce choix radical et la proposition que la Constitution « autorise » malgré tout l'alphabet latin dans certaines situations, ce projet fut abandonné. (Djordjević, 2004b)

De la même façon, en Croatie (alors que les deux alphabets étaient enseignés en Yougoslavie), dès l'indépendance, on ne reconnaît plus qu'un seul alphabet : l'alphabet latin.

Après l'indépendance de la Croatie en 1991, les premières mesures du nouvel État sont prises : la République de Croatie ne s'appelle plus « socialiste », et la langue officielle est le croate, écrit en alphabet latin. (Djordjević, 2004b)

17 « pod utjecajem društvenih okolnosti, ratnih sukoba, jačanja mržnje, etničke i religiozne netrpeljivosti, međunacionalne frustracije... u prvi plan je izašlo odbijanje pa je divergencija postala dominantna. » (Tošković, 2009 : 31) (extrait traduit par nous)

18 Nous allons développer quelques exemples des politiques linguistiques et des aménagements linguistiques mis en place dans l'espace sud-slave central depuis la fin des années 80 et le début des années 90. Ces exemples se basent essentiellement sur des données bibliographiques. Il s'agit d'exemples développés par P.L.Thomas (1998), D.Škiljan (2002), K.Djordjević (2004b) et B.Tošković (2009). Une approche plus complète de la situation nécessiterait réellement un travail dans les archives et l'étude en détail des politiques linguistiques (qu'elles aient été à titre de projet, ou réellement mises en place), des aménagements linguistiques mis en place et de leurs résultats (qui ont pu se solder par un échec, comme par exemple l'introduction de l'ekavien en Republika Srpska)

En Croatie, on parle de « recroatisation » du croate, cette opération s'applique premièrement à éliminer du lexique de la langue tous les mots et expressions considérés comme étrangers à la langue croate (épuration de tous les emprunts « inutiles », des éléments « indésirables », notamment des « serbismes » et des « anglicismes »), et deuxièmement à (ré)introduire des archaïsmes, des dialectalismes čakaviens et kajkaviens et des néologismes. (Thomas, 1998).

En Republika Srpska (Entité serbe de Bosnie-Herzégovine), une tentative fut faite d'imposer l'usage de l'ékavien dans l'enseignement et les médias (alors que l'on parle habituellement jékavien dans cet espace géographique) – mais cette politique linguistique aboutira à un échec, tout comme d'ailleurs l'imposition du « tout-cyrillique » (Tošković, 2009 ; Djordjević, 2004b).

En Bosnie-Herzégovine, du côté des Bosniaques, on procède à une « turquisation » de la langue (Thomas, 1998 ; Todorova-Pirgova, 2001) en renforçant l'usage d'emprunts au turc (ou à l'arabe et au persan), qui sont alors préférés à leurs équivalents slaves. De la même façon, on (ré)introduit le phonème /h/.

Au Monténégro, un certain nombre d'éléments – autrefois considérés comme « dialectalismes » – sont (ré)introduits dans le corpus de la langue. On introduit également trois nouveaux phonèmes, et l'on procède à une « épuration » de la langue de certains éléments que l'on considère comme non-monténégrin (dont les « serbismes »). (Thomas, 1998)

Ces mesures sont renforcées par la publication de nombreux ouvrages : grammaires, orthographes, dictionnaires (tels que les dictionnaires de différences entre le serbe et le croate) – spécifiant les particularités de chacune des langues ; mais également d'ouvrages sur l'« histoire » des langues, insistant sur la spécificité des processus de développement de chacune d'entre elles.

2. Les outils théoriques permettant d'analyser les processus de constitution des langues dans l'espace sud-slave central

Dans quelles mesures peut-on utiliser les concepts de *langues Abstand-/Ausbau*, *langues pluricentriques* (H.Kloss), de *langues collatérales* (J.-M.Eloy), de *satellisation*, d'*individuation*, et de *reconnaissance-naissance* (J.-B.Marcellesi) pour expliquer les processus par lesquels se sont constituées les langues de l'espace sud-slave-central ?

2.1. Le processus Ausbau dans l'espace sud-slave central

2.1.1. Abstand- et Ausbausprachen

Les concepts de langues « Abstand » et « Ausbau » ont été employés dès 1967 par H.Kloss dans le but de « *distinguer les langues en fonction de la dynamique de leur genèse/construction* » (Trimaille et Matthey, à paraître). Les langues « Abstand », langues « par distance », se distinguent sur la base de leur distance structurelle avec les autres variétés. Le basque est souvent donné comme un exemple type d'*Abstandsprache* (Trimaille et Matthey, à paraître). En restant dans le cadre de l'Europe du sud-est, nous pouvons également citer l'albanais comme exemple. En revanche, les langues « Ausbau », langues « par élaboration », se distinguent des autres langues par une opération

de distanciation, de construction, ou de *grammatisation*, résultant le plus souvent de motivations politiques ou identitaires (Trimaille et Matthey, à paraître).

Selon J.-M. Eloy (2001), les concepts de H.Kloss ont l'intérêt de marquer une différence entre ce qui relève d'un *état statique*, et ce qui relève d'un *processus d'élaboration*. Le terme « Abstand » est un statif, il fait référence à l'*état* de distance linguistique d'une variété par rapport aux autres variétés environnantes. En revanche, le concept de Ausbau est un nom de procès, il fait référence aux *processus* qui ont conduit à l'« élaboration », à la « construction » d'une « langue ».

H.Kloss fait une distinction entre les variétés linguistiques qui relèvent purement de l'Abstand (*Nur Abstandsprache*), celles qui relèvent purement de l'Ausbau (*Nur Ausbausprache*), celles qui relèvent des deux à la fois, et celles qui ne relèvent ni de l'une ni de l'autre. J.-M. Eloy (2001) fait une critique de la classification proposée par H.Kloss. Il y a toujours une part d'Abstand ou de « distance », dans le sens où il y a toujours une certaine variation ; mais il y a également toujours une part d'Ausbau, une part de construction. J.-M. Eloy évoque l'universalité des processus normatifs qui peuvent s'observer aux niveaux macro- et micro-sociolinguistiques (normes idiomatiques, focalisation des pratiques...) (Eloy, 2001). Cette critique rejoint les arguments que nous avons avancés dans la première partie de ce mémoire, montrant que toute langue est une construction (à différents degrés d'élaboration) ; l'existence des langues ne repose pas uniquement sur leurs propriétés structurelles ou sur des contraintes purement linguistiques, mais est également – et même principalement – le résultat d'enjeux historico-socio-politiques.

Lorsqu'il fait une distinction entre les variétés qui se caractérisent uniquement par leur « distance » et celles relevant uniquement d'une élaboration, H.Kloss pense donc à une distance linguistique « suffisante » pour distinguer deux variétés. Il ne propose pas réellement de définition de la notion de distance, ni du degré de distance à partir duquel on peut déterminer si l'on a affaire à une langue par distance ou par élaboration. Nous avons déjà mis en évidence, dans les paragraphes précédents, les limites du concept de « distance linguistique » et de l'évaluation de ce critère. Mais lorsque H.Kloss propose la distinction entre les langues relevant de l'Abstand et celles de l'Ausbau, il propose en réalité une évaluation du rapport entre les rôles des deux phénomènes : la distance et l'élaboration. La distance linguistique peut être très variable, tout comme les procédés d'élaboration peuvent comporter des degrés divers. Dans le cas de certaines langues, la distance jouera un rôle plus important que l'élaboration (bien qu'il y ait quand même une part d'élaboration), et dans d'autres cas, la distinction entre deux variétés repose majoritairement sur un processus d'élaboration (bien qu'il y ait toujours une distance si minime soit-elle entre les deux variétés). Ainsi, le tchèque et le slovaque sont considérés par H.Kloss comme des langues relevant seulement d'un processus d'élaboration. La distance entre les deux variétés n'est pas niée, mais comme l'explique J.-M. Eloy, elle est « évaluée à un niveau faible ». Ici, selon H.Kloss, le rôle joué par le processus Ausbau est prépondérant. (Eloy, 2001)

Il reste pertinent, en revanche, d'évoquer un rapport variable, entre la prise en compte d'une distance linguistique donnée, très variable elle aussi, et les opérations de construction des langues, qui vont de la simple normaison de tout groupe humain aux entreprises de dirigisme linguistique les plus radicales. Les cas qui sont traités dans le présent recueil illustrent une large gamme de ces rapports, ainsi que

l'interdépendance entre les faits de distance et les processus constructifs. D'ailleurs, Kloss donne à l'élaboration un poids plus déterminant qu'à la distance, et remarque que la notion est reprise dans de plus nombreuses études. (Eloy, 2001 : 19)

Cependant, il reste toujours problématique d'évaluer le rapport entre les deux aspects : à partir de quelle répartition dans le poids de la distance et le poids de l'élaboration peut-on déterminer si nous avons affaire à une langue Abstand ou une langue Ausbau. L'exemple du tchèque et du slovaque semble pertinent, pourtant, ne peut-on pas également dire que le tchécoslovaque était aussi une langue Ausbau au sein du continuum slave ?

La dichotomie entre des langues Abstand et des langues Ausbau semble difficilement applicable. En revanche, le terme d'Ausbau, compris comme un *processus* d'élaboration résultant de motivation sociolinguistiques, politiques et identitaires s'avère intéressant, et pertinent dans le cas de l'espace sud-slave central.

Si les motifs qui peuvent conduire à un *processus Ausbau* sont d'ordre historico-socio-politiques, cela signifie qu'ils peuvent évoluer, se transformer en fonction du temps, du contexte socio-politiques, des choix idéologiques d'un gouvernement, etc. C'est l'idée que met en évidence G.Kremnitz (2008), en s'appuyant justement sur le cas des langues dans l'espace sud-slave central.

2.1.2. L'élaboration et l'aménagement des langues dans l'espace sud-slave central

Les motivations qui ont impulsé au XIXe siècle le processus d'élaboration d'une langue commune étaient, nous l'avons vu, diverses. La construction d'une langue commune était principalement liée au désir de former une union des peuples slaves du sud dans une même formation étatique. On peut ainsi dire que le serbo-croate fut le résultat de cette volonté d'unification des peuples par le biais de la langue. Le serbo-croate peut être considéré comme un résultat de ce premier processus 'Ausbau' d'élaboration qui consista à construire une langue commune aux différents peuples : choisissant une même base dialectale, posant les principes de l'orthographe, de la grammaire, établissant la concordance des deux alphabets, etc.

Cependant, comme le montre G.Kremnitz (2008 : 17), « *les activités d'élaboration dépendent d'options idéologiques et politiques. Or, celles-ci peuvent changer* ». Ainsi, les motivations qui avaient poussé à l'unification linguistique au XIXe siècle, se transformèrent rapidement en la tendance inverse. À la réalisation de l'unification yougoslave (1918), c'est la déception qui fait place à l'enthousiasme, notamment face au centralisme et à l'autorité du gouvernement de l'époque (Garde, 2000). Une vingtaine d'années après, alors que la Yougoslavie est envahie par l'armée nazie durant la Seconde Guerre mondiale, se forme un État Indépendant de Croatie (NDH). On assiste là déjà à un deuxième processus Ausbau qui vise cette fois-ci à distancier, autonomiser, individuer le croate. De nombreuses mesures sont prises, dont – entre autres – le retour à une orthographe étymologique, l'interdiction du cyrillique, et la création de nombreux néologismes. Cet épisode de l'histoire des langues de l'espace sud-slave central est quelque fois mis entre parenthèses alors qu'il est pourtant d'une grande importance. Ce processus Ausbau d'élaboration de la langue croate – qui fut certes de courte durée – est le résultat de la remise en cause de l'unité yougoslave. Mais le

gouvernement du NDH(l'État indépendant croate) mène une politique nazie très agressive qui est difficilement acceptable par une grande partie de la population. À la fin de la guerre, alors que la Yougoslavie a été libérée par l'armée des Partisans, qui était multinationale, les volontés d'unification yougoslave reparaissent. Dans les années 90, on entre à nouveau dans une phase Ausbau, que l'on pourrait appeler la troisième vague d'Ausbau de l'espace sud-slave central. La Yougoslavie est sur le point d'éclater et de nouveaux États vont naître. Les enjeux socio-politiques se transforment ; la tendance est désormais à l'élaboration de langues « nationales ». Chaque nouvel État travaille intensément sur l'élaboration de « sa » langue ; de nombreux aménagements sont réalisés touchant tant au statut qu'au corpus des variétés en question. Ce processus Ausbau tend à renforcer l'homogénéité des variétés « nationales » (ou ethnique), et à distancier ces variétés les unes des autres, à les autonomiser. Et, comme l'explique G.Kremnitz (2008), le processus Ausbau n'est (actuellement) toujours pas stabilisé, puisque dans les États de l'espace sud-slave central, on travaille encore intensément à l'élaboration des langues (le standard monténégrin est en cours de codification).

2.2. Le serbo-croate, une « langue pluricentrique »

2.2.1. La notion de « langue pluricentrique »

H.Kloss est le premier à avoir utilisé le concept de « langue pluricentrique » (*Plurizentrische Hochsprachen*) en 1978. Cette notion fait référence à une langue ayant plusieurs centres référentiels (Kremnitz, 2008).

Ce concept était généralement utilisé pour le cas des langues « coloniales » qui se sont développées en parallèle dans plusieurs États, comme l'espagnol, l'anglais, etc.

Contrairement à la notion de *langue Ausbau*, qui tente de circonscrire les variétés qui se sont construites comme des « langues » à part, qui ont donc accédé au statut de langue sur la base d'une élaboration, la notion de « langue pluricentrique » insiste justement sur l'« unité » prétendue de « la » langue. Dans le cas des langues pluricentriques, si l'on reconnaît l'existence de différentes « variantes », on ne remet pas en cause le fait que l'ensemble de ces variantes constitue un « tout » : la « langue ». Les variétés – qualifiées de « variantes » – sont donc sous-catégorisées, hiérarchisées, considérées comme dépendantes les unes des autres, puisque dépendantes d'une seule et même « langue ». Mais en même temps, chaque variante a sa part d'autonomie, ce qui permet la reconnaissance des traits linguistiques spécifiques aux différentes communautés de locuteur.

The term pluricentric was employed by Kloss to describe languages with several interacting centers, each providing a national variety with at least some of its own (codified) norms. Pluricentric languages are both unifiers and dividers of peoples. They unify people through the use of the language and separate them through the development of national norms and indices and linguistic variables with which the people identify (Clyne, 1992 : 1)

[Le terme de 'langue pluricentrique'] tente de saisir la situation où deux ou plusieurs groupes partagent la même langue, mais avec des variantes plus ou moins sensibles dans les formes référentielles respectives [...] Les propositions de solutions pluricentriques tentent de tenir compte du manque de consensus

référentiel à l'intérieur d'une communauté qui se considère comme une unité de communication, mais où les différents sous-groupes n'acceptent pas de sacrifier sur l'autel de la communication élargie leurs particularités langagières senties comme importantes pour la cohésion interne du sous-groupe (Kremnitz, 2008 : 32)

La reconnaissance institutionnelle de plusieurs variantes de références – de plusieurs normes – permet alors la préservation de l'*unité* de « la » langue tout en reconnaissant la *pluralité* qui la caractérise.

La stratégie employée consiste à accepter les différences entre les variétés à un niveau pratique pour maintenir une unité de principe [...] C'est donc une stratégie de politique linguistique qui sacrifie une unité étroite n'existant plus pour maintenir des liens plus lâches qui facilitent l'accès aux différentes variétés (Kremnitz, 2008 : 32)

Il ne faut pas confondre *langue pluricentrique* et *langue polynomique*. La langue polynomique a cela de particulier qu'elle ne peut pas être définie en faisant référence à une « norme » particulière. « Une langue polynomique est un ensemble de pratiques langagières dont le mouvement échappe à l'encadrement normatif et aux hiérarchies internes » (Marcellesi, 2003 [1991] : 289). Alors que la notion de « langue pluricentrique » fait justement référence à la norme, et au standard (d'ailleurs H.Kloss parlait de *plurizentrische Hochsprachen*). Une langue pluricentrique a cela de particulier – non pas d'avoir une norme « molle » comme les langues polynomiques – mais d'avoir plusieurs normes, autrement dit plusieurs variétés de références, plusieurs *centres* référentiels (qui correspondent généralement aux différents États où est parlée la langue). De plus, la relation entre ces différents centres n'est pas nécessairement symétrique, un des centres peut être plus influent que l'autre (ou les autres) ; un des centres peut être subordonné à l'autre, et se développer dans son cadre.

2.2.2. Le serbo-croate, une « langue pluricentrique »

La notion de langue pluricentrique est fréquemment utilisée pour décrire le cas du serbo-croate. Il nous semble que la notion de pluricentrie peut s'appliquer avec pertinence au cas du serbo-croate – mais sur une période donnée.

Considérer le serbo-croate comme une langue pluricentrique comporte divers enjeux. Premièrement, il s'agit de considérer « le » serbo-croate comme « une » langue. Deuxièmement, il s'agit de reconnaître le serbo-croate comme une langue qui comporte « plusieurs » normes référentielles, plusieurs variantes standard.

Au niveau des politiques linguistiques, la pluricentrie de la langue est – comme le définit G.Kremnitz – une sorte de compromis – il s'agit de renoncer à une unité « parfaite », pour maintenir des « liens plus lâches ». Cela permet ainsi la reconnaissance des particularités des différentes communautés linguistiques, tout en conservant l'unité de la langue.

Ainsi, en 1954, l'Accord de Novi Sad est signé en Yougoslavie. Il s'agit d'un accord sur l'*unité* de la langue serbo-croate, mais qui reconnaît également deux variantes. Nous pouvons interpréter la signature de cet accord comme une politique proposant un compromis afin de rétablir l'unité de la langue (qui avait été remise en cause pendant la guerre), tout en reconnaissant les spécificités de

deux variantes. L'unité de la langue reste conservée à valeur de « dogme » (Garde, 2000), si bien que les noms nationaux sont interdits pour désigner les variantes, ces dernières sont nommées « variante standard occidentale » et « variante standard orientale ». Par la suite, une « expression linguistique standard de Bosnie-Herzégovine » et une « expression linguistique standard du Monténégro » sont reconnues à côté des variantes – ces variétés n'accèdent pas à la catégorie de « variante ». La pluricentrie est le résultat d'un rapport hégémonique ; elle bloque la possibilité pour les « variantes » d'accéder au statut de langue.

Le bialphabétisme (cyrillique/latin), les différences phonétiques (ékavien/jékavien), le large lexique (qui se présente sous la forme de doublets), sont reconnus comme les éléments constitutifs du corpus de la langue, comme des richesses de la langue.

K.Djordjević applique la notion de « langue polynomique » à la « langue serbo-croate et ses "variantes" ». (Djordjević et Zenati, 2001 : 567) Il nous semble pourtant que la notion de langue pluricentrique serait mieux appropriée, notamment pour parler des « variantes », car il s'agit bien de variantes standard, faisant référence à la norme.

On ne peut pas dire qu'il y ait une parfaite symétrie entre les variantes. On remarque plutôt une hiérarchisation des « variantes », l'une (la variante orientale) étant plus influente au niveau officiel à l'échelle de la fédération, dans les textes à destination inter-républicaines (Garde, 2000). Les documents administratifs fédéraux sont rédigés dans une « variante *ad hoc* », dans laquelle l'influence des habitudes serbes est plus marquée (on utilise l'ekavien et les mots savants internationaux « selon les habitudes serbes » et l'alphabet latin « selon les habitudes croates ») (Garde, 2000 : 135).

Le terme « langue pluricentrique » peut s'appliquer au cas du serbo-croate – durant la période yougoslave essentiellement après la signature de l'Accord de Novi Sad.

Pourtant, le terme « pluricentrique » ou « polycentrique » est encore utilisé pour parler de la situation linguistique dans l'espace sud-slave central aujourd'hui, notamment par la linguiste S.Kordić (2005).

La question que nous nous posons alors est : quelle est la portée et les enjeux d'un tel concept ? Il paraît évident que de parler aujourd'hui du serbo-croate comme d'une langue polycentrique tend à affirmer l'unité de la langue. Peut-on encore utiliser le terme de langue polycentrique ? Ce concept s'appliquant principalement à la question de la langue standard, et l'unité de la langue ayant été remise en cause, il nous semble que non.

Le terme de langue polycentrique est également utilisé dans une acceptation quelque peu différente par D.Škiljan (2002) pour désigner la dynamique dans laquelle s'est construite la langue serbo-croate, qui dès le départ se positionne sous l'influence de plusieurs pôles, notamment serbe et croate, mettant en évidence les aléas entre tendances centripètes et tendances centrifuges. Selon D.Škiljan, les standards linguistiques polycentriques se caractérisent par deux tendances, l'une centripète et l'autre centrifuge. Les tendances centripètes tendent à l'unification d'un espace symbolique et communicatif - « couvert » par les variantes de l'idiome standard, et les tendances centrifuges, amènent à la séparation des variantes et à leur « transformation » en langues qui, pour

leurs communautés linguistiques respectives comme pour celles qui sont en contact avec elles, figureront comme des unités à part, clairement différenciées, avec leur propre espace symbolique et communicatif. Selon l'auteur, on retrouve entre la complète unification et la reconnaissance de langues standard particulières, tout un réseau de possibilités intermédiaires qui dépendront de la direction donnée au processus (centripète ou centrifuge), elle-même dépendant de motivations d'ordre politique et identitaire.

Nous allons voir que cette conception de la pluricentrie se rapproche du concept élaboré par J.-M. Eloy (2001) de « langues collatérales ».

2.3. Des « langues collatérales » dans l'espace sud-slave central

2.3.1. La notion de « langues collatérales »

Jean-Michel Eloy interroge le concept de langue sous l'angle du problème de la « proximité linguistique », à travers le concept de « langues collatérales ». Il se base principalement sur l'étude des langues minorées, langues très proches de la langue nationale (« langue-toit »), qui ne se voient pas reconnaître le statut de « langue », justement parce qu'elles sont considérées comme trop proches de la langue dominante. Il illustre son propos par l'exemple du picard. Il s'interroge sur les processus socio-historiques qui ont joué dans la construction de ces artefacts. Dans son raisonnement, il remet ainsi en question l'opposition langue/dialecte. (Eloy, 2001) Il n'y a pas lieu d'opposer les langues aux dialectes en faisant référence à des contraintes linguistiques, il n'y a pas de différence de « nature » entre ces « objets » (les langues et les dialectes) – qui sont des constructions ; en revanche, il semble intéressant d'étudier les processus sociolinguistiques qui ont conduit à l'élaboration de ces artefacts.

J.-M. Eloy met en avant deux caractéristiques définissant les langues collatérales : la première est la proximité « sentie » ou « perçue » des différentes variétés, la deuxième est l'association des développements historiques des langues.

Nous proposons de désigner par « langues collatérales » des variétés proches – objectivement et subjectivement –, aux plans linguistique, sociolinguistique et historique, les variétés tendanciellement en contraste étant historiquement liées par les modalités de leur développement. (Eloy, 2001 : 10)

Les langues collatérales ont pour première caractéristique d'être perçues comme très proches les unes des autres, voir trop proches pour pouvoir constituer des langues distinctes.

La spécificité première de ces langues [...] est qu'elles sont senties comme « proches » – trop proches, aux yeux de certains – de la langue dominante ou standard (« toit »). (Eloy, 2001 : 6)

La deuxième caractéristique qui selon J.-M. Eloy définit les langues collatérales est l'association de leurs développements historiques : elles se sont construites en face à face dans une dynamique d'influence mutuelle : à la fois en prenant modèle sur l'autre langue et en s'en servant de repoussoir. Leurs processus de construction sont liés. L'une ne peut pas exister sans l'autre.

Un deuxième trait définitoire des « langues collatérales » est celui de l'association historique, c'est-à-dire de l'association des développements historiques des langues concernées. Elles se sont souvent construites,

en quelque sorte, sous le regard l'une de l'autre, par le jeu des imitations et des emprunts d'une part, par des oppositions volontaires d'autre part, et l'on peut dire de chacune qu'elle n'existerait pas sans l'autre. (Eloy, 2001 : 8)

Dans cette approche, J.M.Eloy précise qu'il est très important de prendre en compte le continuum linguistique qui rend les deux langues collatérales en quelque sorte indissociables. Les locuteurs peuvent jouer de ce continuum pour se positionner tantôt comme locuteur d'une langue, tantôt comme locuteur de l'autre.

À ce rapport de face à face [...] s'ajoute, dans les cas de « langues collatérales », la réalité linguistique d'un continuum interlectal. Dans ce continuum, entre les mythes ou idéaux que sont de « pures » langues – « minorée ou dominante » –, les locuteurs jouent, avec d'infimes et d'intimes raffinements, sur le marquage de distinction, qui leur permet de se situer « plutôt vers » une langue ou l'autre, ou « résolument » dans l'une ou l'autre, au gré des motivations les plus nuancées. (Eloy, 2001 : 9-10)

Dans le cas d'une différence de statut (d'un rapport langue dominante/ langue dominée) : les langues collatérales sont liées à une langue dominante, ou « langue-toit », dans leur processus historiques de développement. Mais la langue dominante est tout aussi concernée par ce rapport de collatéralité, de construction qui se fait en symétrie ou en face à face.

Le terme « collatérales » veut référer à ce fait essentiel, que ces langues sont historiquement associées dans leur genèse même à la « langue-toit » (Dachsprache) La naissance et le développement de leur tradition graphique – qu'elles en aient une ou non, ou peinent actuellement à se la donner –, de leur production littéraire, dont on sait le rôle constructeur de la conscience linguistique, l'évolution de leurs fonctions sociales, de leurs modes d'appropriation et d'expression, bref, toute l'histoire de leur apparition et de leur développement est consubstantielle à l'histoire de la langue standard. Symétriquement, d'ailleurs, la langue standard s'est historiquement construite comme « repoussoir » ou antithèse de ces variétés « collatérales ». (Eloy, 2001 : 9)

La notion de collatéralité peut également s'appliquer à des langues qui ne se trouvent pas dans un rapport dominante/dominée, comme c'est le cas, selon J.M.Eloy, du serbe et du croate.

Alors, deux idiomes « proches » étant chacun l'expression et le symbole d'un groupe, la lutte de concurrence peut-être moins déséquilibrée, et l'on constate, non pas la diglossie, mais le schisme ou seulement la différenciation. On trouve ainsi des cas de divergence, comme serbe et croate, danois et boksmal norvégienne, etc. Nous avons bien la proximité linguistique, sociolinguistique et historique, et des processus de construction liés entre eux, mais ces langues différenciées ou individuées ne deviennent pas pour autant inégales en statut. Il reste que la proximité linguistique de telles langues joue un rôle dans leur devenir historique. (Eloy, 2001 : 10)

L'approche de J.M.Eloy nous paraît très intéressante car elle est assez globale, elle tente de prendre en compte l'ensemble des facteurs qui expliquent l'existence (sociolinguistique) de ces langues, l'ensemble des processus sociolinguistiques qui expliquent le changement linguistique (différenciation et variation interne, contact avec d'autres langues, jeux d'influences réciproque et d'opposition, etc) (Eloy, 2001).

2.3.2. Les langues de l'espace sud-slave central : des langues collatérales

Le concept de « langues collatérales » semble pouvoir s'appliquer assez aisément au cas des langues de l'espace sud-slave central. D'ailleurs J.-M. Eloy utilise cet exemple dans sa démonstration.

On peut qualifier ces langues (le serbo-croate, le serbe, le croate, le bosnien et le monténégrin) de « langues collatérales » dans la mesure où elles sont parfois (en fonction des circonstances, du positionnement de la personne qui parle) considérées comme « trop proches » pour être des langues distinctes (selon cette perspective, elles peuvent être considérées comme les variantes d'une langue pluricentrique ; c'est l'idée que défend S.Kordić (2005)) ; les processus de leur construction, leur développement, leur reconnaissance en tant que « langue » sont historiquement liés. L'existence actuelle de ces quatre langues, qui manifestent un certain degré de proximité (qu'il soit objectif ou subjectif) ne peut pas s'expliquer uniquement par des facteurs linguistiques, elle répond à des enjeux sociolinguistiques (sociaux, culturels, historiques, politiques, ...), notamment la volonté à un moment donné de l'histoire de construire un État commun.

Tout comme Eloy se questionne, dans le cas du picard et du français – langues collatérales –, non pas sur leur différence de « nature », mais sur les processus qui en ont fait des objets différents (une langue dominante, standard, l'autre minorée). Ici, on peut se demander : quels processus ont permis la construction de quatre « objets » dont le statut tend aujourd'hui à être équivalent (quatre langues standard, officielles) qui sont d'une telle proximité ? Quels sont les enjeux qui sous-tendent la construction de tels objets ? Mais également, quels étaient les enjeux de la construction préalable d'un objet unique et commun (serbo-croate) – liés à la situation politico-historique – et quelles transformations dans le contexte historique, social et politique ont conduit à la transformation de ces enjeux ?

On peut faire un rapprochement avec le concept de langues collatérales, dans la mesure où ces langues se sont construites jusqu'à une période récente toujours dans un processus commun, ou, pour reprendre les termes de J.M.Eloy, elles se sont construites « sous le regard l'une de l'autre » (Eloy, 2001 : 8), d'une part en prenant appui l'une sur l'autre, se calquant l'une sur l'autre, s'influençant mutuellement, et d'autre part, en s'opposant de manière volontaire l'une à l'autre. On peut dire, pour ces langues, que leurs processus de développement historique sont indéniablement entremêlés. Elles se sont développées dans un mouvement dialectique tantôt comme miroir, tantôt comme « repoussoir » l'une de l'autre. À partir de ces considérations, nous pouvons dire que ces langues répondent au critère selon lequel J.M.Eloy définit les langues collatérales ; et nous pouvons « dire de chacune qu'elle n'existerait pas sans l'autre », ou du moins, n'existerait pas selon les mêmes modalités. (Eloy, 2001 : 8)

C'est ici que le concept de « langues collatérales » rejoint celui de « langue polycentrique » – dans l'acceptation qu'en fait D.Škiljan. La grosse différence entre ces deux concepts est que l'un insiste sur l'idée de « plusieurs » langues s'étant formées dans une dynamique d'interaction, l'autre sur l'idée d'« une » langue ayant différents centres référentiels.

2.4. La dialectique satellisation/individuation et la reconnaissance-naissance des langues de l'espace sud-slave central

2.4.1. Les concepts de satellisation, d'individuation et de reconnaissance-naissance

J.B.Marcellesi (2003 [1986]) propose différents concepts théoriques pour appréhender les phénomènes de « naissance » de nouvelles langues, il base son approche sur l'exemple de l'apparition, ou de la reconnaissance de langues dans l'espace roman, particulièrement sur le cas du corse. Ces concepts sont ceux de la « satellisation », de « l'individuation sociolinguistique », et de la « reconnaissance-naissance ».

Le processus de *satellisation* se caractérise par la minimalisation de la variation. Les lectes sont perçus comme les variétés d'une même langue, sont hiérarchisés, sont considérés comme des « satellites » de la langue dominante. (Marcellesi, 2003)

Par la satellisation, qui est le résultat sociolinguistique des rapports d'hégémonie, des systèmes linguistiques généralement proches mais parfois nettement différents du système dominant s'organisent comme s'ils dépendaient de lui, devaient s'effacer devant lui, comme s'ils étaient régis par lui (Marcellesi, 2003 [1986] : 168)

Le linguistique joue un rôle dans le processus de satellisation – la satellisation sera plus facile s'il existe peu de différences au niveau linguistique entre les systèmes dominé et dominant – cependant, il peut aussi y avoir satellisation de variétés plus éloignées structurellement du système dominant. De cette façon, le breton ou l'alsacien ont été « subordonnés » au français. (Marcellesi, 2003)

Le linguistique joue évidemment aussi un grand rôle : la satellisation est plus facile quand le système dominé est proche du système dominant mais parfois elle se fait par dessus des différences linguistiques importantes. (Marcellesi, 2003 : 168)

L'État joue un rôle important dans ce processus, mais il peut aussi y avoir des « rapports hégémoniques » sans contraintes étatiques. L'auteur mentionne l'exemple de la reconnaissance du français en Belgique sans intervention de l'État français. (Marcellesi, 2003)

La satellisation est donc le résultat de rapports hégémoniques. Comme le montre l'auteur, elle peut être liée à des « phénomènes d'adhésion à un projet commun ». Avoir une langue commune se présente alors comme le moyen de concrétiser ce projet – cela aboutit à la satellisation de certaines variétés au profit d'une autre.

D'une manière générale on peut penser que la satellisation est liée aux périodes d'ascension d'un appareil étatique et d'une classe et s'accompagne de phénomènes d'adhésion à un projet commun, d'intégration plus ou moins complète à un certain développement. (Marcellesi, 2003 [1986] : 168)

Mais, selon l'auteur, les phénomènes de satellisation s'accompagnent presque toujours de phénomènes d'individuation sociolinguistique, avec lesquels ils entretiennent une relation dialectique.

La satellisation n'est évidemment pas un processus simple, elle entraîne constamment des formes d'individuation sociolinguistique mais c'est seulement la résultante des forces contradictoires en œuvre qui est perçue par les observateurs. (Marcellesi, 2003 [1986] : 168)

Le processus d'individuation linguistique se caractérise par une réévaluation de la variation, de la distance. Les différences linguistiques, peu importe qu'elles soient ou non objectivement importantes, deviennent subjectivement primordiales. Elles deviennent indicateurs d'identité, indicateurs de la différence. On peut faire un parallèle entre la notion d'individuation et la notion de Ausbau de H.Kloss. Dans les deux cas, il s'agit d'un processus de distanciation (Marcellesi, 2003 [1989]).

L'individuation sociolinguistique est le processus par lequel une communauté ou un groupe social tend à systématiser ses différences, à les sacréaliser, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance. Elles deviennent alors des indicateurs d'identité. (Marcellesi, 2003 [1986] : 169)

Si la satellisation peut donc être expliquée par l'adhésion à un projet commun, l'individuation peut s'expliquer comme la remise en cause de ce projet. Elle peut résulter d'une crise du modèle qui avait permis la satellisation (par exemple, la crise socio-économique de l'État, qui s'accompagne de revendication pour la décentralisation). Elle se concrétise par une réévaluation de la variation. L'individuation est toujours en quelque sorte sous-jacente à la satellisation. Les deux processus sont en relation dialectique. La langue (les langues) se construisent dans une (re)négociation permanente – dans le balancement entre tendances à la satellisation et tendances à l'individuation.

Le processus d'individuation n'est pas évidemment sans rapport en France, en Italie, en Espagne avec les revendications de décentralisation, de défense de l'environnement et du cadre de vie, d'autonomie ou d'autogestion régionales (Marcellesi, 2003 [1986] : 169)

La reconnaissance-naissance est le processus symbolique par lequel « une variété est faite différence », une variété est reconnue comme une langue à part – et non plus sous-catégorisée, hiérarchisée. La variété en question n'est alors plus considérée comme dépendante d'une autre. Le processus de reconnaissance-naissance, à l'inverse du processus d'individuation, est « externe » à la communauté de locuteurs ; il se place au niveau glottopolitique.

Par reconnaissance-naissance nous entendons les décisions glottopolitiques symboliques qui s'appliquent à un système qu'on classait antérieurement comme dépendant d'un autre, les différences linguistiques étant minimisées, qui érigent ces différences en écarts significatifs, procédant ainsi à la reconnaissance de ce qui existait déjà sur le terrain et donnant naissance par déclaration solennelle à une nouvelle langue. La reconnaissance-naissance est un phénomène externe par opposition à l'individualisation qui est le fait de la communauté concernée. L'une et l'autre participent au processus qui fait de la variété une différence. (Marcellesi, 2003 [1986] : 166)

À partir de ces concepts, J.B.Marcellesi explique les processus de naissances de nouvelles langues dans l'aire romane, comme la « naissance » du corse – longtemps considéré comme un dialecte ou une sous-variété de l'italien. Nous allons tenter d'appliquer ces concepts au cas des langues de l'espace sud-slave central.

2.4.2. Satellisation, individuation sociolinguistique et reconnaissance-naissance des langues dans l'espace sud-slave central

Les concepts développés par J.-B. Marcellesi, particulièrement l'idée de dynamique dialectique entre des tendances à la satellisation et des tendances à l'individuation s'avèrent pertinents pour expliquer le cas des langues de l'espace sud-slave central.

Tout au long de la période de développement de la (des) langue(s) de cet espace – XIXe et XXe siècle – en fonction des enjeux, on constate une ambivalence constante entre, d'une part, satellisation des « variantes » et renforcement de l'idée d'« unité » de la langue, et d'autre part, volonté d'individuation sociolinguistique (notamment de la part de la communauté croate). Les langues de l'espace sud-slave central se sont construites en face à face dans un mouvement dialectique alliant tendances centripètes et tendances centrifuges. Dès qu'il y a une période de crise de l'unité yougoslave – on constate la remise en cause de l'unité linguistique également.

Les rapports hégémoniques conduisant à la satellisation des variétés linguistiques dans l'espace sud-slave sont assez complexes. Les langues serbe, croate, bosnienne et monténégrine, – qui se sont individuées par la suite – n'étaient pas réellement les satellites d'une « autre » langue, mais elles étaient sous-catégorisées, considérées comme dépendantes d'un système commun – la langue serbo-croate ou croato-serbe. On peut rapprocher cette idée de l'idée de mise sous « langue-toit » – du concept de H. Kloss de *Dachsprache* (Trimaille et Matthey, à paraître). La satellisation des variétés sous une langue-toit peut s'expliquer par « l'adhésion à un projet commun », celui de former un État uni : la Yougoslavie.

Les quatre langues n'avaient pas de possibilités d'existence (officielle et institutionnelle) en tant que telles. Les noms « langue croate » ou « langue serbe » étaient d'ailleurs interdits. L'idée d'« unité » de la langue s'imposait alors comme un des dogmes de l'État yougoslave, garant de l'unité des peuples, et du pays. L'État fédéral joue un grand rôle dans ces rapports d'hégémonie linguistique. En revanche, dans le cas du bosnien et du monténégrin, nous pouvons constater une deuxième satellisation. C'est à dire que, premièrement les quatre variétés sont subordonnées à une même langue toit, mais en plus, on constate une catégorisation différentielle des variétés entre elles. Ainsi, alors que l'on reconnaît deux variantes de la langue serbo-croate, la variante occidentale et la variante orientale, les variétés bosnienne et monténégrine n'accèdent pas à la catégorie de « variante » mais sont sous-catégorisées : on parle d'« expression linguistique standard » de Bosnie et du Monténégro. Alors que le bosnien est considéré comme un mélange des variantes occidentale et orientale, le monténégrin comme une sous-variante orientale. Le monténégrin restera d'ailleurs satellisé à la langue serbe après les années 90. L'idée d'« unité » de la langue – renforcée politiquement parce qu'elle sert d'enjeu d'unité politique – est constamment présente et constamment réaffirmée, comme en témoigne la signature à Novi Sad (1954) d'un accord sur l'« unité de la langue ».

Mais les tendances à l'individuation sont toujours sous-jacentes à cette situation de satellisation. À chaque période de crise, on peut voir que les tendances à l'individuation prennent le dessus et, parallèlement à une remise en cause de l'unité de la langue se manifeste une remise en cause de l'unité yougoslave, du centralisme politique.

Ainsi, l'adhésion au projet commun de former une union de Slaves du Sud avait conduit au XIX^e siècle vers l'unification linguistique de l'espace sud-slave central. Mais dès l'unité yougoslave réalisée, les réticences face à la centralisation des pouvoirs à Belgrade ont fait émerger des tendances individualisatrices – aussi bien au niveau politique (remise en cause de l'unité yougoslave) qu'au niveau linguistique. Lors de la première grande crise traversée par la Yougoslavie, la Deuxième Guerre mondiale, les tendances individualisatrices prennent le dessus : en Croatie, on constate la montée du purisme linguistique, la remise en question de l'Accord de Vienne, le retour à une orthographe étymologique, et l'interdiction du cyrillique. Après la guerre, la volonté d'union – sur de nouvelles bases – se présente de nouveau et l'on signe l'Accord de Novi Sad sur l'unité de la langue. Puis, à la fin des années 60, alors que la Yougoslavie traverse une crise économique, les revendications contre le centralisme et l'unitarisme resurgissent, de même que les tendances à l'individuation linguistique.

Les tendances à la satellisation se manifestent notamment par l'interdiction de nommer la langue par les appellations nationales telles que « langue serbe » ou « langue croate », l'interdiction de publier des ouvrages linguistiques mettant en évidence les particularités d'une variété (par exemple, une Orthographe Croate, publiée en 1971, fut interdite par le gouvernement fédéral) (Garde, 2000), mais aussi par exemple par l'enseignement obligatoire des deux alphabets dans tous les États yougoslaves, etc.

Les tendances à l'individuation se manifestent notamment par la revendication du nom de la langue, de ses traits linguistiques particuliers, et de l'histoire de son développement linguistique, de sa littérature, etc. Nous développerons l'exemple de l'individuation du croate.

Si les tendances à l'individuation – de la part des Croates – se manifestent dès les premiers pas vers une langue commune, elles restent un phénomène sous-jacent, inhibé par les fortes tendances unitaires. Mais à partir de la fin des années 60, les tendances individualisatrices prennent largement le dessus. La publication en 1967 de la *Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate (Deklaracija o nazivu i položaju hrvatskog književnog jezika)* et sa signature par de nombreuses institutions et organisations culturelles, scientifiques et universitaires croates, peut être analysée comme un acte symbolique d'individuation sociolinguistique. Cette déclaration est adressée aux organes politiques au niveau de la république de Croatie et au niveau de la Fédération de Yougoslavie. Elle demande explicitement la reconnaissance officielle de la langue croate (et de son nom) à un statut égal avec les trois autres langues officielles (le serbe, le macédonien et le slovène) et revendique le droit d'utiliser le croate dans l'enseignement, les médias et la vie publique ; elle propose ainsi une reformulation de l'article de la Constitution fédérale concernant les langues :

Dans ce but, il faut modifier la formulation de la Constitution de la SFRJ (République fédérale socialiste de Yougoslavie), article 131, qui doit être énoncée de cette manière : "Les lois fédérales et autres documents publics des organes fédéraux doivent être publiés dans leur version originale dans les quatre langues littéraires des peuples de Yougoslavie : en serbe, en croate, en slovène, en macédonien [...]"¹⁹

¹⁹ « U tu svrhu treba izmijeniti formulaciju iz Ustava SFRJ, čl. 131, koja bi morala glasiti ovako : "Savezni zakoni i drugi opći akti saveznih organa objavljuju se u autentičnom tekstu na četiri književna jezika naroda Jugoslavije : srpskom, hrvatskom, slovenskom, makedonskom.[...]" » (cité dans Babić, Brozović, Hekman (Eds), 1997 : 27) (extrait traduit par nous)

(cité dans Babić, Brozović, Hekman (Eds), 1997 : 27)

La Déclaration est cependant rejetée par la Yougoslavie fédérale, « taxée de nationalisme » (Garde, 2004 : 376). La plupart des signataires seront sanctionnés, certains seront exclus du Parti. La publication, en 1971, d'une orthographe croate (*Hrvatski pravopis*), manifeste également cette volonté d'individuation, mettant en avant les spécificités du « croate ». Cet ouvrage sera également interdits par les autorités fédérales.

En 1974, une réforme de la Constitution fédérale laisse aux Républiques fédérées plus d'autonomie, notamment en ce qui concerne la question linguistique ; ce qui permet à la Croatie de reconnaître officiellement la *langue littéraire croate*. Puis lors de l'indépendance de la Croatie, en 1991, la *langue croate écrite en alphabet latin* se voit reconnue comme langue officielle du nouveau pays. On assiste alors à la véritable reconnaissance-naissance de la langue croate.

Si les tendances à l'individuation sont particulièrement intense en Croatie, elles sont également présentes dans les autres républiques, notamment à partir de la fin des années 80, et se poursuivent encore aujourd'hui. La reconnaissance-naissance de la langue monténégrine s'est réalisée en deux étapes : la première fut sa nomination par le ministère de l'Éducation (en 2004) dans les programmes scolaires des écoles du Monténégro : à côté du serbe, apparaît désormais le nom de « monténégrin ». C'est la première fois où le nom de la langue est cité dans un document officiel. Cette nomination suscitera d'ailleurs de profonds mouvements de contestation de la part de la communauté serbe du Monténégro. Puis en 2007, un an après la reconnaissance de l'indépendance du pays, le nom « langue monténégrine » se voit mentionné dans la constitution du pays comme langue officielle au Monténégro.

DEUXIÈME PARTIE
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET
ANALYSE DES DONNÉES DU CORPUS

CHAPITRE IV

PRENDRE INTERNET COMME TERRAIN. QUELS ENJEUX ? QUELLES DIFFICULTÉS ?

Dans cette partie, nous nous proposons d'analyser la parole de locuteurs qui s'expriment spontanément sur la question des langues de l'espace sud-slave central dans le cadre de forums de discussion en ligne. Nous nous questionnerons sur les modalités d'existence des langues de cet espace chez ces locuteurs.

Nos questions de recherche seront les suivantes : Comment les participants des forums envisagent-ils la réalité socio-langagière dans laquelle ils vivent ? Quelles catégorisations de cette réalité réalisent-ils ? Et de manière générale, quels positionnement épilinguistiques adoptent-ils vis à vis de la variation linguistique ?

Comment les participants nomment-ils les variétés linguistiques de l'espace sud-slave central ? Utilisent-ils plusieurs noms pour nommer ces variétés ? Utilisent-ils d'autres noms que ceux officiellement reconnus, aujourd'hui ou dans le passé (serbe, croate, bosnien, monténégrin, serbo-croate) ? Quels autres procédés utilisent-ils pour désigner les variétés linguistiques (procédés discursifs) ? Les différentes langues isolées par les participants sont-elles considérées comme proches ou différentes ? Les participants mobilisent-ils les critères de la distance linguistique et de l'intercompréhension pour effectuer, pour légitimer ou au contraire pour contredire, des découpages dans la réalité socio-langagière ? Quelles qualités attribuent-ils aux variétés linguistiques qu'ils isolent ?

1. Pourquoi prendre les discussions en ligne comme terrain ?

Le choix d'analyser des forums en ligne nous permettait d'une part d'être en quelque sorte « sur le terrain » tout en restant en France, et d'autre part de faire (dans une certaine mesure) un « balayage » assez large de l'espace sud-slave central, et donc de prendre en compte comment la question générale des langues de l'espace sud-slave central pouvait être fragmentée en différentes sous-problématiques en fonction de différents contextes/régions. Utiliser les discussions en ligne nous permettait ainsi d'accéder « à la parole » de locuteurs, non seulement de différentes nationalités, mais aussi localisés dans différents points de l'espace sud slave central (voire également extérieur à cet espace pour les personnes de la diaspora). Compte tenu du fait que nous ne disposions que de peu de temps et que nous n'avions pas suffisamment de contacts sur place, il nous aurait été difficile d'envisager un déplacement dans un, voire dans les différents pays de l'espace en question. Il nous semble cependant que, si l'analyse de ces discussions sur forums nous donne un certain « avant goût » de la façon dont les locuteurs se représentent leur environnement socio-langagier, une enquête sur place s'avère, à plus long terme, nécessaire pour comprendre la réalité des pratiques langagières et les processus sémiotiques qui se jouent à travers l'usage de ces « langues » dans cet espace.

La deuxième raison qui nous a conduite à réaliser le choix de prendre les forums comme terrain d'étude est qu'ils semblent avoir été choisis par un certain nombre de locuteurs comme un lieu de partage autour de la question des langues. Nous n'avions pas planifié au départ de travailler sur les discussions sur forums, nous ne sommes pas intentionnellement allée voir comment les internautes s'approprieraient la question des langues dans le cadre de discussion sur forums, mais c'est en « naviguant » sur internet que nous avons été surprise par la grande quantité de fils de discussion portant sur notre thématique. En entrant quelques mots clés dans le moteur de recherche *Google*, tels que par exemple les noms des langues, nous tombions automatiquement sur plusieurs liens conduisant sur des fils de discussion de forum. *Quelle langue parlons nous ? serbe, croate ou serbocroate ? est ce que les langues bosnienne et monténégrine existent ? serbe ou monténégrin ?* et bien d'autres questions... Cette grande profusion de fils de discussion sur la question des langues et de leurs nominations dans des forums tant croates, serbes, monténégrins que bosniens ne pouvait qu'éveiller notre curiosité. Comment aurions nous pu ignorer ces discussions qui traitent exactement de notre thématique ? Il semblerait qu'internet soit considéré par un certain nombre de locuteurs comme un espace privilégié pour « discuter » au sujet de la question des langues de l'espace sud-slave central. Il faut donc tenir compte du fait que les participants à ce type de discussion sont des personnes qui se sentent « concernés » par la question des langues.

Prendre les forums de discussion comme terrain d'étude permet au chercheur d'adopter une position d'observateur (*eavesdropper*), et de rester en retrait de l'interaction. Cela étant dit, le rôle d'observateur est un mode de participation normal à un forum de discussion. En se positionnant de cette façon, le chercheur n'est pas un « espion » mais adopte une position qui est conventionnelle. Mais, si tous les participants sont conscients du caractère public de leurs messages qui peuvent être, comme le dit M. Marcoccia, « adressés à la cantonade » (Marcoccia, 2004 : 116), ils ne se doutent certainement pas que leurs propos feront l'objet d'une « analyse ».

En comparaison avec un entretien semi-directif, on peut dire que le forum a l'intérêt de présenter au chercheur une conversation spontanée. De plus, il nous semble qu'il ne va pas forcément de soi de prendre position, d'exprimer son point de vue sur une question sociolinguistique telle que celle de la nomination de langues, et ces participations spontanées nous paraissent déjà significatives de la présence du questionnement épilinguistique chez de nombreux locuteurs. Non seulement le thème n'est pas introduit par le chercheur mais par un participant, et les autres participants choisissent spontanément de participer à cette discussion. Le chercheur n'effectue pas de cadrage de l'interaction, les digressions thématiques témoignent en quelques sortes de la façon dont les participants tentent de cerner le sujet, et dépendent de ce qu'ils considèrent comme relevant du domaine des langues et des enjeux qui y sont liés. Les forums constituent donc à notre sens une instance de discours pertinents pour tenter de saisir la circulation, mais aussi la construction et la négociation de représentations, d'attitudes et de catégorisations.

2. La communication sur un forum de discussion

Ayant fait le choix de travailler sur un corpus de discussion « en ligne », il nous a semblé nécessaire dans un premier temps de comprendre le fonctionnement global d'une interaction sur forum de discussion. Qu'est ce que l'on appelle un « forum de discussion » ? Comment fonctionne le dispositif ? Quelles contraintes et quelles possibilités offre-t-il à ses utilisateurs ? Mais aussi, comment les utilisateurs font-ils usage de cet outil ?

2.1. Quelles sont les particularités de la communication sur un forum de discussion ?

M.Marcoccia (2003, 2004a) met en évidence la spécificité de la communication sur forum, qui prend la forme de conversation médiatisée par ordinateur, et tente de montrer la manière dont le dispositif, ou l'interface, a un impact sur la *structuration des échanges*, sur le *cadre participatif* des échanges, sur la *progression thématique* de la discussion, mais offre aussi aux participants la possibilité de rester *anonymes* et de *mettre en scène leur identité virtuelle*.

2.1.1. De la « conversation écrite »

Contrairement à l'interaction en face-à-face qui permet la mobilisation de multiples canaux de communication (visuel, auditif, gestuel), le canal visuel est prédéterminant dans l'interaction sur forum. Mais s'il s'agit bien avant tout de communication *écrite*, la communication sur un forum de discussion est souvent regardée comme présentant des traces d'*oralité* (messages brefs, contractions, phrases courtes, utilisation de formes non-standards, etc). Le forum de discussion est ainsi souvent considéré comme un type particulier de communication, une forme hybride entre l'écrit et l'oral : de la « *conversation écrite* » (Marcoccia, 2003). Selon M.Marcoccia (2004b), il s'avère ambigu d'utiliser la notion d'*oralité* pour décrire des interactions que se déroulent à l'*écrit*. Il lui semble plus judicieux de comparer la communication médiatisée par ordinateur avec la communication en « face-à-face ». Les utilisateurs des forums peuvent ainsi tenter de « faire du face-à-face avec de l'écrit » (Marcoccia, 2004b) en représentant, à l'écrit, les données para-verbales et mimo-gestuelles qui accompagnent la parole lors d'une interaction en face-à-face. Dans cette optique, la ponctuation (par exemple, le redoublement du même signe) et l'utilisation des lettres capitales peuvent avoir une fonction « *expressive, émotive et affective* » (écrire en capitale équivaut à crier) (Marcoccia, 2004b). De la même façon, l'utilisation des smileys (*emoticons*) permet de représenter des expressions relevant du cadre de la mimo-gestualité (sourire, fou-rire, colère, tristesse, ...).

Cependant, si certaines caractéristiques permettent de faire un rapprochement entre la communication en face-à-face et la communication médiatisée par ordinateur, cette dernière se démarque tout de même nettement comme un type de communication particulier. Vouloir à tout prix comparer les deux modes de communication conduit d'ailleurs souvent à appréhender la communication médiatisée par ordinateur seulement en terme de déficit vis-à-vis de la communication multimodales en face à face (Herring, 2001).

2.1.2. Le cadre spatio-temporel : l'interface comme cadre virtuel

Contrairement aux interactions en face-à-face, il semble difficile de définir concrètement le cadre spatio-temporel dans lequel se déroule l'interaction. Les différents participants ne partagent ni un cadre spatial commun ni un cadre temporel commun (l'interaction fonctionne de manière asynchrone). Le fonctionnement asynchrone du forum ne nécessite donc pas que les utilisateurs soient connectés en même temps pour pouvoir communiquer. Les interactions qui se déroulent sur les forums de discussion peuvent donc également être décrites par leur durée. Il s'agit de « conversations persistantes » (Erickson, 1999, In Marcoccia 2003). L'interface du forum à laquelle ont accès tous les participants (bien que situés dans des temps et des lieux réels différents) peut être considérée en quelque sorte comme le lieu commun *virtuel* de l'interaction possédant sa propre temporalité, une temporalité à la fois diffuse et discontinue.

L'interface présente aux utilisateurs qui la consultent la liste complète de tous les messages postés (à l'exception de ceux qui ont été censurés par les modérateurs). Les messages sont affichés dans l'ordre dans lequel ils ont été envoyés sur le serveur, accompagnés du pseudonyme du scripteur (et de certains éléments concernant son profil), de la date et de l'heure d'envoi, et de la place qu'ils occupent dans la structure conversationnelle (message initiatif, message réactif).

2.1.3. Les règles de conduite et d'utilisation du dispositif

Le fonctionnement d'un forum de discussion repose sur un ensemble de règles, qui peut légèrement varier d'un forum à l'autre mais qui en général se fait en référence à la *Netiquette*. Parmi ces règles, on retrouve principalement l'interdiction d'injurier les co-participants, d'avoir des propos racistes, de faire des interventions sexuellement orientées, de sortir du thème de la discussion. Lorsqu'un internaute veut poster des messages sur un forum, il doit préalablement s'inscrire, entrer un profil, et accepter le règlement du forum. Le non-respect de ces règles conduit à des sanctions : les messages non-conformes peuvent être censurés et le participant peut se voir « banni » du forum. Les modérateurs assurent en quelque sorte le rôle de « policier » dans l'interaction.

2.1.4. Un cadre participatif flexible

Le cadre participatif ne peut être défini de manière stricte. Si nous considérons comme « participants ratifiés » dans l'interaction uniquement ceux qui « *font officiellement partie du groupe conversationnel* » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 17), alors dans le cas du forum, il s'agira des participants inscrits sur le forum et qui participent activement au déroulement de l'interaction, qui postent des messages, autrement dit, ceux que M.Marcoccia (2004a) appelle les *senders*. À côté des participants ratifiés dans l'interaction, il est nécessaire de prendre en compte les « simples spectateurs » ou *bystanders* (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 17) qui sont les témoins muets de l'interaction. Dans le cas du forum de discussion, les témoins muets de l'interaction ne sont autres que les internautes qui se connectent et qui consultent la discussion sans poster de messages, autrement dit, les simples lecteurs (*readers*). Ils sont des récepteurs « en surplus » (*overhearers*), dont la présence est connue des émetteurs.

Selon M.Marcoccia, l'opposition entre participants ratifiés et non-ratifiés n'est pas pertinente dans le cadre d'un forum de discussion, notamment parce que les participants peuvent être multiples et ont la possibilité, à tout moment, de se joindre à la discussion ou de s'en retirer librement. Ainsi, la notion d'« engagement » dans l'interaction semble ne pas être définie de manière stricte. En effet, dans le cadre d'un forum, nous pouvons dire que n'importe qui peut devenir participant ratifié ou se détacher de ce statut à n'importe quel moment. En d'autres termes, il est impossible de définir clairement qui appartient au groupe conversationnel et à quel moment, ce groupe étant en continuelle construction et restructuration (Marcoccia, 2004a).

M.Marcoccia fait une distinction entre plusieurs modalités de participation à la discussion, en fonction notamment du degré d'engagement des intervenants dans l'interaction (Marcoccia, 2004a). Nous pouvons ainsi, d'après lui, faire une première distinction entre les participants qui envoient des messages, les émetteurs (*senders*), et qui sont donc plus ou moins identifiables, et les participants qui se contentent de lire les messages sans en envoyer, les lecteurs (*readers*), et qui ne laissent aucune trace de leur passage, que l'on peut définir comme des témoins muets de l'interaction (*eavesdroppers*), mais dont la présence potentielle est connue de tous. La position de témoin constitue selon l'auteur un mode normal de participation au forum. (Marcoccia, 2004a). Deuxièmement, au sein de la catégorie des *senders*, nous pouvons distinguer les émetteurs occasionnels (*casual senders*) des « hôtes » du forum (*hosts*). Cette deuxième sous-catégorie désignent des participants spécifiques qui ne se contentent pas seulement d'envoyer des messages mais qui conduisent en quelque sorte le groupe conversationnel.

2.1.5. Une forme hybride de « communication interpersonnelle de masse ».

Les forums de discussion ont la particularité de permettre aux participants à la fois de s'engager dans des relations interpersonnelles et à la fois de s'exprimer publiquement (Herring, 2001; Marcoccia 2004a). Cette observation amène M.Marcoccia à définir les forums comme une « *forme hybride de communication* » qui permettrait selon lui simultanément une « *communication interpersonnelle* » et une « *communication de masse.* » Le forum est un dispositif qui permet la communication interpersonnelle et la communication au sein d'un groupe, mais il se démarque aussi par le caractère public des échanges qui s'y déroulent. Les messages envoyés sur un forum de discussion peuvent être adressés à un co-participant spécifique, mais ils peuvent également être lus à tout moment par n'importe quelle personne connectée sur le forum. L'auteur du message auquel on répond apparaît comme destinataire direct – ce qui n'empêche pas tout message d'être « adressé à la cantonade » (Marcoccia, 2004a : 116).

2.1.6. Cadrage thématique : unité vs dispersion thématique

Le cadrage thématique d'une discussion sur forum s'effectue à différents niveaux. Nous pouvons distinguer trois niveaux principaux : le cadrage thématique effectué au niveau du site hébergeant le forum, le cadrage thématique effectué au niveau du forum (proposition de thème généraux), et le cadrage thématique effectué au niveau du titre du fil de discussion.

Un forum peut se composer d'un seul ou de plusieurs thèmes directeurs. Chaque thème se compose de plusieurs « fils de discussion » (*threads*) qui sont la plupart du temps proposés par les utilisateurs eux-mêmes. Un fil de discussion se constitue d'un message et des réactions qu'il a suscitées qui sont organisées en une arborescence permettant la visualisation partielle de la structuration des échanges.

Le cadrage thématique d'une discussion sur forum (réalisé à ces trois niveaux) est le paramètre qui garantit l'unité de la discussion, de cette manière, « *les messages hors sujet sont généralement perçus comme des intrusions* » (Marcoccia, 2003 : 22).

Cependant, si le dispositif propose un cadrage thématique, les utilisateurs sont eux-aussi en mesure de réaliser des sortes de recadrages en fonction de leur connaissance du sujet et de leur manière de cerner ce qui entre ou non dans le sujet et aussi dans le but de trouver un terrain de discussion commun. Ainsi, le programme thématique prévu par le dispositif n'est pas nécessairement traité par les utilisateurs qui peuvent faire d'une digression le thème principal de la discussion. (Marcoccia, 2003)

Étant donné que le forum rassemble un grand nombre de participants, on peut souvent constater une sorte de fragmentation de l'interaction, qui se caractérise à la fois par la scission du groupe de participants (émergence de sous-groupes) et par une certaine dispersion thématique (focalisation multiple). L'interaction sur forum consiste généralement en un ensemble de *conversations multiples*, qui peuvent être soit di- soit polylogales, plutôt qu'en une simple conversation polylogale. Elle peut aussi contenir des unités monologiques. (Marcoccia, 2004a) Cette fragmentation conduit, selon M.Marcoccia (2004a) à l'émergence de deux phénomènes. Premièrement, plusieurs conversations peuvent se dérouler de manière simultanée au sein de différents sous-groupes d'utilisateurs qui participent chacun à une seule des multiples conversations (*bifurcation and the emergence of multiple conversations*). (M.Marcoccia, 2004a : 120) Deuxièmement, certains utilisateurs peuvent être engagés parallèlement dans plusieurs conversations (*multiple involvement*) (M.Marcoccia, 2004a : 120).

Malgré cette fragmentation, l'unité thématique globale de la discussion reste conservée. Elle se base généralement sur la définition du thème général présent dans le titre du fil de discussion. Comme le fait remarquer M.Marcoccia, le respect du thème est une des règles de base du fonctionnement du forum. Les interventions sortant de ce cadre thématique sont souvent considérées comme des « intrusions », et peuvent faire l'objet de censure de la part des modérateurs. (Marcoccia, 2003, 2004a)

2.1.7. La structure conversationnelle

La configuration du dispositif met l'utilisateur face à différents choix de participation. Lorsqu'un participant souhaite prendre part à la discussion, il doit d'abord décider s'il désire participer au polylogue ou initier une conversation privée avec certains participants (par e-mails). S'il souhaite participer au polylogue, il doit alors définir la position de son message dans la structure séquentielle de la conversation (message initiatif ou réactif) et doit sélectionner le destinataire du

message (s'il y en a un spécifique). Compte tenu de ces différentes possibilités d'intervention, M.Marcoccia décompte plusieurs modes de production de message. Le participant qui désire apporter une contribution au fil de discussion peut soit écrire un message *initiatif*, soit écrire un message *réactif* en réponse à un message antérieur. Le dispositif ne permet pas de désigner de destinataire lors de la production de messages initiatifs. Un message initiatif est alors nécessairement multi-adressé. Lors de la production de messages réactifs, le destinataire est automatiquement désigné par le dispositif (mécanisme de « *citation automatique* »), ce sera le participant qui a rédigé le message antérieur.

Si les participants utilisent le dispositif « conformément » à la norme de fonctionnement, alors il est possible de lire la structure séquentielle de l'interaction dans les arborescences formées de suites de messages initiatifs-messages réactifs. Mais en réalité, on constate souvent un écart entre la structure conversationnelle réelle et son idéalisation normative (arborescence) (Marcoccia, 2003). Autrement dit, il n'est pas suffisant de connaître le fonctionnement normatif du dispositif pour comprendre la structure conversationnelle des interactions sur forums de discussion. Il ne suffit pas d'observer la structure hiérarchique en arborescence présentée sur l'interface pour comprendre la structuration réelle des échanges et le déroulement de l'interaction. Le positionnement d'un message ne suffit pas toujours par exemple à comprendre qui en est le destinataire (Marcoccia, 2003). Les utilisateurs peuvent faire le choix de désigner un destinataire (qui peut être un participant singulier ou un groupe de participants) dans le corps de leur message, en utilisant par exemple des termes d'adresse. Un participant peut faire le choix d'adresser son message réactif à plusieurs participants dans le corps du message. Il peut ainsi y avoir une contradiction entre le destinataire affiché et le destinataire présent dans le contenu du message. Deuxièmement, les utilisateurs placent parfois des messages de façon « inappropriée » dans l'ordre séquentiel de la conversation (Marcoccia, 2003). On observe quelques fois une contradiction entre le contenu d'un message posté et la place dans laquelle le scripteur l'a mis dans l'ordre séquentiel des autres messages postés précédemment. Ainsi, un participant peut utiliser le mode de production de message initiatif alors que le contenu de son message indique qu'il s'agit en réalité d'une réponse ou une réaction à un message précédent. Ces décalages entre la norme de fonctionnement du dispositif et son utilisation réelle ne doivent pas être observés en terme d'« erreurs », ils appartiennent en réalité à la dynamique conversationnelle, et de plus, ils ne génèrent pas nécessairement de rupture dans le déroulement de l'interaction. (Marcoccia, 2003 ; 2004a)

Nous ne développerons pas tous les aspects de la structuration conversationnelle d'une interaction sur forum mais il nous semble important d'en préciser deux caractéristiques, qui sont observables dans les fils de discussion sur lesquels nous avons travaillé. Les échanges sont très souvent *tronqués*, autrement dit, le message initiatif n'est généralement pas suivi d'un message réactif, et les séquences conversationnelles sont généralement très courtes. (Marcoccia, 2004a)

2.1.8. Anonymat et mise en scène de soi sur les forums de discussion

La particularité des forums de discussion est qu'ils offrent une possibilité de relatif anonymat des participants vis à vis de leur identité ou statut dans la vie réelle. Ainsi, comme le

montre M. Marcoccia (2003), l'identification des participants d'un forum de discussion reste limitée, et nous n'avons accès qu'aux identités telles qu'ils les mettent en scène et telles qu'elles se négocient au cours de l'interaction.

Le participant, s'il peut rester anonyme en ce qui concerne son identité dans la vie de tous les jours, subit aussi, en quelque sorte, une identité d'utilisateur qui lui est attribuée par le forum. Toutes les informations concernant son statut de participant au forum, comme par exemple, la date de son inscription, la date de sa dernière connexion sur le serveur, le nombre de messages postés, les liens sur les autres thèmes auquel l'utilisateur participe, les liens sur les thèmes qu'il a initiés, ... sont des champs qui apparaissent obligatoirement (bien que ces paramètres puissent varier d'un dispositif à l'autre). En d'autres termes, le dispositif attribue d'une certaine manière une identité au participant en fonction de son engagement sur le forum, sur la base de données statistiques et informatiques.

Le dispositif offre également aux participants la possibilité de mettre en scène certaines facettes de leur identité à travers plusieurs procédés discursifs, qui peuvent agir, soit sur les « *zones périphériques* » soit dans le « *corps du message* » (Marcoccia, 2003 : 20). Les participants peuvent ainsi aussi bien se mettre en scène dans leurs pseudonymes et leurs signatures, ou dans l'édition d'une photographie, c'est à dire en se construisant un « profil », que par l'utilisation de marques énonciatives dans leur discours (Marcoccia, 2003). Les participants peuvent également utiliser divers procédés langagiers, ils peuvent notamment adopter différentes stratégies énonciatives, telles que le choix d'un registre de langue, ou d'un type de discours particulier. Cependant, il faut également que l'identité mise en scène par le participant soit validé par les co-participants, autrement dit, les participants doivent se mettre en scène de manière convaincante. Comme l'explique M.Marcoccia, « *un internaute endosse l'identité qu'il a construite dans la mesure où elle n'est pas mise en doute par les autres. La présentation de soi se valide dans et par l'interaction.* » (Marcoccia, 2003 : 41).

Lorsque l'on choisi de travailler sur les forums de discussion, il faut tenir compte du fait que la possibilité d'anonymat offerte aux participants fait que le chercheur ne peut pas vraiment constituer un échantillon, le chercheur n'a pas vraiment accès aux identités « réelles » (si l'on peut parler d'identités réelles) des participants. Le chercheur doit donc s'en tenir aux identités virtuelles ou interactionnelles, telles que les participants les mettent en scène et telles qu'elles se construisent dans l'interaction avec leur co-participants. La question est de savoir s'il s'agit réellement d'un problème ou d'une contrainte majeure pour le chercheur. Nous pouvons en effet considérer que, dans toute situation d'interaction, il y a mise en scène, aussi bien dans un forum que dans un entretien (certes à différents degrés).

2.2. Les forums de discussion, espace public pour un débat profane?

Dans l'introduction de son article (Marcoccia, 2003), l'auteur souligne l'apparition, depuis quelques années, de forums où se déroulent des discussions « *profanes* » sur des sujets de nature politique et sociale. Selon l'auteur, « *ces forums s'inscrivent dans une logique de mise en place d'espace de débat profane* » (Marcoccia, 2003 : 9)

Ces dispositifs permettent à des individus qui ne sont ni des politiques ni des experts de débattre de sujets politiques et sociaux et reposent de manière évidente sur une valorisation de la parole ordinaire, largement diffusée et publicisée (Marcocchia, 2003 : 9)

Ainsi, selon M.Marcocchia (2003), le forum de discussion constitue un « espace » qui non seulement permet aux individus d'exprimer leur point de vue et de le confronter aux points de vue des autres participants, mais aussi qui d'une certaine manière valorise ce point de vue. Contrairement aux autres espaces publics de communication, où le discours des individus qui ont un statut d'experts (dans le cas de notre étude, le discours des linguistes sur la langue) ou de personnages officiels (dans le cas de notre étude, les discours officiels et institutionnel sur la langue) se voit en quelque sorte « autorisé », « légitimé » car « scientifique » ou « officiel », dans les forums de discussion, l'autorité de la personne réelle disparaît en quelque sorte au profit de sa capacité à argumenter son point de vue mais surtout à négocier son positionnement dans l'interaction, donc de sa capacité à se mettre en scène.

L'organisation des forums crée une sorte de rupture par rapport à la répartition habituelle des rôles (division expert/profane) ; dans le forum, tout participant a en quelque sorte la possibilité de se positionner ou de se mettre en scène en tant qu'expert. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'un autre type de répartition des rôles peut se mettre en place, c'est à dire que le discours de certains locuteurs peut être plus légitime, s'ils sont arrivés à négocier leur place de *leader* dans l'interaction par exemple. Les utilisateurs qui ont un engagement actif dans le forum auront par exemple souvent plus de légitimité que ceux qui viennent de s'inscrire. Ainsi, sur les forums de discussion, comme ailleurs, tous les discours ne sont pas « légitimés » ou « autorisés » au même degré.

Les participants au débat sur forum devront mettre en place des stratégies argumentatives visant à rendre leur discours légitime auprès des autres participants, mais surtout à se positionner eux-mêmes comme légitime pour émettre tel ou tel point de vue sur la situation. La revendication d'une identité « argumentative » qui vise à expliquer « à quel titre on intervient dans le forum » est un procédé de légitimation du discours. Parmi ces stratégies, la « *référence à l'expérience personnelle est un procédé dominant* » (Marcocchia, 2003), les participants revendiquent l'identité argumentative du témoin. Mais les participants peuvent faire le choix de se positionner comme expert et peuvent alors avoir recours aux informations présentes sur d'autres sites pour appuyer leur propre discours. La légitimité des sources extérieures auxquelles ont recours les participants sera aussi questionnée au cours de l'interaction.

Nous pouvons nous demander comment les participants font usage des ressources du dispositif pour élaborer des stratégies argumentatives. La possibilité de se mettre en scène, la possibilité de mettre en scène son destinataire, le caractère fragmenté ou éparpillé de la discussion sur forum favorisant les digressions thématiques, le caractère hybride de communication interpersonnelle de masse, les possibilités de copier-coller des sources ou des citations, de faire des liens sur d'autres sites, d'intégrer des images ou des vidéos dans le contenu d'un message, etc., sont des ressources dont les participants feront largement usage dans le cadre du débat pour s'inscrire dans les groupes et légitimer leurs discours.

Les possibilités de rester dans l'anonymat ou de se mettre en scène constituent une ressource

argumentative dont les participants peuvent tirer profit. « *On peut faire l'hypothèse que cela favorise la capacité à produire des arguments, qui ne seront pas jugés uniquement sur la base de l'autorité de l'auteur* » (Marcocchia, 2003 : 44).

M.Marcocchia explique également le fait que l'anonymat peut aussi avoir pour conséquence le développement chez certains participants d'un « *sentiment d'impunité* », ces derniers peuvent alors utiliser le forum de discussion comme « *exutoire* » ou alors, comme « *projection des fantasmes* » (Marcocchia, 2003 : 20).

On devra tenir compte du fait qu'un forum de discussion politique permet l'expression de messages difficilement exprimables dans d'autres espaces publics : messages xénophobes, provocations, injures, etc. (Marcocchia, 2003 : 20)

Nous pouvons faire l'hypothèse que les forums de discussion constituent donc aussi une sorte d'observatoire des idéologies latentes (peu exprimée ouvertement dans les autres espaces publics) qui structurent l'appréhension de la réalité sociale (et dans notre cas plus particulièrement de la réalité socio-langagière) par les acteurs sociaux.

3. Constitution du corpus et orientations méthodologiques de l'analyse des données

3.1. La démarche suivie pour constituer le corpus

3.1.1. Difficultés de la sélection d'un corpus cohérent

Les questions touchant au thème des langues de l'espace sud-slave central font l'objet de nombreuses discussions en ligne. Nous pouvons constater non seulement une réelle profusion de ce type de discussions, mais également une grande disparité entre elles.

Les forums peuvent être hébergés par des sites de différentes natures qui proposent donc différents cadrages thématiques et attirent différents types de populations. Certains sites proposent déjà en soi une orientation thématique ou ciblent un public particulier. Certains forums peuvent être hébergés par les sites des universités, par exemple par les facultés de philologie, et seront donc investis non seulement par un public étudiant, mais surtout par un public initié en sciences du langage. D'autres forums peuvent être hébergés par des journaux et proposeront ainsi des thèmes en lien direct avec l'actualité ou en réaction aux articles parus. De plus tous les journaux n'ont pas la même popularité, certains sont plus diffusés que d'autres.

Les sites hébergeant des forums peuvent aussi provenir de différents endroits (forums serbe, croate, bosnien, monténégrin). De manière générale, rien n'empêche un Croate d'aller sur un forum serbe et inversement (ce que l'on constate d'ailleurs dans notre corpus), mais étant donné la situation de relative polarisation identitaire, on peut faire l'hypothèse que les Croates auront plutôt tendance à aller spontanément sur un forum croate.

Le nombre de participants aux forums peut également être très variable d'une discussion à l'autre. Certains fils de discussion accueillent des centaines de participants, d'autres seulement quelques uns.

La durée de l'interaction est également différente en fonction des discussions. Certaines se prolongent pendant plusieurs années, avec parfois des périodes de sommeil de plusieurs mois, d'autres peuvent être très brèves.

La « densité » de l'interaction – en terme de nombre d'interventions postées dans un temps donné – peut aussi être très variable. Certaines discussions se composent de milliers de messages qui peuvent être postés à une fréquence rapide, d'autres discussions se composent seulement d'une dizaine de messages.

Certaines discussions peuvent être modérées (ce qui suppose une censure éventuelle de certains messages postés) alors que d'autres ne le sont pas.

Certaines discussions sont aujourd'hui fermées et disponibles en archives, d'autres sont encore actives et donc en cours de construction. Certains fils de discussion sont plus récents que d'autres.

De plus, si, de manière générale, de nombreux fils de discussion peuvent être regroupés sous le thème global de la question des langues de l'espace sud-slave central, on peut distinguer différents sous-thèmes plus précis. Les sujets des fils de discussion sont plutôt variés. Ils questionnent le plus souvent l'« existence » des langues et leur nomination, mais ils peuvent être rattachés à une région ou à une variété particulière de l'espace sud-slave central (par exemple le bosnien, ou le monténégrin) ou bien être liés à un fait d'actualité particulier (par exemple en réaction au discours de M.Dodik [premier ministre de la Republika Srpska] arguant que la langue bosnienne n'existe pas, ou en réaction à la reconnaissance officielle du monténégrin).

Cette profusion et cette disparité des fils de discussion portant sur notre thématique nous a posé problème au niveau de la constitution d'un corpus. Comment, sur quels critères constituer le corpus de manière à ce qu'il soit à la fois cohérent, donc plus ou moins homogène, et qu'il tienne à la fois compte de l'hétérogénéité des manières de questionner l'existence des langues dans la région concernée ?

3.1.2. La composition du corpus

Nous avons choisi uniquement des forums modérés et dont les dispositifs (ou interfaces) fonctionnent de manière similaire (TABLEAU 1 : p.178). Nous avons effectué une sélection selon les critères de la taille et de l'ancienneté des forums, nous avons ainsi fait le choix d'éliminer les fils de discussion comportant moins de cinquante interventions et ceux étant antérieurs à 2007. Les différents fils de discussion que nous avons sélectionnés restent cependant de taille très variables. Certains se composent d'une soixantaine de messages quand d'autres dépassent largement les 200 interventions. Pour combler ce déséquilibre, nous avons fait le choix, lorsque les fils de discussion étaient moins longs, d'en sélectionner plusieurs sur le même thème, ou lorsqu'ils étaient trop longs de les tronquer (ce que nous avons fait pour une discussion qui dépassait les 500 interventions).

Nous avons ensuite tenté de préserver une certaine diversité au niveau de la localisation des forums. Nous avons ainsi sélectionné des fils de discussion provenant de six forums différents : un forum croate (forum.hr), un forum bosnien (sarajevo-x) et un forum herzégovinien (bljesak), un forum monténégrin (caffè del montenegro), ainsi que deux forums serbes (B92 et diskusije.net). Le

principal défaut de notre corpus est que la moitié des fils de discussion proviennent du même forum, le forum croate (forum.hr), qui est aussi un forum très actif et largement diffusé (puisque les participants peuvent tout autant être croates que d'une autre nationalité). Nous avons fait le choix de privilégier le critère thématique et de sélectionner les fils de discussion correspondant le mieux à notre problématique.

Nous avons sélectionné les fils de discussion selon un premier critère thématique, qui assure l'unité de notre corpus. Tous proposent une discussion sur les langues de l'espace sud-slave central. Tous comportent donc un grand nombre d'occurrences du mot « langue » (*jezik*) (entre 75 et 530 occurrences par forum, soit plus de 2400 occurrences du mot sur la totalité du corpus) (TABLEAU 2 : p.179). Les fils de discussion sélectionnés nous donnent ainsi accès à des discours sur la langue, *discours épilinguistiques*, qui nous permettront d'apporter des éléments de réponse à nos questions de recherche. Tous les fils de discussion comportent également de nombreuses occurrences des désignations officielles des langues de l'espace sud-slave central (TABLEAU 4 : p.181). Les mots « bosnien » (*bosanski*) (356 occurrences sur la totalité du corpus), « croate » (*hrvatski*) (359 occurrences sur la totalité du corpus), « monténégrin » (*crnogorski*) (210 occurrences sur la totalité du corpus) et « serbe » (*srpski*) (393 occurrences sur la totalité du corpus) reviennent très fréquemment pour désigner les langues, et se trouvent souvent en collocation avec le mot langue (*bosanski jezik, hrvatski jezik, crnogorski jezik, srpski jezik*). On observe également dans chacune des discussions un très grand nombre d'occurrences d'items faisant référence à la « nomination » (TABLEAU 5 : p.187). Sur la totalité du corpus, nous retrouvons environ 200 occurrences des verbes « appeler » (*zvati/nazvati/nazivati*) et « nommer » (*imenovati/preimenovati*) et plus d'une centaine d'occurrences des substantifs « appellation » (*naziv*) et « nom » (*ime*) apparaissant en cooccurrence avec le mot « langue » ou avec le nom d'une variété. Nous pouvons ainsi dire que nous avons affaire non seulement à des discours sur la langue, mais plus particulièrement à des discours sur le(s) nom(s) de(s) la langue(s).

Nous avons également essayé de préserver le maximum de diversité au niveau des sujets abordés, de manière à cerner de manière globale les différents thèmes vers lesquels se polarise la question des langues dans l'espace étudié. Notre corpus se compose ainsi de deux forums ciblés sur le cas de la langue monténégrine (« *langue et alphabet au Monténégro* » et « *une nouvelle langue – le monténégrin* »), de quatre forums ciblés sur le cas du bosnien (« *Le bosnien existe-t-il?* », « *langue bosnienne vs. Bosniaque* », et « *pourquoi bosnien et pas bosniaque* » et « *le bosnien et sa relation envers les langues serbe et croate* »), de deux forums ciblés sur le thème de la reconnaissance du croate comme langue officielle par l'Union Européenne (« *l'EU cherche à établir une langue pour tous les Balkans occidentaux* » et « *Parlez-vous le balkanique occidental?* ») (qui font écho à un discours de C.Tannock en 2007 arguant que les pays des Balkans occidentaux doivent se mettre d'accord sur une langue qu'ils comprennent tous afin d'éviter les frais de traduction), ainsi que de deux forums portant sur des thèmes plus larges englobant tout l'espace sud-slave central (« *Quelle langue parlons-nous vraiment ?* » et « *Serbe, croate, bosnien, monténégrin ou 'langue maternelle'* »).

3.2. Le choix d'une analyse de contenu

3.2.1. Pourquoi avoir mis de côté l'analyse des phénomènes interactionnels

Nous avons fait le choix de privilégier une analyse de contenu, quitte à perdre d'une certaine manière la dynamique interactionnelle de la discussion sur forum.

La raison de ce choix est premièrement liée aux contraintes de temps qui cadrent en partie notre travail. Notre corpus étant assez volumineux, une analyse détaillée des phénomènes interactionnels s'avérait difficilement envisageable. Comme nous l'avons développé plus tôt, les discussions en ligne ont une structure assez complexe qui rend leur analyse difficile et très coûteuse en temps. De plus, nous nous sommes questionnée sur la pertinence d'une telle analyse vis-à-vis de nos questions de recherche. En dehors du fait qu'un très grand nombre de participants ne réalise qu'une intervention ponctuelle dans la discussion, les échanges sont très souvent tronqués et les séquences très courtes et nous observons très peu (voire pas) de phénomènes de convergence. Les participants sont généralement « braqués » sur leur position, et l'interaction prend souvent la forme d'une suite sans fin d'interventions réactives. Nous avons ainsi jugé qu'une analyse des phénomènes interactionnels, si elle aurait bien sûr pu compléter une analyse en terme de contenu, ne s'avérait pas non plus primordiale pour apporter des éléments de réponse à nos questions de recherches.

3.2.2. Choix méthodologiques pour l'analyse de contenu

Nous avons fait le choix de réaliser une analyse de contenu, sur la base d'items choisis en correspondance avec nos questions de recherche.

Notre entrée principale dans le corpus était le mot « langue » (*jezik*) qui, comme nous l'avons vu, apparaît à une très grande fréquence (plus de 2400 occurrences dans la totalité du corpus). Puis nous avons élargi notre recherche aux termes référant à d'autres catégories linguistiques : « un dialecte » (*nar(j)ečja ; dijalek(a)t*), « une variante » (*varijanta*), « une variation » (*varijacija*), « un parler » (*govor*), « une prononciation » (*izgovor*) etc.). Nous avons également pris comme entrées dans le corpus tous les verbes référant à l'action de parler (*pričati, govoriti, zboriti*). Le choix de ces entrées inscrit notre travail dans le cadre d'une analyse des *discours épilinguistiques*, discours sur la langue.

Nous avons, de manière parallèle, relevé toutes les occurrences des noms de variétés (qui peuvent aussi parfois apparaître en collocation avec le mot langue), ainsi que toutes les occurrences de mots faisant référence à une catégorie sociale (notamment « nation » (*nacija*), et « peuple » (*narod*)), et tous les mots référant à un groupe social particulier (par exemple, les Croates (*Hrvati*)). Nous avons également porté notre attention sur les pronoms personnels et les pronoms possessifs, lorsqu'ils apparaissaient en co-occurrence avec le mot langue (par exemple : notre langue (*naš jezik*)) ou avec le verbe parler (par exemple : nous parlons la même langue (*mi govorimo istim jezikom*) ou je parle serbe (*ja govorim srpski*)).

Nous avons relevé toutes les occurrences d'items faisant référence soit à la proximité/différence des langues, soit à l'intercompréhension.

Nous avons ensuite observé toutes les qualités qui pouvaient être attribuées aux différentes langues : les adjectifs et les métaphores utilisées pour décrire, caractériser les variétés préalablement isolées par les participants des forums (par exemple, les adjectifs « pure » (čist), « ancienne » (star), etc. ; les métaphores « un mélange » (m(j)ešavina), « une farce » (lakrdija), « un plagiat » (plagijat), etc.)

Nous avons par la suite réajusté notre protocole de recherche en fonction des récurrences observées dans les données du corpus : nous avons intégré les termes se rapportant à l'officialité des langues (« la Constitution » (Ustav), « officielle » (službeni), « reconnue » (priznat), « le droit à la langue » (pravo na jezik), ceux se rapportant à l'existence des langues (« exister » (postojati), « existence » (postojanje)) ou aux modalités de leur émergence (inventer (izmisliti), fabriquer (tvoriti), etc.).

Au départ de cette étude, nous nous sommes questionnée sur les possibilités techniques d'un traitement automatique des données du corpus. Notre corpus étant d'une taille considérable, cela nous aurait facilité la tâche et laissé plus de temps pour l'analyse des données recueillies. Nous n'avons malheureusement pas réussi à trouver un outil permettant de réaliser ce traitement automatique pour les raisons suivantes : l'interface du forum est assez complexe dans la mesure où elle se compose d'une chaîne de messages qui peuvent eux-mêmes contenir le titre du fil de discussion et le message initiatif auquel ils répondent (citation automatique), ainsi que d'autres éléments intégrés par le participant (citation d'articles, images, vidéos, liens hypertextuels) ; à côté de cette arborescence de messages, l'interface du forum se compose également d'éléments « périphériques », notamment la zone affichant le profil du participant ; à cela s'ajoute le fait que certains fils de discussion mobilisent plusieurs alphabets différents (latin et cyrillique).

Il est certain qu'il doit être possible d'élaborer un outil permettant ce type de traitement, mais nous n'avons pas eu le temps d'y réfléchir de manière approfondie. Et face au risque de perdre trop de temps à chercher cet outil, nous avons au final décidé de réaliser la tâche de manière manuelle.

Plusieurs difficultés se sont posées à nous quant à la question du comptage des occurrences. Travailler sur un corpus de forum nécessite de se questionner sur la problématique de l'énonciation, du dialogisme et de la polyphonie. Les participants ont en effet la possibilité d'insérer dans le corps de leur message des extraits d'articles, des photographies, des vidéos, et ils ont la possibilité de citer le message auquel ils répondent. Quel statut doit-on donner à ces portions de « discours de l'autre » insérées dans l'intervention d'un participant ? Lorsqu'un participant insère dans son message le contenu d'un article de presse, doit-on compter les occurrences des items recherchés ? Lorsqu'un message est cité à plusieurs reprises, doit-on compter à chaque fois les occurrences ?

Nous avons fait le choix, tout aussi arbitraire qu'il soit, de ne pas compter les occurrences des items recherchés lorsqu'ils se situaient dans la citation du message initiatif de la réponse, notamment parce que le dispositif génère de façon automatique ce mécanisme de citation lorsque le participant choisit de répondre à un message antérieur. Il ne serait donc pas pertinent, selon nous, de compter plusieurs fois ces occurrences. Cependant, nous aurions également pu prendre en considération le fait que lorsqu'un même message est cité à plusieurs reprises, il apparaît réellement plusieurs fois dans le corps du fil de discussion, et il donne lieu à plusieurs réactions. Selon cette perspective, il aurait été envisageable de compter plusieurs fois ces occurrences. Ces deux

perspectives sont justifiables, mais il nous fallait réaliser un choix.

En revanche, nous avons décidé de compter les occurrences présentes dans les citations d'extraits d'articles. Contrairement à la « citation automatique » du message initiatif par le dispositif, ce type de citation est le choix conscient du participant qui est allé chercher sur internet une source pour appuyer son propos, contredire les arguments de ces co-participants, ou tout simplement alimenter le débat, provoquer des réactions. Il nous a semblé que ce discours rapporté faisait donc partie intégrante du discours des participants.

4. Structuration de l'analyse

Nous avons structuré notre analyse des données du corpus en cinq parties, qui feront l'objet des cinq chapitres suivants.

Le premier chapitre (chapitre V) sera centré sur l'analyse des dénominations des variétés linguistiques de l'espace sud-slave central par les participants des forums. Nous nous questionnerons sur les procédés sémiotiques, linguistiques et discursifs, mis en place par les participants pour désigner les langues.

Dans le deuxième chapitre (chapitre VI), nous tenterons de mettre en évidence comment les participants évaluent la variation et catégorisent la réalité socio-langagière dans laquelle ils sont plongés. Nous analyserons quels positionnements épilinguistiques ils peuvent adopter.

Dans le troisième chapitre (chapitre VII), nous analyserons comment les participants s'appuient sur le caractère « officiel » des langues pour légitimer l'existence de ces dernières.

Dans le quatrième chapitre (chapitre VIII), nous montrerons la façon dont les participants projettent les langues dans le fantasme de l'« authenticité » et la « pureté », pour appuyer ou légitimer leurs positionnements épilinguistiques.

Les références des citations sont annotées de la façon suivante : (référence du forum, référence de l'intervention) – par exemple (F1, 120) fait référence au 120ième message posté sur le Forum 1 (TABLEAU 1 : p.178). Nous avons intégré dans notre développement uniquement les traductions françaises (réalisées par nous) des interventions.

CHAPITRE V

LES NOMINATIONS DES LANGUES

1. Les noms des langues, « métaphores de la frontière »

1.1. Que fait-on lorsqu'on donne un nom à une variété linguistique ?

L'acte de nommer une variété linguistique, comme toute nomination, comporte toujours un certain nombre d'enjeux et de prises de position (Tabouret-Keller, 1997).

La nomination d'une langue est un mode d'intervention dans les affaires humaines, son objet est de donner corps à une langue en l'instituant, de se servir non pas seulement d'elle mais de son nom, ou de ses noms, pour toucher ceux qui s'y reconnaissent tout aussi bien que ceux à qui elle est étrangère (Tabouret-Keller, 1997 : 6).

Nommer une variété linguistique, c'est la construire, la faire exister, c'est l'instituer socialement, la légitimer, mais c'est aussi la classer, lui donner une place dans une hiérarchie, la positionner par rapport aux autres variétés (Canut, 2000).

En effet, selon C. Canut (2000), l'acte de nomination d'une variété linguistique résulte d'un processus constructiviste. Donner un nom à une variété linguistique, c'est tout d'abord la construire, c'est isoler un ensemble de pratiques langagières – qui se situent au sein d'un continuum –, et c'est considérer cet ensemble de pratiques comme un tout homogène et distinct du reste des pratiques du continuum. Nommer, « *c'est faire exister une réalité qui ne l'était pas auparavant, c'est homogénéiser, clôturer un ensemble de réseaux ou d'éléments à l'origine en relation les uns aux autres de manière hétérogène* » (Canut, 2000). Les noms des langues servent à fabriquer les « réalités » qu'ils nomment. Comme le met en avant P. Sériot, peut-on en effet imaginer un instant l'existence d'une langue sans nom ? (Sériot, 1997). Les noms que l'on donne aux langues servent donc à tracer des frontières, ils introduisent des discontinuités dans le continuum langagier. « *Le nom est une catégorie discrète, qui s'oppose au continuum du réel.* » (Sériot, 1997: 172). L'acte de nomination participe donc toujours à la « *volonté de tracer des frontières* » (Canut, 2000). C'est en ce sens que les noms des langues se font « métaphores de la frontière » (Canut, 2000).

Mais en plus de cela, tout acte de nomination comporte des enjeux, des prises de position, participe à la catégorisation de la variété nommée. Les noms de langues individualisent, mais aussi, ordonnent, classent, catégorisent. Nommer les variétés linguistiques, c'est aussi leur attribuer un statut (celui de *langue*, ou celui de *dialecte* par exemple), c'est les hiérarchiser. Tout comme P. Sériot se demande si les langues doivent avoir un nom pour exister, s'il est possible d'envisager l'existence d'une langue sans nom, C. Canut se demande si une langue doit avoir une « qualité », y a-t-il des langues sans qualité ? Le nom du lecte contient en lui même des éléments de classification, de hiérarchisation, et participe à la catégorisation de la variété isolée.

Donner un nom à une langue, c'est légitimer son existence, c'est l'individuer, c'est l'institutionnaliser. L'acte de nomination peut s'inscrire dans une situation de satellisation. Dans ce cas, le nom de la langue induit des rapports de domination. L'imposition d'un nom (et parallèlement,

l'interdiction d'autres types de nomination) peut être enjeu de l'hégémonie d'un groupe sur un autre ou de l'affirmation d'un État centralisateur. Ainsi, nommer les langues, c'est aussi dominer.

Lorsque l'on s'intéresse au problème de la nomination des langues, il est nécessaire de mettre en évidence qui sont les acteurs de la nomination, et quels sont leurs enjeux ; en d'autres termes, qui nomme les langues et dans quel but. Parmi les enjeux de la nomination des langues, il faut distinguer ceux qui relèvent d'une démarche *scientifique*, d'un acte *institutionnel* et ceux de l'investissement *subjectif* (Tabouret-Keller, 1997). Mais il est cependant parfois difficile de déterminer quels sont les enjeux d'une nomination. Les trois types d'enjeux se trouvent en fait dans une relation de dépendance mutuelle résultant de l'acte de nomination lui-même (Tabouret-Keller, 1997). Le nom de la langue circule entre les discours, il est sujet à différents types d'identification, peut donc facilement être instrumentalisé, manipulé.

1.2. À quelles identifications renvoient les noms des langues chez les locuteurs ?

Selon C.Canut (2000), la nomination est pratiquée de manière hétérogène chez les locuteurs. On peut ainsi constater chez un même locuteur une fluctuation à la fois discursive, interdiscursive (discours antérieurs, « déjà-dit » consciemment ou inconsciemment réactualisé dans les discours (habitus sociaux et culturels)) et intersubjective. Dans une situation langagière, le locuteur se positionne toujours par rapport à l'autre. On peut observer de la distanciation dans les discours, tout comme l'appropriation des discours communs, des discours de la *doxa*. Et, selon l'auteure, à la fluctuation de la nomination est liée la fluctuation de la perception des frontières linguistiques. Le nom de la langue symbolise la frontière. L'acte de nomination des langues peut ainsi être observé comme la négociation d'une frontière. Ainsi chez les locuteurs, tout comme le nom est fluctuant, la délimitation des langues et les identifications subjectives en matière de langue sont également fluctuantes. Les frontières entre les langues, tout comme les frontières entre les groupes ne sont pas figées, mais au contraire, elles sont soumises à l'investissement subjectif de chacun et donc susceptibles d'être modifiées à tout moment. C. Canut nous montre que l'identification à une langue n'est pas une donnée définitive. Les locuteurs se positionnent de différentes manières en fonction de la situation et de l'interlocuteur. La catégorisation de la réalité linguistique s'opère aussi en fonction de la relation à l'autre, et des désirs d'appartenance.

En fonction des interactions, on choisit donc souvent un nom, on se positionne socialement. Mais ce positionnement n'est jamais stable ni définitif. Il varie en fonction de deux paramètres : la relation entretenue par le locuteur avec son interlocuteur (groupe, âge, sexe, position politique, profession, imaginaire, etc.) et avec les discours antérieurs (discours puriste, discours national, régional, pour la défense des langues minoritaires, etc.) (Canut, 2000 : 8).

Si nommer c'est construire une frontière, c'est donc, construire une « altérité » ou renforcer une « identité ». Nommer, « *c'est s'inscrire dans les groupes* » (Canut, 2000 : 8). À travers le nom de la langue, c'est donc « *le rapport à l'autre – ou à soi en fonction de l'autre – qui est en jeu sous des formes imaginaires, fantasmées, idéologisées, etc.* » (Canut, 2000 : 2).

Selon A.Tabouret-Keller (1997), les noms des langues joueraient le rôle d'un ambassadeur.

Ils sont porteurs d'une forte charge symbolique, ils sont associés à des valeurs. Les noms des langues fonctionnent comme des symboles, des emblèmes induisant différents types d'identification.

Les locuteurs utilisent souvent plusieurs noms pour désigner leur langue. Chacun de ces noms pouvant recouvrir une réalité symbolique spécifique, en fonction des identifications, en fonction de la volonté des locuteurs de tracer des frontières, selon leur désir de démarcation ou d'intégration.

Comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, les langues se montrent à la fois dans le fantasme de l'*unité* et de la *clôture* (Canut, 2000), et dans la multiplicité et le mouvement. Les langues ne sont jamais *une* (Tabouret-Keller, 1997). « *souvent ils [les locuteurs] connaissent plusieurs termes pour chaque idiome car la polynomie des langues est la règle plutôt qu'elle ne serait l'exception* » (Tabouret-Keller, 1997 : 9). Ainsi, à côté des discours *homogénéisants* sur la langue (qui reflètent le premier aspect de la langue), on retrouve – chez les locuteurs – des discours *hétérogénéisants* (qui reflètent le deuxième aspect de la langue). Les locuteurs nomment toujours leurs langues de façon hétérogène (Canut, 2000).

Mon travail sur les discours dits "épilinguistiques" (discours des locuteurs sur le langage, les langues, les pratiques langagières) m'a amenée à repérer que la grande fluctuation interdiscursive qui régit les paroles s'inscrit en fait dans une fluctuation intersubjective fondatrice du rapport du sujet au langage. Cette seconde fluctuation se caractérise par une tension perpétuelle entre homogénéisation et hétérogénéisation, entre les figures de l'homogène, de l'unité de l'UN, donc de la frontière, et des figures de l'hétérogène, de la diversité, de la pluralité. Ces ambivalences incluent bien évidemment la nomination des langues qui sont autant de métaphores de ce jeu entre les deux pôles. La reconnaissance de l'autre en soi, de l'hétérogénéité comme constitutive du sujet amène les locuteurs à se défaire, dans les discours les plus subjectifs, de ce qui se donne dans la clôture, la fermeture, l'homogénéité, l'exhibition des frontières, la mesure de la différence, etc., et qui métaphorise au plus haut point la figure mythique de l'origine, d'une langue originaire, fixe, immuable, pure, etc.. La langue est introuvable, inappropriable parce que justement, à travers les usages, elle se donne à la fois dans la pluralité et le mouvement et à la fois dans le fantasme de sa clôture (Canut, 2000 : 9).

2. Nommer sa langue, nommer celles des autres, la négociation des noms des langues

Nous nous focaliserons, dans cette première sous-partie, sur les désignations que les participants octroient aux groupes humains et aux variétés linguistiques de l'espace sud-slave central. À quels procédés sémiotiques linguistiques et discursifs les participants des forums ont-ils recours pour désigner les groupes humains et les variétés linguistiques de l'espace sud-slave central ?

2.1. Les noms des langues et des groupes dans le corpus

Nous nous intéresserons premièrement aux ressources linguistiques dont se servent les participants pour désigner les groupes humains et les langues (notamment les procédés de dérivation et leur motivation sémantique, et de compositions ou juxtapositions de noms).

Au départ de notre recherche, nous avons dénombré les occurrences des noms de groupes sociaux et de noms de langues (TABLEAU 3 ET 4 : p. 179 et 181). Nous nous sommes demandée si les participants aux forums utilisaient une grande variété de noms pour désigner les groupes et les langues de l'espace sud-slave central, à quoi faisaient référence ces noms, et si certains noms revenaient avec plus de régularité que d'autres dans le corpus²⁰.

2.1.1. Les noms de groupes

Sur la totalité du corpus, nous retrouvons près d'une cinquantaine de noms de groupes, parmi lesquels, les noms nationaux – qui sont aussi les appellations conventionnelles ou officielles des peuples de l'espace sud-slave central – reviennent à une fréquence beaucoup plus importante que les autres noms : les *Croates (Hrvati)* (227 occurrences), les *Serbes (Srbi)* (198 occ.), les *Bosniaques (Bošnjaci)* (182 occ.), et les *Monténégrins (Crnogorci)* (124 occ.). Ces quatre noms sont plus ou moins présents dans les dix fils de discussion analysés.

Nous retrouvons également un certain nombre d'occurrences du nom *Musulmans (Muslimani)* (24 occ.) qui est l'ancienne appellation officielle des Bosniaques (en Yougoslavie). Et nous pouvons fréquemment observer les noms *Bosniens (Bosanci)* (69 occ.) et *Herzégoviniens (Hercegovci)* (31 occ.).

Comme l'ont mis en évidence R. Le Page et A. Tabouret-Keller, les groupes humains sont souvent désignés selon un des quatre critères suivant : leur provenance géographique, leurs liens de parenté, le partage de caractéristiques physiques ou de traditions communes (Le Page & Tabouret-Keller, 1985).

Les noms des peuples de l'espace sud-slave central sont très souvent dérivés des noms des territoires qu'ils occupent, soit de la provenance géographique des populations. Ainsi, *Crnogorci* (les Monténégrins) est dérivé du nom *Crna Gora* (le Monténégro), *Hercegovci* (les Herzégoviniens) du nom *Hercegovina* (Herzégovine). Les noms *Bosanci* (les Bosniens) et *Bošnjaci* (les Bosniaques) sont tous deux dérivés du nom *Bosna* (la Bosnie), de même que le nom *Bošnjani* (8 occ.).

Bien qu'elles soient dérivées à partir de la même base, les appellations Bosniens et Bosniaques recouvrent pour beaucoup deux significations bien distinctes. Il y a eu au cours de l'histoire (et notamment à cause de l'officialisation de ces appellations) une spécialisation du terme « Bosniaques » pour désigner, non plus tous les habitants de Bosnie, mais les anciens « Musulmans » (y compris ceux qui vivent dans la région du Sandžak ou au Kosovo, donc hors de

²⁰ Nous avons compté les occurrences sans tenir compte des accords en genre et en nombre, ni des déclinaisons. Par exemple, la catégorie « les Bosniaques » peut englober en réalité : *Bošnjak, Bošnjakinja, Bošnjaka, Bošnjaci, Bošnjacima* etc. ; tout comme la catégorie « (langue)serbe » peut englober les occurrences : *srpski, srpskog, srpskom, srpskim*.

l'actuelle Bosnie-Herzégovine). Quant au nom « Bosnien », il est lui même polysémique car il s'applique à la fois aux habitants de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, et aux habitants d'une région au sein de cet État : la Bosnie. Si l'on comprend le terme dans son second sens, les habitants d'Herzégovine ne sont pas des « Bosniens » mais des « Herzégoviniens », bien que citoyens de Bosnie-Herzégovine. Ce n'est donc pas un hasard si l'on retrouve également un certain nombre de combinaisons du type : les « Croates bosniens », les « Serbes bosniens », les « Musulmans bosniens », les « Musulmans sandžakiens », les « Musulmans herzégoviniens », les « Croates herzégoviniens » (qui reviennent plutôt de manière ponctuelle dans le corpus).

Muslimani (les Musulmans, avec une majuscule) – qui était le nom officiel en Yougoslavie du peuple qui s'est par la suite reconnu comme bosniaque – est en revanche construit en regard de l'appartenance religieuse de cette population. Pour reprendre le modèle de R. Le Page et A. Tabouret-Keller (1985), ce groupe a été désigné selon le critère du partage d'une tradition (religieuse) commune, l'Islam, et certainement en opposition aux autres groupes de cet espace qui sont majoritairement des Chrétiens (orthodoxes ou catholiques).

Les noms *Hrvati* (Croates) et *Srbi* (Serbes) quant à eux sont plus anciens, ils datent probablement d'avant les migrations des Slaves dans le sud de l'Europe, puisque l'on retrouve des « Sorabes » (*Srbi*) et des « Croates blancs » parmi les Slaves occidentaux. Si l'on mobilise les critères mis en avant par R. Le Page et A. Tabouret-Keller (1985), nous pouvons dire que le groupe est nommé selon les liens de parenté qui lient les membres. Les termes « Croates » et « Serbes » font référence aux « tribus » (*plemeni*) slaves qui sont venues s'installer dans le sud de l'Europe. Cependant, nous n'avons aucune information concernant la motivation sémantique de ces noms et leurs origines étymologiques. C'est à partir du nom de ces deux peuples que sont dérivés les noms des territoires, et non le contraire : *Srbija* (la Serbie) et *Hrvatska* (la Croatie). On retrouve également quelque fois le nom *Srbijanci* (les Serbiens) (6 occ.), qui lui est dérivé du nom du pays, la Serbie (*Srbija*). (Garde, 2004). Les Serbiens sont les Serbes de Serbie, par opposition aux Serbes vivant sur les autres territoires de l'espace sud-slave central.

Dans le corpus, nous observons donc à la fois une diversité de noms pour désigner les populations de l'espace sud-slave central, et une diversité dans les motivations sémantiques de ces désignations.

Nous retrouvons également un petit nombre de désignations faisant référence à un groupe pouvant englober au moins tout l'espace sud-slave central. Parmi celles-ci, c'est l'appellation *Slaves* qui revient le plus régulièrement (10 occ.). Étymologiquement, le mot « slave » viendrait du vieux slavon *slověne* et est dérivé du mot « parole » (*slovo*) (Garde, 2004). Selon P. Garde, il s'agirait d'une autodésignation qui signifierait vraisemblablement « doué de parole ». On peut imaginer que la motivation d'une telle désignation est basée sur le critère de la communauté linguistique. Nous retrouvons également les noms *Slaves du Sud* (*Južnoslaveni*) et *Yougoslaves* (*Jugoslaveni*) (seulement une occurrence!). La motivation sémantique de ces deux appellations semblent identique : ils désignent tous deux les Slaves du Sud. Le premier est construit à partir de l'adjectif *južan* (*méridional*) et le deuxième serait un néologisme formé à partir du substantif *jug* (le sud). Le deuxième apparaît en Croatie au XIXe siècle et est associé au « mouvement yougoslave ». Il porte ainsi une connotation politique qui n'est pas présente dans l'appellation *Južnoslaveni* (Garde, 2004).

Le corpus présente également un certain nombre d'occurrences des appellations *Balkaniques* (*Balkanci*) et *Balkaniques occidentaux* (*Zapadnobalkanci*) (10 occ.), qui elles sont dérivées du mot *Balkan* donc plutôt motivée par le critère de la même provenance géographique de ces populations. Nous retrouvons ces deux dernières appellations uniquement dans les fils de discussion F9 et F10 (portant sur la reconnaissance des langues par l'Union Européenne), ce qui nous laisse supposer que cette auto-désignation (qui vient peut-être d'une hétéro-désignation) se fait selon la logique d'opposition Balkans-Union Européenne. De manière générale, les appellations englobantes reviennent très rarement dans le corpus en comparaison avec les noms nationaux.

À cela s'ajoute plus d'une dizaine de noms se référant aux habitants d'une ville (par exemple : les Mostariens, les Sarajeviens, ...) qui n'apparaissent dans le corpus que de manière ponctuelle.

Les noms se référant aux groupes confessionnels, les *musulmans*²¹, les *catholiques*, les *orthodoxes*, les *chrétiens* apparaissent assez rarement dans le corpus.

Nous avons également relevé l'appellation « les Autres » (*Ostali*) (souvent utilisée avec une majuscule). Cette appellation n'apparaît que dans le forum bosnien Sarajevo-x (F4), mais revient à 6 reprises chez des participants différents, dont quatre revendiquent d'appartenir à ce groupe. *Les Autres*, ce sont les Bosniens qui ne se revendiquent ni Serbes, ni Croates, ni Bosniaques. Il nous semble que la « construction » de cette nouvelle catégorie par les participants de ce forum témoigne d'une certaine manière non seulement de l'organisation sociale du pays qui rend en quelque sorte « obligatoire » l'appartenance à l'une de ces trois nations, mais témoigne aussi du fait que les « catégories identitaires » peuvent aussi être soumises à une redéfinition de la part des acteurs sociaux. Ici, les participants « créent » une quatrième catégorie. Ces « Autres » revendiquent généralement une appartenance bosnienne (donc plutôt citoyenne ou territoriale que nationale/ethnique).

2.1.2. Les noms de langues

Dans notre corpus, nous retrouvons une très grande variété de noms de langues. De même que pour les noms de groupes, ce sont les appellations « conventionnelles » des langues (actuellement officielles dans les différents pays) qui reviennent le plus souvent. Ainsi, dans la totalité du corpus, le nom *serbe* (*srpski*) revient 393 fois ; le nom *croate* (*hrvatski*) revient 359 fois ; le nom *bosnien* (*bosanski*) revient 356 fois, et le nom *monténégrin* (*crnogorski*) revient 210 fois. Ces quatre noms sont présents, dans des proportions variables, dans presque toutes les discussions, y compris celles qui sont ciblées sur le cas d'une langue particulière (le cas du bosnien dans F3, F4, F5, F6 et le cas du monténégrin dans F7, F8). Cette observation nous permet de déduire que parler d'une langue implique souvent inévitablement de parler des autres. Nous rejoignons ici l'idée énoncée par C. Bavoux (2003) qui parle de modalités de « co-existence » des langues proches. Nous pouvons également remarquer que si les noms *serbe* et *croate* sont largement diffusés dans la totalité du corpus, en revanche le nom *bosnien* apparaît peu dans les discussions ciblées sur le thème du

²¹ Au sujet de l'appellation « musulman », il y a parfois une confusion entre les noms du peuple « les Musulmans » et le nom du groupe religieux. Nous avons jugé important de distinguer ces deux catégories, bien que parfois elles se confondent.

monténégrin, et respectivement, le nom *monténégrin* est moins présent dans les discussions concernant la langue bosnienne. Uniquement par l'observation de la répartition des occurrences des noms de langues, nous pouvons donc déjà émettre l'hypothèse d'une relation asymétrique de ces quatre langues. Si parler du bosnien implique de parler du serbe et du croate, cela n'implique pas nécessairement de parler du monténégrin, il en va de même pour le monténégrin. Nous pourrions supposer que cette relation asymétrique résulte du fait que les variétés bosnienne et monténégrine aient été pendant longtemps considérées comme des sous-variantes (donc sous-catégorisées par rapport aux variétés serbe et croate), mais aussi du fait que les variétés monténégrine et bosnienne soient moins en contact direct. Parmi les appellations les plus fréquentes viennent ensuite *serbo(-)croate* (*srpsko(-)hrvatski*) (80 occ.) et *bosniaque* (*bošnjački*) (97 occ.).

Ces appellations reviennent très fréquemment en collocation avec le mot « langue » : la *langue serbe* (*srpski jezik*), la *langue croate* (*hrvatski jezik*), la *langue bosnienne* (*bosanski jezik*), la *langue bosniaque* (*bošnjački jezik*), la *langue monténégrine* (*crnogorski jezik*).

Dans leur ouvrage *Acts of Identity* (1985), R. Le Page et A. Tabouret-Keller présentent un modèle expliquant l'évolution progressive de la relation entre l'isolement et la nomination des groupes humains et des variétés linguistiques. D'après ce modèle, les groupes humains sont premièrement isolés et désignés selon les critères que nous avons développés dans le paragraphe précédent (origine géographique, liens de parenté, traditions communes, etc.) (par exemple, la population de Bosnie s'est vue désignée au cours de l'Histoire du nom « les Bosniens » selon un principe territorial). Les pratiques langagières de ces groupes sont ensuite qualifiées par un adjectif dérivé de la même façon que le sont les noms des groupes qui les parlent. Cet adjectif est employé en collocation avec le mot « langue » (les Bosniens parlent la langue bosnienne). Par la suite ces adjectifs sont utilisés comme des noms qui ne désignent pas seulement le système linguistique, mais connotent aussi les valeurs sociales associées au groupe en question : le nom de la langue est donc toujours lié à l'idée qu'elle est utilisée par le groupe de locuteurs. Dans les dernières étapes de ce modèle, le système linguistique acquiert une certaine autonomie et devient détachable du groupe. (Le Page & Tabouret-Keller, 1985 : 235-236).

Quelles ressources linguistiques les participants des forums utilisent-ils pour désigner les langues ? Quelles motivations sémantiques sous-tendent le choix de ces nominations ? Quels sont les liens entre les noms des groupes et les noms des variétés ?

Les noms des langues sont à la base des adjectifs formés par dérivation à partir du suffixe *-ski* qui dénote de manière générale une appartenance. La désignation des variétés linguistiques par ce procédé de dérivation correspond à la première étape de nomination du modèle de R. Le Page et A. Tabouret-Keller (1985).

Les noms *crnogorski jezik* (langue monténégrine) et *bosanski jezik* (langue bosnienne) sont dérivés des noms des territoires, *Crna Gora* (le Monténégro) et *Bosna* (la Bosnie). Ces variétés sont donc à la base qualifiées selon le même principe qui a servi à désigner les groupes humains (les Monténégrins et les Bosniens). Les noms *srpski jezik* (langue serbe) et *hrvatski jezik* (langue croate) sont dérivés des noms des peuples *Srbi* (les Serbes) et *Hrvati* (les Croates). Quant au nom *bošnjački*

jezik (langue bosniaque), il semblerait en toute logique qu'il soit également dérivé du nom Bosna, tout comme le nom du groupe (les Bosniaques). Cependant, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour déterminer si le nom « langue bosniaque » a été utilisé dans l'histoire pour désigner les variétés parlées par le peuple de Bosnie (les Bosniaques), ou bien s'il s'agit d'une création récente, réalisée sur la base du nom du peuple (les Bosniaques) dans son acceptation restreinte (non pas peuple de Bosnie, mais musulmans de Bosnie).

Srpski jezik, la langue serbe, désigne donc de manière « littérale » non pas la langue de Serbie, mais la langue des Serbes (qui ne sont pas eux-mêmes désignés selon un principe territorial), de la même façon que *hrvatski jezik* désigne la langue des Croates, non pas la langue de Croatie. Et si l'on s'en tient à l'étymologie, *bosanski jezik*, la langue bosnienne, désigne bien la langue de Bosnie (ou du peuple de Bosnie : les Bosniens). Pour ce qui est de *bošnjački jezik*, la langue bosniaque, elle désigne la langue des Bosniaques (qui sont eux mêmes, nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, le peuple de Bosnie), ou bien alors (dans son acceptation récente en tout cas) la langue des Bosniaques population musulmane de Bosnie. Nous verrons par la suite les confusions que peuvent entraîner ces différentes interprétations de la motivation sémantique des noms « langue bosnienne » et « langue bosniaque ».

Dans notre corpus, comme nous l'avons déjà évoqué, les adjectifs servant à désigner le nom des langues sont très souvent employés en collocation avec le mot « langue ». La collocation *bosanski jezik* revient même plus souvent que le nom *bosanski* isolé.

Si l'on cherche à appliquer les étapes du modèle proposé par R. Le Page et A. Tabouret-Keller, nous pouvons observer que ces adjectifs sont également employés de manière isolée, en tant que « nom ». Mais il semble difficile de montrer dans quelle mesure ces noms servent à désigner la langue de manière isolée – en tant que système linguistique – ou la langue en tant que pratiques du groupe isolé. Il semble, de manière générale, que les participants (à l'exception de quelques uns) ne font pas de distinction sémantique entre l'emploi de l'adjectif isolé et l'emploi de la collocation. Ces collocations ne sont pas utilisées dans le but de désigner la langue standard. Il y a d'ailleurs la plupart du temps une parfaite confusion entre, par exemple, la langue croate « langue des Croates » et la langue « standard » croate. On retrouve cependant de manière ponctuelle les collocations *langue standard croate (hrvatski standardni jezik)* et *langue standard serbe (srpski standardni jezik)*.

Nous pouvons voir que ces appellations sont extrêmement chargées de sens, il y a généralement un lien direct entre le nom du peuple et le nom de la langue, si bien que désigner une langue, c'est en quelque sorte désigner un peuple. Les noms ne désignent pas seulement de manière « arbitraire » une variété, mais aussi, par une forme de métonymie, les locuteurs qui la parlent. Nous pouvons illustrer cette idée par plusieurs passages du corpus dans lesquels, parler de la langue, c'est parler du peuple. Ainsi, comme nous le remarquons dans les deux exemples ci-dessous, les participants créent souvent un raccourci du nom de la langue vers la désignation du peuple (extraits soulignés par nous) :

je peux reconnaître seulement le serbe et le croate car ces peuples [...] (F2, 1).

le bosniaque existe-t-il ou non, ce peuple existe-t-il ou non [...] (F5, 83).

De plus nous pouvons aussi remarquer que la non-homonymie entre le nom d'un groupe (ou d'un pays) et le nom de la langue paraît souvent « gênante » pour les participants.

exemple : d'où tu viens? De Bosnie. Qui es-tu? Bosniaque. Quelle langue parles-tu? Serbe. Avoue que ce serait idiot que l'on parle serbe en Bosnie (F2, 52).

À côté de ces appellations fréquentes, on retrouve aussi une multitude de noms désignant des « réalités » bien diverses. L'examen des noms des langues, même extraits de leur contexte, peut nous permettre de mettre en lumière certains aspects de la problématique des langues dans l'espace sud-slave central. Premièrement, la grande diversité des noms utilisés nous montre que les participants questionnent les différentes possibilités de « découpage » de l'aire sud-slave centrale. Ainsi, à côté des appellations « conventionnelles », les participants aux forums « fabriquent » les noms dont ils ont besoin pour nommer les réalités qui les entourent, ou du moins les réalités qu'ils se représentent. La disparité dans les façons de nommer les langues nous montre aussi qu'il y a une disparité dans les modes d'appréhension de la réalité socio-langagière. Nous présenterons ici seulement quelques exemples d'appellations.

Les participants des forums font largement usage du procédé de dérivation avec le suffixe *-ski* pour « créer » des noms de langues à partir des noms de régions, de villes, de groupes. Par exemple, nous retrouvons les noms « balkanique central » (*centralnobalkanski*) (1 occ.) ou « balkanique occidental » (*zapadnobalkanski*) (4.occ.), l'« herzégovinien » (*hercegovački*), le « voïvodinien » (*vojvodanski*), le « bihaćien » (*bihaćki* : de la ville de Bihać), ou le « vranjien » (*vranjanski* : de la ville de Vranje) ... et même le « nouveau-belgradois » (*novobeogradski* : dérivé du nom d'un quartier de Belgrade, *Novi Beograd*). Ces appellations ne sont souvent pas directement revendiquées par les participants, mais apparaissent dans les discussions pour questionner les possibilités de découpages de l'espace sud-slave central. Ainsi, chez ce participant, qui se positionne comme un serbe, l'appellation « *novobeogradski* » est utilisée en réalité pour remettre en question l'« apparition » soudaine des langues bosnienne et monténégrine avec la création de ces États indépendants.

ça veut dire que si je cherche maintenant l'indépendance de Nouveau-Belgrade [Novi Beograd] je dis que je parle la langue nouveau-belgradoise [novobeogradski]...je pense que ça n'a pas de sens. (F2, 3).

On retrouve également l'appellation « notre langue » (*naš jezik*), ainsi qu'un néologisme formé à partir du pronom (adjectif) possessif « *naš* » (qui signifie « notre » en français) avec l'ajout du suffixe *-ski*: le *naški*. Nous le traduirons en français par un néologisme : le « nôtrien ». Nous pouvons voir dans le passage de « notre langue » au « nôtrien », le passage d'une étape (toujours selon le modèle de R. Le Page et A. Tabouret-Keller) dans le processus qui conduit à la distinction de la variété linguistique du groupe de locuteur. Ce néologisme, bien qu'encore associé au groupe de locuteurs, sert de « nom » à la langue isolée.

Il est clair que nous ne pouvons pas aujourd'hui appeler la langue serbo-croato-bosniaco-mn [srpsko-hrvatsko-bošnjačko-cg jezik] en fonction de chaque État qui se manifeste. C'est de la connerie. Est-ce que demain il y aura le Likien [Lički] et le Sandžakien [sandžački] et je ne sais quelle autre langue (pitié). C'est pourquoi elle n'a qu'à s'appeler langue slave centro-balkanique (ou ouest-balkanique) [centralnobalkanski (ili zapadnobalkanski)] ou encore mieux « notre langue » [naš jezik] ou le « nôtrien »

[naški]. Ainsi ça perd toute connotation politique. Et pour l'usage privé que chacun l'appelle comme il veut (F2, 198).

Comme nous l'avons vu, dans un des forums, certains participants se positionnent comme « les Autres » (*Ostali*). Ces participants, en se questionnant sur la façon dont ils doivent ou peuvent nommer leur langue s'ils ne sont ni serbes, ni croates, ni bosniaques, en arrivent à créer le nom de la « langue autrienne » (*Ostalski jezik*), autrement dit *la langue des Autres* (de même que pour *naški*, nous traduirons *ostalski* en français par un néologisme : l'« autrien », ou la « langue autrienne »). La création de ce néologisme va de pair avec la création de la catégorie sociale (les Autres), et illustre parfaitement la première étape du modèle de R. Le Page et A. Tabouret-Keller.

J'ai juste une question, si ça te dérange que les deux premiers troupeaux [groupes] disent une chose, et le troisième autre chose, quelle langue parlent les Autres [Ostali]? (F4, 4).

Autrien [Ostalski]. Je plaisante bien sûr, mais nous parlons tous la même langue que chacun l'appelle comme ça lui fait plaisir. Pour moi c'est le bosnien (F4, 22).

Toujours formé sur le même principe, nous retrouvons également le « *montenegrinski* » (1 occ.) qui est dérivé non pas du nom « *Crna Gora* » mais de son équivalent « international » « *Montenegro* ». On observe aussi à plusieurs reprises les néologismes « *crnski* » et « *gorski* » (4 & 3 occ.) formées à partir de *Crna* et *Gora* (le *Montien* et le *Négrien*), deux noms qui sont repris d'un sketch très connu sur les langues en Yougoslavie²².

La juxtaposition de plusieurs noms est un des procédés utilisés par les participants pour nommer la langue de l'espace sud-slave central. Ainsi, on retrouve par exemple les noms « *serbo-croato-bosno-monténégrin* » (*srpsko-hrvatsko-bosansko-crnogorski*) (4 occ) ou (avec les mots dans un autre ordre) le « *croato-bosno-monténégrino-serbe* » (*hrvatsko-bosansko-crnogorsko-srpski*) (1 occ) qui sont généralement employés soit pour désigner la langue commune (voir l'exemple ci-dessus, F2, 198), soit en tant que proposition de nom pour la langue commune.

le serbocroatobosnomonténégrin, et voilà une proposition de nom, pour chaque nation, changer la première partie du mot...simple et facile... (F9, 24).

Dans ces deux exemples, les participants ont en quelque sorte récupéré le schéma de construction de l'ancienne appellation officielle, serbo-croate ou croato-serbe, en intégrant les noms des quatre peuples. Ce même procédé est utilisé par un participant qui termine l'appellation par des points de suspensions, laissant penser que les noms d'autres variétés pourraient potentiellement s'agglutiner à la suite : la langue croatoserbobosnienne..... (*hrvatskosrbskobosanski.....jezik*) (1 occ.).

Parmi les juxtapositions de noms de langues, nous retrouvons également le bosnien/bosniaque (*bosanski/bošnjački*) (5 occ.), généralement utilisé pour désigner la « troisième » langue de Bosnie-herzégovine, qui est appelée par certains « bosnien » (dont l'appellation officielle), par d'autres « bosniaque », reste à savoir quelles « réalités » recouvrent ces appellations pour les uns et pour les autres... La juxtaposition de ces deux noms témoigne du non-consensus sur la nomination, de même que du non-consensus sur la délimitation de cette langue. Juxtaposer ces deux noms, c'est en

²² Nadrealisti : « Otvoreno o jeziku », le sketch en question est accessible sur <http://www.youtube.com/watch?v=V6la15riHRw&NR=1>, (encore en ligne le 01.04.2010)

quelque sorte préciser que le nom bosnien (langue de Bosnie) désigne en réalité la langue des Bosniaques (soit le bosniaque). Cette juxtaposition n'est généralement pas utilisée par les participants qui se revendiquent locuteur de bosnien, mais plutôt par ceux qui se revendiquent locuteurs de croate ou de serbe.

2.2. Circonscrire le groupe, délimiter les langues

Dans cette sous-partie, nous observerons les procédés discursifs mobilisés par les participants pour circonscrire, isoler, désigner « leur » propre langue (ou celle de leur groupe) et celle(s) « des autres ». Nommer une langue va souvent de pair avec la désignation de la personne ou des personnes qui la parlent. Nous verrons que les participants font largement usage des déictiques (pronoms personnels et pronoms possessifs), dans le but de circonscrire les groupes et les langues, de s'inscrire eux-mêmes dans le cadre d'un groupe (nous parlons) et d'une langue (notre langue), de se distinguer vis-à-vis des autres groupes (ils parlent, vous parlez) et des autres langues (leur langue, votre langue). Nommer une langue, c'est aussi et souvent se positionner dans les groupes, négocier son rapport à autrui.

Nous nous focaliserons sur les co-occurrences entre les noms des groupes (les Serbes, les Croates, etc.) ou l'utilisation d'un pronom personnel (je, nous, vous, ils, etc.), le verbe « parler » (qui peut se retrouver sous les formes : *govoriti, pričati, zboriti*), et les noms des variétés linguistiques. Nous observerons également l'usage de pronoms possessifs en co-occurrence avec le nom d'une variété ou le mot langue et un pronom personnel ou le nom d'un groupe. En d'autres termes, nous analyserons les co-occurrences du type : je parle serbe, les Croates parlent croate, vous parlez monténégrin, ma langue est le serbo-croate, les Serbes parlent leur langue, etc.

2.2.1. Les Serbes, les Croates,... Ils parlent...Leur langue...

Les Croates parlent croate, les Serbes parlent serbe ...quelle langue parlent les Autres ?

« Les Croates parlent croate » (*Hrvati – hrvatski*) (5 occ.), « les Serbes parlent serbe » (*Srbi – srpski*) (4 occ.) sont des expressions que l'on retrouve à une fréquence relative dans le corpus (principalement localisées dans les quatre premiers fils de discussion).

Elles s'affirment comme des vérités, basées sur une logique d'homonymie entre le nom du groupe et le nom de la langue. Comme le fait remarquer le linguiste croate Dubravko Škiljan, « Les Croates parlent croate. *Il est même difficile d'imaginer, semble-t-il, une phrase qui contienne en elle une affirmation plus banale. [...] cette phrase est tautologique [...] quand nous disons les Croates parlent croate, nous répétons en fait deux fois la même chose, tout à fait comme si nous avions dit : les Croates sont croates.* »²³ (Škiljan, 2002 : 7).

Le participant à l'initiative du fil de discussion F1, après avoir exposé l'idée d'une éventuelle langue commune à tous les peuples, en utilisant à plusieurs reprises un « nous élargi » et en désignant cette

23 « Hrvati govore hrvatski. Teško je i zamisliti, čini se, rečenicu koja bi sadržavala u sebi banalniju tvrdnju. [...] ta je rečenica tautološka [...] kad kažemo Hrvati govore hrvatski, zapravo ponavljamo dvaput isto, gotovo kao kad bismo rekli: Hrvati su Hrvati » (Škiljan, 2002 : 7) (extrait traduit par nous)

langue par l'expression « notre langue », lance ensuite à ses co-participants la question d'ouverture suivante : « *et vous quelle langue parlez vous ?* ». Cette question appelle explicitement des avis subjectifs, suscite donc plutôt des discours en « je ». Pourtant, le premier participant qui propose une réponse énonce : « *Les Croates parlent croate, et toi tu peux parler la langue que tu veux* » (F1, 2). En faisant cette intervention, le participant non seulement se positionne comme croate et locuteur de croate, et se distingue de son interlocuteur (opposition les Croates vs. toi) mais il pose également une frontière symbolique, cloisonne ce « nous élargi » qu'avait dessiné le premier participant.

Ces affirmations servent en quelque sorte à tracer les frontières des groupes, les Croates sont croates, les Serbes sont serbes, toujours par opposition à un Autrui. En même temps, elles superposent les frontières des langues sur celles des groupes. Cette idée se voit confirmée par le fait que ces affirmations apparaissent souvent accolées, comme pour définir que la logique dans cet espace serait que chaque peuple parle « sa » langue. On les retrouve le plus souvent dans des séquences portant sur le thème de la langue « bosnienne ». Elles viennent appuyer le fait qu'il ne peut pas y avoir de langue de Bosnie, ni même de langue des Bosniens, et que les Bosniaques doivent donc nommer leur langue *bosniaque*, en accord avec les principes qui régissent la mise en frontières des langues et des groupes.

Si les Croates parlent la langue croate, et les Serbes la langue serbe, alors les Bosniaques devraient parler la langue bosniaque (F3, 79)

Les Croates parlent croate, les Serbes parlent serbe, les Serbes veulent la RS [Republika Srpska], et les Croates se sont tous mis d'accord qu'ils veulent leur république. Personne ne veut être avec vous (F1, 168).

L'association *Bosniaques-langue bosnienne* n'apparaît jamais sur le même plan que celle *Serbe-langue serbe* ou *Croate-langue croate*, comme nous pouvons le remarquer dans l'exemple suivant :

Les Croates parlent la langue croate [...] Les Serbes parlent la langue serbe [...] Depuis peu de temps, les Bosniaques affirment qu'ils parlent la langue bosnienne (F1, 203).

Ces affirmations tracent les frontières entre les groupes, et posent l'existence d'une langue sur celle du groupe, il en découle qu'en Bosnie, il ne peut exister que trois groupes : les Serbes, les Croates et les Bosniaques, aux frontières étanches, ne laissant pas de place à l'éventuelle existence des Bosniens, habitants de Bosnie. Ce schéma idéologique laisse de côté tous ceux qui ne rentrent dans aucune de ces catégories, c'est à dire les « Autres » (*Ostali*), qui eux se reconnaissent comme Bosniens... quelle langue parlent alors ces Autres ? ...

Nous retrouvons également deux occurrences de l'assertion « les Bosniens parlent bosnien ». Cette affirmation contribue, de la même manière que dire « les Croates parlent croate », à poser une frontière : elle esquisse l'idée d'une éventuelle langue de Bosnie « homogène ». Cette frontière vient chevaucher celles tracées par les participants revendiquant que « les Croates parlent croate » et que « les Serbes parlent serbe ».

Leurs langues respectives : l'utilisation du pronom possessif « svoj »²⁴

Le pronom réfléchi *svoj* est très souvent utilisé par les participants des différents forums pour désigner les langues des différents groupes, autrement dit « leur langue », sans forcément les nommer explicitement. On le retrouve principalement dans des constructions du type : *les Croates ont/parlent leur langue (Hrvati imaju/govore svoj jezik)* (et respectivement pour chaque groupe). Il n'apparaît presque jamais pour désigner une langue commune aux différents groupes. En voici un exemple à titre d'exception :

Les Espagnols et les Chiliens appellent leur langue (*svoj jezik*) du même nom alors que les Croates et les Serbes appellent la leur (*svoj*) différemment (F1, 84).

Ce pronom réfléchi est particulièrement utilisé dans les discussions portant sur le cas de la langue bosnienne, dans le but de mettre en évidence que chaque groupe parle sa langue propre et respective, et qu'il n'y a pas de langue de Bosnie.

Les Bosniaques ont leur langue (*svoj jezik*) et il faut qu'ils l'aient mais il faut qu'ils l'appellent exclusivement bosniaque (F3, 51).

je ne sais pas de quelle langue bosnienne on parle ici. Il existe le bosniaque que parlent les Bosniaques, alors que les Serbes et les Croates parlent leurs langues (*svoj jezik*) (F1, 224).

On retrouve ainsi très souvent des oppositions entre un groupe-sa langue et un autre groupe-sa langue : du type entre *les Croates-leur langue (Hrvati-svoj jezik)*, *les Serbes-leur langue (Srbi-svoj jezik)*, *les Bosniaques-leur langue (Bošnjaci-svoj jezik)*.

Il vaut mieux dire que le bosniaque existe, et pas le bosnien...car les Croates et les Serbes bosniens ont leurs langues (*svoj jezik*) croate et serbe...quand les Bosniens ont leur langue (*svoj jezik*) bosniaque...(F3, 27).

Utilisation du génitif et des propositions relatives pour désigner les langues

Nous pouvons également observer d'autres procédés utilisés pour désigner les langues de l'espace sud-slave central, sans les nommer, ou en complément du nom. Premièrement, les participants peuvent utiliser une construction du type : /« langue » + nom de peuple ou nom de lieu (au génitif)/, par exemple « *la langue des Croates* » (*jezik Hrvata*) ou « *la langue de Bosnie* » (*jezik Bosne*). Deuxièmement, ils peuvent utiliser la construction : /« langue » + proposition relative/, par exemple « *langue que parlent les Bosniaques* », « *la langue qui est parlée en Bosnie* ».

Ce type de procédés peut être employé pour lever l'ambiguïté d'une appellation, comme dans les exemples ci-dessous (souligné par nous) :

le « bosnien-langue de tous les Bosniens » (*jezik svih Bosanaca*) est en question, mais pas le bosniaque-langue des Bosniaques (*jezik Bošnjaka*) (F6, 5).

Pourquoi la langue est appelée Bosnien ? Parce que c'est la langue qui se parle en Bosnie (*jezik koji se*

²⁴ *svoj* est un pronom (adjectif) possessif réfléchi, il indique l'appartenance du complément au sujet de la phrase, à quelque personne que ce soit. *Svoj jezik* peut donc se traduire en français (en fonction des cas) par *ma, ta, sa, notre, votre, leur langue*

govori u Bosni), et non la langue que parlent les Bosniaques (*jezik kojim govore Bošnjaci*) (F1, 194)

les Serbes et les Croates appellent avec insistance la langue que parlent les Bosniaques (*jezik kojim govore Bošnjaci*) le bosniaque et non le bosnien (F4, 1).

CE N'EST PAS LA LANGUE D'UNE NATION CAR L'ADJECTIF BOSNIEN DÉSIGNE LA BOSNIE ET PAS SEULEMENT LES BOSNIAQUES C'EST DONC LA LANGUE QUE PARLENT LES GENS DE BOSNIE (*jezik kojim govore ljudi iz bosne*) (F3, 170).

Ce type de procédé peut également être utilisé pour nommer une réalité (telle que se la représente le participant) pour laquelle il n'y a pas de consensus ni sur le nom ni sur la définition de la « réalité » en question. On le retrouve ainsi le plus souvent employé pour désigner une langue « commune » à l'espace sud-slave central.

Quelle langue tu as appris à l'école ? (F1, 78).

La langue que parlent les Serbes, les Croates, les Bosniaques, les Monténégrins et tous les autres qui ont vécu dans les pays des ces peuples (*Jezik kojim govore Srbi, Hrvati, Bošnjaci, Crnogorci i svi ostali koji su živjeli u matičnim zemljama ovih naroda*) (F1, 79).

Nous voyons d'ailleurs que l'emploi de ce procédé ne permet pas toujours d'arriver à un consensus, notamment lorsque tous les participants ne se représentent pas la « réalité » de la même façon :

Je serais d'accord que la langue des Croates, des Serbes, et des Bosniens (*jezik Hrvata, Srba, i Bosanaca*) s'appelle le yougoslave (F6,43).

Je serais d'accord que la langue des Croates, des Bosniaques et des Serbes (*jezik Hrvata, Bošnjaka i Srba*) ne s'appelle d'aucune façon [...] que la langue des Croates (*jezik Hrvata*) s'appelle le croate (F6, 44).

En refusant de donner un nom à cette langue commune, le deuxième participant rejette en quelque sorte l'hypothèse de l'existence d'une quelconque langue commune. En même temps, dans une paraphrase de l'intervention du premier locuteur, il remplace le nom de Bosniens par celui de Bosniaques, marquant un recadrage des frontières entre les groupes sociaux.

2.2.2. Nous parlons ...Notre langue...

Les participants utilisent assez fréquemment la première personne du pluriel (nous, notre) pour désigner le groupe de locuteurs (et en même temps s'inscrire dedans) et la langue. Bien sûr, en vertu de sa valeur déictique, ce « nous » ou cette « notre langue » ne réfère pas toujours au même groupe de locuteurs... Nous distinguerons ce que nous appellerons un « nous restreint » et un « nous élargi », le premier étant généralement utilisé pour désigner la communauté nationale (par exemple « nous les Monténégrins » (*mi Crnogorci*)) ou de manière plus précise la communauté nationale dans un territoire particulier (par exemple « nous les Herzégoviniens-Croates (*mi Hercegovci-Hrvati*)), le deuxième faisant référence à un groupe plus élargi (et souvent aux frontières diffuses) pouvant englober les Serbes, les Croates, les Bosniaques, tout comme les Monténégrins. Ce « nous élargi » est d'ailleurs souvent complété par le mot « tous » : « nous tous » (*svi mi*). Le groupe auquel réfère un « nous », de par la fonction déictique assumée par ce dernier, ne peut être déterminé qu'en fonction du contexte d'énonciation. En revanche, il semblerait que la collocation « nous tous » (*svi*

mi) soit destinée à désigner de manière globale les locuteurs de l'aire linguistique sud-slave centrale, ou alors quelques fois les habitants de Bosnie-Herzégovine toutes nationalités confondues. Elle n'est jamais utilisée pour désigner le groupe restreint.

De la même façon, nous pouvons faire une distinction entre une « *notre langue élargie* » et une « *notre langue restreinte* », la désignation de la langue par le syntagme « *notre langue* » faisant référence tantôt à la langue du groupe restreint, tantôt à la langue du groupe élargi, soit « *notre langue à tous* ».

De même que le *ja* (« je »), l'emploi du pronom personnel *mi* (« nous ») n'est pas une nécessité. Il est possible de simplement dire « *govorimo* » ou « *pričamo* » (nous parlons). Lorsque les participants l'utilisent, c'est souvent dans le but d'insister (cela correspondrait en français (à l'oral) à une intonation appuyée sur le « nous »), ou à l'utilisation redoublée du pronom « *nous, on* » qui peut être analysée comme une prise de distance, une différenciation, une « *marque de jeu agonal* » (André-Larochebouvy, 1984 : 152).

Nous pouvons ainsi quelques fois observer une distinction faite entre le « *nous restreint* » (*mi*) – dans l'exemple suivant, ce nous correspondrait à « nous les Serbes », opposé un « ils » (qui désigne les « autres », non-membres ou exclus du « *nous restreint* » – et le « *nous élargi* » que l'on retrouve ici sous la forme « nous tous » (*svi mi*).

Soit nous parlons (*mi pričamo*) bosnien, soit ils parlent (*oni pričaju*) serbe, soit nous tous parlons (*svi mi pričamo*) monténégrin...il doit y avoir un seul nom dans tous les cas (F2, 8).

Nous retrouvons le « *nous élargi* » dans le titre du fil de discussion F1 : « *Quelle langue parlons nous (govorimo) vraiment ?* », ainsi que dans l'intervention d'ouverture du fil de discussion F2 :

Quelle langue parlons nous (*govorimo*) ? Est ce que c'est juste que chaque groupe ethnique parle sa langue ou bien tout est peut-être du serbe ou du croate ou du serbo-croate? (F2, 1)

Ce « *nous élargi* » est le plus souvent employé par les participants pour affirmer l'existence d'une seule langue commune aux différents peuples de l'espace sud-slave central.

[...] que tu parles la même langue que tout le monde et en Bosnie et en Croatie et au Monténégro et que nous tous parlons (*svi mi pričamo*) la même langue (F2, 15).

D'un point de vue linguistique tout ça (les langues serbe, croate et bosnienne) est pareil [...] nous parlons (*govorimo*) la même langue (F2, 20).

Nous tous parlons (*svi mi govorimo*) la langue croate. d'Istanbul à Vienne on a toujours parlé exclusivement la langue Croate (F1, 38).

Nous tous parlons (*mi svi pričamo*) une seule et même langue (F2, 101).

Nous tous parlons (*svi mi pričamo*) la même langue (F4, 22).

Dans notre corpus, nous pouvons observer une dizaine d'occurrences du syntagme « *naš jezik* » (notre langue) pour désigner la langue de l'espace sud-slave central (soi de *nous tous*), comme dans les exemples suivants :

dans notre langue (*naš jezik*) (je dis comme ça intentionnellement car je ne suis pas sourd pour ne pas

entendre que nous parlons pareil à part de petites différences régionales) [...] notre langue (*naš jezik*) est un ballon multicolore qui ne peut pas être plus multicolore (F1, 1).

Si tu demandes à un anglais qui connaît un peu notre langue (*naš jezik*) il dira que nous parlons (*pričamo*) la même langue (F1, 206).

les enfants qui ont appris notre langue (*naš jezik*) en dehors des frontières de notre ancien pays [...] (F10, 36).

Récemment j'ai rencontré un Grec qui parlait bien notre langue (*naš jezik*). Je lui ai demandé où il avait appris notre langue (*naš jezik*)? Il a dit : « nous avons appris le yougoslave à l'école primaire » (F4, 62).

Dans deux interventions (sur la totalité du corpus), on peut observer que ce « *naš jezik* » (notre langue) se fige en quelque sorte pour devenir un *nom* pour la langue commune :

elle [la langue] n'a qu'à s'appeler langue slave centro-balkanique (ou ouest-balkanique) ou encore mieux « notre langue » (*naš jezik*) ou « nôtrien » (*naški*). (F2, 198).

Moi par exemple je parle en notre langue (*naš jezik*) (F4, 58).

Dans les fils de discussion F9 et F10, qui portent tous deux sur le thème de la reconnaissance des langues par l'Union Européenne, nous observons également quelques occurrences de « nos langues » au pluriel (F10, 26, 36, 61). Dans ce cas, il est intéressant de remarquer que le groupe désigné comme un nous (au sens élargi) est maintenu, par opposition notamment aux observateurs extérieurs à cet espace (les Européens qui ne reconnaissent pas les variétés de l'espace sud-slave centrale comme des langues différentes) :

Et cet Anglais [Charles Tannock] peut chier tant qu'il le voudra, il ne nous fera pas appeler nos langues (*svoje jezike*) d'un même nom (même s'il s'agit de mêmes langues) (F9, 11).

Qu'on arrête de mettre nos langues dans le même panier car elles sont tellement différentes (F9, 39).

Dans le corpus, nous retrouvons un nombre important de « nous restreint », mais relativement peu en co-occurrence avec le mot langue ou avec le nom d'une variété (dans des structures du type : nous parlons...), en voici quand même deux exemples :

Nous nous considérons (*smatramo se*) Croates [...] Nous parlons (*govorimo*) la langue croate (F1, 197).

Nous (*mi*) les Herzégoviens-Croates parlons (*govorimo*) la langue standard Croate (F3, 98).

En revanche nous observons presque une trentaine d'occurrences du mot « *naš* » (notre) pour désigner la langue d'un groupe restreint, dont une vingtaine est employée dans les discussions F7 et F8 et réfère à un « nous, les Monténégrins ». Nous donnons ici trois exemples appliqués à trois groupes différents :

Quiconque nous respecte [...] n'a jamais posé un point d'interrogation sur l'existence de notre langue (*naš jezik*) [croate] ? (F3, 79).

je fais savoir à Filandra [linguiste] que notre langue (*naš jezik*) s'appelle bosnien, c'est Radovan Karadžić et Milorad Dodik qui l'appellent bosniaque (F4, 73).

Notre langue (*naš jezik*) [monténégrin] n'est ni serbe ni croate [...] (F7, 111).

« Notre langue » peut être opposé dans certain cas à « votre langue », comme par exemple dans cet énoncé :

Nous tous, Serbes et Croates appelons nos langues (*svoj jezik*) d'après la nation alors que vous Bosniaques appelez votre langue (*svoj jezik*) d'après le territoire (F1, 110).

Nous pouvons observer au cours de la discussion F7, au sujet de monténégrin, qu'un participant marque une forte opposition entre les pronoms (ou adjectifs) « *naš* » et « *svoj* » (notre), (*svoj* a aussi la valeur d'adjectif, c'est ce qui est à soi, par opposition à ce qui est étranger) et les adjectifs « *tud* » (étranger) et « *nametnut* » (imposé), ou alors « *njin* » (leur). De cette façon, le participant trace une frontière nette entre les groupes et entre les langues. La langue des « autres » (ici le serbe ou serbo-croate) est étrangère, imposée, la nôtre est celle du peuple (*narodni*).

Je crois que si nous nous sommes "adaptés" au serbe imposé (*nametnuti srbski*) , ce ne sera pas tant difficile de promouvoir dans la vie publique notre langue populaire monténégrine (*naš narodni jezik crnogorski*), ce qui en est resté [...] (F7, 22).

Nous n'avons pas besoin d'une langue étrangère (*tud jezik*), nous avons la nôtre (*svoj*) (F7, 92).

Nous sommes une nation, nous avons notre langue (*svoj jezik*) [...] Oui c'est un fait que la langue croate est assez proche du serbe pour qu'on les place sous un nom commun serbo-croate, mais notre langue (*naš jezik*) n'est pas la leur (*njin*) mais la nôtre (*naš*), et en conséquence elle ne peut pas s'appeler langue s/c (F7, 131).

Dans l'exemple ci-dessous, tiré d'un autre forum, nous retrouvons une opposition entre *les Serbes-leur langue* (*Srbi-svoj jezik*) et *nous-notre langue* (*mi-svoj jezik*) :

si les serbes ont le droit d'appeler leur langue (*svoj jezik*) serbe je pense que nous aussi nous avons le droit d'appeler la notre (*svoj*) monténégrine (F2, 45).

2.2.3. Je parle ...Ma langue...

Sur la totalité du corpus on observe relativement peu d'interventions (moins d'une quarantaine) où un participant nomme sa propre langue en utilisant la première personne du singulier (« ma langue est... » ou « je parle ... »). La moitié de ces interventions se retrouvent dans les fils de discussion F1 et F2, les premiers messages de ces deux discussions ayant pour questions d'ouverture « et vous quelle langue parlez vous ? » (*kojim vi jezikom govorite ?*) (F1,1) et « quel est votre avis sur cela ? quelle langue parlons nous ? » (*kakvo je vaše mišljenje o ovome? Kojim jezikom govorimo?*) (F2, 1). Nous pouvons supposer que le cadrage thématique proposé dans l'intervention initiative de ces deux fils de discussion favorise ce type de positionnements discursifs, autrement dit influence le fait que les participants se positionnent subjectivement pour nommer les langues.

Parmi les langues revendiquées, nous retrouvons majoritairement le serbe, le croate, le monténégrin, le bosnien, mais aussi le serbo-croate.

Les participants peuvent nommer leur langue directement en réponse à la question « quelle langue

parlez vous ? » : « serbe » (F1, 3) « croate » (F1, 9), « Serbe » (F2, 187).

Ils utilisent quelques fois les pronoms possessifs *moj* et *svoj* (« ma ») pour désigner leur langue.

[en réponse à la question quelle langue parlez vous?] Encore et j'espère pour toujours, ma (*svoj*) langue maternelle – scolaire – **serbo-croate!** (F1, 257).

J'appelle ma langue (*svoj jezik*) bosnien, évidemment (F4, 55).

Moi j'appelle ma langue (*ja svoj jezik*) bosnien. (F1, 54).

[monténégrin] c'est **ma** langue (*moj jezik*)(F7, 130).

Ma langue (*moj jezik*) est le Serbo-Croate..de dialecte sarajevien... (F4,23).

Nommer sa langue implique souvent un positionnement du participant. Nous le voyons particulièrement par l'emploi du pronom personnel *ja* (« je »). De manière générale, l'utilisation des pronoms personnels n'est pas une obligation dans la structure grammaticale de la phrase. Ils sont le plus souvent utilisés pour « appuyer » en quelque sorte le sujet de la phrase, ce qui serait équivalent en français à « moi je », ou (à l'oral) à une intonation appuyée sur le « je ».

Alors que certains participants indiquent seulement qu'ils parlent (*govorim, pričam...*) telle ou telle langue : « (je) parle la langue bosnienne » (*govorim bosanskim jezikom*) (F1, 10), d'autres se positionnent – « moi je parle » (*ja govorim*) – ce qui marque généralement une rupture dans le débat : ces interventions apparaissent souvent lorsque les participants tentent de négocier un nom pour une langue commune. Ce « moi je » pouvant à nouveau être analysé, cette fois à la première personne, comme prototypique d'une « marque de jeu agonale » (André-Larochebouvy, 1984 : 152),

(moi) je parle (*ja govorim*) Serbe (F1, 190).

(moi) je parle (*ja govorim*) la langue monténégrine (F7, 6).

(moi) je parle (*ja pričam*) croate, et vous pouvez parler martien si vous voulez ça ne m'intéresse pas (F1, 237).

[en réaction à une citation de la grammaire de la langue bosnienne de Halilović 1998] Excusez-moi, cette langue ne peut s'appeler que Bosniaque. (Moi) je parle (*ja govorim*) Bosnien, mais je n'utilise pas un seul des mots mentionnés ici (*kahva, babo, hlopta, mahrama*). (F4, 43).

La nomination de la langue s'accompagne quelques fois d'un positionnement identitaire du locuteur qui revendique l'appartenance à un groupe :

Je suis née en Croatie, j'ai grandi en Bosnie et je parle toujours la langue Serbo-Croate ou Croato-Serbe (F1, 255).

Moi en tant que Croate je parlerai croate et à Mostar et à Sarajevo et à Belgrade, et parbleu même à Ljubljana (F3, 142).

Si je suis Bosniaque de B&H [Bosnie-Herzégovine], je parle la langue bosnienne (F5, 75).

j'appartiens au quatrième troupeau [groupe], les Autres (*Ostali*) et je dis que je parle la langue bosnienne...(F4, 6).

Moi en tant qu'« autres » (*ostali*) je parle donc la langue des « autres » (*ostali jezik*), et vous me

comprenez encore tous. Puisque je me considère Bosnien, alors ma langue est aussi le bosnien (F4, 46).

je parle ma langue (*svoj jezik*), j'appartiens à un peuple qui a une histoire écrite et une langue vieilles de mille ans [...] et oui pour cela je vis en HR Herceg Bosna [République croate d'Herceg Bosnie : correspond aux territoires revendiqués par les Croates en Bosnie pendant la guerre au début des années 1990] ou mieux encore en Croatie! (F3, 40).

Les positionnements identitaires des participants ne s'observent pas uniquement à travers leurs positionnements discursifs dans le « *corps du message* », mais également dans les « *zones périphériques* » (Marcoccia, 2003 : 20) de l'interface telles que le pseudonyme, l'image, et de manière générale tous les éléments qui permettent au participant de mettre en scène son identité, de se construire un « profil ». Les participants de nos forums peuvent parfois avoir choisi l'emblème de leur nation ou de leur pays comme image (par exemple, le damier rouge et blanc croate, le drapeau rouge du Monténégro, les armoiries de la Bosnie-Herzégovine, etc.). Ils peuvent également se mettre en scène à travers leur pseudonyme ou la définition de leur statut (ex: BOSHNJAK, titoïst, Hercboy, etc.) ou dans la définition de leur localité (Sarajevo, Zagreb, HR Herceg Bosna, etc.). Dans l'exemple suivant, le participant se met en scène comme étant « multinacionalista » et illustre son profil par le blason de la Bosnie-Herzégovine, il dit :

Je parle les langues bosnienne, croate et serbe. Je ne fais pas de différence. Parfois c'est *belo* et parfois *bijelo* [« blanc », prononciation ékavienne et jékavienne]. Parfois *hiljada* et parfois *tisuća* [mille]. (F1, 41).

Mais les langues ne sont pas seulement revendiquées, elles peuvent aussi être rejetées, refusées par les participants.

Et quoi maintenant il faut que je te donne une liste des mots dont je n'ai pas idée de ce qu'ils signifient. Je ne parle pas croate (*Ja ne pričam hrvatski*) (F2, 18) [...] je ne soutiens pas que chaque DIALECTE obtienne le statut officiel de langue particulière. Mais en même temps je vais te dire – je parle serbe et pas croate (*govorim srpski a ne hrvatski*) (F2, 39).

Je ne parle (*ne govorim*) certainement pas le serbo-croate de Tito (*titovim srpskohrvatskim*), et je ne l'ai jamais parlé non plus...mais le serbe, j'ai Vuk Karadžić, j'ai le cyrillique, j'ai l'azbuka [alphabet cyrillique], j'ai ma langue (*imam svoj jezik*) – le Serbe...(F2, 44).

Je continuerai à parler cette langue que m'a apprise ma mamie et mon maître à l'école élémentaire. Et cette langue ne s'appelle pas bosnienne. (F6, 19).

Njegoš [écrivain philosophe monténégrin du XIXe siècle] était monténégrin et sa langue était le monténégrin, je suis monténégrin et ma langue (*moj jezik*) est le monténégrin. Mais pas ce serbe étranger et imposé auquel je donnerai mon nom (*svoje ime*) [...] ta langue serbe. La mienne n'est pas serbe. (F7, 125).

Dans le dernier exemple, nous pouvons observer à quel point le nom « monténégrin » du peuple et de la nation est investi subjectivement par le participant qui précise qu'il ne donnera pas « son » nom à une langue qui lui est étrangère.

Nous pouvons quelques fois observer dans le corpus des oppositions entre « ma langue » et « ta

langue », tout comme entre « la langue que je parle » et « la langue que tu parles ». Ces oppositions se retrouvent particulièrement dans les forums axés sur le thème du monténégrin, dans lesquels différents participants revendiquent parler la langue monténégrine, mais ne définissent pas cette langue de la même façon. Dans les exemples ci-dessous, deux participants s'adressent à un troisième :

La langue que je parle, je l'appelle monténégrine. La langue que tu parles, je ne la considère pas moins monténégrine. Mais je la considère comme un flux anachronique, incorrect et contre-productif (F7, 51).

On ne parle pas de la langue, mais de ta langue [...] j'écris maintenant en langue monténégrine – et toi tu **n'écris pas** monténégrin (F7, 132) [...] Ma langue est le monténégrin, peu importe comment les gens l'appellent (serbe, serbo-croate, sud-slave...) c'est elle [...] Tout dépend de QU'EST CE QUE la langue monténégrine, c'est à dire je ne considère pas, car ta langue je ne la considère pas non plus monténégrine (F7, 135).

2.2.4. Des discours sur les noms des langues

Dans les paragraphes précédents, nous avons mis en avant les voies par lesquelles les participants des divers forums désignent les langues : la leur et celles des différents groupes. Nous avons premièrement présenté les différents noms (de groupes et de variétés linguistiques) que l'on retrouve dans le corpus, puis nous avons mis en avant les procédés utilisés par les participants pour désigner les variétés, et s'inscrire dans les groupes, se positionner en tant que locuteur (notamment l'usage des déictiques, l'usage du génitif, des propositions relatives). Mais les participants ne font pas que nommer les variétés, ils discutent, questionnent aussi les noms des langues, tentent de circonscrire ce à quoi ils peuvent faire référence, essaient d'évaluer les enjeux qui se cachent derrière le choix d'un nom. Ils rationalisent, expliquent les principes selon lesquels on « doit » nommer les variétés, ils justifient le choix d'une nomination plutôt qu'une autre, ils jugent même parfois les noms comme étant « adaptés » ou « inadaptés » à capturer la réalité qu'ils se représentent...

Nous avons relevé dans le corpus les occurrences d'un certain nombre d'items (apparaissant en co-occurrence avec le mot « langue » ou avec le nom d'une variété) que nous avons classés dans un « *lexique sur la nomination* » (TABLEAU 5 : p.187) : qui comprend des verbes (nommer, appeler), des substantifs (nom, terme, appellation...), et des participes passés (adjectifs) (appelé, nommé, prétendu...). Le verbe « (s')appeler » (dans ses aspects perfectif et imperfectif : *zvati/nazvati/nazivati (se)*) apparaît par exemple 209 fois dans le corpus, les substantifs « nom » (*ime*) et « appellation » (*naziv*) respectivement 51 et 76 fois. À côté de ces items, nous pouvons également observer l'usage des guillemets ou du style italique.

Si dans les affirmations du type « les Croates parlent croate » ou « je parle serbe » le nom fusionne en quelque sorte avec la réalité à laquelle il réfère, nous retrouvons souvent, à l'opposé, un questionnement sur la relation entre les noms et les « réalités » qu'ils désignent (tout en sachant que ces « réalités » ne sont pas nécessairement les mêmes pour tout le monde).

Nous pouvons souvent constater une sorte de détachement entre le nom et la réalité à laquelle il est

sensé faire référence. Ainsi plusieurs participants font une distinction entre le « nom » (*ime, naziv*) et le « contenu » (*sadržaj*) de la langue.

lorsque j'ai posé la question rhétorique, je ne pensais pas au nom de la langue mais à son contenu (F1, 19).

le nom de la langue n'a rien à voir avec son contenu (F2, 206).

les différents noms qu'a une langue ne font pas cette langue différente c'est à dire ne font pas d'elle plusieurs langues (F2, 84).

Beaucoup de participants distinguent ainsi d'une part « la langue » (autrement dit la réalité « homogène » qu'ils se représentent) et les noms qu'elle porte. On retrouve ainsi souvent l'idée que les différents peuples parlent « *une seule et même langue* » mais « *qui a 4 noms* » (F2, 70) ou que « *chaque peuple appelle différemment* » (F1, 240). Les différents noms sont alors appréhendés comme de simples étiquettes. (extraits soulignés par nous)

Les Serbes, les Bosniaques et les Monténégrins parlent cette même langue que parlent les Croates štokaviens et c'est cette même et unique langue peu-importe comment on l'appelle (F1, 233).

Nous parlons tous une seule langue, c'est la seule chose qui est certaine. Tu peux même l'appeler chinois si tu veux (F2, 101).

En Bosnie on parle une seule langue mais c'est le meilleur exemple de la problématique autour du baptême d'une langue avec trois noms (ou plus). (F10, 46).

j'ai juste dit qu'en B&H [Bosnie-Herzégovine] on ne parlait et on ne parle qu'une seule langue qui a aujourd'hui trois noms (F1, 112).

Les participants peuvent également opérer un retour réflexif (*sous formes de gloses métadiscursives*) sur les noms qu'ils emploient, ce qui se remarque particulièrement dans les exemples suivants (soulignés par nous) :

[...] des nouveaux mots qui n'existaient pas dans notre langue (je dis comme ça intentionnellement car je ne suis pas sourd pour ne pas entendre que nous parlons pareil à part de petites différences régionales). (F1, 1).

Et bien sûr là il devait y avoir assez d'emprunts parce que tu ne peux pas inventer complètement une langue [le participant parle du standard finnois], il doit quand même y avoir quelque chose sur lequel il faut s'appuyer. Je pense que c'est pareil pour le bosniaque – bosnien n'est pas la bonne appellation – car ces mots d'origine turque existent [...] (F3, 102).

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons fréquemment observer l'usage de l'expression *tzv. (takozvani)* (la prétendue, la dite), des guillemets ou du style italique pour questionner la réalité à laquelle réfèrent les noms et introduire des modalisations autonymiques mettant en doute la valeur de vérité des expressions ainsi glosées.

Pourquoi pas *bosniaque* mais *bosnien*? Parce que l'on s'attend à ce que le nom *bosnien* soit plus acceptable pour les Serbes et les Croates que *bosniaque* (F1, 105).

le prétendu monténégrin (*tzv.crnogorski*) (F2, 156).

Il faut qu'elle [la langue] s'appelle d'après les peuples qui vivent ici depuis plus de 1000 ans. Ce qui

signifie qu'elle ne peut pas s'appeler « monténégrin » puisque la « nation monténégrine » existe seulement depuis la deuxième guerre mondiale. Elle ne peut pas s'appeler « bosnien », puisque ce terme a été employé pour la PREMIÈRE FOIS il y a 15 ans. Elle peut s'appeler serbe ou croate car ce sont les deux peuples les plus anciens (F2, 109).

Nous faisons remarquer que dans le dernier exemple uniquement les noms « monténégrin » et « bosnien » sont entre guillemets, par opposition à serbe et croate. L'utilisation des guillemets, qui marque la non prise en charge énonciative et la modalisation épistémique, sert ici en quelque sorte à « dissocier » les noms de la réalité à laquelle ils réfèrent, pour ensuite les rejeter comme inadaptés. En revanche, pour ce participant, serbe et croate sont des noms qui adhèrent parfaitement à la réalité, voilà pourquoi il les prend en charge.

3. La négociation des noms pour les langues de l'espace sud-slave central

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'acte de nommer une langue comporte toujours des enjeux (Tabouret-Keller, 1997). A. Tabouret-Keller (1997) fait une distinction entre les enjeux qui relèvent d'une démarche *scientifique*, d'un acte *institutionnel* ou bien de l'investissement *subjectif* des locuteurs. Selon l'auteure, les trois types d'enjeux se trouvent dans une relation d'interdépendance qui résulte de l'acte de nomination lui-même (Tabouret-Keller, 1997), et de la circulation du nom entre les discours. Dans cette sous-partie, nous tenterons de mettre en lien les enjeux soulevés par les participants des forums quant à la nomination de leur langue et de celles des autres avec les enjeux que l'on retrouve mis au jour dans les discours institutionnels et scientifiques sur les langues.

Dans notre corpus, les discussions sur la nomination des langues se développent le plus souvent autour de trois thèmes principaux : Comment nommer la langue commune à l'espace sud-slave central ? À quoi fait référence le nom « langue bosnienne » ? Et à quoi fait référence le nom « langue monténégrine » ?

Il nous semble que le débat se polarise autour de ces trois questions, premièrement parce qu'il n'y a jamais eu au cours de l'Histoire de consensus ni sur une appellation unique pour cette « langue commune », ni même sur la question de son « unicité ». Deuxièmement, le débat se dirige principalement sur la question du « bosnien » et du « monténégrin » parce que la Bosnie-Herzégovine, comme le Monténégro sont des États ayant une configuration particulière du fait que leur population est pluri-éthnique. La question des délimitations linguistiques prend une dimension particulière dans ces États, elle se mêle à des enjeux de souveraineté des peuples sur les territoires, se reflète sur la question des appartenances nationales vs. citoyennes.

Nous expliquerons, pour chacun de ces trois axes, les polémiques au sujet de la nomination des langues qui se retrouvent dans les discours officiels, institutionnels et dans les discours des linguistes, puis nous montrerons comment les participants des forums négocient les noms des langues et en même tant en questionnent les frontières.

3.1. Comment nommer la langue commune à tous les peuples ?

3.1.1. Les polémiques autour du nom de la langue commune dans les discours institutionnels et les discours des linguistes

En 1850, lors de la signature à Vienne du premier accord marquant la volonté de créer une langue commune, celle-ci ne porte pas encore de nom (Garde, 2000). Par la suite, avec la mise en place du premier État unissant les différents peuples, le *Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes*, la langue se voit appelée par un nom composite « *serbo-croato-slovène* » (Constitution de 1920) (Garde, 2004), formé à partir de l'association des noms des différents peuples du royaume (les Macédoniens, les Bosniaques, et les Monténégrins n'étant pas encore reconnus comme tels). Les Slovènes s'opposent dès le départ à cette appellation qui nie la particularité de leur langue. Seule l'appellation « serbo-croate » sera conservée. Mais le nom « serbo-croate » n'a cependant jamais fait l'objet d'un consensus unanime. Déjà dans les années 20-30, les Croates voient dans ce nom un moyen de domination des Serbes (Garde, 2004). Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que la Croatie forme un État indépendant, une des premières réformes sur le plan linguistique sera de « *jeter un tabou sur le nom double* ». (Garde, 2004 : 373). Et le nom double ne sera rétabli qu'en 1954, dans l'accord de Novi Sad, qui réaffirme l'unité de la langue, que l'on doit désormais obligatoirement nommer « serbo-croate » ou « croato-serbe », les noms nationaux étant proscrits de l'usage officiel. À partir du milieu des années 50, le nom « croato-serbe » fait donc concurrence au nom « serbo-croate ». Mais l'on peut noter que, « curieusement », les Serbes employaient exclusivement le nom « serbo-croate », alors que le nom « croato-serbe » n'était utilisé que par les Croates. Ainsi, annoncés comme des synonymes, les deux noms recouvraient pourtant des réalités symboliques différentes. À partir des années 90, parallèlement à la déconstruction de l'unité de l'État yougoslave, on assiste à une déconstruction de la langue commune, dont la première étape sera l'abolition des noms « serbo-croate » et « croato-serbe ». L'affirmation des « nouveaux » États s'accompagnera de l'affirmation de « nouvelles » langues, et par la reconnaissance officielle de leurs noms. Ainsi, depuis le début des années 90, les noms « serbo-croate » et « croato-serbe » n'ont plus d'existence officielle.

Quant aux linguistes, ils ont généralement utilisé les noms « serbo-croate » et « croato-serbe » jusque dans les années 80. Ces noms ont ensuite cédé la place aux noms nationaux : croate, serbe, bosnien et monténégrin. Le problème qui se pose est alors de savoir quelle réalité recouvrent ces notions en linguistique ? La plupart du temps, les appellations par les noms « nationaux » s'attachent à désigner les langues standard ou littéraires²⁵, mais parfois aussi (les enjeux institutionnels se mêlant aux enjeux scientifiques) à désigner la langue de la nation : le *croate* est la *langue des Croates*, dans la multiplicité de ses formes (Brozović, 1997). Les noms nationaux sont également quelques fois compris comme désignant l'ensemble linguistique sud-slave central « au complet », ils sont dans ce cas synonymes et remplacent l'ancienne appellation « serbo-croate ». Ainsi, J. Baotić (Baotić, 2003) argumente que les « étiquettes » « serbe », « croate », « bosnien » et « monténégrin » désignent quatre réalités différentes lorsque l'on considère les langues standard, mais sont

²⁵ Nous traduisons le terme « književni jezik » par « langue littéraire » parce qu'il nous est difficile de trouver un équivalent français pour ce terme. Pourtant, comme le met en évidence P.Sériot (1997), *littéraire* ne correspond pas tout à fait à l'adjectif *književni* employé dans les langues slaves.

« synonymes » lorsque l'on considère la « langue organique ». D'autres appellations sont employées par les linguistes, telle que « le *diasystème* sud-slave central », ou bien *les* langues « néoštokaviennes ». Mais le titre de « langue » pour désigner ce diasystème est chez beaucoup d'entre eux sorti de l'usage scientifique.

3.1.2. Négociation d'un nom pour la langue commune chez les participants des forums

Que ce soit au niveau officiel ou bien au niveau scientifique, on parle de moins en moins d'« une » langue pour l'espace sud-slave central. Pourtant, comme nous l'avons dit plus haut, un certain nombre de participants aux forums considèrent que les quatre peuples parlent une seule et même langue qui a plusieurs noms. Pour certains d'entre eux, il ne s'agit pas d'un problème que chacun appelle « sa » langue comme il le souhaite, comme on peut le voir dans l'exemple ci dessous :

Pour moi le serbe, le bosnien et le croate sont très clairement une seule langue [...] Je ne crois pas non plus qu'il soit important qu'on utilise un seul nom pour toute l'aire linguistique. Les linguistes, auxquels j'appartiens moi-même, l'appellent « serbo-croate » dans le monde entier sauf dans les pays mêmes où se parle notre langue. Les politiciens, comme les gens normaux, disent le plus souvent « serbe », « croate », etc. (F10, 43).

Mais d'autres participants affirment que puisqu'il s'agit d'une seule et même langue, il faut qu'elle ait un nom unique, ou « *il doit y avoir une seule appellation dans tous les cas* » (F2, 8). Ces participants considèrent que la langue est « une » et ressentent le besoin de la nommer d'un seul nom.

Le problème est qu'il s'agit d'une seule langue, peu importe comment elle s'appelle, et qu'il est bête de l'appeler avec 5 noms différents (F2, 47).

si tu l'appelles Monténégrin quelqu'un d'extérieur ne saura pas que le Croate, le Bosnien et le serbe sont aussi la même langue. Je veux dire, si tu en connais une, tu connais aussi les autres. Ce serait bien que ces « langues » aient un seul nom. (F8, 87).

Mais quel nom donner à cette langue commune ? Les participants proposent des noms, en refusent certains, voire même en « fabriquent » d'autres.

Le nom « serbo-croate »

Si le nom « serbo-croate » est complètement sorti de l'usage officiel et institutionnel et presque entièrement de l'usage scientifique dans les pays de l'espace sud-slave central, le nom fait l'objet de l'investissement subjectif des locuteurs. Dans les forums, nous remarquons de façon assez nette divers positionnements subjectifs vis à vis de cette appellation. Un certain nombre de participants revendiquent le nom « serbo-croate » comme leur langue, d'autres le rejettent complètement. Les deux exemples suivants illustrent ces deux types de positionnement :

[Je parle] encore et j'espère pour toujours, ma langue maternelle – scolaire – **serbo-croate!** (F1, 257).

Je ne parle certainement pas le serbo-croate de Tito, et je ne l'ai jamais parlé non plus...mais le serbe (F2, 44).

Chez le premier participant, le nom « serbo-croate » est accolé aux mots « ma », « maternelle », « scolaire ». Le nom réfère à la langue que le participant estime avoir « toujours » parlée et apprise à l'école. En revanche, le deuxième participant rejette cette appellation et l'associe à la Yougoslavie, plus particulièrement à Tito. Et contrairement au premier participant, il affirme n'avoir « jamais » parlé cette langue. Il serait intéressant d'étudier plus en profondeur ce type de positionnement à partir d'une enquête par entretiens individuels. Le dispositif du forum, notamment l'anonymat des participants, ne nous permet pas ici de déterminer s'il s'agit d'un conflit de générations (les personnes ayant vécu en Yougoslavie n'ont pas la même perception de la réalité que les jeunes nés à la fin des années 80 ou après).

Peut-on appeler « serbo-croate » la langue commune aux différents peuples ? Quelques participants proposent de choisir le nom « serbo-croate » pour nommer la langue commune. Généralement les arguments avancés sont premièrement qu'elle se nommait ainsi dans le passé, et deuxièmement, qu'il faut que la langue se nomme d'après les deux peuples qui eux aussi ont existé dans le passé (on touche ici la délicate question de l'« authenticité » des peuples que nous aborderons dans une partie ultérieure).

La langue a son nom. Elle s'appelle serbo-croate ou croato-serbe et est ainsi nommée d'après deux peuples autochtones qui ont eu au cours de l'histoire leur sphère culturelle et leur souveraineté, tous les deux de manière équitable, et dont la langue est commune (F2, 108).

Un nom « neutre »

Un grand nombre de participants, estimant qu'il est nécessaire de trouver un nom unique pour cette langue, s'opposent en revanche au nom « serbo-croate ». Les arguments avancés sont premièrement que ce nom fait référence à l'ancien pays (la Yougoslavie) et qu'il est chargé de connotations politiques, deuxièmement que le nom « serbo-croate » ne prend en compte que deux des quatre nations qui parlent cette langue. Ils mettent alors en avant qu'il faut trouver un nom « neutre » pour cette langue, et font diverses propositions (néologismes, juxtapositions des noms des différentes nations, ...) (souligné par nous) :

si on cherchait un nom commun pour la langue ce devrait être soit quelque chose comme yougoslave, slave du sud (ce qui est peu souhaitable à cause du rappel à notre ancien État) soit quelque chose de tout à fait bête...comme par exemple nôtrien [naški]. Imagine ça, « je parle nôtrien » (+smiley rire) (F1, 116).

Le problème principal est qu'il n'existait pas de nom neutre pour la langue (F10, 66).

le seul nom justifiable et logique pour cette langue est Slave du sud (même si tous les Slaves du sud ne la parlent pas) ou un autre nom neutre. Cette langue est la propriété de tous ceux qui la parlent et du fait personne n'a le droit de la nommer d'après son État ou sa nation! (F9, 26).

je choisirais le nom de la langue de la plus petite communauté, disons le Monténégro (je suppose que c'est la plus petite) [...] Comment une telle décision pourrait-elle mettre en danger une quelconque langue

sur nos territoires (F9, 64).

Je serai OK que la langue des Croates, des Serbes et des Bosniens s'appelle yougoslave par ex., car les différences sont quand même mineures et je trouve ça vraiment déplacé d'appeler cette langue serbo-croate. C'est la négligence injuste d'une nation! En quoi les Croates et les Serbes seraient de plus grandes nations que les Bosniens pour que la langue ne s'appelle que d'après eux. (F6, 43).

Le refus d'un nom commun ou le refus d'une langue commune

Si nous avons vu que certains participants parlaient d'« une seule et même langue » ayant plusieurs noms, un certain nombre de participants prennent le contre-pied de cette idée. Ils refusent un quelconque nom commun, et en même temps refusent l'existence d'une langue commune.

Ces langues ne peuvent pas avoir un seul nom alors qu'elles ont différents « contenus » (F7, 88).

La langue peut s'appeler d'un seul nom, chaque diplomate insistera encore sur « sa » traduction. (F9, 27).

Le refus d'un nom commun laisse ainsi souvent transparaître la négation de l'existence même d'une potentielle langue commune, pourtant, les argumentations à ce sujet restent souvent ambiguës...

Je serai OK que la langue des Croates, des Bosniaques et des Serbes ne s'appelle d'aucune façon (F6, 44).

et cet Anglais peut chier tant qu'il le voudra, il ne nous fera pas appeler nos langues d'un même nom (même s'il s'agit de mêmes langues) (F9, 11).

Pour l'histoire, il est quand même décisif que **les peuples ne veulent plus d'un seul nom pour ces langues**, qui sont bien en réalité, qu'on ne se mente pas, une seule langue (F9, 50).

Dans le premier exemple (F6, 44), le participant, en refusant l'idée d'un nom commun, nie en quelque sorte l'existence d'une langue commune. Mais, en même temps, il désigne cette langue, la délimite (la langue des Croates, des Bosniaques et des Serbes), ce qui laisse penser que cette langue existe d'une certaine manière... Dans les deux autres exemples (F9, 11 ; F9, 50), les participants refusent l'idée d'un quelconque nom commun, mais en même temps, affirment qu'il n'y a qu'une seule langue...

3.2. À quoi fait référence le nom « langue bosnienne » ?

3.2.1. Les polémiques autour du nom « langue bosnienne » dans les discours institutionnels et les discours des linguistes

Pendant la période yougoslave, la Bosnie-Herzégovine avait pour langue officielle le « serbo-croate ou croato-serbe ». On reconnaissait cependant une « expression linguistique standard de Bosnie-Herzégovine », qui avait le statut de sous-variante. À partir de années 90, et suite à la guerre, l'existence de cette variété *bosnienne* (de Bosnie) territoriale sera remise en cause.

Pendant la guerre (1992-1995), si l'unité de la langue n'est pas encore complètement rejetée, puisque la Bosnie-Herzégovine conserve une seule langue officielle, cette dernière se retrouve pendant un temps dotée d'un triple nom (Palić, 2009) :

Dans la République de Bosnie-Herzégovine la langue standard en usage officiel est de prononciation jékavienne de ses peuples constitutifs qui se nomment par l'un des trois noms : bosnien, serbe, croate.²⁶ (Bulletin officiel, 1.9.1993, cité dans Palić, 2009 : 114).

I. Palić (2009) met en avant, dans son article, différentes acceptions du nom « langue bosnienne » en Bosnie-Herzégovine. Le nom « bosnien » peut être associé à l'idée d'une « *langue des Bosniaques et des membres des autres peuples en Bosnie-Herzégovine et dans le monde qui la reconnaissent comme la leur* »²⁷. Le nom « bosnien » peut aussi être perçu comme « *un nouveau nom pour "expression linguistique standard de Bosnie-Herzégovine"* »²⁸, et désigne alors la langue de Bosnie-Herzégovine sans tenir compte de l'appartenance nationale des locuteurs. (Palić, 2009: 117) Ainsi, le nom « bosnien » recouvre une double réalité. Il peut être compris comme la langue du peuple bosniaque et est, en tant que tel, reconnu comme la langue officielle de la minorité bosniaque du Sandžak (en Serbie). Il peut également être compris comme la langue de Bosnie, et c'est justement pour cela que l'appellation se voit remise en cause par les Serbes et les Croates (Škiljan, 2002 ; Dodig, 2004). Faisant référence au territoire de la Bosnie, cette appellation s'oppose aux politiques linguistiques serbe et croate qui elles s'efforcent au contraire d'homogénéiser les langues respectives selon un critère national – et refusent une quelconque « homogénéité » linguistique du territoire de Bosnie-Herzégovine.

Nous avons déjà dit que les appellations des langues se forment à partir des noms des peuples, et non des pays ou des États, et il serait pour cela normal que la langue de Bosniaques s'appelle bosniaque. La deuxième raison est que l'appellation langue bosnienne est polysémique : elle peut se rapporter à la langue de (tous) les Bosniens (selon le modèle de formation sémantique) et à la langue des Bosniaques (selon leur propre choix), bien que beaucoup de ceux qui se déclarent comme Bosniaques ne sont pas Bosniens. Il faut ajouter à cela que l'appellation langue bosnienne a recouvert dans le passé diverses notions, et est pour cela aussi inappropriée²⁹ (Dodig, 2004, cite Šipka : 72).

Si, au sortir de la guerre, la Fédération de Bosnie-Herzégovine reconnaît comme langues officielles : la langue bosnienne, la langue croate et la langue serbe (Palić, 2009), la constitution de l'entité serbe (*Republika Srpska*) désigne ces langues par une formulation originale, associant directement une langue avec un peuple. Selon I. Palić, ce choix a vraisemblablement été réalisé dans le but de contourner le nom « contesté » de « langue bosnienne » (Palić, 2009).

Les langues officielles de la Republika Srpska sont : la langue du peuple serbe, la langue du peuple bosniaque et la langue du peuple croate³⁰ (Amandement LXXI, 19.4.2002, cité dans Palić, 2009).

26 « U Republici Bosni i Hercegovini u službenoj upotrebi je standardni književni jezik ijekavskog izgovora njenih konstitutivnih naroda koji se imenuje jednim od tri naziva : bosanski, srpski, hrvatski » (Službeni list/ Bulletin officiel, 1.9.1993 ; cité dans Palić, 2009 : 114)

27 « jezik Bošnjaka kao i pripadnika drugih naroda u Bosni i Hercegovini i u svijetu koji ga prihvataju » (Palić, 2009 : 117) (extrait traduit par nous)

28 « bosanski jezik samo je novo ime za "bosanskohercegovački standardnojezički izraz" » (Palić, 2009 : 117) (extrait traduit par nous).

29 « Već je rečeno da se nazivi jezika izvode prema imenu naroda, a ne zemalja ili država, pa bi i po tome normalno bilo da se jezik Bošnjaka naziva bošnjački. Drugi je razlog što je naziv bosanski jezik dvoznačan : može se odnositi i na jezik (svih) Bosanaca (prema tvorbeno-semantičkom modelu) i na jezik Bošnjaka (prema njihovom vlastitom izboru), iako mnogi koji se izjašnjavaju kao Bošnjaci nisu Bosanci. Uz to treba dodati da je naziv bosanski jezik u prošlosti pokrivao različite nacije, pa je i zbog toga nepodesan » (Dodig, 2004, cite Šipka : 72) (extrait traduit par nous).

30 « Službeni jezici Republike Srpske su : jezik srpskog naroda, jezik bošnjačkog naroda i jezik hrvatskog naroda (Amandman LXXI/Amendement LXXI, 19.4.2002, cité dans Palić, 2009 : 115) (extrait traduit par nous).

À travers la polémique sur le nom de la langue des Bosniaques ce sont les frontières linguistiques et les frontières des groupes qui sont négociées. À travers le nom de la langue, ce sont les frontières d'un « territoire » symbolique qui sont en jeu.

Les Croates et les Serbes en Bosnie-Herzégovine ont aussi pris, bien entendu, la langue comme symbole de leur nation-"mère", tandis que les Bosniaques ont appelé leur idiome [...] *bosnien*. Les autres participants de la "négociation" auraient été, d'une certaine manière, disposés [...] à accepter [...] le fait que les Bosniaques, s'ils sont une nation, ont le droit à leur langue propre, mais ils ne sont en aucun cas prêts à autoriser l'usage du nom bosnien ; la motivation de cela est [...] claire : l'appellation *bosnien* pourrait "occuper" symboliquement tout le territoire bosnien (c'est à dire bosno-herzégovinien), donc également leurs parts, que le croate et le serbe occupent déjà, et pas seulement la zone sur laquelle vivent (en majorité) les Bosniaques³¹ (Škiljan, 2002 : 279).

D. Škiljan met l'accent sur le fait que les identités ne se construisent pas seulement « de l'intérieur », mais également « de l'extérieur », par la négociation avec les autres, dans des situations de contact. Pour être légitimes, il leur est nécessaire de recevoir une reconnaissance des autres. Les frontières linguistiques sont avant tout des frontières négociées. Le choix du nom de la langue participe au tracé de frontières, à la définition d'un « territoire symbolique » de la langue. Mais derrière ce débat, c'est aussi la question de la souveraineté des peuples sur le territoire (réel et non symbolique cette fois-ci) de Bosnie-Herzégovine qui est en jeu.

3.2.2. À quoi réfère le nom « langue bosnienne » pour les participants des forums ?

Dans les forums, les participants se questionnent sur l'appellation « langue bosnienne » – ce qui apparaît d'ailleurs dans les titres de deux fils de discussion : « *langue bosnienne vs. bosniaque* » (F4) et « *pourquoi bosnien et pas bosniaque* » (F5) – et en même temps ils s'interrogent sur ce à quoi fait référence cette appellation. Nous allons voir que les enjeux que mettent en avant les participants et les arguments qu'ils avancent se recourent en grande partie avec ceux que l'on retrouve dans les discours officiels. Il apparaît cependant que les identifications aux groupes et aux langues en Bosnie-Herzégovine sont beaucoup plus complexes qu'une simple équation : trois peuples – trois langues. Nous pouvons tout d'abord remarquer que, à côté des participants se revendiquant comme serbes, croates ou bosniaques, certains revendiquent avant tout une appartenance régionale herzégovinienne, d'autres se revendiquent exclusivement comme « bosniens » (sans préciser un autre type d'appartenance) ou quelque fois encore comme « autres ».

La discussion sur le nom « langue bosnienne » et sur les modalités d'existence de cette langue se développe selon plusieurs axes, notamment en fonction de la façon dont les participants se représentent la réalité socio-langagière en Bosnie-Herzégovine. Nous distinguerons deux schémas principaux d'appréhension de cette « réalité ». Selon le premier schéma, on parlerait trois langues en Bosnie, qui correspondraient aux trois peuples constitutifs : les Serbes, les Croates et les

31 « Hrvati i Srbi u Bosni i Hercegovini preuzeli su, dakako, i jezik kao simbol svojih "matičnih" nacija, dok su Bošnjaci svoj idiom nazvali [...] bosanskim. Drugi sudionici "pregovora" bili bi donekle i pripravnici [...] prihvatiti [...] činjenicu da Bošnjaci, ako već jesu nacija, imaju pravo i na vlastiti jezik, ali nisu ni u kojem slučaju spremni dozvoliti upotrebu bosanskog imena; motivacija je za to [...] jasna : naziv bosanski mogao bi simbolički "zauzeti" čitav bosanski (što znači bosansko-hercegovački) teritorij, dakle i one njegove djelove koji su već zauzeti hrvatskim i srpskim a ne samo područja na kojima (u većini) žive Bošnjaci » (Škiljan, 2002 : 279) (extrait traduit par nous).

Bosniaques. Selon le deuxième schéma, il existerait une langue de Bosnie-Herzégovine qui serait parlée par des locuteurs non plus définis sur la base d'une appartenance nationale mais plutôt territoriale ou citoyenne.

Une langue des Bosniaques

Dans les forums que nous avons analysés, les participants qui adoptent le premier schéma d'appréhension de la réalité socio-langagière en Bosnie-Herzégovine se revendiquent généralement comme locuteurs de croate ou de serbe. Selon eux, ce que l'on désigne actuellement sous l'appellation « langue bosnienne » ne peut faire référence qu'à la langue des Bosniaques, puisque les Serbes parlent *leur* langue serbe et les Croates *leur* langue croate. Ils remettent ainsi souvent en question le nom de cette langue (bosnien) qu'ils considèrent comme « inapte » (F5, 83) à désigner la « réalité » qu'ils se représentent (autrement dit : la langue des Bosniaques) et mettent en avant que la langue des Bosniaques devrait s'appeler « bosniaque ». Le principe de nomination avancé est le suivant : « *Si les Croates parlent la langue croate, et les Serbes serbe, alors les Bosniaques devrait parler bosniaque...* » (F3, 79).

Mais nous savons tous à quoi se rapporte la langue bosnienne et qui la parlent, les Bosniaques et c'est pourquoi elle ne devrait pas porter le nom qu'elle porte, car la Bosnie n'est pas seulement liée aux Bosniaques mais aussi aux Croates et aux Serbes (F5, 52).

pour moi ce n'est pas clair pourquoi les Bosniaques (qui se sont déjà identifiés [distingués] des Croates et des Serbes comme un peuple particulier) appellent leur langue bosnien, non pas comme il le faudrait Bosniaque. Parce la B&H [Bosnie-Herzégovine] est le pays des trois peuples, et tous ont le droit au nom de Bosnie (F5, 1).

Ces participants revendiquent le « droit » au nom de Bosnie, et accusent souvent les Bosniaques de « s'approprier » ce nom. Nous voyons ainsi qu'il y a aussi des enjeux de souveraineté des peuples derrière le choix du nom d'une langue.

Mais l'idée d'une « langue des Bosniaques » ne se retrouvent pas seulement chez les participants croates, puisque les participants qui se considèrent comme Bosniaques revendiquent eux aussi « leur » langue, et le droit de la nommer « bosnien ».

Qu'est ce que tu veux dire pourquoi bosnien ? comment pouvons nous appeler notre langue autrement ? (F5, 2)

De plus, les langues bosnienne, serbe et croate sont les langues des peuples constitutifs, égaux, alors d'après cela que ceux qui [*tko*] le veulent parlent croate, que ceux qui [*ko*] le veulent parlent *bre* serbe et nous autres laissez nous appeler notre langue comme nous le voulons, *ba* ! (F5, 30).³²

Est-ce que vous pensez vraiment que les Bosniaques vont vous demander votre avis sur comment ils vont appeler leur langue et comment ils vont se nommer ? (F5, 23).

La notion « langue bosnienne » désigne-t-elle alors, pour tout le monde, une « langue des

³² Le participant utilise dans son énoncé trois traits linguistiques considéré comme des « marqueurs » identitaire : « *tko* » (qui) marque une appartenance croate (par opposition à « *ko* ») ; « *bre* » et « *ba* » sont deux interjections, l'une marque une appartenance serbe, l'autre plutôt bosniaque.

Bosniaques » ?

Ce schéma, nouant une langue à un peuple, rend en quelque sorte obligatoire pour les locuteurs de s'inscrire soit dans le cadre de l'une, soit dans le cadre de l'autre... et en même temps, soit dans un groupe, soit dans l'autre. Quelle place reste-t-il aux locuteurs qui ne se revendiquent ni d'un groupe, ni de l'autre, et quelle langue doivent-ils parler ? Autrement dit, quelle langue parlent les Autres ?

J'ai juste une question, si ça te dérange que les deux premiers troupes [groupes] disent une chose, et le troisième autre chose, quelle langue parlent les Autres [Ostali]? (F4, 4).

Ces « Autres », pour la plupart, revendiquent de parler la langue bosnienne. Ainsi, l'appellation « langue bosnienne » n'est pas – pour tout le monde – nécessairement associée à une appartenance nationale « bosniaque ».

Une langue de Bosnie-Herzégovine

Les participants qui adoptent le deuxième schéma d'appréhension de la réalité socio-langagière en Bosnie-Herzégovine appuient l'idée qu'il existe une langue de Bosnie, autrement dit, que les différents peuples de ce pays parlent une même langue malgré le fait qu'ils la nomment différemment.

Quelles trois langues, en Bosnie on ne parle qu'une seule langue. Si les différents groupes religieux l'appellent différemment, ce ne signifie pas qu'il s'agit de trois langues. (F6, 22).

au sujet de la langue bosnienne je pense qu'il faudrait un nom de langue commun au trois peuples constitutifs, car en B&H [Bosnie-Herzégovine] nous ne parlons ni tout à fait « bosniaque », ni « serbe », et ni « croate » (F6, 14).

L'appellation « bosnien » pourrait dans ce cas servir à désigner cette langue parlée sur le territoire de Bosnie-Herzégovine.

Mais parmi les participants qui soutiennent l'idée d'une langue de Bosnie-Herzégovine, certains remettent en question l'appellation « bosnien » pour cette langue. Le nom « bosnien » faisant directement référence à la région de « Bosnie » (et non la Bosnie-Herzégovine). Ces participants se revendiquent comme « Herzégoviniens » et considèrent le nom « bosnien » comme « injuste » (F3, 72), voire dérangeant (F3, 77) ou « absurde » (F3, 64). Ils en arrivent à proposer un « nouveau » nom pour cette langue : le bosnoherzégovinien.

Je suis Herzégovinien et le nom bosnien me dérange. Mon pays ne s'appelle pas la Bosnie mais la Bosnie-Herzégovine (F3, 77).

écoute ça, il est de Mostar [Herzégovine] et parle bosnien [+ smiley rire] c'est un peu absurde (F3, 54).

Je lui donnerais le nom langue Bosnoherzégovinien. En RH [République de Croatie] vivent des Croates, le pays s'appelle Croatie et on y parle la langue Croate. En Serbie vivent des Serbes et la langue est le serbe. Ceci est la Bosnie-Herzégovine et la langue devrait à mon avis s'appeler Bosnoherzégovinien (F3, 64).

Nous voyons, à travers ces exemples qu'aucun nom de langue n'est considéré comme arbitraire. Les

participants montrent le besoin de se reconnaître dans ce nom, ceci impliquant souvent la nécessité de faire à tout prix cadrer le nom de la langue avec celui d'une catégorie identitaire (souvent selon un principe d'« homonymie » entre le nom du groupe et celui de la langue). De cette manière, certains proposent d'appeler la langue *bosnoherzégovinienne*, car il leur semble « absurde » de se dire « Herzégovinien » et de parler « bosnien ». D'autres participants vont jusqu'à questionner, non pas le nom de la langue, mais celui du peuple, ou encore celui de l'État. Autrement dit, ils tentent, non plus de faire cadrer le nom de la langue avec celui du peuple ou du pays, mais au contraire, de faire cadrer le nom du pays ou du peuple avec celui de la langue :

Le nom Bosnie-Herzégovine est vraiment grotesque, inconvenant et pas pratique. Si le pays s'appelait autrement (je n'ai aucune idée de comment il pourrait s'appeler) peut-être que tout aurait été différent autour de ces questions [...] Le pays doit avoir un autre nom pour que ce foutoir autour du nom de la langue et du peuple soit atténué (F3, 58).

La langue que parlent les habitants de Bosnie s'appelle bosnien, tout comme les Allemands parlent allemand les Bosniens parlent bosnien. Qu'est ce qui n'est pas clair ? Les Bosniaques ? Ils n'ont qu'à prendre leur nom vieux de mille ans Bosniens et tout est résolu. tu vires aussi Herzégovine du nom du pays parce que c'est complètement inutile (F4, 14).

Mais le nom de la langue peut aussi être expliqué par la référence à l'histoire de son origine : si aujourd'hui le nom de la langue ne cadre pas avec celui du pays, ni avec celui du peuple bosniaque, la langue s'appelle ainsi parce qu'elle s'est « toujours » appelée ainsi (F5, 6).

pourquoi imaginerait-on un nouveau nom pour la langue quand on peut prendre son nom éternel [qui existe depuis des siècles] dans notre patrimoine ? Le bosnien a existé sous ce nom, pas le bosniaque... et ce n'est pas tout à fait vrai que le nom de la langue doit obligatoirement aller avec celui de la nation (F5, 24).

3.3. À quoi fait référence le nom « langue monténégrine » ?

3.3.1. Les polémiques autour de la nomination des langues au Monténégro dans les discours institutionnels et les discours des linguistes

La variété parlée au Monténégro a été pendant longtemps sous-catégorisée (par les linguistes et de manière officielle) comme une sous-variante de la variante orientale du serbo-croate, puis comme une variété du serbe. Avant son indépendance, le Monténégro avait ainsi pour langue officielle le « serbe de prononciation jékavienne ».

La langue serbe de prononciation jékavienne est en usage officiel au Monténégro [...] ³³ (Article 9, Constitution du Monténégro, 1992, cité dans Mønnesland, 2009 : 130)

Les revendications pour une langue « monténégrine » autonome se manifestèrent au début des années 90, principalement à l'initiative du linguiste monténégrin Vojislav Nikčević (Mønnesland, 2009). Mais le nom de « langue monténégrine » n'apparut pas dans les instances officielles avant les années 2000.

³³ « U Crnoj Gori u službenoj upotrebi je srpski jezik ijekavskog izgovora.[...] » (Article 9, Constitution du Monténégro, 1992, cité dans Mønnesland, 2009 : 130) (extrait traduit par nous).

Lors d'un recensement réalisé en 2003, 63,42% de la population du Monténégro reconnaît le serbe comme langue maternelle, alors que seulement 31,99% de la population se reconnaît de nationalité serbe (contre 43,16% de Monténégrins). Ainsi, un nombre considérable de personnes affirmant leur appartenance monténégrine, déclarent cependant parler serbe. (Mønnesland, 2009).

En 2004, une première polémique éclata au Monténégro (celui-ci n'étant pas indépendant alors) lorsque le Ministère de l'Éducation fit le choix d'utiliser le nom « langue maternelle (serbe, monténégrine, bosniaque, croate, albanaise) », à la place de « langue serbe », pour désigner le cours de langue et littérature dans les programmes scolaires. Cette décision suscita de nombreuses critiques, une trentaine de professeurs du lycée de Nikšić firent le choix de boycotter les cours et un mouvement de grève fut lancé par les étudiants du département de « langue et littérature serbe » de l'Université de Nikšić. (Mønnesland, 2009 ; Glušica, 2009).

Puis, en 2006-2007, alors que le pays accéda à l'indépendance, une deuxième polémique éclata au sujet, cette fois-ci, de la nomination de la langue officielle du Monténégro dans la nouvelle Constitution. Certains partis revendiquèrent le nom unique de « langue serbe » ou « langue serbe de prononciation jékavienne » (*srpski jezik ijekavskog izgovora*), d'autres, le nom unique de « langue monténégrine » (*crnogorski jezik*). Durant les négociations autour du choix du nom de la langue officielle du Monténégro, plusieurs propositions furent faites dans le but de trouver un compromis entre ces deux appellations. Parmi ces propositions, on retrouve diverses combinaisons associant les deux noms : « serbe et monténégrin » (*srpski i crnogorski*), « monténégrin et serbe » (*crnogorski i srpski*), « serbe ou monténégrin » (*srpski ili crnogorski*), ou bien encore, le nom composé « serbo-monténégrin » (*srpsko-crnogorski*). L'appellation « expression linguistique standard monténégrine » (*crnogorski književnojezički izraz*) apparut également sur la table des négociations. Le président du parlement proposa aussi le nom alternatif de « langue sud-slave » (*južnoslovenski jezik*). Puis au final, c'est le nom de « langue monténégrine » qui fut choisi par le président. (Mønnesland, 2009).

Comme le met en avant S. Mønnesland, le nom de la langue du Monténégro ne fut pas l'objet de négociations uniquement chez les politiciens et dans le cadre officiel et institutionnel, mais les linguistes, tant serbes que monténégrins, prirent eux aussi activement part à ce débat.

3.3.2. À quoi réfère le nom « langue monténégrine » pour les participants des forums ?

Une idée assez saillante, si l'on considère l'intégralité du corpus (et qui revient notamment dans le forum serbe, F2), est que l'appellation « monténégrin » ne désigne pas une « langue » mais seulement une variante du serbe, ce qui rejoint l'ancienne appellation officielle de la langue du Monténégro : langue serbe de prononciation jékavienne (*srpski jezik ijekavskog izgovora*). Nous ne développerons pas ce point ici car il reviendra dans la suite de l'analyse. Nous nous concentrerons dans ce paragraphe sur ce à quoi réfère l'appellation « langue monténégrine » pour les participants qui se revendiquent eux-mêmes comme locuteurs de cette langue (principalement dans le forum monténégrin F7), notamment car il n'y a pas de consensus parmi ces derniers non plus.

Le fil de discussion F7 est daté de 2008, soit un an après que la langue monténégrine ait été reconnue comme langue officielle du Monténégro. Si le nom « langue monténégrine » figure sur la

Constitution du pays, celle-ci est encore en cours de (re)standardisation, et dans les écoles, on enseigne encore selon l'ancienne norme. Dans ce fil de discussion, les participants se questionnent sur ce à quoi réfère le nom « langue monténégrine ». Lorsque l'on parle de la « langue monténégrine » désigne-t-on toujours cette même variété qui était auparavant satellisée comme une variante du serbe et qui aurait aujourd'hui accédé au titre officiel de langue ? Ou bien cette appellation désigne-t-elle tout autre chose ?

L'appellation « monténégrine » pourrait désigner la langue « populaire » des Monténégrins, non pas celle qui est enseignée à l'école, mais celle que l'on parle à la maison. Cette idée se retrouve particulièrement chez un participant du forum, mais qui joue le rôle de leader dans l'interaction. Elle rejoint l'idée d'une pureté originelle de la langue monténégrine que l'on ne pourrait retrouver que dans les parlers « locaux ». Selon lui, la langue « serbe de prononciation jékavienne » serait une langue étrangère et aurait été imposée par le biais de l'école et des médias. Cette langue ne peut pas – toujours selon ce participant – s'appeler « langue monténégrine » car ce n'est pas la langue populaire des Monténégrins, sous entendu, la langue authentique du peuple.

la langue qui est aujourd'hui en usage au MN [Monténégro] N'EST PAS monténégrine [...] De ce point de vue je comprends totalement que les Serbes s'opposent à la nomination de la langue et insistent sur le nom serbe (F7, 50).

Il refuse que l'on nomme cette langue « monténégrine », car il considère qu'il s'agit d'une langue étrangère. Selon lui, le nom « langue monténégrine » ne peut désigner que la langue populaire (*narodni*), avec tous les traits qui la caractérisent.

nous ne pouvons pas l'appeler monténégrin alors qu'il ne l'est pas [...] de cette façon nous perdriions logiquement le droit au nom langue monténégrine (F7, 43).

Mais d'autres participants, qui se disent également locuteurs de monténégrin, s'opposent à cette vision. Selon eux la langue que le premier participant qualifie de « monténégrine » est « archaïque » et ne correspond pas aux usages langagiers actuels des Monténégrins. Ce que le premier appelle « langue monténégrine » n'a pour d'autres pas le droit de s'appeler de ce nom dans la mesure où elle n'est parlée que par un faible nombre de Monténégrins.

Tout dépend de QU'EST CE QUE la langue monténégrine, c'est à dire je ne considère pas, car ta langue je ne la considère pas non plus monténégrine (F7, 135).

puisque seulement une minorité la parle, nous ne pouvons d'aucune façon l'appeler « langue monténégrine », mais il faut choisir un autre nom, car il est inapproprié (F7, 121).

L'intervention de ce participant fait en quelque sorte le point sur l'état de la polémique :

est-ce que sous langue monténégrine on comprend cette partie jékavienne de la langue serbocroate (ce que je soutiens), ou est-ce qu'on va introduire 3 lettres, enlever un cas (grammatical), faire que dj se prononce toujours comme un seul phonème, c'est à dire đ, tout comme aussi sj serait ce s avait le petit trait en dessus. Moi aussi je peux comprendre que l'on proclame langue officielle notre langue populaire qu'on parle à la maison, mais il me semble que cette autre est trop entrée dans notre peau et est devenue une réalité (F7, 145).

CHAPITRE VI
PROXIMITÉ LINGUISTIQUE, INTERCOMPRÉHENSION ET
CATÉGORISATIONS
POSITIONNEMENTS ÉPILINGUISTIQUES

Dans la partie précédente, nous avons pu mettre en évidence, premièrement, que les participants des forums utilisaient différents procédés pour désigner les variétés de l'espace sud-slave central, et deuxièmement, que les noms attribués à ces variétés étaient aussi soumis à négociation. Ces négociations reflètent le fait que tous ne se représentent pas la réalité socio-langagière de la même façon. Comme le met en évidence C. Canut (2000a), donner un nom à une variété, c'est en quelque sorte clôturer un ensemble de pratiques langagières, et lui assigner une place dans une classification, lui accorder par exemple le titre de « langue ». Nommer, c'est catégoriser.

Dans cette partie, nous nous proposons d'approfondir l'analyse des catégorisations que les participants font de la réalité socio-langagière en élargissant notre recherche dans le corpus aux items se référant au thème de la similarité vs. différence et au thème de l'intercompréhension, ainsi que de manière générale à tous les termes désignant une catégorie linguistique (langue, dialecte, variante, parler, etc.).

Comme nous l'avons évoqué dans la partie expliquant notre approche théorique, la distance linguistique et l'intercompréhension sont des critères qui sont largement mobilisés par les linguistes (Garde, 2000, 2004 ; Thomas, 1994, 2003 ; Kordić, 2001) afin de comparer, délimiter, compter les langues de l'espace sud-slave central. Dans les forums de discussion, nous pouvons remarquer que ces critères sont également investis par les locuteurs, qui eux aussi comparent, évaluent les distances, jugent de ce qui est « proche » ou « lointain », et de ce qui est « semblable » ou « différent », tracent les frontières entre les langues.

Nous nous questionnerons, dans cette partie, sur la façon dont les participants des forums appréhendent la réalité socio-langagière, évaluent la variation linguistique, mettent en frontières des langues. Nous nous intéresserons aux catégorisations de la réalité socio-langagière qui sont opérées par les participants en regard d'une évaluation de la distance (ou proximité) linguistique des différentes variétés dont ils parlent, et en regard de l'intercompréhension. Autrement dit, nous tenterons de répondre aux questions : qu'est ce qui est jugé (par les participants) comme étant une « même » langue ou des langues « distinctes » ? Est-ce que l'intercompréhension et la distance linguistique (ou les différences) entre les variétés sont des critères qui sont mobilisés par les participants pour justifier l'existence d'une « seule » langue ou de plusieurs langues « particulières » ? Comment les variétés sont-elles organisées, hiérarchisées par les participants ?

Nous présenterons d'abord les éléments que nous avons pu extraire du corpus au sujet de la « différence », de l'« intercompréhension » et des classifications des variétés linguistiques. Puis nous tenterons de mettre en lien ces données avec celles concernant les nominations, étudiées dans la partie précédente, afin de mettre en évidence quels types de positionnements épilinguistiques sont

observables chez les participants des forums. Pour comprendre ces positionnements, nous nous fonderons sur les approches de C. Canut (2000a) (tendances à l'*homogénéisation* vs tendances à l'*hétérogénéisation*) et de J.-B. Marcellesi (Marcellesi, 2003 [1986]) (tendances à la *satellisation* vs tendances à l'*individuation*).

1. « Différences », « intercompréhension », et classification des variétés dans le corpus

1.1. Les items recherchés

1.1.1. Le thème de l'« intercompréhension »

Dans les différents forums que nous avons analysés, nous pouvons premièrement remarquer qu'il n'y a aucun indice dans les discours des participants qui puisse laisser penser à une intercompréhension nulle, voire partielle. L'intercompréhension est souvent affichée par les internautes qui interpellent leurs co-participants, « *je doute fort qu'il y ait quelqu'un ici qui n'ait pas compris ce que je viens d'écrire...* » (F4, 47), « *y a-t-il quelqu'un qui ne me comprend pas, maybe?* » (F4, 58), elle est parfois même « *criée* » (si l'on prend en considération que dans ce type d'interaction en ligne, écrire en capitale équivaut à crier) :

EST-CE QUE QUELQU'UN ME COMPREND QUAND JE PARLE OU ÉCRIS MAINTENANT??? est-ce qu'il vous faut un traducteur ou un dictionnaire de mots étrangers ? (F4, 10)

ET ICI DANS CE FORUM CERTAINS PARLENT BOSNIEN D'AUTRES CROATE ET NOUS NOUS COMPRENONS TOUS PARFAITEMENT (F3, 170)

Si l'intercompréhension n'est niée par aucun des participants aux discussions, est-elle pour autant considérée comme une caractéristique permettant de conclure qu'ils parlent la même langue ?

Nous avons observé dans notre corpus les occurrences d'items renvoyant à l'idée de l'(inter)compréhension, que nous avons classées dans un « *lexique de l'intercompréhension* » (TABLEAU 6 : p.188), comprenant des verbes, des adjectifs, et des noms (« *comprendre* », « *compréhensible* », « *compréhension* », « *intercompréhension* », etc.). Sur la totalité du corpus, nous retrouvons environ 80 occurrences de ces items, dont majoritairement le verbe « (inter)comprendre » (*razum(j)eti* et *sporazum(j)eti*).

1.1.2. Le thème de la « différence »

Si les locuteurs se comprennent parfaitement, comment évaluent-ils alors la « distance » entre les différentes variétés. Est-ce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'une seule langue, de langues ressemblantes ou proches, ou voire de langues complètement distinctes, particulières ? L'argument de l'existence de « différences » est-il mobilisé par les participants pour justifier qu'il s'agit de langues distinctes, et inversement, l'argument des « ressemblances » est-il mobilisé pour affirmer qu'il ne s'agit que d'une seule langue ? Autrement dit, les participants ont-ils plutôt tendance à minimiser ou à maximiser la distance (qui est une distance perçue) entre les différentes variétés ?

Nous nous sommes intéressée aux co-occurrences entre une catégorie linguistique (du type « langue », « dialecte », ou les noms des variétés, du type « serbe », « croate »...) et un item renvoyant à l'idée de « différence » ou de « similarité ». Ces items, nous les avons classés dans un « *lexique sur la différence et la similarité* » (TABLEAU 7 : p.188), comprenant des verbes, des adjectifs, et des substantifs, qui renvoient soit à l'idée d'unicité d'« une » variété (au singulier) (« *une* », « *même* », « *commune* », « *unique* », « *unité* », *etc.*), soit à l'idée de proximité entre « des » variétés (au pluriel) (« *apparentées* », « *proches* », « *semblables* », « *ressemblance* », *etc.*), soit à l'idée de différence entre « des » variétés (au pluriel) (« *plusieurs* », « *dissemblables* », « *différentes* », « *dissemblance* », « *se différencier* », *etc.*), soit à l'idée de particularité d'« une » variété (au singulier) (« *particulière* », « *distincte* », « *autonome* », « *particularité* », « *spécificité* », *etc.*).

1.1.3. Classification et hiérarchisation des différentes variétés

L'évaluation de la différence ou de la similarité, la prise en compte de l'intercompréhension peut s'accompagner d'une classification, voire d'une hiérarchisation, des variétés. Nous avons mis en évidence les co-occurrences du mot « langue » avec des items faisant référence à d'autres types de catégories linguistiques, comme « dialecte » (*dijalek(a)t* ou *nar(j)ečje*), « variation » (*varijacija*), « variantes » (*varijanta*), parler (*govor*), *etc.* Notre objectif est de montrer comment les acteurs catégorisent la réalité qui les entoure, assignent à certaines variétés le titre de langue, ou le refusent à d'autres... En parallèle, nous avons également observé les co-occurrences du verbe « exister » (*postojati*) et du nom d'une langue (du type : « *la langue bosnienne n'existe pas* ») afin de voir à quelles variétés le titre de langue est-il accordé (ou refusé).

Nous verrons que tous les participants n'appréhendent pas la réalité de la même façon. Ils peuvent parfois confronter de manière directe leur façon de catégoriser et de hiérarchiser les variétés de l'espace sud-slave central (comme nous le voyons dans l'exemple ci-dessous). Cela étant dit, nous n'observons presque jamais de phénomène de convergence au niveau de l'interaction, les participants ayant plutôt tendance à « tenir » leur position :

J'essaye de comprendre les différences entre ton point de vue et le mien :

Moi : le Serbo-Croate est une langue (Croato-Bosno-Monténégrino-Serbe)

Toi : le Serbo-Croate est un groupe de langues sud-slaves apparentées

Moi : le Monténégrin (jékavien) est un dialecte

Toi : le Monténégrin est une langue

Moi : le Kotoro-Prčanjien [de la région de Kotor et Prčanj] est une variation locale du dialecte « jékavien »

Toi : le Kotoro-Prčanjien (s'il existe) est un dialecte du Monténégrin (F7, 93).

Étant donné que ces trois aspects (« (inter)compréhension », « différences » et « classification » des variétés) sont plus ou moins liés les uns autres, nous avons fait le choix de ne pas les traiter séparément.

1.2. Les données du corpus

1.2.1 « Chaque village a sa langue !!! »

Face à la fragmentation de l'espace sud-slave central – auparavant plus ou moins considéré en terme d'unicité – les participants des différents forums discutent la catégorie de « langue » et se questionnent sur les possibilités de découpage de cette aire linguistique, évaluent les distances, questionnent les frontières, remettent en cause le caractère « homogène » des langues. Leurs interrogations rejoignent d'une certaine manière la question posée par L.-J. Calvet (1999 : 249), « à partir de quand une langue cesse d'être la même? ».

Les participants peuvent questionner l'homogénéité interne des dites « langues ». Le croate, qui englobe le štokavien, le kajkavien et le čakavien, doit-il être considéré comme une seule et unique langue ou bien comme trois langues différentes (F8, 146) ? Doit-on regarder ces trois variétés « comme des langues ou comme des dialectes » ? (F8, 147), autrement dit « pourquoi d'une part le kajkavien, le čakavien et le štokavien que parlent les Croates seraient une seule et même langue, et d'autre part le croate et le serbe [...] deux langues différentes ? » (F1, 111).

Nous retrouvons le même questionnement au sujet du serbe. Au final, pourquoi devrait-on considérer le serbe et le croate comme deux langues distinctes alors que ces deux variétés sont plus proches entre elles que deux autres variétés considérées comme serbes ?

Je t'assure qu'il y a plus de différences entre le Vranjien [de Vranje – sud-est de la Serbie] et le Šumadien [de Šumadie – Serbie centrale] [...] que ce qu'on peut voir ici entre le Serbe et le Croate. Pour cela il existe les termes **dialectes** [*narječja* : ensembles de dialectes] et **dialectes** [*dijalekti*]. (F2, 138).

Les participants se demandent, parfois avec ironie, à partir de quand une variété peut être considérée comme une langue distincte et jusqu'à quel point il est possible de fragmenter l'espace sud-slave central. « Alors est-ce qu'on va se mettre d'accord sur le fait qu'il existe au moins environ une centaine de langues dans cet espace ? » (F7, 132) car, ne peut-on pas dire au final, comme le crie un des participants que « **chaque village a sa langue!!!** » (F4, 12).

C'est une grande famille de langues, [la famille] SERBO-CROATE. Elle se ramifie ensuite dans les groupes serbe, croate, bosnien, čakavien, kajkavien, torlakien, herzégovinien et monténégrin. Chacun de ces groupes se compose d'une cinquantaine de sous-groupes, et les sous-groupes d'une vingtaine de langues, et les langues encore en plusieurs dialectes. La famille compte en tout 80000 langues [...] Je parle 80000 langues et chaque jour encore une dizaine de nouvelles (+ smileys rires) (F8, 116)

Ces interrogations que l'on observe chez les participants, qu'elles soient ou non dites sur le ton de l'ironie, reflètent de manière générale un questionnement sur la réalité des phénomènes langagiers – qui, comme l'explique C. Canut (2000a), se montre nécessairement dans la multiplicité des formes, dans la pluralité et dans le mouvement – et un questionnement sur les possibilités de mise en frontière (catégorisation) de cette réalité. Leur réflexion illustre d'une certaine manière le tiraillement permanent, ou la « tension » pour reprendre le terme de C. Canut (2000b) entre d'une part une tendance à l'hétérogénéisation qui conduit à percevoir la réalité du langage comme se prêtant à une fragmentation sans limite, une mise en abîme sans fin où il y a toujours d'autres

variétés dans les variétés (cette idée est très bien exprimée dans la plaisanterie du participant, ci-dessus), et d'autre part, l'irrépressible « nécessité » d'un retour à *l'homogénéisation*, le besoin de clôturer, de mettre en frontière cette réalité, de manière à la rendre palpable ; parce que l'hétérogénéité donne le vertige, et peut-être aussi parce que pour exister en tant qu'humain, se reconnaître et être reconnu comme même, il faut de « l'alter », et que pour cela il faut des signes d'altérité parmi lesquels les langues figurent en bonne place...

1.2.2. « Les variantes d'une seule et même langue »

Le monténégrin, le serbe, le croate et le bosnien sont décrits par un certain nombre de participants comme les « variantes », ou encore les « dialectes » (au sens de variétés) d'une « seule et même langue ».

il y a des différences entre le Monténégrin, le Serbe, le Croate et le Bosnien mais je considère que ce sont les dialectes d'une seule langue (F7, 104).

nous parlons une même langue qui se différencie dans ses variantes, mais tout est une même langue (F8, 125).

Curieusement, le critère de l'intercompréhension est peu mobilisé de manière directe pour appuyer l'idée qu'il s'agit d'une même langue. Contrairement à ce que nous nous imaginions, nous ne retrouvons pas d'arguments du type : nous nous comprenons tous donc nous parlons la même langue. Bien sûr, l'intercompréhension est tout de même quelque fois mobilisée par certains participants (comme dans les exemples ci-dessous), mais cela reste un fait très marginal.

c'est une absurdité totale de parler de la « différence » [au sens d'être différent, distinct] des langues Bosnienne, Croate et Serbe. Il suffit de savoir que les habitants de ces pays se comprennent mutuellement sans problème sans traducteur et voilà la réponse (F2, 191).

Comment trouver le juste milieu entre, d'un côté la volonté du(des) peuple(s) et de la population, et d'un autre le bon sens qui dit que le niveau de compréhension de nos chers Peuples et nationalités s'élève à 100% (F9, 49).

En revanche, le thème de la « proximité » revient très souvent pour justifier l'existence d'une langue commune. La question de la différence entre les variétés de l'espace sud-slave central peut même faire l'objet de l'ironie de certains participants : « *la différence entre le serbe et le croate tient au fait qu'il s'agit de la même langue. Je pense...* » (F1, 221) Et lorsque les participants reconnaissent qu'il y a des différences, celles-ci sont plutôt minimisées, considérées comme « mineures » (F6, 43) ou « petites » (F1, 1), ce caractère mineur pouvant être intensifié par des procédés graphiques « TRÈS PETITES » (F2, 36), ou syntaxiques « très très petites » (F2, 101). De plus, ces différences sont souvent regardées comme se retrouvant à l'échelle des « dialectes » ou des « variantes », mais comme insuffisantes pour justifier l'existence de « langues » distinctes :

tous ces peuples parlent une seule et même langue à part de petites différences régionales (et qui en même temps ne sont pas des différences nationales) (F1, 127).

Je ne suis pas linguiste – un linguiste pourrait mieux expliquer, mais comme la formation des mots, la formation des phrases et 90% des mots est identique – c'est une même langue, même pour moi non

spécialiste (F2, 4).

peux-tu par l'exemple d'une ou plusieurs phrases me montrer en quoi le serbe et le croate se différencient au point d'être des langues différentes ? Où est la différence clé ? (F1, 77) [participant bosnien].

La sous-catégorisation de ces variétés comme les différentes pièces d'un même ensemble s'observe également, comme nous l'avons montré dans la partie précédente, dans les négociations autour de la nomination des langues. Placer ces différentes variétés sous un même nom (par exemple « langue yougoslave ») revient en quelque sorte au même que de leur assigner le titre de sous-variétés, tel qu'on l'observe ici.

Cette idée se retrouve à différentes échelles : l'espace sud-slave central (au complet) et la Bosnie. Nous avons déjà mentionné (dans la partie sur les nominations) que plusieurs participants soutenaient le fait qu'« *en Bosnie on parle une seule langue. On s'en fout de comment elle s'appelle* » (F4, 59).

Ces processus d'homogénéisation, visant à considérer un ensemble de phénomènes langagiers comme un tout, s'observe ainsi de manière parallèle dans différents espaces, autour de différentes communautés. Ils dépendent aussi d'enjeux identitaires.

1.2.3. « L'important est qu'on se comprenne »

Le thème de l'intercompréhension intervient assez souvent dans les forums pour « relativiser » le débat. Dans cette perspective, « l'important est qu'on se comprenne », peu importe la façon dont on parle ou dont on nomme sa langue.

Ça ne m'intéresse pas, l'important est que nous nous comprenions, ça m'est égal, complètement. (F2, 204).

Que chacun parle comme il veut, l'important est qu'on se comprenne (F2, 153).

mais quel souci pour la langue ... l'important est qu'on se comprenne et qu'on s'aime (F2, 162).

vous perdez votre temps. l'important est que nous nous comprenons tous. Peu importe comment elle [la langue] s'appelle. (F4, 32).

je pense qu'un peuple normal se branle franchement de savoir comment sa langue va s'appeler tant qu'il peut se comprendre avec son voisin (F8, 145).

Nous retrouvons ici en quelque sorte la distinction dont parle G. Kremnitz (2008) entre un « *espace symbolique* » et un « *espace communicatif* » (que nous appellerions plutôt espace d'intercompréhension, la communication englobant selon nous ces deux aspects). Chez ces participants, c'est en quelque sorte l'espace communicatif qui prime sur l'espace symbolique. Selon cette perspective, chacun peut parler comme il veut, dire qu'il a sa propre langue et la nommer du nom qu'il souhaite, et peut voire même « construire » l'histoire de son origine (espace symbolique), il n'en reste pas moins que tous ces peuples se comprennent entre eux et ont la possibilité de communiquer (espace communicatif).

qu'on appelle les langues comme on le veut et qu'on construise l'histoire de leur émergence, ce qui est important c'est qu'elle [la langue] soit utilisable et pratique c'est à dire que nous nous comprenons

parfaitement dans tous les balkans (F2, 100).

Cette prise de position par les participants conduit à l'homogénéisation d'un espace de communication autour de l'intercompréhension.

L'intercompréhension est mise en évidence comme un critère permettant de concevoir l'espace sud-slave central comme une unité, peu importe si celle-ci s'appelle « langue » ou non. Cette idée rejoint d'une certaine manière celle d'une *Lingua Franca* de l'espace sud-slave central qui est avancée par un autre participant (F9, 73). Un des participants utilise également le mot « Balkans » pour définir cet espace d'intercompréhension, ce qui peut laisser penser à une conception plus ouverte, à des frontières moins rigides (englobant peut-être les autres variétés sud-slaves).

1.2.4. Mise en doute de la catégorie de « langue » pour certaines variétés

Parfois le « label » de langue est accordé à certaines variétés, tandis qu'il est refusé à d'autres. Ainsi un participant affirme que « *dans les Balkans il n'y a que 1 seule langue, et c'est le Serbe* » (F2, 217). On constate assez distinctement que les variétés dont le statut de langue est le plus souvent remis en question sont le bosnien et le monténégrin.

Aujourd'hui tout se regarde comme des langues. Le Bosnien et le Monténégrin sont un mélange de Serbe et de Croate (F2, 42)

les monténégrins se plaisent à penser qu'ils parlent monténégrin même si c'est seulement un dialecte... (F2, 39)

[au sujet du bosnien] c'est une farce mais s'ils veulent l'appeler langue, soit (F3, 33)

les Monténégrins avec leur « langue » [...] (F2, 109)

De plus, nous pouvons remarquer que l'« existence » des langues bosnienne et monténégrine se voit plus fréquemment questionnée que celle des langues serbe et croate. La question de l'existence de la langue bosnienne apparaît même dans le titre d'un des fils de discussion (F4) : « *La langue bosnienne existe t-elle ?* » (*Da li postoji bosanski jezik*) et sur la totalité du corpus nous pouvons observer plus d'une cinquantaine de co-occurrences du mot bosnien et du verbe « exister » (*postojati*), qui apparaissent soit pour nier l'existence de la langue (dans des énoncés du type : « la langue bosnienne n'existe pas »), soit au contraire pour affirmer son existence (« la langue bosnienne existe »).

Ainsi le bosnien, comme le monténégrin se voient souvent sous-catégorisés par rapport aux langues « *déjà existantes* », ces variétés sont soit considérées comme un « *mélange de serbe et de croate* » (comme dans l'exemple ci-dessus), soit considérées comme des « dialectes » ou sous-variétés du serbe et du croate.

le monténégrin n'existe pas, car ce parler est déjà compris dans une autre langue déjà existante! (F8, 35)

[en réponse à : « La langue bosnienne existe t-elle? »] Le dialecte oui, la langue non (F3, 4)

La mise en question de l'existence de ces langues, ou de leur qualité de langue, s'accompagne souvent d'une minimisation des traits qui les « différencient » des autres langues.

ils ont quelques mots différents que les turcs ont apportés [...] et tout de suite c'est la langue

BOSNIENNE (F2, 1)

[au sujet du bosnien] C'est un fait que ces mots existent et qu'ils ne sont pas dans les langues cro et ser mais ce n'est toujours pas suffisant pour qu'il y ait une troisième langue (F3, 102)

Ces deux langues sont souvent regardées en contraste avec les langues croate et serbe, elles ne sont pas définies comme des tout mais seulement par l'écart qui les éloignent de ces deux autres variétés (d'où l'idée de mélange par exemple). Pour qu'elles soient considérées comme existantes, leur différence vis-à-vis des deux autres langues « déjà existantes » doit-être « prouvée ». Si l'on peut retrouver dans le corpus des énoncés du type...

que quelqu'un m'explique quelle est la différence entre le Croate et le bosnien et je lui dirai que le bosnien existe (F3, 10).

en quoi est-ce que ce monténégrin se différencie du croate, ou du serbe ? (F8, 17).

... on ne retrouve, à l'inverse, absolument jamais d'énoncé du type : « en quoi le serbe se différencie-t-il du monténégrin ? » ou « que quelqu'un m'explique quelle est la différence entre le bosnien et le croate et je lui dirai que le croate existe ». Lorsque la « différence » entre les langues serbe et croate est mise en question, c'est généralement dans le but de les placer comme deux variantes d'une même langue, mais il y a peu de phénomènes de sous-catégorisation (satellisation) de l'une par rapport à l'autre, et pas du tout de phénomènes de sous-catégorisation de l'une ou l'autre vis à vis du bosnien ou du monténégrin.

Ce type de positionnement reflète les idéologies de domination et de satellisation. Pour comprendre ce positionnement, il nous semble qu'il serait nécessaire d'avoir une approche plus globale et de prendre en compte les « discours antérieurs ». Ainsi, au niveau officiel, on reconnaissait, déjà en Yougoslavie, l'existence de deux variantes, l'une orientale, l'autre occidentale, alors que les variétés parlées au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine n'avaient pas le statut de « variantes », mais d'« expression linguistique standard », autrement dit de « sous-variantes » (Šator, 2005 ; Palić, 2009 ; Brozović, 1992).

1.2.5. « Je les comprends, mais je n'en parle qu'une »

Nous avons vu que l'intercompréhension n'était généralement pas niée par les participants, mais elle se retrouve pourtant souvent rejetée comme n'étant pas un critère de délimitation des langues.

le fait que je comprenne parfois plus facilement la langue serbe que disons le dialecte kajkavien [dialecte parlé au nord de Zagreb] ne prouve pas que le croate et le serbe soient une même langue (F1, 223).

Je continuerai à parler la langue croate mais je n'ai vraiment pas besoin de traducteur pour le serbe, le bosniaque, le monténégro etc. (F1, 93).

Une distinction nette est alors faite entre la compréhension d'une langue, et la capacité de la parler activement. L'idée soutenue est que, comme l'affirme ce locuteur qui se revendique de manière explicite comme monténégrin et locuteur de monténégrin, « *ce n'est pas la même chose de comprendre une langue et de savoir la parler* » (F7, 88).

toutes les langues sont complètement mutuellement compréhensibles au niveau oral [...] Mais, il y a d'une part la compréhension de ce que l'autre dit, donc la connaissance passive, et d'autre part la connaissance active ou la capacité de parler « l'autre » langue. Je sais par expérience que les Croates n'ont pas de connaissance active du serbe, et vice versa (F1, 109).

parmi le demi million de mots en croate, 350000 ont une autre forme en serbe et le fait que nous en connaissons la majorité dans les deux variantes ne signifie pas que nous parlons les mêmes langues. (F3, 38).

Ici, ce sont les subtilités de chacune des langues qui priment sur l'idée que les locuteurs puissent se comprendre.

En ce qui me concerne, il ne s'agit pas de langues étrangères parce que je les comprends, mais je n'en parle qu'une, avec toutes les particularités qui se manifestent en elle. (F10, 66).

Dans le forum 10 (au sujet d'une langue commune pour les Balkans occidentaux), un participant, identifié comme croate, pose la question de la norme. Sa remarque laisse apparaître qu'à côté de l'intercompréhension, il y a un certain nombre de différences entre les standards serbe et croate, ce qui rendrait difficile la mise en place d'une norme commune.

Peu importe que l'on comprenne de quoi il s'agit. Ce qui m'intéresse c'est quelle variante vous mettriez (si vous étiez traducteur) ? (F10, 26).

Nous pouvons aisément remarquer que ces argumentations se retrouvent très majoritairement chez des participants se revendiquant comme locuteurs de croate, et quelquefois chez des participants se revendiquant comme locuteurs de monténégrin. Ce type de positionnement serait plutôt ancré dans une tendance à l'individuation des langues.

1.2.6. « pas besoin d'inventer de raisons expliquant pourquoi et combien elle est différente »

Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, la question des « différences » entre les variétés est souvent mobilisée par les participants soit pour justifier une sous-catégorisation du serbe, du croate, du monténégrin et du bosnien comme les « variantes » d'une seule et même langue, soit pour nier le statut de langue de l'une des variétés et la sous-catégoriser par rapport aux autres langues « déjà existantes ». Cependant, nous pouvons également observer qu'un certain nombre de participants ne considèrent pas la proximité linguistique comme un critère permettant de remettre en question l'existence de leur langue, ou de la sous-catégoriser.

Nous parlons la langue croate [...] et je me fous de combien cette langue est ou n'est pas semblable au serbe, au bosniaque, au monténégrin, au mongol ou au bochimane [Bushmen] (F1, 197).

[au sujet du monténégrin] Il n'y a pas besoin d'inventer de raisons expliquant pourquoi elle est différente et combien elle est différente (F7, 48).

Peu importe en quoi et combien la langue monténégrine se différencie des langues environnantes. Ce qui importe c'est qu'il s'agit de la langue monténégrine populaire [du peuple], elle est comme elle est. (F7, 50).

Ces quelques exemples laissent entrevoir le fait que l'« existence » des « langues » ne se pose pas seulement en termes de « différences ». Les langues existent parce que les locuteurs les

reconnaissent comme telles. Et en tant que telles, elles ne se prêtent à aucun type de comparaison, et encore moins de classification. Ce type de positionnement reflète une tendance à l'individuation.

2. Les grandes tendances dans les positionnements épilinguistiques des participants

À partir de l'analyse des segments du corpus comprenant des occurrences d'items faisant référence à la « différence » et à l'« intercompréhension » et des occurrences des catégories de lectures (langues, dialectes, variantes, etc), ainsi que de l'analyse des nominations, nous pouvons mettre en évidence plusieurs types de positionnements épilinguistiques chez les participants. Nous tenterons par la suite d'expliquer ces différents positionnements à partir de l'approche de C. Canut (2000a), en faisant une distinction entre les tendances *homogénéisantes* et les tendances *hétérogénéisantes* dans les discours épilinguistiques, et à partir de l'approche de J.-B. Marcellesi, en distinguant des tendances *satellisantes* et des tendances *individuanes* dans les discours épilinguistiques.

Nous pouvons définir de manière schématique cinq types de positionnements, qui reflètent cinq façons différentes de catégoriser la réalité socio-langagière de l'espace sud-slave central.

Le premier positionnement consiste à homogénéiser et clôturer la langue autour de la communauté nationale. Il reflète plutôt une tendance à l'individuation des langues. L'espace sud-slave central n'est pas appréhendé, selon cette conception, comme une « unité ». L'intercompréhension au sein de cet espace n'est pas niée mais est rejetée comme n'étant pas un critère permettant de délimiter des langues. Les différences, si minimales soient elles, sont généralement considérées comme primordiales. Toute comparaison de la langue avec les variétés environnantes est écartée, de même que toute sous-catégorisation. Les langues sont considérées comme existantes telles qu'elles sont, peu importe le degré de proximité qu'elles présentent vis-à-vis des variétés voisines. On retrouve ce type de positionnement dans les assertions telles que « les Croates parlent croate » par exemple. Les participants qui se positionnent de cette manière ont tendance à valoriser l'emploi des noms nationaux pour les langues : le croate, le serbe, le monténégrin. Ils s'opposent généralement à la nomination d'une langue selon un autre principe que celui associant le nom de la langue à celui de la nation. L'appellation « bosnien » se voit ainsi rejetée et remplacée par « bosniaque » par les participants serbes et croates qui adoptent ce positionnement. Ce positionnement fait écho aux discours institutionnels actuels sur les langues dans l'espace sud-slave central.

Le deuxième positionnement consiste également à homogénéiser la langue autour de la nation (les Serbes parlent serbe) mais implique une sous-catégorisation (satellisation) de certaines variétés : la variété monténégrine est alors appréhendée comme une variante du serbe (les Monténégrins parlent serbe), la variété bosnienne comme variante du croate ou comme un mélange de serbe et de croate (les Bosniens parlent un mélange de serbe et de croate, parfois appelé serbo-croate).

Le troisième positionnement consiste à homogénéiser la langue au sein de l'aire linguistique autrefois définie comme « serbo-croate ou croato-serbe » (que nous appelons sud-slave centrale).

Les frontières entre les variétés nationales ne sont cependant pas gommées. Ces dernières sont appréhendées comme les « variantes » d'une seule et même langue, sans qu'il y ait de hiérarchisation entre elles. Ce type de positionnement peut être assez tolérant envers les appellations nationales (nous parlons une même langue que chaque peuple appelle différemment). Et lorsque les participants ressentent le besoin de nommer cette langue commune, ils privilégient généralement des appellations neutres (du type : serbo-croato-bosno-monténégrin).

Le quatrième positionnement consiste également à homogénéiser la langue au sein de l'aire linguistique autrefois définie comme « serbo-croate ou croato-serbe », mais cette fois-ci avec une hiérarchisation des différentes variétés qui se manifeste par la satellisation du bosnien et du monténégrin comme des sous-variantes. Ce positionnement fait largement écho aux catégorisations linguistiques réalisées pendant la période d'unité yougoslave (1 langue, 2 « variantes », 2 « expressions linguistiques »). Les noms privilégiés sont serbe ou croate, serbo-croate ou croato-serbe.

Le cinquième positionnement consiste en revanche à homogénéiser la langue au sein des frontières de l'État de Bosnie-Herzégovine. Ce positionnement se trouve en rupture avec les quatre autres dans la mesure où il se base sur un principe territorial. Les frontières de cette langue ne correspondent pas (contrairement aux autres positionnements) aux frontières des différents peuples. Les participants qui adoptent ce positionnement ont tendance à questionner les frontières entre les langues serbe et croate, à réinterpréter la variation (l'hétérogénéité des pratiques), avant d'effectuer un autre découpage de ce continuum, cette fois-ci visant à homogénéiser la langue dans le territoire de Bosnie-Herzégovine (et non plus en fonction des communautés nationales).

2.1. Tendances hétérogénéisantes vs tendances homogénéisantes

C. Canut (2000a) fait une distinction entre deux tendances opposées dans les discours épilinguistiques : une tendance à l'homogénéisation et une tendance à l'hétérogénéisation. Dans les discours homogénéisants, la langue est appréhendée comme une unité close et homogène. Dans les discours hétérogénéisants, au contraire, la langue est envisagée comme « de la langue » selon une conception plurielle, dans la multiplicité de ses formes ; dans cette optique, « *les pratiques langagières relèvent d'un large continuum, un réseau de pratiques langagières imbriquées les unes aux autres et qu'il ne convient pas là de distinguer des "langues" différentes* ». (Canut, 2000a : 8).

Au cour d'une discussion, un participant, qui revendique une appartenance bosnienne, propose une représentation de l'espace sud-slave central sous la métaphore d'un « ballon multicolore » (*šarena lopta*) qui indique une appréhension des phénomènes langagiers comme relevant de l'ordre du continuum (donc plutôt décloisonnée), et qui s'inscrit ainsi dans une approche plutôt hétérogénéisante. Il nomme la langue « *notre langue* », et appréhende les différences en termes de « *différences régionales* » et non « *nationales* ». Selon nous, il s'agit de l'approche la plus hétérogénéisante dans l'intégralité du corpus. Nous pouvons également noter que ce participant « *décloisonne* » aussi les groupes sociaux et propose une représentation de la population de l'espace sud-slave central en terme de mélange.

Selon moi, tout comme nous sommes ici un mélange d'illyriens, de slaves, et de divers ajouts de chaque peuple et peuplade qui ont laissé là leurs traces dans nos gènes, notre langue est un ballon multicolore, qui ne peut pas être plus multicolore (F1, 1)

Mais de manière générale, comme nous l'avons montré dans le paragraphe précédent, les positionnements épilinguistiques des participants sont fortement marqués par une tendance à l'homogénéisation qui génère une clôture des lectures, bien que ces processus puissent se réaliser à différentes échelles. Très peu de participants proposent une approche plus ouverte ou décloisonnée des phénomènes langagiers (que l'on aurait pu qualifier d'*hétérogénéisante*). Les frontières délimitant les variétés nationales sont la plupart du temps maintenues, même si ces dernières sont parfois qualifiées de « variantes ». Nous pouvons cependant observer que ces « frontières » peuvent être considérées comme plus ou moins rigides.

Certains participants sont dans le rejet complet de la langue « de l'autre » (et des variantes linguistiques considérées comme celles « des autres »), et accentuent les frontières en insistant sur les différences ou particularités de leur « propre » langue.

Vraiment je n'utilise pas le mot nogomet [football, en serbe : fudbal] et je n'ai jamais entendu en Serbie quelqu'un dire NOGOMET, à la télé ou peu importe où. Et quoi maintenant, il faut que je te donne une liste des mots dont je n'ai pas idée de ce qu'ils signifient. Je ne parle pas croate. (F2, 18)

Ceci s'observe particulièrement dans le premier type de positionnement que nous avons mis en avant : l'homogénéisation se réalise autour de la communauté nationale. Nous verrons dans un chapitre ultérieur que ces frontières (le fantasme de l'unité de la langue) peuvent être appuyées par l'idée d'authenticité et de pureté de la langue. Dans ce type de positionnement, la singularité de la langue (de soi) est placée au centre des discours, ceci conduisant au refus de toute comparaison avec les variétés considérées comme celles « des autres ».

D'autres participants ont une approche plus ouverte, qui se manifeste par l'acceptation de la langue des autres, qui se voit parfois autant valorisée que la langue de soi. Les frontières entre les langues sont plus mobiles, parfois, le « mélange » des variantes linguistiques est même placé au centre des discours. Cette idée se retrouve majoritairement chez les participants qui se revendiquent comme Bosniens et qui adoptent le cinquième type de positionnement.

Je parle les langues bosnienne, croate et serbe. Je ne fais pas de différence. Parfois c'est *belo* et parfois *bijelo* [« blanc », prononciation ékavienne et jékavienne]. Parfois *hiljada* et parfois *tisuća* [mille]. (F1, 41)

Ils n'ont qu'à dire que c'est la langue bosnoherzégovinienne et je serai le premier à dire que je parle cette langue parce que je vis ici et je parle aussi cette langue, je dis parfois *tisuća*, parfois *hiljada* [mille], parfois *povijest* et parfois *istorija* [histoire], et je ne parle pas ces 3 langues... (F3, 113).

Nous retrouvons cette opposition entre des mouvements d'ouverture et de clôture des frontières entre les langues dans le fil de discussion F10. Deux participants, l'un croate, l'autre serbe, parlent au sujet de la mise en place d'une langue commune (si les pays entrent en Union Européenne). Le premier participant témoigne d'un rejet des variantes appartenant à « l'autre langue », et prône la singularité de la langue croate (en s'appuyant essentiellement sur la norme, qui est une manifestation de l'« unité » de la langue). Il s'inscrit d'ailleurs très fortement dans son groupe (il répète à plusieurs

reprises « nous en Croatie » par opposition à « vous »). Les frontières entre les deux langues sont représentées de manière très rigide, ce qui est visible dans la mise en valeur des dichotomies : cyrillique-latin, ékavien-jékavien, voz-vlak.

à quoi ressemblerait exactement le texte d'une directive de l'UE ou un document similaire en serbo-croate ? [...] est-ce que ce serait en alphabet latin ou cyrillique ? Les deux alphabets sont égaux en serbo-croate mais nous en Croatie nous n'utilisons pas le cyrillique [...] Jékavien ou ékavien ? Ce n'est pas une question de compréhension mais d'orthographe...disons de règles. *Vreme* ou *vrijeme* [temps], nous comprenons les deux. Mais peu importe, l'important est que nous en Croatie nous n'utilisons pas l'expression *vreme* dans la pratique normale, quotidienne, tout comme vous n'utilisez pas *vrijeme* [...] Ensuite, certains mots se différencient [...] *voz-vlak* [train]. Peu importe que l'on comprenne de quoi il s'agit. Ce qui m'intéresse c'est quelle variante vous mettriez (si vous étiez traducteur) ? (F10, 26)

En revanche, son co-participant, qui lui est serbe, manifeste une certaine ouverture à la langue « de l'autre ». Les différences sont sous-estimées en rapport de l'intercompréhension. Il ne montre pas de réticence face à l'utilisation des variantes croates.

voz ou *vlak* [train]. Sachant qu'on se comprend, ce n'est pas important que ce soit *voz* ou *vlak*. Bein ce sera parfois *voz* et parfois *vlak*, parfois *oporba* et parfois *opozicija* [opposition] parfois nous citerons *štampa* parfois *tisak* [journal/presse], et parfois nous généraliserons [uopštiti] quelques détails que personne ne pourrait du tout [uopće³⁴] comprendre autrement (F10, 27)

Pour comprendre ces tendances à l'ouverture ou à la clôture vis-à-vis des langues des « autres », il nous semble nécessaire de prendre en compte les discours institutionnels et les discours des linguistes sur les langues de l'espace sud-slave central, ainsi que les aménagements linguistiques réalisés dans les différents États. Les discours institutionnels sur les langues proposent de manière générale une vision très homogénéisante de la réalité socio-langagière, qui se retrouve également chez de nombreux linguistes (du moins dans cet espace). Nous avons malheureusement peu de documentation à ce sujet, et il nous faudra approfondir ce point à l'avenir. De plus, les discours institutionnels sur les langues n'ont pas tous la même portée homogénéisante, certains sont plus ouverts à la variation que d'autres.

Dans une étude en lien avec le projet suédois « *language and ethnicity in Bosnia and Herzegovina* », S. Gustavsson (2009) propose une analyse des manuels scolaires destinés aux élèves serbes, croates et bosniaques en Bosnie-Herzégovine. Il met en évidence que les manuels bosniaques sont beaucoup plus « inclusifs » que les manuels serbes et croates. Les manuels bosniaques prennent en compte les langues « des autres », alors que les manuels serbes et croates, plus « exclusifs », ne mentionnent presque jamais les langues des autres. L'auteur met également en évidence que la norme bosnienne est plus « élastique », à la fois au niveau du lexique et de la syntaxe, les « doublets » sont généralement acceptés. En revanche, la norme enseignée dans les ouvrages serbes et croates est très « exclusive » (ce qui peut expliquer en partie pourquoi les participants bosniens ont des discours à tendance plus hétérogénéisantes que les participants croate et serbe) :

The books for Croatian pupils teach an "exclusive" Ijekavian language with Latin script, the Croatian of

34 Uopštiti-uopšte/uopćiti-uopće : généraliser-généralement. Opposition phonétique : š/ć Le participant utilise les deux variantes, la première est présente dans le standard serbe, la seconde dans le standard croate.

the 1990s, which is characterized by choosing only one of the doublets that are present in the Novi Sad orthography, by introducing a set of "new" words and spelling and by a puristic attitude towards loanwords (including so-called serbianisms (srbizmi)). [...] The Croatians pupils do not learn anything about the language of the others. (Gustavsson, 2009 : 428-429)

De plus, il nous semble important, encore une fois, de préciser que ces différents types de positionnements que nous avons mis en évidence sont schématiques. Nous pouvons supposer que ces positionnements sont situés et susceptibles d'être renégociés. Un locuteur adopte un positionnement en fonction du contexte d'interaction, en fonction de ses interlocuteurs. Il reste cependant difficile, compte tenu de la structure interactionnelle des forums, qui est faite d'inventions souvent très courtes et parfois ponctuelles, d'observer des changements de positionnements chez les participants. On observe cependant quelques fois que certains participants peuvent adopter une position ambivalente. Par exemple, une participante soutient que les différentes variétés parlées dans l'espace sud-slave central pourraient être considérées comme les « dialectes » d'une seule langue, mais en même temps, elle se place dans un rejet complet de la langue « des autres ». Nous pouvons observer ici une tension entre des mouvements d'ouverture (où la participante conçoit que les variétés peuvent être comprises comme un ensemble commun : englobe la langue « des autres » dans sa propre langue) et de clôture des frontières de la langue autour de celle de la nation (rejette la langue « des autres »). Nous pouvons voir que cette tension entre hétérogénéisation et homogénéisation est chargée d'enjeux identitaires.

je ne soutiens pas que chaque DIALECTE obtienne le statut officiel de langue particulière. Mais en même temps je vais te dire – je parle serbe et pas croate. (F2, 39).

2.2. Tendances individuantes vs tendances satellisantes

Parallèlement à ces tendances homogénéisantes et hétérogénéisantes, nous retrouvons dans les discours épilinguistiques des participants des tendances satellisantes (qui conduisent à la hiérarchisation des variétés isolées) et des tendances individuantes. Selon nous, ces deux tendances relèvent d'un phénomène de clôture des lectes. Cette approche nous permet d'observer les positionnements des participants sous un autre angle.

J.-B. Marcellesi propose une distinction entre « satellisation » et « individuation » sociolinguistique. Selon l'auteur, la première se caractérise plutôt par une minimalisation de la variation qui induit la hiérarchisation des lectes comme les variétés d'une même langue, leur « satellisation » à la langue dominante (Marcellesi, 2003 [1986]), ce qui peut être comparé à ce que H.Kloss appelle la mise sous « langue-toit » (Trimaille et Matthey, *à paraître*).

Selon J.-B. Marcellesi, la satellisation entretient une relation dialectique avec l'individuation qui, par opposition, se caractérise par une réévaluation de la variation, une distanciation. La notion d'individuation peut être rapprochée de celle d'Ausbau développée par H.Kloss. Il s'agit, dans les deux cas, d'un processus de distanciation (Marcellesi, 2003 [1989]). Dans le cas d'une individuation sociolinguistique, « *les variétés et les proximités linguistiques sont soumises au traitement surdéterminant des phénomènes de reconnaissance et d'identification* » (Marcellesi, 2003 [1986] :

172). L'individuation dépend donc d'un retour à l'hétérogénéité des pratiques langagières (par opposition à l'homogénéisation réalisé lors de la satellisation) pour ensuite (re)clôturer autrement.

Les tendances satellisantes s'observent particulièrement chez des participants serbes (mais pas uniquement) qui adoptent le deuxième ou le quatrième positionnement : dans ce cas là, les variétés monténégrine, bosnienne et parfois aussi croate, sont satellisées à la langue (« dominante ») serbe. Leur existence en tant que langues à part entière est alors déniée. La variation est minimalisée. Cette satellisation s'accompagne souvent d'une péjoration de ces variétés (les variétés bosniennes sont « turcisées » ; les variétés monténégrines « grammaticalement incorrectes »). Cette qualification des variétés parlées par les autres implique que les participants qui prennent ce positionnement se représentent la langue serbe comme une unité (qui se matérialise à travers des fantasmes de pureté ou authenticité).

Les tendances à l'individuation se retrouvent principalement chez des participants croates et monténégrins qui adoptent le premier positionnement : l'unité de la langue autour de la communauté nationale. Dans ce cas, les participants mettent en avant la singularité de leur langue, refusent tout type de comparaison ou de classification de leur langue en regard des variétés environnantes. Cette individuation passe à la fois par la valorisation du nom national (par exemple, la langue croate), et peut aussi être appuyée par un ensemble de croyances quant à l'origine et la pureté de leur langue.

Dans les chapitres suivants, nous mettrons en évidence comment les participants peuvent justifier ces positionnements épilinguistiques, premièrement en s'appuyant sur les arguments de la reconnaissance officielle des langues (notamment leur mention dans les constitutions des pays) et du droit des peuples à disposer de leur langue, et deuxièmement en invoquant le caractère « authentique » ou « pur » des langues.

CHAPITRE VII

AUTORITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA LANGUE

L'intercompréhension et la distance linguistique ne sont pas les seuls critères mis en avant par les participants pour justifier l'existence d'une langue. Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, beaucoup de participants écartent même ces critères du débat : leur langue existe en tant que telle et en dehors du fait qu'elle présente un certain degré de proximité et d'intercompréhension avec les langues voisines.

Comme nous l'avons mis en évidence dans la première partie de notre travail, les Institutions et les pouvoirs politiques jouent un grand rôle dans la reconnaissance de l'existence d'une langue. J.-B. Marcellesi parle ainsi de « reconnaissance-naissance » des langues. Contrairement à ce qu'il appelle l'« individuation », la reconnaissance-naissance est « externe » à la communauté de locuteurs et se place au niveau glottopolitique (Marcellesi, 2003 [1986]). La mention du nom de la langue dans la Constitution du pays est en quelque sorte un acte performatif, au travers duquel la langue est en premier lieu reconnue comme « existante » et souvent comme incarnant le peuple et devant assumer les fonctions communicatives et symboliques dans l'entité socio-politique.

Dans cette partie, nous mettrons en évidence de quelles manières la référence au caractère « officiel » d'une langue – à sa mention dans la Constitution du pays, ou au « droit » des peuples d'avoir leur langue – est utilisée par les participants pour déplacer le débat sur l'existence des langues à un autre niveau que celui de l'analyse des différences. Au delà de la dimension linguistique, la question de l'« existence » des langues se pose ainsi en terme de « droit » des peuples, et en terme d'« officialité ».

1. « C'est une langue car c'est ce qui est écrit dans la Constitution »

Les participants font parfois référence à la reconnaissance officielle de la langue pour donner de la légitimité à son existence. Nous retrouvons principalement ce type de discours dans les discussions proposant un cadrage thématique sur le cas de la langue bosnienne (F3, F4, F5, F6) ou sur le cas de la langue monténégrine (F7, F8). Il apparaît que ce type de discours intervient dans les discussions dans le but d'affirmer l'existence de ces deux langues, qui est, nous l'avons vu dans la partie précédente, souvent mise en question.

Ainsi, nous retrouvons environ une dizaine d'occurrences du mot « Constitution » (*ustav*), ainsi que neuf occurrences des adjectifs ou adverbes « officielle » et « officiellement » (*službeni, službeno*) dans le fil de discussion ayant pour titre « *la langue bosnienne existe t-elle* » (F3).

c'est une langue car c'est ce qui est écrit dans la Constitution (F3, 21).

Si dans la constitution de B&H [Bosnie-Herzégovine] il est écrit que les Bosniaques, les Croates et les Serbes sont les peuples constitutifs et que le Bosnien, le Croate et le Serbe sont les standards (on dit comme ça?) alors il existe (F3, 50).

Dans la Constitution de B&H [Bosnie-Herzégovine] c'est écrit qu'il existe [...] l'existence de la langue

bosnienne est aussi confirmée par ceux qui cherchent un traducteur assermenté de bosnien en croate [...] maintenant il n'y a pas de doute que cette langue existe, de plus elle a la confirmation des représentants croates du gouvernement (F3, 56).

Certains participants mobilisent même les ressources que leur offre le dispositif du forum pour intégrer dans le corps de leur message un extrait de la Constitution de Bosnie-Herzégovine ou un lien hypertexte sur la dite Constitution.

Constitution de la Fédération de B&H [Bosnie-Herzégovine] // *citation* : les langues officielles de la Bosnie-Herzégovine sont la langue bosnienne, la langue croate et la langue serbe [...]// [...] c'est une décision officielle et son entrée en vigueur nécessite les deux tiers de la majorité, ce qui signifie donc qu'en aucun cas elle n'aurait été possible sans les voix des représentants croates [...] Le bosnien est ainsi reconnu et accepté (F5, 73).

Je suis d'avis que ce topic ne doit pas se transformer en discussion sur l'existence de la langue bosnienne et de son appellation, car selon la constitution de la fédération de B&H [Bosnie-Herzégovine] cette langue s'appelle officiellement comme ça [[+lien hypertexte sur la Constitution de Bosnie-Herzégovine](#)]. (F6, 8).

Nous retrouvons également au total une dizaine d'occurrences des mots « Constitution », « officielle » ou « officiellement » dans le fil de discussion (F7) portant sur le cas de la langue monténégrine. Les arguments avancés sont les mêmes que dans le cas du bosnien, la langue monténégrine existe parce qu'elle est reconnue comme telle par les Institutions du pays et parce que son nom figure sur la Constitution du Monténégro.

Selon la Constitution, au Monténégro on parle la langue monténégrine (F7, 4).

La langue officielle est le monténégrin [...] C'est reconnu dans la Constitution du Monténégro, l'acte officiel le plus important, comme dans les autres documents publics (F7, 69).

Le monténégrin est en usage officiel sur tout le territoire de l'État du Monténégro (F7, 76).

L'argument de l'officialité de la langue est même avancé par un participant pour contester la satellisation du monténégrin par le serbe :

Une langue officielle ne peut pas être un dialecte, purement et simplement car elle est définie dans la Constitution comme langue officielle (F7, 107).

Ce type d'argumentation s'appuie sur l'« autorité » de la langue. L'institutionnalisation de la langue, et de son nom, lui donne existence, la légitime, lui confère une autorité. La mention du nom de la langue dans la Constitution du pays confère un caractère indubitable à son existence. Comme le mettent en évidence ces participants (exemple ci-dessous), à partir du moment où la langue est nommée dans la Constitution, son existence n'a même plus lieu d'être questionnée.

s'il est fixé dans la constitution que les langues officielles en B&H [Bosnie-Herzégovine] sont le croate, le serbe et le bosnien alors la langue bosnienne existe et ça ne se discute pas (F3, 7).

de toute façon le bosnien est dans la constitution, alors je ne vois absolument pas la raison de cette discussion, et de rien d'autre. Cette question est résolue depuis longtemps. La langue officielle est la langue Bosnienne. (F5, 23).

Il est important de noter, encore une fois, que ce type d'argument est (dans notre corpus) exclusivement utilisé pour affirmer l'« existence » des langues bosnienne et monténégrine (ou pour légitimer leur nom) qui est souvent mise en question au cours des discussions.

Cependant, si la reconnaissance institutionnelle de la langue est mise en avant par certains participants pour légitimer son existence, d'autres participants dénie la validité de cet argument (ce qui se retrouve de manière ponctuelle dans les discussions).

Ce déni peut reposer sur une dévalorisation de l'instance officielle qui a reconnu cette langue. Ainsi, un participant s'exprime au sujet de la mention de la langue bosnienne dans la Constitution de Bosnie-Herzégovine : « *par la constitution ????? hahahahaha* » (F3, 29), il ajoute par la suite, « *ah quel argument, la Constitution de Dayton, selon elle, même la Republika Srpska est officialisée* » (F3, 87).

Ou bien, l'argument de l'existence officielle des langues peut être sous-estimé comme n'étant pas un critère justifiant l'existence d'une langue. On entre ici dans une autre dimension du débat, que nous développerons dans le paragraphe suivant : c'est l'« authenticité » de ces langues qui se voit remise en question.

[en réponse à : le bosnien existe officiellement] tu as raison, il existe seulement sur le papier (F3, 92).

elle apparaît dans la Constitution comme une des langues officielles en B&H [Bosnie-Herzégovine] (ce qui signifie que légalement la langue bosnienne existe). Elle se compose de 65% de mots Croates et 20% de grammaire Croate, 25% de mots serbes et 80% de grammaire serbe, et de 10% de turcismes (F3, 114)

Certains participants utilisent quelques fois le même type de procédés argumentatifs, mais dans le sens inverse, ils dénie l'existence d'une langue en argumentant qu'elle n'a pas d'existence officielle. Nous retrouvons ainsi chez certains participants l'idée que « *la langue bosnienne n'existe pas officiellement* » (F3, 24), ou encore que « *cette langue [toujours le bosnien] n'existe pas non plus officiellement* » (F1, 22). On peut interpréter ce type de réactions soit comme une provocation, soit tout simplement par le fait que, la Bosnie-Herzégovine ayant une configuration politique assez fragmentée, il n'y a pas de consensus, ni au niveau officiel sur la nomination de cette langue (elle se voit par exemple nommée « langue du peuple bosniaque » sur le Bulletin officiel de la Republika Srpska).

2. « Chaque peuple a le droit de nommer sa langue comme il le souhaite »

Toujours en rapport avec le caractère légitime des langues, la référence au « droit » des peuples à disposer de leur langue est très présente dans le corpus. Pour un certain nombre de participants, l'« existence » des langues ne se questionne pas en terme de « différences » ou « proximité » avec les variétés environnantes. À partir du moment où une langue est reconnue par un « peuple » comme la sienne, comment peut-on mettre en doute son existence ? Car, comme le met en avant ce participant, « *le droit d'avoir sa langue n'est-il pas l'un des droits principaux d'un peuple* » (F10, 60). Encore plus présente est la référence au droit des peuples de « nommer » leur langue comme ils le souhaitent. Cette idée s'écarte du débat sur le caractère « unique » ou

« différent » des langues, puisqu'au final, quelles que soient les relations linguistiques et historiques d'une langue ou variété avec d'autres langues ou variété, les peuples ont la liberté de la nommer comme ils le souhaitent.

nous en arrivons au droit d'un peuple d'appeler sa langue du nom qu'il souhaite. Et ce droit personne n'a le droit de l'enlever à aucun peuple (F1, 100).

Bien sûr que les Bosniaques bénéficient du droit de chaque peuple de nommer sa langue comme il le souhaite. Ce même droit dont on les a privés depuis 1908 quand l'appellation bosnien a été abolie et remplacée par l'appellation serbo-croate (F1, 120).

Les Croates ont le droit d'appeler leur langue comme ils le souhaitent (F1, 233).

si les serbes ont le droit d'appeler leur langue serbe alors nous aussi nous avons le droit d'appeler notre langue monténégrin (F2, 46).

Les quatre peuples [...] ont le droit légitime et inaliénable d'appeler leurs langues de leurs noms nationaux (F9, 45).

En Croatie on parle croate et les Croates en ont le plein droit politique, légal, linguistique et moral. en Serbie on parle serbe et les Serbes en ont le plein droit politique, légal, linguistique et moral. (F10, 37).

Le droit des peuples de nommer leur langue est un thème qui se retrouve largement diffusé : on le retrouve à la fois dans les discours institutionnels, médiatiques, mais aussi dans les discours des linguistes.

La référence au droit des peuples de nommer leur langue du nom qu'ils souhaitent avait – déjà en Yougoslavie – servi de base à la revendication des intellectuels croates de pouvoir nommer leur langue « croate », on la retrouve ainsi dans la « *Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate* » de 1967.

Le principe de la souveraineté nationale et de la complète égalité en droit comprend aussi le droit de chacun de nos peuples de conserver tous les attributs de son existence nationale et de développer au maximum non seulement son économie, mais aussi son activité culturelle. Parmi ces attributs le nom national propre de la langue dont se sert le peuple croate joue un rôle décisif, car c'est un droit inaliénable qu'a chaque peuple d'appeler sa langue de son propre nom, peu importe s'il s'agit d'un phénomène philologique qui appartient aussi à un autre peuple sous la forme d'une variante particulière ou dans sa totalité.³⁵ (*Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate*, 1967).

Plus récemment, le droit des peuples de nommer leur langue a également servi de point d'appui pour la revendication d'une « langue monténégrine ». Cette idée ne se retrouve pas seulement au niveau institutionnel, mais est également employée par les linguistes eux-mêmes :

Ainsi, on ne peut pas refuser aux Monténégrins le droit qu'ils ont en tant que peuple de nommer leur

35 « Načelo nacionalnog suvereniteta i potpune ravnopravnosti obuhvaća i pravo svakoga od naših naroda da čuva sve atribute svoga nacionalnog postojanja i da maksimalno razvija ne samo svoju privrednu, nego i kulturnu djelatnost. Među tim atributima odsudno važnu ulogu ima vlastito nacionalno ime jezika kojim se hrvatski narod služi, jer je neotuđivo pravo svakoga naroda da svoj jezik naziva vlastitim imenom, bez obzira radi li se o filološkom fenomenu koji u obliku zasebne jezične varijante ili čak u cijelosti pripada i nekom drugom narodu » Consulté sur : http://www.matica.hr/kolo/kolo2009_1.nsf/AllWebDocs/Deklaracija_o_nazivu_i_polozaju_hrvatskog_knjizevnog_jezika (traduit par nous)

langue comme ils le souhaitent, les Serbes, les Croates et les Bosniaques ont bénéficié de ce droit fondamental et de cette liberté³⁶. (Glušica, 2009 : 145)

Mais, paradoxalement, nous pouvons remarquer dans les forums que le « droit des peuples » est plus souvent mobilisé par ceux qui nient l'existence, l'authenticité ou le nom de la langue des autres – dans le but d'atténuer leurs propres propos en leur conférant une valeur ironique – que par les dits peuples eux-mêmes pour revendiquer le droit à leur langue.

Aujourd'hui tout se considère comme une langue. Les langues Monténégrine et Bosnienne sont un mélange de Serbe et de Croate [...] Mais en ce qui me concerne ils ont le droit d'appeler leur langue comme ils le souhaitent. Si on peut inventer l'Esperanto, pourquoi ne pourrait-on pas aussi inventer le Bosnien et le Monténégrin. (F2, 42).

[au sujet du bosnien] Je considère que chaque peuple a le droit à sa propre langue mais vous ne pouvez pas fabriquer une langue pendant la nuit (F5, 72).

Encore une fois, nous pouvons voir de façon assez limpide que ces procédés sont généralement appliqués au cas de la langue bosnienne et de la langue monténégrine. Autrement dit, si l'on reconnaît à ces peuples le droit de « nommer » leur langue comme ils le souhaitent, cela s'accompagne souvent d'un déni de son authenticité.

Quelques participants utilisent la référence au droit des peuples « d'avoir » leur langue, par opposition au droit de la « nommer » comme ils le souhaitent. Ce type d'arguments se retrouve uniquement appliqués au cas de la langue bosnienne.

C'est le droit de chaque peuple, entre autres, d'avoir aussi sa langue mais elle n'a pas le droit de s'appeler bosnienne (F3, 51).

Nous pouvons dire, dans ce cas, que la référence aux droits des « peuples » de disposer de leur langue appuie en quelque sorte l'idée que la « langue » peut uniquement se délimiter aux communautés nationales (un peuple=une langue). Il s'agit d'un refus de toute homogénéisation d'une langue de Bosnie. En évoquant le droit des Bosniaques en tant que « peuple » d'avoir leur langue, mais non de la nommer comme ils le souhaitent, les participants affirment aussi en quelque sorte leur propre droit à leur langue, nationale, qu'ils sentent menacée par l'affirmation de l'existence d'une langue bosnienne – langue de Bosnie. Il s'agit encore une fois d'un recadrage des frontières, entre les langues et entre les groupes.

Nous retrouvons cette affirmation dans les discours officiels sur les langues en Bosnie-Herzégovine. Par exemple, le premier ministre de la Republika Srpska, M.Dodik s'exclama devant les journalistes : « *Les Bosniaques ont le droit à leur langue, mais elle ne doit pas s'appeler bosnien, mais bosniaque* »³⁷

Cette affirmation apparaît également chez certains linguistes, notamment chez D.Brozović, qui s'opposent à la désignation de la « langue des Bosniaques » par le nom « langue bosnienne ». Et lorsque le droit des Bosniaques de « nommer » leur langue est reconnu, il se trouve contrebalancé

36 « Dakle, Crnogorcima se ne može odbiti pravo koje imaju kao narod da imenuju jezik kojim govore onako kako žele, to osnovo pravo i slobodu iskoristili su Srbi, Hrvati i Bošnjaci » (Glušica, 2009 : 145) (traduit par nous)

37 « Bošnjaci imaju pravo na svoj jezik, ali on ne može da se zove bosanski, nego bošnjački » (consulté sur <http://www.poskok.info/> (11.11.2008) (traduit par nous)

par le droit des Serbes et des Croates de nommer la langue des Bosniaques comme ils le souhaitent (autrement dit bosniaque).

D'après cela, les Bosniaques ont le droit d'appeler leur langue bosnien, si cela leur convient pour une raison quelconque. Mais nous aussi, nous avons le droit de ne pas reconnaître dans notre pratique sociale et scientifique un tel nom pour un objet que nous reconnaissons par ailleurs. D'après cela, les Croates ont le droit de nommer la langue de leurs voisins bosniaques le bosniaque³⁸ (Brozović, cité dans Dodig, 2004 : 73).

Cette idée est également présente dans les forums que nous avons analysés :

Les Bosniaques comme tout peuple ont le droit à leur langue, mais moi aussi j'ai le droit de l'appeler et je l'appellerai toujours bosniaque (F3, 79)

Le « droit des peuples » se voit décliné de différentes manières, en fonction des positionnements épilinguistiques des participants : on passe du droit des peuples d'avoir leur langue, au droit des peuples de nommer leur propre langue, jusqu'au droit des peuples de nommer la langue « des autres » comme ils le souhaitent.

³⁸« Prema tome, Bošnjaci imaju pravo nazivati svoj jezik bosanskim, ako im to iz bilo kakvih razloga odgovara. Ali i mi imamo pravo da mi sami u svojoj društvenoj znanstvenoj praksi ne prihvatimo takav naziv za objekt koji inače priznajemo. Prema tome, Hrvati imaju pravo nazivati jezik svojih susjeda Bošnjaka bošnjački » (Brozović cité dans Dodig, 2004 : 73) (traduit par nous)

CHAPITRE VIII

AUTHENTICITÉ ET PURETÉ DE LA LANGUE

Le débat sur l'existence des langues prend aussi place dans une discussion sur le caractère authentique, sur l'origine et la pureté des peuples et de leurs langues. Les discours sur l'authenticité et la pureté des langues associées à l'authenticité et la pureté des nations, s'ils restent relativement peu présents explicitement, se retrouvent tout de même de manière transversale dans presque tous les forums (bien que plus présents dans le forum serbe Diskusije.net, F2). Le nom de la langue – comme le nom du peuple – peut faire l'objet d'un culte, être sacralisé, légitimé par un récit historique qui témoigne de l'origine, de la pureté, de l'ancienneté, de l'authenticité de la langue et du peuple.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le caractère officiel d'une langue pouvait servir à légitimer son existence, l'authenticité joue en quelque sorte le même rôle mais à une autre échelle. Dans son article, K. A. Woolard (2005) définit l'authenticité (*authenticity*) comme un complexe idéologique qui a pour but de donner de l'autorité et de la légitimité à une variété linguistique au sein de la communauté, que cette variété soit ou non reconnue officiellement.

The ideology of Authenticity locates the value of a language in its relationship to a particular community. That which is authentic is viewed as the genuine expression of such a community, or of an essential Self. Within the logic of authenticity, a speech variety must be perceived as deeply rooted in social and geographic territory in order to have value. (Woolard, 2005 : 2)

Dans ce type de discours fondé sur, construisant ou véhiculant l'idéologie de l'authenticité, l'existence de la langue est directement liée à l'existence du peuple. On remarque très nettement que les descriptions relatives à l'authenticité et à la pureté des peuples se répercutent sur les descriptions de l'authenticité et de la pureté des langues. Certains peuples sont ainsi considérés comme plus vrais et plus purs, voire plus « slaves » que d'autres qui sont alors caractérisés comme étant « artificiels », « nouveaux », voire « inventés » ou « imaginés », ou « métisses/hybrides ». Respectivement, les langues des uns sont plus « anciennes » et plus pures, elles sont la « racine » à partir de laquelle celles des autres se sont développées, les langues des autres sont alors des « mélanges », des « copies », ou même encore, ont été « volées », « appropriées ». La période yougoslave – autrement dit, la période où la langue était considérée comme commune à tous ces peuples – est généralement mise de côté, et l'on remonte à une période antérieure au XIXe siècle pour justifier le caractère authentique des langues.

Pour réaliser cette partie, nous avons observé dans le corpus toutes les « qualités » (Canut, 2007) qui étaient attribuées aux différentes variétés et aux différents peuples. Nous nous sommes principalement focalisée sur les adjectifs qualificatifs (ancien (*star*), nouveau (*novi*), artificiel (*vještački*), etc.), mais nous avons également relevé les métaphores employées pour décrire les langues (farce (*lakrdija*), mélange (*mješvina*), racine (*korijen*), etc.) ainsi que les verbes se retrouvant en co-occurrence avec les noms de langues ou de peuples (inventer/imaginer (*izmisliti*), faire/fabriquer (*tvoriti, praviti*), naître/apparaître (*nastati*), voler (*krasti*), s'approprier (*prisvojiti*), etc.), et certains adverbes (longtemps ou depuis longtemps (*davno, odavno*), toujours ou depuis

toujours (*uvijek, oduvijek*)...).

1. Le mythe de l'origine des peuples et de leurs langues : authenticité vs. artificialité

1.1. Les Croates et les Serbes : peuples les plus « anciens » ; le croate et le serbe : des langues « racines »

Au travers des forums, nous retrouvons l'idée que les Serbes et les Croates sont des peuples plus anciens que les Monténégrins et les Bosniaques, qu'ils « *existent quand même depuis plus de 7 siècles quand ils sont venus dans ces régions* » (F2, 1).

Cette idée est extrêmement liée à l'idée d'une authenticité du « nom » de ces peuples, elle même liée au type de motivation sémantique. Contrairement aux noms Monténégrins (*Crnogorci*) et Bosniaques (*Bošnjaci*), qui sont dérivés du nom des territoires que ces peuples occupaient, le Monténégro (*Crna Gora*) et la Bosnie (*Bosna*), les noms Serbes (*Srbi*) et Croates (*Hrvati*) ont une origine plus ancienne, ils existaient probablement avant les migrations des Slaves dans le sud de l'Europe au VIe et au VIIe siècles, puisque ils se retrouvent à la fois chez les Slaves méridionaux et chez les Slaves occidentaux (les Sorabes, et les Croates blancs) (Garde, 2004). Cependant, il est nécessaire de considérer le fait que si « *on doit admettre que ce déplacement a concerné, parmi bien d'autres, deux groupes humains qui se désignaient l'un comme « Serbes », l'autre comme « Croates » [...] rien ne prouve qu'on doive mettre un signe d'identité entre ces peuplades du VIe siècle et les nations actuelles* » (Garde, 2004 : 214). Ces noms sont en quelque sorte mythifiés, sacralisés, utilisés comme des emblèmes ou des icônes historiques non seulement pour légitimer l'existence actuelle de ces nations, mais aussi pour leur conférer un « surcroît d'authenticité » par rapport aux autres. Le fait que ces noms apparaissent dans l'histoire ne prouve en rien l'*authenticité* de la nation, mais leur utilisation, leur sacralisation, montre bien que nous sommes face à une stratégie d'*authentification* de la nation. Les Serbes et les Croates se sont en quelque sorte élevés au rang de « vrais » Slaves.

il n'y a pas un seul document dans l'histoire qui dit qu'un quelconque autre peuple que les Croates et les Serbes soit venu. **Pas un seul** (F2, 210).

Parallèlement, l'authentification du nom de la nation se répercute sur l'authentification du nom de la langue, avec l'idée que les peuples slaves qui sont venus dans les Balkans avaient déjà leur langue. L'origine de la langue est mêlée à celle du peuple.

les slaves du sud qui sont venus dans les Balkans ont apporté leurs langues (aucune d'entre elles n'était le bosnien) (F3, 147).

L'authentification de ces langues (nous employons le terme authentification parce qu'il s'agit bien du processus visant à les considérer comme authentiques et non d'une authenticité intrinsèque) leur confère un statut particulier par rapport aux autres variétés de l'espace sud-slave central. Elles seules ont le droit au titre de « langue ». Et si l'on reconnaît que, dans l'espace sud-slave central, on ne parle qu'une seule langue, cette langue n'a le droit de s'appeler que par les noms des deux peuples

les plus anciens.

moi je peux reconnaître seulement le Serbe et le Croate car ces peuples existent quand même depuis plus de 7 siècles quand ils sont venus dans ces régions (F2, 1).

je peux accepter le « serbo-croate ». ça me convient assez car les croates sont un peuple aussi ancien que les serbes. Mais que maintenant on introduise le « bosnien » [...] ou encore pire la « langue monténégrine », ce qui est absolument ridicule. Je pense que Njegoš doit certainement se retourner dans sa tombe à cause de cela. (F2, 101).

La langue a son nom. Elle s'appelle serbo-croate ou croato-serbe, et est appelée ainsi d'après deux peuples autochtones qui au cours de l'histoire ont eu leur sphère culturelle et leur souveraineté. (F2, 108).

Il faut qu'elle s'appelle d'après les peuples qui vivent ici depuis plus de 1000 ans. Ce qui signifie qu'elle ne peut pas s'appeler « monténégrin » puisque la « nation monténégrine » existe seulement depuis la deuxième guerre mondiale. Elle ne peut pas s'appeler « bosnien », puisque ce terme a été employé pour la PREMIÈRE FOIS il y a 15 ans. Elle peut s'appeler serbe ou croate car ce sont les deux peuples les plus anciens (F2, 109).

Certains participants s'appuient également sur le développement historique de la langue (ce qui se retrouve principalement chez des participants croates). Ils mettent en avant les « dictionnaires », les « grammaires », la « littérature », pour justifier ou « attester » l'authenticité de la langue. Ces ouvrages, dont l'origine est datée d'avant le XIXe siècle (soit avant la période de convergence des langues serbes et croates, avant les réformes impulsées par le mouvement illyrien, puis yougoslave) servent en quelque sorte de « monuments » à la langue.

j'appartiens à un peuple [croate] qui a une histoire écrite et une langue vieilles de mille ans (F3, 40).

nous les Croates nous avons une grammaire de 1604 et [que] nous parlons ainsi depuis déjà environ cinq cent ans (F8, 149).

la longue histoire de la langue croate, la littérature populaire, les dictionnaires du 16-17e siècles (F10, 26).

Quand l'existence actuelle des autres langues n'est pas niée, leur authenticité l'est en revanche. Puisque le serbe et le croate sont considérés comme les langues authentiques que les Slaves du sud ont apportées avec eux lorsqu'ils sont descendus dans les Balkans, les autres ne peuvent qu'en être des « dérivés », voire des formes abâtardies parce que mélangées.

Si dans des écrits où l'on trouvait autrefois mentionnée la « langue bosnienne », je considère qu'il s'agit, non pas d'une erreur intentionnelle; mais simplement du fait que la langue était appelée selon le territoire où elle était parlée, et que cette dite « langue bosnienne » était une variante du croate [...] l'actuelle langue bosnienne (QUI EXISTE) est une langue slave comportant un nombre notable de turcismes pour la raison qu'elle a été occupée par les turcs [...] les slaves du sud qui sont venus dans les Balkans ont apporté leurs langues (aucune d'entre elles n'était le bosnien), ce qui signifie déjà que la langue bosnienne actuelle (QUI EXISTE) provient du croate ou du serbe (F3, 147).

Nous pouvons remarquer l'usage important de la préposition *iz* (« *de* » en français, ou « *from* » en anglais) qui accompagne l'idée que les langues bosnienne et monténégrine (parfois aussi le croate)

ont été « créées », « formées », « construites », voire même sont apparues ou sont nées (nastati) *du serbe* ou *du croate*.

certainement que quelques langues sont nées du serbe. [...] Tout comme plusieurs langues sont nées [apparues] du latin, il en va de même du serbe (F2, 76).

le fond de la question est que toutes les langues, soient le croate, le « bosnien » (comme ça sonne drôle) et le monténégrin sont dérivées du serbe. Il est douteux de parler des trois peuples cités, de même que de leurs langues. C'est un fait, et maintenant qu'ils construisent je ne sais quelles nations fantômes, c'est leur problème. (F2, 14).

Et cela ne me dérange pas que les croates, les monténégrins... fassent leurs langues à partir du serbe (F2, 93).

Le serbe (et souvent le croate) se donnent alors comme des langues sources, ou des langues « racines ». L'utilisation du mot « racine » (*kor(ij)en*) montre bien que l'on se situe dans le cadre du mythe de l'origine.

Bien sûr qu'il s'agit de la même langue puisque le serbe est la racine des langues croate, monténégrine et de la prétendue langue bosnienne. (F2, 5).

1.2. Les Monténégrins et les Bosniaques : peuples « artificiels » ; le monténégrin et le bosnien : langues « inventées »

Parallèlement à la description (à l'autodescription) des Serbes et des Croates comme les peuples les plus anciens, les (vrais) Slaves du Sud, les Bosniaques et les Monténégrins sont décrits le plus souvent, par principe de dichotomie : ils sont des nations ou des peuples « nouveaux » (novi) ou « jeune » (mlad), « artificiel » (v(j)eštački), ils ont été « imaginés » ou « inventés » (izmisлити). Si, comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, l'origine des peuples serbe et croate se retrouve placée dans le domaine de l'immémorialité, de l'éternel, en contraste, les Bosniaques sont décrits comme « *la nation la plus jeune en Europe, avec les plus jeunes racines aussi* » (F1, 199). Nous retrouvons aussi l'idée que « *la nation monténégrine existe seulement depuis la deuxième guerre mondiale* » (F2, 109). On peut, encore une fois, rapprocher cette tendance de la nécessité, mise en évidence par la théorie de l'identité sociale en psychologie sociale (par exemple Tajfel & Turner, 1986), pour se constituer en groupe, d'ériger un type et des contretypes. Élaborer une catégorie « identitaire » implique d'élaborer son contraire.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les noms même de « Monténégrins » et « Bosniaques » sont formés par une dérivation montante, du nom du territoire au nom du peuple. Les deux peuples ne seront reconnus officiellement comme tels que sous la Yougoslavie communiste, c'est à dire à la fin de la seconde guerre mondiale pour les uns, et dans les années 60 pour les autres (premièrement sous le nom de Musulmans (*Muslimani*), puis dans les années 1990 sous le nom de Bosniaques (*Bošnjaci*)). L'identification des Bosniaques et des Monténégrins comme des peuples distincts des Serbes et des Croates est bien sûr fluctuante, de la même façon que l'identification des Serbes et des Croates comme deux peuples homogènes l'a été au cours de l'histoire. L'idée selon laquelle les Monténégrins ne sont pas un peuple « à part entière » se retrouve de manière générale dans les

discours sur la nation monténégrine dans l'espace sud-slave central. Comme l'explique la linguiste monténégrine Rajka Glušica (2009), plusieurs « théories » coexistent au sujet de l'origine de ce peuple :

Quand il est question de la nation monténégrine, on retrouve habituellement deux points de vue simples : Selon le premier la nation monténégrine est une construction politique artificielle, une invention communiste, les Monténégrins n'ont jamais été un peuple à part mais sont depuis toujours des Serbes. Selon la deuxième théorie, les Monténégrins étaient déjà un peuple à part dans l'ancienne Dioclée. Entre ces deux théories, on retrouve l'idée que dans le passé les Monténégrins étaient des Serbes à leur arrivée dans les Balkans mais qu'ils se sont plus tard, avant tout grâce à leur souveraineté, formés (de la même façon que les Autrichiens) comme une nation particulière.³⁹ (Glušica, 2009 : 143)

Ces différents points de vue, comme nous le voyons, dépendent essentiellement des interprétations qui sont faites de l'Histoire, et relèvent en grande partie – nous supposons – d'enjeux de souveraineté des peuples serbe ou monténégrin sur le territoire du Monténégro.

Tout comme les peuples sont décrits en terme de « nouveauté », leurs langues le sont de la même manière. Si les Bosniaques sont un peuple *artificiel*, leur langue est « nécessairement » aussi *artificielle*.

OÙ ÉTAIT CETTE LANGUE AVANT LA GUERRE, DANS QUELLE ÉCOLE ÉTAIT-ELLE ENSEIGNÉE??????
OÙ ÉTAIENT LES BOSNIAQUES AVANT LA GUERRE? [...] en d'autres termes, une langue ARTIFICIELLE, un peuple ARTIFICIEL (F3, 130).

Dans le cas des Monténégrins, leur existence en tant que « peuple » distinct des Serbes est souvent niée (par des participants se revendiquant comme serbe). Et n'étant pas considérés comme un peuple « à part entière », ils ne peuvent pas non plus avoir « leur » langue, mais ils parlent le serbe.

le fait est que nous sommes un MÊME peuple. Les Monténégrins sont un peuple autant que les Vranjiens [de Vranje – sud-est de la Serbie], autant que les Belgradois, autant que les Voïvodiniens [de Voïvodine – nord de la Serbie] Bon dieu ils parlent la langue SERBE! (F2, 24).

Les langues sont la plupart du temps décrites de la même façon que les peuples qui les parlent. Ainsi, les qualités attribuées aux langues des Bosniaques et des Monténégrins contrastent généralement avec celles attribuées aux langues des Serbes et des Croates. Alors que l'origine du serbe et du croate est placée dans un passé lointain, en revanche, l'émergence⁴⁰ du bosnien, tout comme celle du monténégrin, est elle située dans le passé proche. Nous retrouvons ainsi l'idée que le bosnien est « *apparu il y a une dizaine d'années* » (F3, 114), que cette langue est « *nouvellement-née* » (*novonastali*) (F6, 19), qu'elle n'a que « *10 ans* » (F3, 80), voire même qu'elle a été « *fabriquée*

39 « Kad je u pitanju crnogorska nacija obično imamo dva pojednostvaljena pristupa. Po jednom crnogorska nacija je vještačka, politička tvorevina, komunistička izmišljotina, Crnogorci nijesu nikada bili poseban narod već oduvijek Srbi. Po drugoj teoriji Crnogorci su još u staroj Duklji poseban narod. Između ove dvije teorije imamo i shvatanje da su Crnogorci u prošlosti odmah po dolasku na Balkan bili Srbi ali da su se kasnije, zahvaljujući prije svega svojoj državnosti, formirali (slično Austrijancima) u posebnu naciju » (Glušica, 2009 : 143) (traduit par nous)

40 on retrouve particulièrement l'idée d'émergence à travers l'emploi du verbe nastati (difficilement traduisible en français) qui dénote l'idée d'apparition, d'émergence. Nous l'avons souvent traduit par naître bien que le sens soit différent de « naître » pour un être vivant (roditi se). On retrouve souvent l'emploi du participe passé novonastali qui dénote l'idée de « nouvellement apparu ou né ».

pendant la nuit » (F5, 72). De la même façon, le monténégrin est associé à l'idée de nouveauté, ce qui apparaît même dans le titre d'un fil de discussion (F8) : « *une nouvelle langue – le monténégrin* ». Dans un des forums, un participant désigne le monténégrin par l'expression suivante : « *"etotisad" montenegrinski* » (F2, 143) que nous traduirions par « *le "et-te-voilà-maintenant" monténégrin* », qui insiste sur l'idée d'apparition soudaine, et inexplicée, de cette langue. De plus, l'emploi du nom « *montenegrinski* » et non « *crnogorski* » contribue également en quelque sorte à « disqualifier » cette langue. La même idée se retrouve chez un autre participant du même forum qui dit : « *le plus grand miracle est la prétendue langue Monténégrine, je dirai – la comédie de l'absurde* » (F2, 156).

Dans le même ordre d'idée, le bosnien et le monténégrin sont également très souvent décrits en terme d'« invention », de langue « inventées » ou « imaginées », ce qui souligne encore une fois l'idée de non-authenticité de ces langues :

si l'on peut inventer l'Esperanto, pourquoi pas aussi les langues Bosnienne et Monténégrine (F2,42).

c'est ridicule qu'ils aient inventé leur langue Monténégrine (F2, 152).

comme Alija [Izetbegović: président de Bosnie-Herzégovine au début des années 1990] a inventé les bosniaques [...] il a ensuite dû inventer la langue [...] elle existe mais depuis une dizaine d'années (F3, 52).

je ne sais pas d'où vient cette invention de la langue Bosnienne (F4, 49).

Mais de la même façon que nous avons parlé, non pas d'authenticité mais, d'une authentification des peuples et des langues serbes et croates, nous pouvons parler dans ces discours d'une *des*authentification des peuples et des langues monténégrines et bosniennes qui se réalise justement selon un principe de dichotomie ou de contraste avec les deux autres peuples et leurs langues respectives. Les unes sont vraies et anciennes, les autres sont nouvelles, inventées, artificielles.

Ces croyances sur les langues peuvent être employées par les participants pour légitimer leur positionnement épilinguistique : le mythe de l'origine de la langue, associé à celui de la nation, contribue à renforcer le fantasme d'unité et de clôture de la langue. En même temps, la croyance que les langues « des autres » sont moins authentiques, plus artificielles que la « nôtre », peut dans certains cas justifier les discours à tendance « satellisante » au plan linguistique et alimenter des velléités assimilationniste au plan identitaire.

1.3. Le bosnien et le monténégrin : des langues authentiques

Cependant, si l'authenticité des langues bosnienne et monténégrine est questionnée, niée par certains participants qui se positionnent dans leur discours comme des locuteurs serbes et croates, elle est affirmée par d'autres qui eux se positionnent comme locuteurs de bosnien et de monténégrin. On retrouve ainsi l'idée que « *la langue bosnienne existe depuis toujours* » (F3, 26), voire même qu'elle est « *plus ancienne que le début de l'identification des catholiques bosniens avec les Croates et des orthodoxes bosniens avec les Serbes* » (F4, 2), et de la même façon, que « *la langue monténégrine existe depuis longtemps* » (F7, 24).

L'usage fréquent de la négation dans les argumentations de ces participants laisse clairement

apparaître que ces discours se sont formés en opposition à ceux que nous avons cités plus haut : ces usages de la négation ont une dimension dialogique interdiscursive, comme l'a montré J.Bres (1999). Ainsi selon un participant qui se revendique comme monténégrin et locuteur de monténégrin, le monténégrin « *n'est pas une langue nouvellement inventée* » (F7, 16), « *notre langue n'est ni du serbe ni du croate, ni n'a été créée à partir d'eux* » (F7, 111), et pour un participant qui se revendique comme locuteur de bosnien, « *notre langue est autant vieille que le Croate et il serait bête de dire que le bosnien n'existe pas ou que le Bosnien vient du Croate ou du Serbe* » (F6, 30).

La référence à l'ancienneté de ces langues apparaît également à travers l'usage de termes tels que « ancien » ou « vieux » (*star*) ou alors « longtemps » (*davno*).

est-ce que tu sais au moins combien la langue Bosnienne est vieille (F4, 3).

La langue monténégrine existe depuis longtemps, elle va seulement revenir en usage au Monténégro (F7, 24).

Il est remarquable que les défenseurs des deux langues dont l'existence est mise en doute (bosnien et monténégrin) se placent sur le même terrain argumentatif que ceux qui nient cette existence, en développant un point de vue strictement inverse.

L'idée de continuité historique et d'ancienneté de la langue est largement revendiquée par les participants qui adoptent ce type de discours. D'ailleurs le mot même de « continuité » apparaît à deux reprises, dans deux discussions différentes au sujet de la langue bosnienne.

Ne déconsidère pas la bosniaquité et la langue bosnienne, ça a aussi sa continuité et son existence (F5, 40).

La continuité de la langue bosnienne a existé depuis l'État bosnien du Moyen-Âge jusqu'à la première guerre mondiale et a été interrompue au temps du royaume de Yougoslavie [+ lien sur : grammaire de la langue bosnienne de 1890] (F6, 30).

De manière parallèle, nous retrouvons l'idée que cette continuité historique de la langue a été rompue pendant la période d'union yougoslave et l'idée d'« imposition » de la langue ou du nom de la langue. L'idée que la langue serbe a été imposée au Monténégro se retrouve particulièrement chez un des participants qui utilise à plusieurs reprises l'expression « *le serbe imposé* » (*nametnuti serbski*) (F7, 16, 22, 125). De même, nous retrouvons chez un autre participant l'idée d'interdiction du nom « *langue bosnienne* » durant la période yougoslave.

le monténégrin n'est pas une langue nouvellement inventée, c'est la langue populaire que parlent les Monténégrins et la majorité des autres citoyens du Monténégro, également de ceux qui se disent Serbes. C'est la langue qui vit chez le peuple en même temps que la langue imposée (par le biais de l'école et des médias) serbocroate/serbe de prononciation jékavienne (F7, 16).

Bien sûr que les Bosniaques bénéficient du droit de chaque peuple de nommer sa langue comme il le souhaite. Ce même droit dont on les a privés depuis 1908 quand l'appellation bosnien a été abolie et remplacée par l'appellation serbo-croate (F1, 120).

L'authentification de la langue bosnienne est réalisée à travers la référence aux grammaires et

dictionnaires de « langue bosnienne » publiés au XIXe siècle qui sert en quelque sorte à « attester » l'existence antérieure d'une « langue bosnienne » et authentifier son nom (F6, 30 & F4, 31). De la même façon, un participant se revendiquant locuteur de monténégrin (F8, 177) fait référence à l'écrivain Petar II Petrović Njegoš, dont les écrits datent d'avant les réformes de Vuk S.Karadžić. (Thomas, 1998 : 32).

1.4. Mais alors, qui a « volé » la langue à qui ?

Mais si, dans ce schéma idéologique, l'authenticité des langues est inextricablement liée à l'authenticité des peuples, comment se fait-il que les quatre peuples parlent des variétés aussi proches ? Si les Croates et les Serbes sont deux peuples « authentiques » comment se fait-il qu'ils aient plus ou moins la même langue ? Cette idée se retrouve thématifiée dans les différents forums autour de la question du « vol » de la langue.

Ainsi, pour les uns ce sont les autres qui ont « volé » la langue serbe.

évidemment c'est le vol de la langue serbe! Selon Laze Lazarević les Croates sont le seul peuple qui n'a pas sa langue, mais qui a pris le serbe! C'est le cas aussi pour les « Bosniens », les « Monténégrins », les « Gorani », les « Bunjevci » et autres peuples artificiels (F2, 84).

Beaucoup diront que les Croates, les Bosniaques et les Monténégrins ont pris la langue serbe. Je ferais cependant une exception pour les Croates, mais il reste le fait que les Monténégrins et les Bosniaques ONT pris la langue serbe (F2, 156).

On retrouve également l'idée que le štokavien (ensemble dialectal [*nar(j)ečje*] qui a servi de base à l'élaboration des différentes langues standard actuelles) est serbe, et que la langue « originelle » des Croates est le čakavien. Cette idée fait écho aux premières descriptions de l'aire sud-slave centrale, notamment à celle réalisée par le linguiste serbe V.S.Karadžić au milieu du XIXe siècle. Dans sa brochure (encore largement diffusée aujourd'hui) intitulée « *Srbi, svi i svuda* » (« Les Serbes, tous et partout »), l'auteur expose l'idée selon laquelle tous les Štokaviens seraient des Serbes, et seulement les Čakaviens des Croates. (Garde, 2004).

Les Croates parlent la langue serbe, štokavienne, que les Croates (čakaviens) n'ont jamais parlé [...] le štokavien a depuis toujours été la caractéristique des serbes [...] ainsi aujourd'hui les Croates n'ont pas leur langue mais une étrangère qu'ils appellent leur (F1, 235).

Les Croates ont leur langue, c'est le čakavien, mais ce n'est pas la langue qui se parle dans la majeure partie de la Croatie, dans la majeure partie de la Croatie on parle Štokavien, qui est la langue Serbe. (F2, 65).

En principe la règle est la suivante. Quiconque dans les Balkans parle le štokavien, parle la langue Serbe. Le čakavien est authentiquement Croate. (F5, 65).

La thèse du vol s'accompagne également de l'idée que les autres peuples « abîment » ou « dégradent » la langue serbe. Nous entrons déjà dans une deuxième dimension, qui est celle du mythe de la « pureté » de la langue, qui fera l'objet de notre second point.

Les Croates n'ont pas leur langue ils ont pris le serbe et chaque jour le dégrade un peu plus (F2, 203).

Et les Croates ont accepté le serbe comme leur langue maternelle au congrès de Berlin...Et les Bosniaques sont des Serbes convertis à l'Islam il y a des siècles [...] Tout cela est la langue serbe [...] ils n'ont pas leur langue et maintenant dégradent la nôtre. (F2, 114).

Pour les autres, ce sont les Serbes qui ont « recopié », « volé » la langue croate qui a été codifiée avant la réforme de la langue serbe réalisée par le linguiste Vuk S. Karadžić.

Vuk Stefanović Karadžić a recopié la langue Croate c'est à dire le « Petit manuel de grammaire » [...] de nos linguistes...(F1, 236).

Mais vous ne saviez pas communiquer avant que Vuk ne vole la langue croate (F5, 68).

Ces deux interventions apparaissent dans le corpus en réaction aux interventions (F1, 235) et (F5, 65) que nous avons citées ci-dessus.

On retrouve également plus ou moins la même thématique chez certains participants qui se reconnaissent comme bosniens. Ils mettent plutôt en avant l'idée que les langues de l'espace sud-slave central sont beaucoup plus proches des parlers de Bosnie et du Monténégro (la base dialectale des standards étant les dialectes d'Herzégovine orientale).

le croate n'existe pas. Il existe seulement la « langue littéraire croate » qui est en réalité seulement un mauvais plagiat des langues bosnienne et monténégrine (F1, 85).

Mais la vérité est que cette langue/dialecte qui est identique au croate et au monténégrin et qui est la langue officielle dans les trois pays est en réalité une langue qui a été imposée aux Croates alors que pour les Bosniaques et les Monténégrins elle est la langue qu'ils apprennent à l'école et en même temps qu'ils parlent à la maison (F1, 92).

[en parlant du kajkavien] c'est à dire que c'est le vrai croate ? Pas celui qui vient de B&H [Bosnie-Herzégovine] et du Monténégro ? (F1, 152).

Comme nous l'avons déjà mentionné, S. Gustavsson (2009), dans son analyse des manuels scolaires destinés aux élèves serbes, croates et bosniaques en Bosnie-Herzégovine, a mis en évidence que les manuels serbes et croates sont plutôt « exclusifs » : la langue des autres n'y est presque pas mentionnée. Les élèves croates apprennent qu'il existe depuis très longtemps une langue croate distincte des autres entités sud-slaves. De plus, il y a une certaine confusion entre la « langue croate » comme standard et la « langue croate » comme langue de « tous les Croates dans le passé, le présent et à l'avenir ». Sous le syntagme « langue croate », on inclut à la fois « la langue standard commune » et tous les dialectes « croates », autrement dit parlés par des Croates (à savoir le štokavien, le kajkavien et le čakavien). De leur côté, les élèves serbes apprennent que l'on distingue quatre langues dans le groupe sud-slave : « le serbe ("croate"/"bosniaque"), le macédonien, le slovène et le bulgare ». L'existence des autres langues est clairement niée (d'où l'usage des guillemets). Ils apprennent également que les dialectes kajkaviens et čakaviens n'appartiennent pas à la langue serbe, mais qu'ils sont croates, et que les dialectes štokaviens sont serbes. Nous retrouvons ici l'idée émise par Vuk S. Karadžić dans les premières descriptions qu'il a faites de l'aire sud-slave

centrale.

Cette étude de manuels met en évidence que les discours institutionnels sur les langues notamment ceux véhiculés par les institutions scolaires divergent quant à leur vision de l'histoire des langues, mais aussi des découpages de l'aire dialectale. On ne peut que s'attendre à ce que ce type de discours ait un impact sur les croyances et les représentations des locuteurs. Il nous semble que pour réellement comprendre pourquoi les locuteurs définissent leurs langues et celles des autres dans ces termes (tel que nous l'observons dans les forums), une analyse détaillée des descriptions faites par les linguistes et des discours institutionnels sur les langues serait nécessaire. L'analyse des forums nous permet cependant d'ouvrir une piste qui devra être approfondie dans une étude ultérieure.

2. Le fantasme de pureté de la langue et de la nation : pureté vs. mixité

Nous avons pu voir dans le premier paragraphe que les Serbes et les Croates se décrivent eux-mêmes et décrivent leurs langues en terme d'ancienneté et d'authenticité, cette description se faisant toujours en contraste avec l'« artificialité », l'« invention » des autres. Cette idée va de pair avec l'idée de pureté de ces peuples et de leurs langues. Comme le met en avant C.Canut, les fantasmes de pureté et d'authenticité de la langue sont souvent imbriqués l'un dans l'autre. « *L'origine et la pureté constituent deux figures couplées : pour qu'il y ait de la pureté, il faut de l'origine, et inversement. Il faut de l'un pour la ramener au même, dans son état de transparence initiale.* » (Canut, 2007 : 61)

2.1. Les Bosniaques : un mélange de Serbes et de Croates turcisés, leur langue : un mélange de serbe et de croate avec des turcismes

Nous pouvons ainsi observer que si les Croates et les Serbes se décrivent comme des « Slaves du Sud », cette étiquette n'est pas accordée au peuple bosniaque (« *nous savons que les Bosniaques ne sont pas des Slaves du Sud* » (F2, 155)), qui est très souvent caractérisé (en contraste avec la pureté des premiers) en terme de « métissage » (*mješavina*) : les Bosniaques seraient un mélange de Serbes et de Croates « turcisés » (*poturčeni*) ou « islamisés » (*izlamizirani*).

les « bosniaques » sont en réalité des Croates et des Serbes turcisés, et d'après cela, ils n'existent pas (F3, 89).

les bosniaques ou ces musulmans de ces espaces, sont soit directement d'origine turque (ce qui est le plus faible cas), soit majoritairement serbes (il y a aussi des croates) qui ont été sous la domination turque contraints et forcés à changer de religion (F2, 11).

tes interlocuteurs bosniaques étaient jusqu'à hier Musulmans, et Yougoslaves, et Croates, et Serbes, et nationalement indéterminés, et Oustachis, et Bosniens. Est-ce que j'ai oublié quelque chose ? (F1, 105).

Cette caractérisation du peuple s'accompagne d'une caractérisation de leur langue elle-même comme un « mélange de serbe et de croate » auquel s'ajoute des « turcismes ». L'adéquation entre les qualités attribuées au peuple et celles attribuées à la langue est surprenante : les Bosniaques

seraient un mélange de Serbes et de Croates turcisés qui parleraient une langue qui est elle-même un mélange de serbe et de croate à laquelle s'ajoutent des emprunts au turc. Cette homologie entre les caractéristiques (assignées) de la langue et celles perçues voire fantasmées du groupe humain qui les utilisent ne peut pas ne pas évoquer la notion d'*iconisation*, par laquelle S. Gal et J. Irvine décrivent le processus sémiotique par lequel des variétés ou des pratiques langagières deviennent des emblèmes qui indexent en même temps qu'elles servent à définir un groupe :

les différences linguistiques fonctionnent comme des représentations icôniques de contrastes sociaux qu'elles indexent – comme si, d'une certaine manière, un trait linguistique décrivait ou exhibait l'essence d'un groupe social (Irvine, 2001 : 33)

in this process of iconization, the ideological representation fuses some quality of the linguistic feature and a supposedly parallel quality of the social group and understands one as the cause or the inherent essential, explanation of the other. (Gal, 1998 : 328)

Les exemples suivants sont particulièrement représentatifs de la construction discursive de cette iconisation :

nous savons que les Bosniaques ne sont pas des Slaves du Sud et qu'ils sont soit des Serbes turcisés (au temps de la domination turque de ces espaces) ou qu'ils sont directement apparus sur les espaces actuels de B&H [Bosnie-Herzégovine] et du Sandžak. Selon moi, les Bosniaques parlent une langue composite [à facettes multiples] qui est d'une part du croate et d'autre part du serbe. (F2, 155).

[le bosnien] il se compose de 65% de mots Croates et 20% de grammaire Croate, 25% de mots serbes et 80% de grammaire serbe, et de 10% de turcismes (F3, 114).

La langue bosnienne est presque toujours décrite en contraste avec les langues serbe et croate, de telle sorte qu'elle se retrouve bien souvent réduite à la caractéristique de la présence de « turcismes » et du phonème « h » (qui est également perçu comme une influence de la langue turque), en d'autres termes, elle est réduite à une caractéristique (distinctive) qui fait écho à la description du peuple comme « turcisé », « islamisé », « musulman ».

nous parlons trois langues : le croate, le serbe et un mélange de ces deux avec l'insertion inutile de « h » pour souligner qu'il s'agit d'une troisième langue (F4, 10).

ils ont quelques mots différents que les turcs ont apportés [...] et tout de suite c'est la langue BOSNIENNE alors que la base est le « serbo-croate » (F2, 1).

la langue bosnienne se fabrique à partir des mots croates et serbes auxquels tu ajoutes la lettre H. par ex. trotoar-trothoar [trottoir], lako-lahko [facile], meko-mehko [mou], marama-mahrama [foulard] ; etc. (F6, 53).

Si tu parles du bosniaque, c'est le nom pour langue serbe remplie de turcismes (F1, 22).

mais maintenant les turcismes que les musulmans utilisaient à la campagne, par ex. pendžer [fenêtre], avlija [cour] et d'autres, font partie de la langue standard. Et ce h, ça devient presque ridicule (F6, 39).

Comme nous le disions, pour comprendre ces descriptions « populaires » (dans le sens de la *folk linguistics*), il faudrait procéder à une analyse approfondie des descriptions des linguistes ainsi

que des discours institutionnels sur les langues de Bosnie, des catégorisations réalisées tant par les linguistes que par les pouvoirs politiques. Nous savons ainsi qu'en Yougoslavie, les variétés parlées en Bosnie-Herzégovine étaient en quelque sorte sous-catégorisées (tout comme d'ailleurs celles parlées au Monténégro). On ne parlait que de deux variantes (l'une orientale et l'autre occidentale) et d'une « expression linguistique » de Bosnie-Herzégovine, cette dernière étant souvent décrite par les linguistes comme un mélange des variantes occidentales et orientales du serbo-croate (dont Brozović, 1992). Cela s'explique en partie par le fait que, durant la période de 1918 jusqu'aux années 1970, la Bosnie-Herzégovine n'avait aucune possibilité de mettre en place une quelconque politique linguistique. Au cours de cette période, les politiques linguistiques étaient menées par Belgrade et Zagreb, la Bosnie-Herzégovine se retrouvant tantôt sous l'influence de l'une, tantôt sous l'influence de l'autre (Palić, 2009 : 113). En retour, les turcismes et l'emploi du phonème /h/ ont été mis en avant par un certain nombre de linguistes bosniaques pour montrer la particularité des variétés parlées en Bosnie-Herzégovine.

Même si la langue bosnienne était une simple somme de deux composantes, ce qu'elle n'est pas, alors elle serait quand même une langue à part entière comme le serbe et le croate, parce que ces deux composantes ne s'expriment pas en tant que A+B+(A+B), mais comme A+B+(AB+C), où C est l'utilisation spécifique du son h. (Isaković, 1995, cité par Todorova-Pirgova, 2001 : 292).

Encore une fois, notre analyse des discussions en ligne esquisse une piste, que l'on devra approfondir par la suite. La symétrie que l'on peut observer ici entre les caractères attribués au peuple et à la langue (métisse, hybride, turcisé) se doit d'être confirmée par des travaux complémentaires prenant aussi en compte les discours institutionnels, les discours des linguistes sur les langues de Bosnie-Herzégovine, mais aussi ceux des historiens et ethnologues qui ont écrit ou écrivent sur les peuples de cette région.

2.2. La pureté originelle de la langue monténégrine menacée

Comme nous l'avons déjà expliqué au cours de notre développement, il y a une ambiguïté sur ce que désigne le nom « monténégrin ». Pour certains, il correspond à la forme standard auparavant sous-catégorisée comme une variante du serbe (*serbe de prononciation jékavienne*). Pour d'autres, la langue monténégrine n'a aucun lien avec cette variante jékavienne de la langue serbe mais correspond aux variétés qui sont parlées par les Monténégrins et qui étaient jusqu'alors sous-catégorisées comme des « dialectes » ou des « parlars » (non standard).

Nous retrouvons dans un des forums portant sur le cas du monténégrin, un locuteur qui fait une opposition entre « la langue serbe imposée » (*nametnuti srbski jezik*), la « langue serbe de prononciation jékavienne » (*sprski jezik jekavskog izgovora*) et « notre langue populaire [du peuple] monténégrine » (*naš narodni jezik crnogorski*), « la langue populaire que parlent les Monténégrins et la majorité des autres citoyens monténégrins » (*narodni jezik kojijem zboru Crnogorci i većina ostalih gradjana CG*).

La première, la langue serbe de prononciation jékavienne, est décrite en terme d'« imposition » (F7, 16, 22, 33, 125) d'« influence agressive » (F7, 33). Elle est représentée comme un « œuf de coucou »

(F7, 22) que l'on aurait donné aux Monténégrins, cette métaphore dénotant l'idée que le serbe aurait en quelque sorte parasité les parlers « purs » du Monténégro. La même idée se retrouve chez un participant dans un autre forum :

La vérité est que beaucoup de serbe et aussi de croate s'est infiltré dans notre langue (F8, 185)

La deuxième, la langue populaire monténégrine, est décrite comme étant « *repoussée aux marges* » mais encore « *vivante* » (F7, 33). On se trouve dans le registre des langues « en danger » : le participant met en avant l'idée qu'il faut « *sauver ce qui reste de notre langue* » (F7, 33), « *ce qui est resté d'elle* » (F7, 22), « *que nous sauvions ce qui est resté de la langue monténégrine* » (F7, 41). On observe également un certain nombre de termes laissant penser à une pureté originelle du monténégrin : « *monténégrin authentique [izvorni : de source]* » (F7, 99), une « *expression monténégrine pure* » (F7, 42). Le participant va jusqu'à expliquer que sa propre façon de parler n'est pas « assez monténégrine » (« *ma langue n'est pas assez monténégrine* » (F7, 99)).

C'est vrai que cet allongement (« *jehanja* » [caractéristique phonétique]) est utilisé par un petit nombre de personnes, mais elles l'UTILISENT, ce qui veut dire que la langue monténégrine est encore vivante. C'est à dire en même temps que ce n'est pas un « archaïsme depuis longtemps dépassé » mais que c'est l'expression linguistique monténégrine [ici expression a le sens de variété linguistique] qui a été repoussée aux marges par l'influence agressive de la langue serbe (et serbocroate) dans la vie publique des Monténégrins et de tous les citoyens du Monténégro. C'est maintenant l'occasion de sauver ce qui est resté de notre langue (F7, 33).

Quelle erreur! Échanger sa langue contre une étrangère et ensuite la proclamer archaïque! [...] Je pense même que ma langue n'est pas assez monténégrine, moi aussi j'ai été à la même école et j'ai beaucoup oublié, mais la vérité est que les Monténégrins parlent la « langue serbe de prononciation jékavienne ». Dans certains endroits écartés, on peut encore entendre le monténégrin authentique [izvorni : de source], mais de moins en moins (F7, 99).

La référence au caractère authentique de la langue monténégrine chez ce participant sert d'argument légitimant l'individuation de cette variété et remet en cause sa satellisation à la langue serbe.

Mais de manière parallèle, les « parlers » monténégrins que ce locuteur qualifie de « langue monténégrine » sont caractérisés comme « archaïques », voire « grammaticalement incorrects », « impurs » en comparaison avec la langue officielle. Ce type de positionnement se retrouve aussi bien chez des participants se revendiquant locuteurs de serbe (ci-dessous : F2, 193) que locuteurs de monténégrin (ci-dessous : F8, 126).

Les Monténégrins parlent comme s'ils étaient descendus de la montagne. Personne ne regarde les déclinaisons, ni rien! Et quand tu leur demandes, c'est du monténégrin, moi j'appellerais ça de l'analphabétisme (F2, 193).

ce monténégrin des « alentours » N'EST je répète n'est pas la langue officielle monténégrine c'est un parler « paysan » [seljački govor] avec des mots altérés et une grammaire que ne peuvent utiliser que les gens analphabètes de la campagne. C'est principalement grammaticalement incorrect...le parler monténégrin, officiel, est un parler pur, pareil que le serbe, mais jékavien. [...] (F8, 126).

Les termes qualifiés par le premier participant de « mots exclusivement monténégrins » (F7, 41)

sont considérés par d'autres comme des « archaïsmes » utilisés par un très petit nombre de locuteurs. Alors que l'un défend l'idée selon laquelle la standardisation permettra de « sauver ce qui reste » de la langue, d'autres s'opposent à une standardisation du monténégrin sur la base des variétés « locales ».

Pourquoi pas, il faut fabriquer un Vuk [Vuk S.Karadžić] made in Monténégro et ensuite faire la même chose que ce qu'il a fait, et comme base/standard/norme linguistique mettre le parler de gens qui (que l'on me pardonne) savent mieux faire du kajmak [fromage] que des phrases [...] et ce dans le but d'expliquer la particularité de la langue – nous changeons les règles de manière à ce que la langue soit authentiquement anachronique. (F7, 37).

C'est à dire faire un standard sur la base de : 6 mémés, 4 linguistes dioclésiens [...] et d'après les souvenirs des jeunes Monténégrins new-age de ce que leur grand-père leur racontait après le déjeuner (F8, 193).

Certains participants associent de manière directe les variétés locales monténégrines (et en même temps leurs locuteurs) à un ensemble de qualités ou de valeurs péjoratives : « paysan » (adj), « archaïque », « anachronique », « analphabète », « montagne », « campagne », « kajmak », « mémés », « grand-père »... Ces qualités sont attribuées en regard de la forme standard qui se voit quant à elle attribuée la qualité de « pureté ». Nous pouvons voir cette comparaison par l'emploi de terme faisant référence à la norme : « personne ne regarde les déclinaisons » « mots altérés », « grammaticalement incorrecte ». Nous pouvons mobiliser les concepts de prestige latent (*covert prestige*) et prestige apparent (*overt prestige*) pour expliquer ce « décalage » entre les représentations de ces locuteurs (Bauvois, 1997) : les traits linguistiques des variétés locales sont stigmatisés par les uns en regard de traits linguistiques associés à la norme prescriptive qui bénéficie d'un prestige apparent (opposition entre « ce monténégrin des "alentours" » et « la langue officielle monténégrine ») ; ils sont mis en avant par les autres, chez lesquels ils bénéficient d'un prestige latent : ils sont notamment attachés à des valeurs d'intimité et d'appartenance communautaire (« notre langue », « la langue qu'on parle à la maison », ...). Ce type de catégorisation rejoint les questions, à peu près universelles, des écarts de considération à l'égard des langues ou variétés de langues minoritaires et/ou minorisées.

CONCLUSION

Ce qui a premièrement éveillé notre curiosité vis à vis de ce terrain c'est l'observation de la diversité des opinions (des linguistes, des pouvoirs politiques, des locuteurs) quant au « découpage » linguistique de l'espace sud-slave central et quant à la « nature » des variétés/langues tantôt appréhendées comme isolées, tantôt perçues comme appartenant à un diasystème.

Dans les discours officiels et institutionnels, on a pu observer, d'un point de vue diachronique, un changement des catégorisations de cet espace : les variétés parlées dans cet espace, qui étaient auparavant considérées comme les « variantes d'une seule langue », communément appelée serbo-croate ou croato-serbe, sont désormais considérées comme quatre « langues » différentes, et sont officiellement nommées serbe, croate, bosnien et monténégrin. Au plan synchronique, on retrouve aujourd'hui en revanche un certain consensus dans les discours institutionnels (de chacun des pays de cet espace) sur le fait qu'il s'agit de langues distinctes (chaque nation a sa « propre langue »).

Si, dans les travaux des linguistes, on peut observer un relatif consensus sur le « découpage » ou l'isolement d'un ensemble (une aire linguistique) au sein des langues sud-slaves qui correspondrait à ce que l'on appelait autrefois le serbo-croate, force est de constater que cet ensemble n'est plus, pour nombre d'entre eux, qualifié de « langue », mais plutôt d'« aire linguistique » ou de « diasystème », d'où la question, aujourd'hui en débat, de déterminer quelle est la « nature » du serbe, du croate, du bosnien et du monténégrin : s'agit-il de variétés d'une même langue ou de langues distinctes ?

Pour entamer cette recherche, nous avons donc fait le choix, de nous interroger sur le travail effectué par les linguistes, et sur les outils et critères qu'ils mobilisent pour délimiter les langues et, dans le cas précis de l'espace sud-slave central, pour déterminer si l'on a affaire à « une seule et même langue » ou bien à des langues « distinctes ». Nous avons donc questionné les concepts de « distance linguistique/structurelle » et d'« intercompréhension ». En d'autres termes, nous nous sommes demandée, de manière un peu naïve, s'il existait des critères « fiables » et « objectifs » selon lesquels nous pouvons affirmer l'existence des langues et tracer leurs frontières. Nous avons pu mettre en évidence que ces deux critères s'avéraient peu pertinents, ou insuffisants, pour définir ce qu'est une « langue », puisque l'indéniable proximité linguistique et communicationnelle (le continuum sud-slave, et même les langues slaves en général) n'empêchait pas les découpages d'entités linguistiques séparées. Cela nous amène à conclure que l'« existence » d'une langue ne peut pas résulter d'une catégorisation systémique faite par les linguistes, autrement dit une « abstraction », qui ne représente que de manière partielle la réalité socio-langagière.

Mais les langues ne sont pas seulement le produit du travail du linguiste, elles existent aussi aux yeux des locuteurs, par et pour eux, et peuvent faire l'objet de politiques et d'aménagements linguistiques. Si les langues n'existent pas comme des réalités « naturelles », elles existent en revanche en tant que réalités sociolinguistiques : d'abord parce qu'elles sont présentes dans les représentations des locuteurs, parce qu'elles deviennent objet de discours, objet d'identification, objet de politique linguistique, d'enseignement, parce qu'elles peuvent être aménagées à diverses

fins, et aussi, servir à défendre des causes. Plutôt que de se poser les questions : « s'agit-il d'une seule ou de plusieurs langues ? » ou « combien y a-t-il de langues ? », comme le font beaucoup de linguistes travaillant sur l'espace sud-slave central, il nous a semblé plus pertinent de s'interroger sur les *modalités* d'existence de ces langues, c'est à dire de se poser les questions : *pour qui et par qui, sous quelles conditions et dans quels contextes, une langue est-elle considérée comme existante aux yeux des acteurs sociaux, les linguistes, les institutions, tout comme les locuteurs.*

Nous nous sommes donc par la suite interrogée sur les processus glottopolitiques qui expliquent en partie l'émergence des langues dans l'espace sud-slave central, en tant que résultats de processus de construction, incluant des facteurs historiques, sociaux et politiques. Leur construction est ici, comme dans de nombreux cas, en grande partie liée à la construction d'États-nations. Ainsi, nous pouvons associer la constitution d'une langue commune aux peuples de l'espace sud-slave central à la volonté d'union politique de ces peuples en un même État, et la constitution de langues « nationales » (sur la base de la communauté ethnique) au désir de construire des États-nations indépendants. La spécificité de la construction des langues de l'espace sud-slave central est que celle-ci s'est réalisée en alliant des phases de convergence (tendances centripètes), tendant vers l'unification linguistique de cet espace, et des phases de divergence (tendances centrifuges), aboutissant à la fragmentation de ce même espace. Les différentes langues de l'espace sud-slave central peuvent être considérées comme des *langues collatérales* dans la mesure où leurs processus de développement sont entremêlés, elles se sont construites en regard l'une de l'autre, dans une dynamique tantôt d'attraction, tantôt de répulsion. Nous avons mis en évidence que la direction que prenaient les processus de construction des langues (centripète ou centrifuge) était essentiellement guidée par des enjeux historico-socio-politiques, par les choix réalisés par les élites politiques, par l'idéologie dominante, et par le contexte socio-économique (crise ou prospérité). On peut dire que les langues se sont construites dans le cadre de rapports de forces, combinant d'une part des tendances à la *satellisation* des variétés croate, serbe, bosnienne et monténégrine et l'imposition de l'idée d'unité de la langue, et d'autre part des tendances à l'*individuation sociolinguistique* de ces variétés, qui se manifestent notamment pendant les périodes de crises du modèle politique dominant. Ces tendances à l'individuation peuvent déclencher un processus d'élaboration des langues (*Ausbau*) tendant à les distancier en aménageant tant leur statut que leur corpus.

Le contexte de l'espace sud-slave central est souvent réduit par les observateurs extérieurs à l'idée que du jour au lendemain, et principalement à cause des guerres des années 1990, le serbo-croate, langue « une » et commune aux différents peuples, s'est vu « éclater » en quatre langues distinctes. L'analyse des processus glottopolitiques et des enjeux historico-socio-politiques de l'élaboration de ces langues nous a permis de mettre au jour que la réalité est beaucoup plus complexe : il faut noter que ce « serbo-croate » n'a eu d'« existence » au final seulement pendant un demi-siècle, a toujours comporté plusieurs « variantes standard » et a toujours été désigné par plusieurs noms, et qu'il y a, de plus, toujours eu de puissantes tendances à l'individuation sociolinguistique (notamment chez les Croates).

Si l'on retrouve un certain nombre de travaux en sciences du langage sur le cas de l'espace sud-slave central, relativement peu d'entre eux, voire pas à notre connaissance, ne s'attachent à analyser les dires des locuteurs et leurs représentations de la réalité socio-langagière. Nous nous

sommes ainsi donné comme objectif, dans ce travail, d'aller voir ce que pensent les locuteurs de la situation. Dans une approche empirique, nous avons analysé les discours épilinguistiques de locuteurs s'exprimant spontanément au sujet des langues de l'espace sud-slave central dans des discussions en ligne sur forums. Notre objectif était d'apporter des éléments de réponse à la question: *aux yeux de qui et pour quoi quelles langues existent (ici : dans le contexte des discussions sur forums) ?*

Nous avons premièrement analysé les façons dont les participants désignaient les variétés de l'espace sud-slave central. Le procédé linguistique principal auquel les participants ont recours est la dérivation. Nous avons pu observer que la majorité des noms de variétés étaient des adjectifs dérivés des noms des territoires ou des peuples. Il nous semble important de préciser que ces noms sont chargés de sens, autrement dit, leur motivation sémantique n'est pas opacifiée, mais directement apparente dans le nom de la langue, si bien que, dans de nombreux cas, dire parler une langue c'est aussi annoncer une appartenance. Les noms des langues font ainsi l'objet de l'investissement subjectif des participants, qui se les approprient (« j'ai ma langue, le serbe »), les revendiquent, en font un élément central de leur identité. Mais de la même façon qu'ils peuvent être revendiqués, il arrive que les noms des langues soient rejetés par les participants, justement parce qu'ils peuvent faire explicitement référence « aux autres » (« je ne parle pas serbo-croate [...] mais serbe »). Les noms des « langues des autres » sont eux aussi parfois remis en cause, soit parce que les participants les considèrent inadéquats à désigner une variété (justement parce que la motivation sémantique explicite d'un nom peut ne pas correspondre à la réalité que les participants se représentent sous ce nom ; c'est le cas pour le bosnien-langue des Bosniaques), ou tout simplement parce que la réalité à laquelle ils réfèrent se voit elle-même mise en question. À côté des noms « conventionnels » (serbe, croate, bosnien, monténégrin), les participants font usage d'une grande quantité de désignations, et peuvent même quelque fois « fabriquer » les noms dont ils ont besoin pour désigner les réalités qu'ils se représentent.

Les critères de la « proximité linguistique » et de l'« intercompréhension » sont également investis par les locuteurs (participants des forums) qui, tout comme le font les linguistes, comparent, évaluent les distances, jugent de ce qui est « proche » ou « lointain », et de ce qui est « semblable » ou « différent », tracent les frontières entre les langues.

De manière générale, nous pouvons remarquer une grande disparité dans les modes d'appréhension de la réalité socio-langagière : la catégorie de « langue » est questionnée par les participants et, délimiter les langues ne s'avère pas toujours aller de soi pour eux. Nous pouvons observer des désaccords au niveau de la « mise en frontière » des quatre variétés en présence, et au niveau du statut qui leur est accordé (ce qui est « langue » pour les uns peut être simplement une « variante » pour d'autres). Nous avons pu, de manière schématique distinguer cinq types de positionnements vis à vis des découpages de l'aire sud-slave centrale et du « statut » accordé aux variétés.

Le premier de ces positionnements reflète plutôt une tendance à *l'individuation* des langues liée à la construction récente d'États. Il consiste à homogénéiser et clôturer la langue autour de la communauté nationale. Selon cette conception, l'espace sud-slave central n'est pas appréhendé comme une « unité », et, bien que la proximité structurelle des différentes variétés et

l'intercompréhension des locuteurs au sein de cet espace ne sont pas niées, ces dernières sont généralement rejetées comme n'étant pas des critères permettant de délimiter des langues. Toute comparaison de la langue avec les variétés environnantes se voit refusée, de même que toute sous-catégorisation. Les langues sont considérées comme existantes « telles qu'elles sont » et peu importe le degré de proximité qu'elles présentent vis-à-vis des variétés voisines. Les participants qui se positionnent d'une telle façon ont tendance à valoriser l'emploi des noms nationaux pour les langues : le croate, le serbe, le monténégrin, le bosniaque. Cette perception de la réalité socio-langagière fait largement écho aux discours institutionnels actuels, plutôt polarisés et pro-nationaux, sur les langues dans l'espace sud-slave central.

Le deuxième positionnement consiste lui aussi à homogénéiser la langue autour de la communauté nationale (« les Serbes parlent serbe ») mais implique une sous-catégorisation (satellisation) de certaines variétés : la variété monténégrine se voit alors appréhendée comme une « variante » du serbe (« les Monténégrins parlent serbe »), la variété bosnienne comme « variante » du croate ou comme un « mélange » de serbe et de croate.

Le troisième positionnement consiste à homogénéiser la langue au sein de l'aire linguistique autrefois définie comme « serbo-croate ou croato-serbe » (que nous appelons sud-slave centrale). Les frontières entre les variétés nationales ne sont cependant pas gommées. Ces dernières sont appréhendées comme les « variantes » d'une seule et même langue, sans qu'il y ait de hiérarchisation entre elles. Ce type de positionnement peut être assez tolérant envers les appellations nationales (« nous parlons une même langue, que chaque peuple appelle différemment »). Et lorsque les participants ressentent le besoin de nommer cette langue commune, ils privilégient généralement des appellations neutres (du type : « serbo-croato-bosno-monténégrin »).

Le quatrième positionnement consiste lui aussi à homogénéiser la langue au sein de l'aire linguistique autrefois définie comme « serbo-croate ou croato-serbe », mais cette fois-ci avec une hiérarchisation des différentes variétés qui se manifeste par la « satellisation » du bosnien et du monténégrin comme des « sous-variantes », ne pouvant prétendre à la qualité de langue. Ce positionnement fait largement écho aux catégorisations linguistiques réalisées pendant la période d'unité yougoslave (1 « langue », 2 « variantes », 2 « expressions linguistiques »). Les noms privilégiés par les participants qui adoptent ce positionnement sont serbe ou croate, serbo-croate ou croato-serbe.

Le cinquième et dernier positionnement consiste en revanche à homogénéiser la langue au sein des frontières de l'État de Bosnie-Herzégovine, qui regroupe des populations de différentes nationalités. Ce positionnement se trouve en rupture avec les quatre autres dans la mesure où il se base sur un principe territorial. Les frontières de cette langue ne correspondent pas (contrairement aux autres positionnements) aux frontières des différents peuples. Les participants qui adoptent ce positionnement ont tendance à questionner les frontières entre les langues serbe et croate, à réinterpréter la variation (l'hétérogénéité des pratiques), avant d'effectuer un autre découpage de ce continuum, cette fois-ci visant à homogénéiser la langue dans le territoire de Bosnie-Herzégovine (et non plus en fonction des communautés nationales).

Les participants qui adoptent le premier positionnement prennent souvent appui sur les

discours des décideurs politiques, ils invoquent notamment la mention du nom de la langue dans la Constitution du pays pour donner de la « légitimité » à la langue. Ce type d'argument se retrouve (dans notre corpus) exclusivement pour affirmer l'« existence » des langues bosnienne et monténégrine, qui est par ailleurs souvent remise en cause au cours des discussions. Cependant, si la reconnaissance institutionnelle de la langue est mise en avant par certains participants pour légitimer son existence, d'autres participants dénie la validité de cet argument, ce qui montre que, dans cet espace, les discours officiels ne suffisent pas non plus à légitimer les langues. L'argument du statut officiel des langues est souvent considéré comme n'étant pas un critère justifiant l'existence d'une langue, voire « retourné », pour affirmer que le bosnien et le monténégrin n'existent que « légalement », n'existent que « sur le papier ».

Les participants font relativement souvent référence au caractère « authentique », au mythe de l'origine de leur langue, soit dans une démarche *satellisante* (ce qui est perçu comme « surcroît d'authenticité » d'une langue vis à vis des autres est invoqué pour affirmer une position « dominante » et la « satellisation » des autres ; ce type d'argumentations se retrouve principalement chez les Serbes et les Croates), soit dans une démarche *individuante* (dans le cas du bosnien et du monténégrin). Nous pouvons remarquer que les participants défendant l'existence des langues bosnienne et monténégrine, et s'opposant à leur satellisation, se placent souvent sur le même terrain argumentatif que ceux qui nient cette existence. Ils mettent en avant l'idée de « continuité » historique et d'« ancienneté » de ces langues. Nous avons pu mettre en évidence que les qualités attribuées aux peuples sont souvent identiques à celles attribuées à leurs langues. Le mythe de l'origine de la langue se confond à celui de l'origine du peuple, l'un venant légitimer l'autre. Il nous semble qu'il serait intéressant, par la suite, d'insérer cette dimension du récit mythique dans une approche plus globale, une analyse des idéologies linguistiques.

Pour terminer, nous aimerions nous questionner sur le travail réalisé par les linguistes. Dans leurs descriptions, les linguistes opèrent souvent des « sélections », autrement dit font des abstractions. Le choix du terrain, des groupes investigués, jusqu'au choix des situations et traits linguistiques décrits, oriente nécessairement la recherche et conduit à la production d'une représentation partielle ou schématique de la réalité (ce qui est normal, car tout ne peut pas être traité en même temps). Cette caractéristique inhérente aux enquêtes de terrain produit ce que Gal et Irvine nomment le *gommage*, qui peut aboutir à renforcer l'homogénéité d'un ensemble de pratiques langagières ou au contraire à mettre en exergue des traits différenciateurs. Cette démarche peut conduire à produire de l'*iconisation*, c'est-à-dire amener à l'association systématique de certains traits avec les groupes décrits. Le linguiste a donc un rôle dans la sémantisation sociale (identitaire) des traits linguistiques, car il fournit (consciemment ou non, volontairement ou non) ainsi des arguments aux autres acteurs sociaux que sont les locuteurs et les décideurs politiques.

Ceci nous amène à nous questionner sur notre propre démarche et sur les effets potentiels qu'elle peut produire. Il peut y avoir un effet du choix du terrain et de la méthode d'analyse sur les résultats finaux : le choix de travailler à partir de fils de discussion ayant une forte orientation épilinguistique et idéologique, et le choix d'une analyse de contenu (laissant un peu de côté les phénomènes interactionnels) peuvent avoir pour conséquence d'écraser la variation situationnelle et les phénomènes de convergences interactionnelles. De plus, comme nous l'avons montré, les

interactions sur forums de discussion prennent souvent la forme d'un « débat » ou d'une « discussion » (et non d'une simple conversation), ce qui peut favoriser chez les participants le choix d'une position à défendre et à argumenter. Il faut ajouter que le fait que la communication soit médiatisée par ordinateur et la possibilité d'anonymat laissée aux participants peuvent aussi conduire à la production d'interventions plus provocatrices, que l'on n'observerait peut-être pas dans une intervention en face-à-face. Comme l'explique M. Marcocchia (2003), le forum de discussion peut parfois avoir une fonction « *exutoire* » et peut favoriser la « *projection des fantasmes* » (Marcocchia, 2003 : 20). Les choix que nous avons faits en termes de méthode d'analyse, nos questions de recherche, de même que le choix des items recherchés, ont certainement également eu un impact sur la production finale. Il nous semble donc important de préciser que ce travail doit bien être compris comme l'analyse d'un type de discours spécifique et situé : à savoir le discours de locuteurs qui participent spontanément à des discussions en ligne dont le thème est orienté sur la question épilinguistique.

Les résultats de cette recherche, s'ils sont à comprendre dans toute leur relativité, nous ont permis d'ouvrir un certain nombre de pistes que nous aimerions exploiter par la suite.

Il nous semble que pour comprendre la réalité socio-langagière de l'espace sud-slave central, il faudrait privilégier une approche pluridisciplinaire. Ce terrain implique de nombreux champs disciplinaires, de la dialectologie à la psychologie sociale, en passant par la sociolinguistique et l'anthropologie linguistique.

À l'avenir, nous aimerions continuer ce travail et approfondir les pistes que nous avons dégagées en mobilisant les concepts de la psychologie sociale de manière à mieux cerner les phénomènes de construction et de reproduction de catégories sociales et les rapports intergroupes qui se jouent dans l'espace sud-slave central. Il nous semble également que les notions développées en anthropologie linguistique, notamment le concept d'idéologies linguistiques, pourraient nous aider à mieux cerner les rapports au langagier des différents acteurs sociaux et nous permettrait de comprendre comment se structurent les croyances sur les langues (qui sont souvent aussi des croyances sur les groupes sociaux) et le rôle joué par le langage dans la construction et la reproduction de catégories sociales.

Une connaissance approfondie des descriptions de l'aire linguistique faites par les dialectologues et les linguistes nous serait utile, notamment parce que, comme nous l'avons dit plus haut, le travail des linguistes n'a pas une simple portée descriptive mais ces derniers peuvent avoir un rôle dans la sémantisation sociale (identitaire) des traits linguistiques, les linguistes doivent être considérés comme des acteurs, et non de simples « observateurs », de la réalité socio-langagière, premièrement parce qu'ils sont eux-mêmes situés et deuxièmement parce que leur travail contribue aussi à configurer cette réalité. De la même façon, il nous sera nécessaire d'approfondir notre connaissance des différents aménagements linguistiques mis en place dans cet espace et de manière générale, des discours institutionnels sur les langues. Dans notre travail empirique, nous avons, plus ou moins volontairement et à cause des contraintes de temps, laissé de côté une analyse des pratiques langagières. Il nous semble important par la suite de prendre en compte ce qui se passe au niveau des pratiques langagières, c'est à dire, comment les locuteurs font aussi usage des ressources du langage pour se distinguer, s'identifier et identifier les autres, se distancier des autres, construire des

altérités, car le langage est avant tout une pratique sociale, dont la portée sémiotique dépasse de loin la simple fonction référentielle. Le langage est ancré dans un contexte social, et en même temps, il constitue une ressource symbolique non négligeable qui permet de configurer ce « social », c'est en ce sens, il nous semble que l'on ne peut parler que d'une réalité « socio-langagière ».

BIBLIOGRAPHIE

- André-Larochebouvy, D. (1984). *La Conversation quotidienne*. Paris : Crédif-Didier
- Babić, S., Brozović, D., Hekman, J. (Ed.) (1997). *Deklaracija o nazivu i položaju hrvatskog književnog jezika. Građa za povijest Deklaracije [Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate. Éléments pour l'histoire de la Déclaration]* (pp.7-21). Zagreb : Matica Hrvatska
- Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini [Variétés linguistiques et identités nationales. Contributions à l'étude des langues standard basées sur le štokavien]*. Zagreb : Disput.
- Baggioni, D. (1997). *Langues et nations en Europe*. Paris : Payot et Rivages.
- Baotić, J. (2003). Standardni jezik štokavstog narječja, *Časopis Franjevačke teologije Sarajevo*, 11, 237-244.
- Barth, F. (1998 [1969]). *Ethnic Groups and Boundaries. The social organisation of Culture Difference*. Waveland Press
- Bauvois, C. (1997). Prestige latent vs. prestige apparent. In : M.-L. Moreau (Ed) (1997) *Sociolinguistique. Concepts de base*. (pp. 235-236) Mardaga.
- Bavoux, C. (2003), Quand des langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence. In J. Billiez (Ed.), *Contact de langues. Modèles, typologies, interventions*. (pp.25-35). Paris : L'Harmattan.
- Blanchet, P. (2004). L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle, In *Actes du colloque Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines* (pp.31-36.), Paris : Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications/CNRS
- Bres, J. (1999). Entendre des voix : des quelques marqueurs dialogiques en français. In J.Bres et al. *L'autre en discours*. (pp. 191-212) Montpellier et Rouen : Dyalang et Praxiling.
- Brozović, D. (1992). Serbo-Croatian as a pluricentric language. In M. Clyne (Ed.), *Pluricentric langages. Differing norms in different nations* (pp.347-380). Berlin/NewYork : Mouton de Gruyter.
- Brozović, D. (1997). Deset teza o hrvatskom jeziku. O ključnim pitanjima hrvatskog književnog jezika. [Dix thèses sur la langue croate. À propos des questions clés de la langue littéraire croate] In S.Babić, D.Brozović, J.Hekman (Ed.) (1997) *Deklaracija o nazivu i položaju hrvatskog književnog jezika. Građa za povijest Deklaracije [Déclaration sur le nom et la situation de la langue littéraire croate. Éléments pour l'histoire de la Déclaration]* (pp.7-21). Zagreb : Matica Hrvatska
- Brozović, D. (2006). *Neka bitna pitanja hrvatskog jezičnog standarda [Quelques questions essentielles sur la langue standard croate]*, Zagreb : Školska knjiga
- Calvet, L.-J. (Ed.) (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon
- Calvet, L.-J. (1999). Une, deux ou trois langues ? L'exemple du serbo-croate. In L.-J. Calvet (Ed) (1999), *Pour une écologie des langues du monde* (pp.248-251). Paris : Plon
- Canut, C. (2000a). Le nom des langues ou les métaphores de la frontière, *Ethnologies Comparées*, 1. [en ligne – <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>]
- Canut, C. (2000b). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique".

- Canut, C. (2007). *Une langue sans qualité*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas
- Castellan, G. (1991). *Histoire des Balkans*, Paris : Fayard
- Clyne, M. (Ed.) (1992). *Pluricentric langages. Differing norms in different nations*. Berlin/NewYork : Mouton de Gruyter.
- Dodig, R. (2004). Opaske o imenu jezika Bošnjaka [Observations sur le nom de la langue des Bosniaques]. *STATUS*, n°, 70-74
- Djordjević, K., Zenati, J. (2001). Les (en)jeux identitaires à l'épreuve de la (dé)nomination linguistique dans l'émergence de "langues collatérales" : l'exemple de l'espace yougoslave et du domaine berbère. In : J.-M. Eloy (Ed.) (2001), *Des Langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*. (Volume II : pp.567-573). L'Harmattan / Centre d'Études Picardes, 51
- Djordjević, K. (2004a). *Configuration sociolinguistique, nationalisme et politique linguistique. Le cas de la Voïvodine, hier et aujourd'hui*. Paris : L'Harmattan.
- Djordjević, K. (2004b). Un aspect particulier de la planification linguistique : la sélection d'un système d'écriture. *Langue(s) et nationalisme(s), Mots. Les langages du politique*, 74, 59-71. [en ligne – <http://mots.revues.org/index4413.html>].
- Eloy, J.-M. (2001). Des langues collatérales : problèmes et propositions. In : J.-M. Eloy (Ed.) (2001), *Des Langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*. (Volume I : pp. 5-25). L'Harmattan / Centre d'Études Picardes, 51
- Franolić, B. (1972). *La langue littéraire croate, Aperçu Historique*, Colloquia Parisensia I, Paris : Nouvelles Éditions Latines
- Gal, S. (1998). Multiplicity and Contention among Language Ideologies. A commentary. In : B. B. Schieffelin, K. A. Woolard and P. V. Kroskrity (Eds). *Language ideologies : Practice and Theory* (pp. 317-331). New-York : Oxford University Press.
- Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard
- Garde, P. (2004). *Le discours balkanique. Des mots et des hommes*. Paris : Fayard
- Glušica, R. (2009). Jezičke prilike u Crnoj Gori [Les conditions linguistique au Monténégro] In : Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini*. (pp.137-146). Zagreb : Disput.
- Greenberg, M.-L. (1996). The role of Language in the creation of identity : Myths in linguistics among the peoples of the Former Yugoslavia, Faculty International Studies Seminar, University of Kansas : "Reinvention of Tradition".
- Gustavsson, S. (2009). Language standards and norms in 5-8/9 grade schoolbooks for Croatian, Serbian and Bosniac pupils in Bosnia and Herzegovina. In : Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini*. (pp.339-432). Zagreb : Disput
- Herring, S.C. (2001). Computer-mediated Discourse. In D. Schiffrin, D. Tannen & H.E. Hamiton (Ed) (2001). *The Handbook of Discours Analysis*.(p. 612-634) Blackwell Publishers.

- Irvine, J. (2001). 'Style' as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation. In P. Eckert & J. R. Rickford (Eds) (2001). *Style and sociolinguistic Variation*. (pp. 21-44). Cambridge : Cambridge University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*. Paris : Seuil
- Kordić, S. (2001). Naziv jezika iz znanosti gledan [L'appellation de la langue d'un regard scientifique] *Republika*, 57/1-2, Zagreb, 236-243
- Kordić, S. (2005). I dalje jedan jezik [Et encore une seule langue]. *Sarajevske sveske*, 10, Sarajevo, 83-87
- Kremnitz, G. (2008). Sur la délimitation et l'individuation des langues. Avec des exemples pris principalement dans le domaine roman. *Estudis Romànics* [Institut d'Estudis Catalans], 30, 7-38
- Le Page, R. & Tabouret-Keller A. (1985). *Acts of identity. Creole-based approaches to languages and ethnicity*. Cambridge University Press
- Le Page, R. (1988). What is a language ? In : A. Tabouret-Keller(Ed.) (1997), *Le Nom des langues I, Les enjeux de la nomination des langues*.(pp.21-34) Louvain, Peeters, BCILL.
- Lisac, J. (2003). *Hrvatska Dijalektologija 1., Hrvatski dijalekti i govori štokavskog narječja i hrvatski govori torlačkog narječja [Dialectologie croate 1., Dialectes et parlers croates štokaviens et parlers croates torlakiens]* Zagreb : Golden Marketing – Tehnička knjiga
- Lončarić, M. (2005). *Kajkaviana & alia, Ogledi o kajkavskim i drugim hrvatskim govorima [Kajkaviana & alia, Regards sur les parlers kajkaviens et les autres parlers croates]*. Čakovec : Zrinski ; Zagreb: IHJJ
- Marcellesi, J.-B.(2003). *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polynomie*. [textes réunis par T.Bulot et P.Blanchet] Paris : L'Harmattan
- Marcoccia, M. (2003), Parler politique dans un forum de discussion, *Langage et société* 2003/2, 104, 9-55.
- Marcoccia, M. (2004a), On-line polylogues : conversation structure and participation framework in Internet Newsgroups, *Journal of pragmatics* 36, special issue on polylogues, edited by C.Kerbrat-Orecchioni, 115-145
- Marcoccia, M. (2004b), La communication écrite médiatisée par ordinateur : faire du face à face avec de l'écrit, Journée d'étude de l'ATALA « Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrites (e-mails, forums, chats, SMS, etc.) » [en ligne – <http://sites.univ-provence.fr/~veronis/je-nfce/Marcoccia.pdf>]
- Matasović, R. (2008). Jezik i identitet svugdje, osim na Balkanu [Langue et identité partout, sauf dans les Balkans]. In : A. Peti-Stantić (Ed.) (2008), *Identitet jezika jezikom izrečen*, Zagreb : Srednja europa. 63-72
- Mønnesland, S. (1997). Emerging literary standards and nationalism. The disintegration of serbo-croatian. Vigo : *Actas do i simposio internacional sobre o bilingüismo*.
- Mønnesland, S. (2009). Sociolingvistička situacija u Crnoj Gori. [La situation sociolinguistique du Monténégro] In : Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini*. (pp.125-136). Zagreb : Disput.
- Palić, I. (2009). Mogućnost funkcioniranja triju standardnih jezika (bosanskoga, hrvatskoga i srpskoga) u Bosni i Hercegovini [Possibilité de fonctionnement de trois langues standard (bosnienne, croate et serbe) en Bosnie-Herzégovine]. In : Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični*

varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini. (pp.111-123). Zagreb : Disput.

Sériot, P. (1997). Faut-il que les langues aient un nom ? In : A. Tabouret-Keller, *Le Nom des langues I, Les enjeux de la nomination des langues.* (pp.167-190) Louvain, Peeters, BCILL.

Šator, E. (2005). Varijante na popravom ispitu, O sociolingvističkim pogledima Alije Isakovića [Les variantes à l'examen correctif/de réparation. Sur le regard sociolinguistique de Alija Isaković] *Most*, 191.

Škiljan, D. (2002). *Govor nacije. Jezik, nacija, Hrvati [Le discours de la nation. La langue, la nation, les Croates]*. Zagreb : Golden Marketing

Tabouret-Keller, A. (1997). Les enjeux de la nomination des langues. Présentation. In : A.Tabouret-Keller, *Le Nom des langues I, Les enjeux de la nomination des langues.* (pp.5-20) Louvain, Peeters, BCILL.

Tajfel, H. & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In : S. Worchel & W. G. Austin (Ed) *The psychology of intergroup relations.* (pp. 7-24) Chicago : Nelson-Hall.

Thomas, P.-L. (1994). Serbo-croate, serbe, croate..., bosniaque, monténégrin : une, deux..., trois, quatre langues ? *Revue des études slaves*, 66/1, 237-259

Thomas, P.-L. (1998). Fonction communicative et fonction symbolique de la langue (sur l'exemple du serbo-croate : bosniaque, croate, serbe). *Revue des études slaves*, 70/1, 27-37

Thomas, P.-L. (2003). Bosniaque, croate, monténégrin, serbe : de l'étude d'une langue à l'identité des langues. *Revue des études slaves*, 74/2-3, 311-325

Todorova-Pirgova, I. (2001). Langue et esprit national : mythe, folklore, identité. *Ethnologie française*, XXXI, 287-296.

Tošović, B. (2009). Konvergentne i divergentne standardološke interakcije (BKS-korelacional) [Interaction convergente et divergente dans la standardisation (corrélacion BCS)]. In : Badurina, L., Pranjković I., Silić J. (Ed.) (2009). *Jezični varijeteti i nacionalni identiteti, Prilozi proučavanju standardnih jezika utemeljenih na štokavštini.* (pp.29-55). Zagreb : Disput.

Trimaille, C. & Matthey, M. (à paraître). Catégorisations. In : J. Simonin & S. Wharton. *Dictionnaire encyclopédique des contacts de langues.* Lyon : ENS Editions.

Woolard, K.A. (2005). Language and Identity Choice in Catalonia : The Interplay of Contrasting Ideologies of Linguistic Authority. *Workshop on language ideology and Change in Multilingual communities.* Insitute for International, Comparativa and Area Studies, UC San Diego.

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| <i>SOMMAIRE</i> | 1 |
| <i>INTRODUCTION</i> | 3 |
| ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL | 7 |
| <i>1. Pourquoi « espace sud-slave central » ?</i> | 7 |
| 1.1. À quel espace faisons nous référence ?..... | 7 |
| 1.2. Pourquoi avoir choisi cette appellation ?..... | 8 |
| <i>2. Frontières étatiques, appartenances nationales et langues dans l'espace sud-slave central</i> | 9 |
| 2.1. États et nations..... | 9 |
| 2.2. Langues et nations..... | 10 |
| <i>3. L'espace sud-slave central au sein d'un continuum dialectal</i> | 11 |
| 3.1. L'aire linguistique slave méridionale..... | 11 |
| 3.2. L'aire linguistique sud-slave centrale..... | 12 |
| 3.2.1. Dialectes kajkaviens, štokaviens, čakaviens et torlakiens..... | 12 |
| 3.2.2. Dialectes ékaviens, jékaviens et ikaviens..... | 13 |
| <i>4. Contexte historique du développement des langues et des nations</i> | 13 |
| 4.1. La « fracture » entre l'Empire d'Orient et l'Empire d'Occident..... | 14 |
| 4.2. La « fracture » entre l'Empire Ottoman et l'Empire Austro-Hongrois..... | 14 |
| 4.3. La naissance du yougoslavisme et la chute des grands Empires..... | 15 |
| 4.4. La période yougoslave..... | 16 |
| 4.4.1. Le Royaume yougoslave..... | 16 |
| 4.4.2. La Seconde Guerre mondiale..... | 16 |
| 4.4.3. La Yougoslavie fédérale..... | 17 |
| <u>PREMIÈRE PARTIE – CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES</u> | 19 |
| CHAPITRE I – PEUT-ON DÉLIMITER LES LANGUES ? | 21 |
| <i>1. L'état du débat au sujet des langues de l'espace sud-slave central</i> | 21 |
| <i>2. Les critères de la « distance linguistique » et de « l'intercompréhension »</i> | 23 |
| 2.1. Distance linguistique..... | 23 |
| 2.1.1. Définition de la proximité linguistique..... | 23 |
| 2.1.2. Pertinence et intérêt de l'évaluation de la distance linguistique..... | 23 |
| 2.2. Intercompréhension..... | 24 |
| <i>3. Y a-t-il des frontières dans la réalité des pratiques langagières ?</i> | 26 |
| 3.1. Remise en question de l'idée d'un système clos..... | 26 |
| 3.2. Comment appréhender les pratiques langagières ?..... | 28 |

CHAPITRE II – LA NOTION DE LANGUE EN SOCIOLINGUISTIQUE31

1. L'existence sociolinguistique indéniable des langues.....31

- 1.1. Catégorisation de la réalité linguistique.....32
- 1.2. Langues et représentations des locuteurs.....33
- 1.3. Langues et institutionnalisations.....34
- 1.4. La langue entre unité et pluralité.....35

2. Quelle valeur ont les concepts de « distance », « d'intercompréhension »

et de « frontières » dans l'analyse sociolinguistique ?.....37

- 2.1. La distance linguistique perçue par les acteurs.....37
- 2.2. L'intercompréhension et son appréciation par les acteurs.....38
- 2.3. La « frontière linguistique » comme construction.....39

CHAPITRE III – PROCESSUS SOCIOLINGUISTIQUES DE CONSTRUCTION

DES LANGUES DANS L'ESPACE SUD-SLAVE CENTRAL.....43

1. Les étapes de la constitution des langues dans l'espace sud-slave central.....44

- 1.1. Premiers pas vers l'unité linguistique de l'espace sud-slave central.....44
 - 1.1.1. Le mouvement illyrien chez les Croates.....44
 - 1.1.2. Les réformes de Vuk Stefanović Karadžić chez les Serbes.....45
 - 1.1.3. La signature de l'Accord de Vienne.....46
- 1.2. La construction du serbo-croate à partir de l'Accord de Vienne.....47
 - 1.2.1. De l'Accord de Vienne à l'unification yougoslave.....47
 - 1.2.2. L'unification yougoslave.....48
- 1.3. Éclatement de la Yougoslavie et remise en cause de l'unité de la langue.....51

2. Les outils théoriques permettant d'analyser les processus de constitution

des langues dans l'espace sud-slave central.....53

- 2.1. Le processus Ausbau dans l'espace sud-slave central.....53
 - 2.1.1. Abstand- et Ausbausprachen.....53
 - 2.1.2. L'élaboration et l'aménagement des langues dans l'espace sud-slave central.....55
- 2.2. Le serbo-croate, une « langue pluricentrique ».....56
 - 2.2.1. La notion de « langue pluricentrique ».....56
 - 2.2.2. Le serbo-croate, une « langue pluricentrique ».....57
- 2.3. Des « langues collatérales » dans l'espace sud-slave central.....59
 - 2.3.1. La notion de « langues collatérales ».....59
 - 2.3.2. Les langues de l'espace sud-slave central : des langues collatérales.....61
- 2.4. La dialectique satellisation/individuation et la reconnaissance-naissance
des langues de l'espace sud-slave central.....62
 - 2.4.1. Les concepts de satellisation, d'individuation et de reconnaissance-naissance.....62
 - 2.4.2. Satellisation, individuation sociolinguistique et reconnaissance-naissance
des langues dans l'espace sud-slave central.....64

| | |
|---|-----|
| DEUXIÈME PARTIE : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES DONNÉES DU CORPUS | 67 |
| CHAPITRE IV – PRENDRE INTERNET COMME TERRAIN. QUELS ENJEUX ? QUELLES DIFFICULTÉS ? | 69 |
| <i>1. Pourquoi prendre les discussions en ligne comme terrain ?</i> | 69 |
| <i>2. La communication sur un forum de discussion</i> | 71 |
| 2.1. Quelles sont les particularités de la communication sur un forum de discussion ?..... | 71 |
| 2.1.1. De la « conversation écrite »..... | 71 |
| 2.1.2. Le cadre spacio-temporel : l'interface comme cadre virtuel..... | 72 |
| 2.1.3. Les règles de conduites et d'utilisation du dispositif..... | 72 |
| 2.1.4. Un cadre participatif flexible..... | 72 |
| 2.1.5. Une forme hybride de « communication interpersonnelle de masse »..... | 73 |
| 2.1.6. Cadrage thématique : unité vs dispersion thématique..... | 73 |
| 2.1.7. La structure conversationnelle..... | 74 |
| 2.1.8. Anonymat et mise en scène de soi sur les forums de discussion..... | 75 |
| 2.2. Les forums de discussion, espace public pour un débat profane?..... | 76 |
| <i>3. Constitution du corpus et orientations méthodologique de l'analyse des données</i> | 78 |
| 3.1. La démarche suivie pour constituer le corpus..... | 78 |
| 3.1.1. Difficultés de la sélection d'un corpus cohérent..... | 78 |
| 3.1.2. La composition du corpus..... | 79 |
| 3.2. Le choix d'une analyse de contenu..... | 81 |
| 3.2.1. Pourquoi avoir mis de côté l'analyse des phénomènes interactionnels..... | 81 |
| 3.2.2. Choix méthodologiques pour l'analyse de contenu..... | 81 |
| <i>4. Structuration de l'analyse</i> | 83 |
| CHAPITRE V – LES NOMINATIONS DES LANGUES | 85 |
| <i>1. Les noms des langues, « métaphores de la frontière »</i> | 85 |
| 1.1. Que fait-on lorsqu'on donne un nom à une variété linguistique ?..... | 85 |
| 1.2. À quelles identifications renvoient les noms des langues chez les locuteurs ?..... | 86 |
| <i>2. Nommer sa langue, nommer celles des autres, la négociation des noms des langues</i> | 87 |
| 2.1. Les noms des langues et des groupes dans le corpus..... | 88 |
| 2.1.1. Les noms de groupes..... | 88 |
| 2.1.2. Les noms de langues..... | 90 |
| 2.2. Circonscrire le groupe, délimiter les langues..... | 95 |
| 2.2.1. Les Serbes, les Croates,... Ils parlent...Leur langue..... | 95 |
| 2.2.2. Nous parlons ...Notre langue..... | 98 |
| 2.2.3. Je parle ...Ma langue..... | 101 |
| 2.2.4. Des discours sur les noms des langues..... | 104 |
| <i>3. La négociation des noms pour les langues de l'espace sud-slave central</i> | 106 |
| 3.1. Comment nommer la langue commune à tous les peuples ?..... | 107 |
| 3.1.1. Les polémiques autour du nom de la langue commune dans les discours institutionnels et les discours des linguistes..... | 107 |
| 3.1.2. Négociation d'un nom pour la langue commune chez les participants des forums..... | 108 |

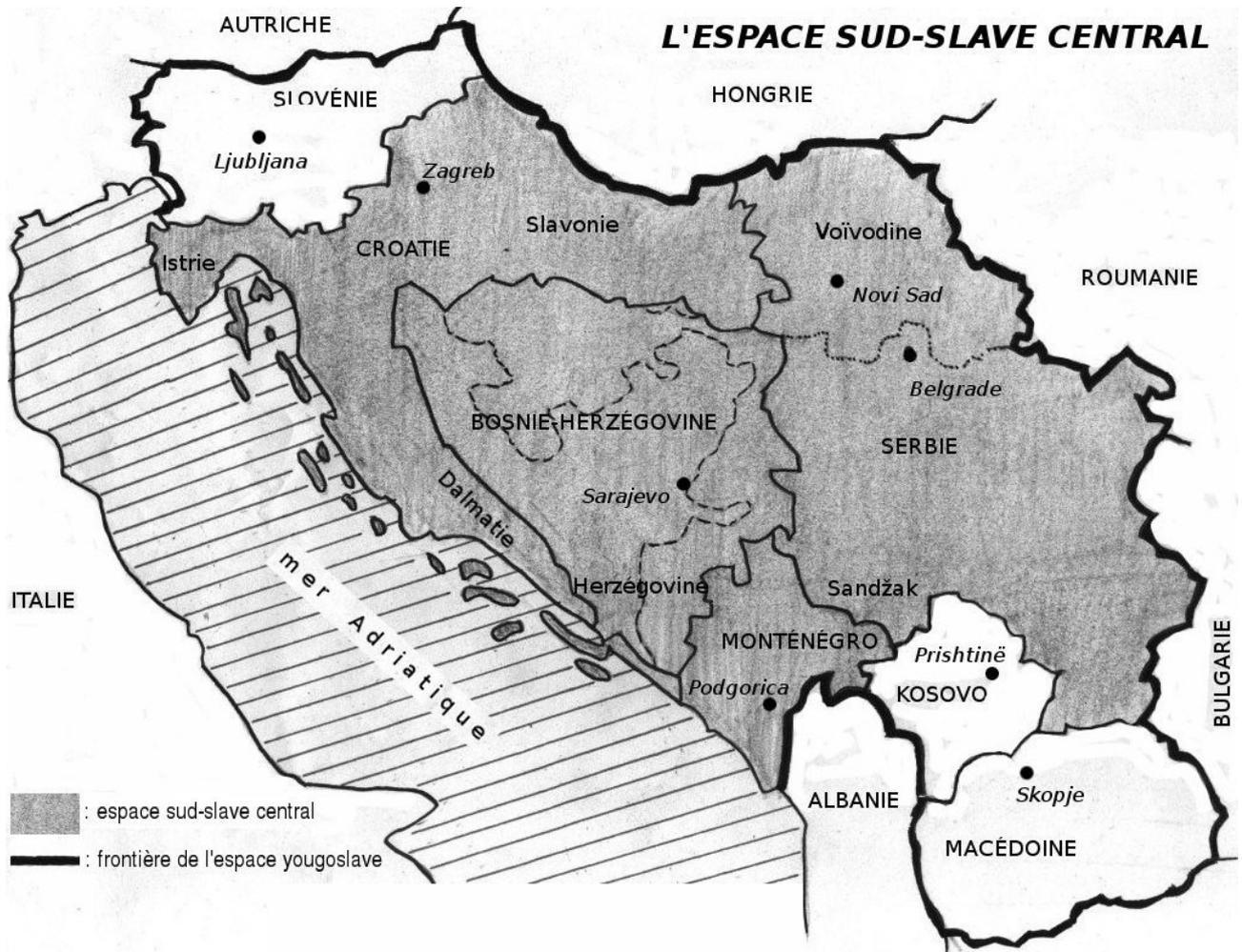
| | |
|--|------------|
| 3.2. À quoi fait référence le nom « langue bosnienne » ?..... | 110 |
| 3.2.1. Les polémiques autour du nom « langue bosnienne » dans les discours institutionnels et les discours des linguistes..... | 110 |
| 3.2.2. À quoi réfère le nom « langue bosnienne » pour les participants des forums ?..... | 112 |
| 3.3. À quoi fait référence le nom « langue monténégrine » ?..... | 115 |
| 3.3.1. Les polémiques autour de la nomination des langues au Monténégro dans les discours institutionnels et les discours des linguistes..... | 115 |
| 3.3.2. À quoi réfère le nom « langue monténégrine » pour les participants des forums ?..... | 116 |
| | |
| CHAPITRE VI – PROXIMITÉ LINGUISTIQUE, INTERCOMPRÉHENSION ET CATÉGORISATIONS. POSITIONNEMENTS ÉPILINGUISTIQUES..... | 119 |
| | |
| <i>1. « Différences », « intercompréhension », et classification des variétés dans le corpus.....</i> | <i>120</i> |
| 1.1. Les items recherchés..... | 120 |
| 1.1.1. Le thème de l'« intercompréhension »..... | 120 |
| 1.1.2. Le thème de la « différence »..... | 120 |
| 1.1.3. Classification et hiérarchisation des différentes variétés..... | 121 |
| 1.2. Les données du corpus..... | 122 |
| 1.2.1 « Chaque village a sa langue !!! »..... | 122 |
| 1.2.2. « Les variantes d'une seule et même langue »..... | 123 |
| 1.2.3. « L'important est qu'on se comprenne »..... | 124 |
| 1.2.4. Mise en doute de la catégorie de « langue » pour certaines variétés..... | 125 |
| 1.2.5. « Je les comprends, mais je n'en parle qu'une »..... | 126 |
| 1.2.6. « pas besoin d'inventer de raisons expliquant pourquoi et combien elle est différente »..... | 127 |
| | |
| <i>2. Les grandes tendances dans les positionnements épilinguistiques des participants.....</i> | <i>128</i> |
| 2.1. Tendances hétérogénéisantes vs tendances homogénéisantes..... | 129 |
| 2.2. Tendances individualisantes vs tendances satellisantes..... | 132 |
| | |
| CHAPITRE VII – AUTORITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA LANGUE..... | 135 |
| | |
| <i>1. « C'est une langue car c'est ce qui est écrit dans la Constitution ».....</i> | <i>135</i> |
| | |
| <i>2. « Chaque peuple a le droit de nommer sa langue comme il le souhaite ».....</i> | <i>137</i> |
| | |
| CHAPITRE VIII – AUTHENTICITÉ ET PURETÉ DE LA LANGUE..... | 141 |
| | |
| <i>1. Le mythe de l'origine des peuples et de leurs langues : authenticité vs. artificialité.....</i> | <i>142</i> |
| 1.1. Les Croates et les Serbes : peuples les plus « anciens » ; le croate et le serbe : des langues « racines »..... | 142 |
| 1.2. Les Monténégrins et les Bosniaques : peuples « artificiels » ; le monténégrin et le bosnien : langues « inventées »..... | 144 |
| 1.3. Le bosnien et le monténégrin : des langues authentiques..... | 146 |
| 1.4. Mais alors, qui a « volé » la langue à qui ?..... | 148 |

| | |
|---|-----|
| <i>2. Le fantasme de pureté de la langue et de la nation : pureté vs. mixité</i> | 150 |
| 2.1. Les Bosniaques : un mélange de Serbes et de Croates turcisés, leur langue :un mélange de serbe et de croate avec des turcismes..... | 150 |
| 2.2. La pureté originelle de la langue monténégrine menacée..... | 152 |
| | |
| <i>CONCLUSION</i> | 155 |
| | |
| <i>BIBLIOGRAPHIE</i> | 163 |

TABLE DES ANNEXES

| | |
|--|-----|
| CARTE 1 : <i>L'espace sud-slave central</i> | 174 |
| CARTE 2 : <i>Répartition ethnique dans l'espace sud-slave central en 2004</i> | 175 |
| CARTE 3 : <i>Aires dialectales kajkavienne, čakavienne, et štokavienne ékavienne et jékavienne</i> | 176 |
| CARTE 4 : <i>Aires dialectales kajkavienne, čakavienne, štokavienne et torlakienne</i> | 177 |
| CARTE 5 : <i>Limite entre les Eglises d'Orient et d'Occident au XVIe siècle</i> | 178 |
| CARTE 6 : <i>Limites des empires autrichien et ottoman</i> | 179 |
| CARTE 7 : <i>La formation de la Yougoslavie au sortir de la Première Guerre Mondiale</i> | 180 |
| CARTE 8 : <i>Frontières de la Yougoslavie fédérale</i> | 181 |
| CARTE 9 : <i>Le partage de la Bosnie-Herzégovine au sortir de la guerre en 1995</i> | 181 |
| | |
| TABLEAU 1 : <i>Composition du corpus</i> | 182 |
| TABLEAU 2 : <i>Nombre d'occurrences du mot « langue »</i> | 183 |
| TABLEAU 3 : <i>Désignations des groupes humains de l'espace sud-slave central (nombre d'occurrences)</i> | 183 |
| TABLEAU 4 : <i>Désignations des langues de l'espace sud-slave central (nombre d'occurrences)</i> | 185 |
| TABLEAU 5 : <i>« Lexique sur la nomination » (nombre d'occurrences)</i> | 191 |
| TABLEAU 6 : <i>« Lexique sur l'intercompréhension » (nombre d'occurrences)</i> | 192 |
| TABLEAU 7 : <i>« Lexique sur la différence et la similarité » (nombre d'occurrences)</i> | 192 |

CARTE 1 : *L'espace sud-slave central*



*note : carte dessinée par nous

CARTE 2 : Répartition ethnique dans l'espace sud-slave central en 2004

source : Vladimir Varjačić



titre : composition ethnique de la Serbie et du Monténégro, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine en 2004 – les données sont au niveau des communes

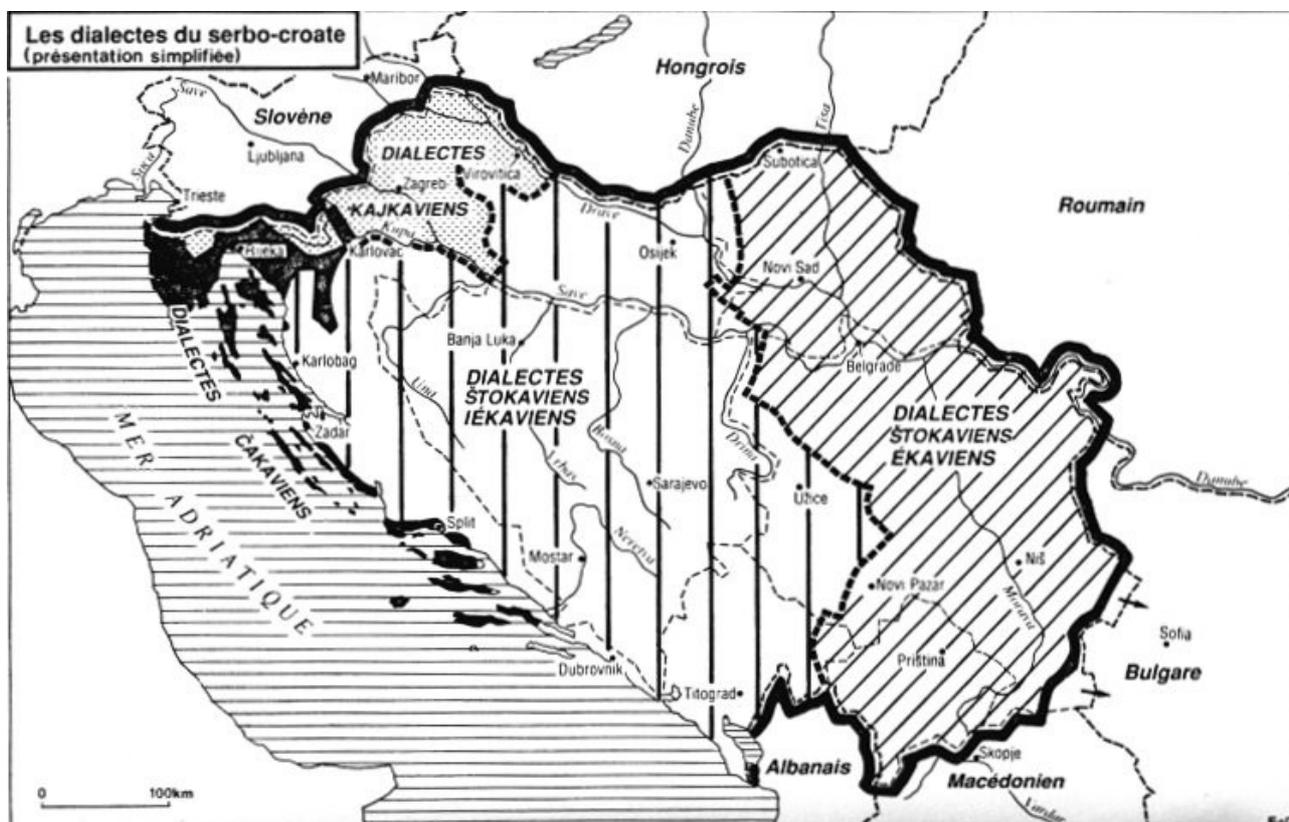
légende : (en respectant l'ordre de haut en bas) : Serbes, Croates, Bosniaques (Musulmans), Monténégrins, Albanais, Hongrois, Bulgares, Slovaques, Gorani, Italiens, Tchèques

*note : nous n'avons malheureusement pas trouvé de carte plus précise et plus actuelle que celle-ci. Il faut donc l'observer avec une certaine réserve. Il faut prendre note du fait que les frontières ont évolué depuis 2004. Le Monténégro et le Kosovo sont désormais indépendant de la Serbie. La carte indique le peuple majoritaire dans chaque région (commune), ce qui a le défaut de ne pas faire apparaître les peuples qui sont répartis de manière diffuse dans le territoire. Ainsi par exemple, la composition ethnique de la Voïvodine est très mal représentée, puisque la carte ne montre que les deux nations majoritaires.

Si cette carte ne représente pas fidèlement la répartition des minorités ethniques, elle a l'avantage de montrer assez clairement la répartition des quatre peuples majoritaires de l'espace sud-slave central et le débordement des frontières ethniques par rapport au frontières étatiques.

CARTE 3 : Aires dialectales kajkavienne, čakavienne, et štokavienne ékavienne et jékavienne

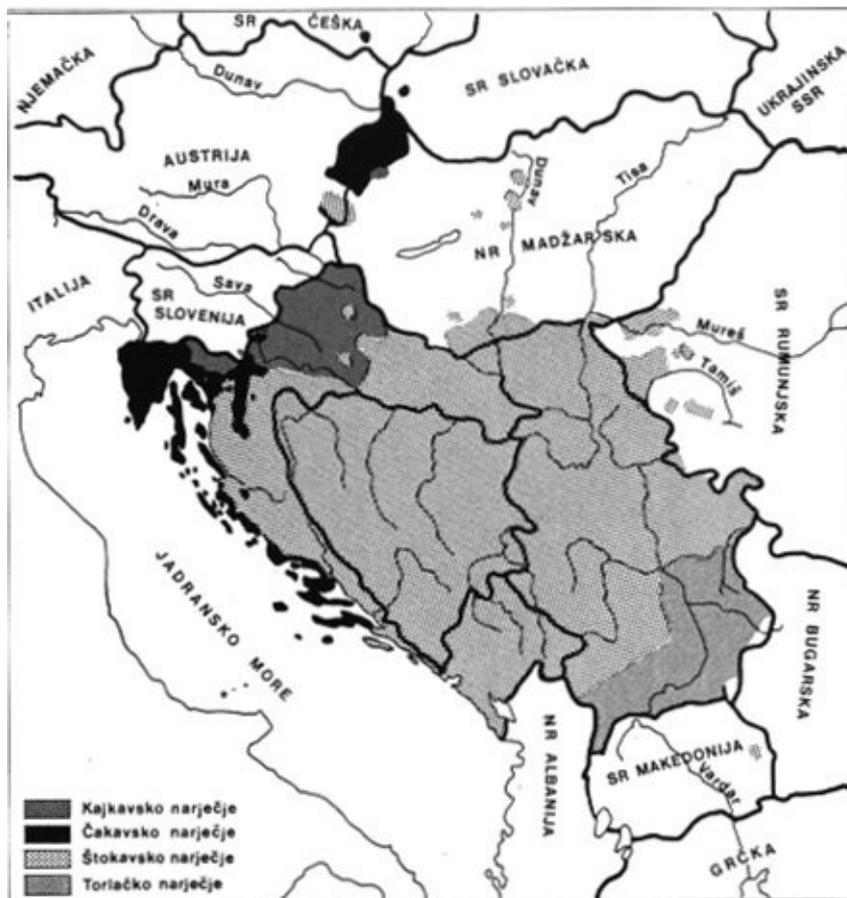
source : Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard



**note* : il faut tenir compte du fait que le Kosovo est actuellement indépendant et que l'on y parle majoritairement des dialectes albanais (ce qui n'apparaît pas sur la carte). Dans notre définition de l'espace sud-slave central, nous n'avons pas intégré le Kosovo (bien que l'on y parle certes certains dialectes sud-slave-centraux). Certains dialectes sud-slave centraux sont également parlés en Italie, en Autriche, en Roumanie (ce qui n'apparaît pas sur cette carte).

CARTE 4 : Aires dialectales kajkavienne, čakavienne, štokavienne et torlakienne

source : Brozović, D. (2006). *Neka bitna pitanja hrvatskog jezičnog standarda*. Zagreb : Školska knjiga

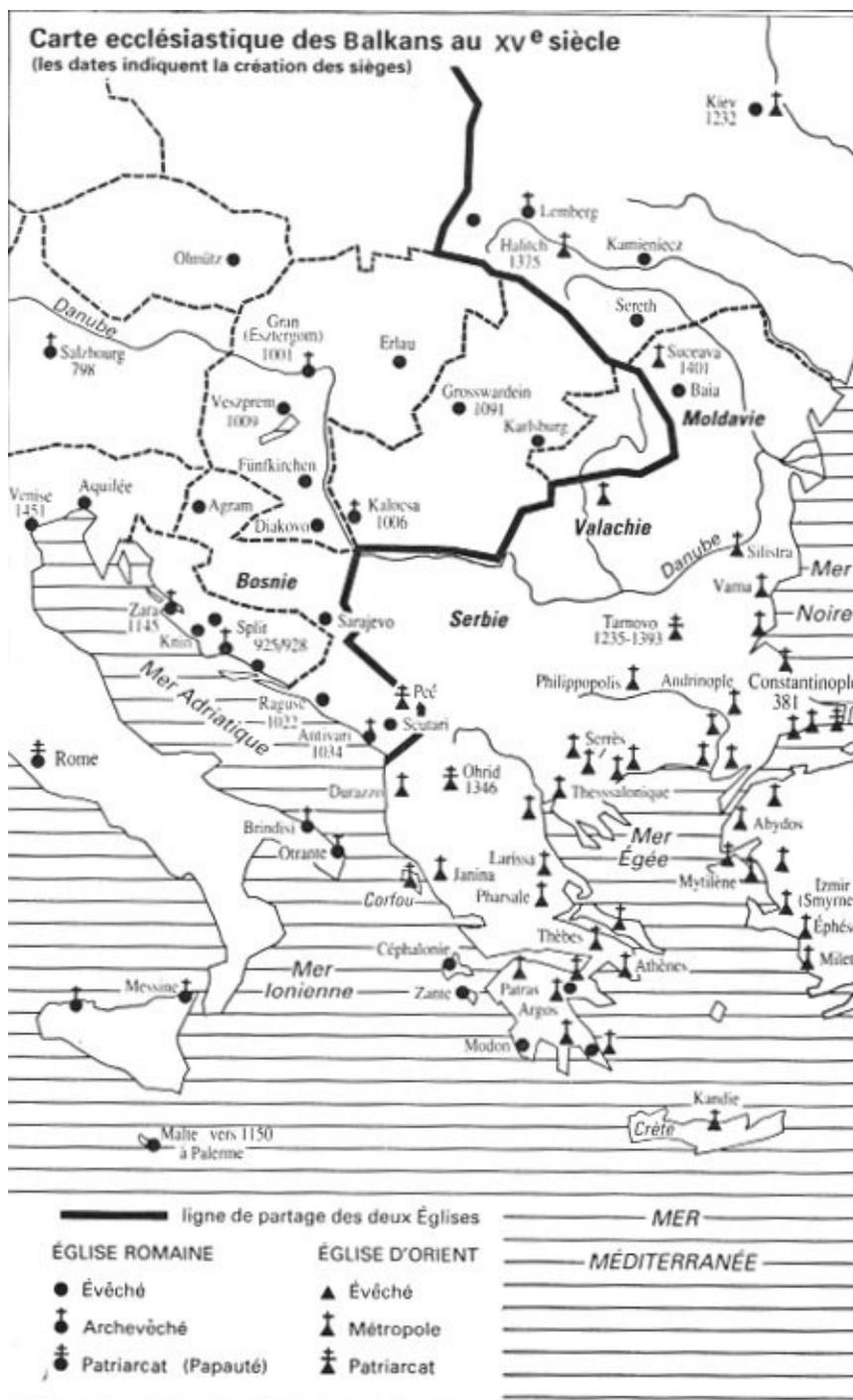


légende :

- aire dialectale kajkavienne
- aire dialectale čakavienne
- aire dialectale štokavienne
- aire dialectale torlakienne

CARTE 5 : *Limite entre les Eglises d'Orient et d'Occident au XVI^e siècle*

source :Castellan, G. (1991). *Histoire des Balkans*, Paris : Fayard



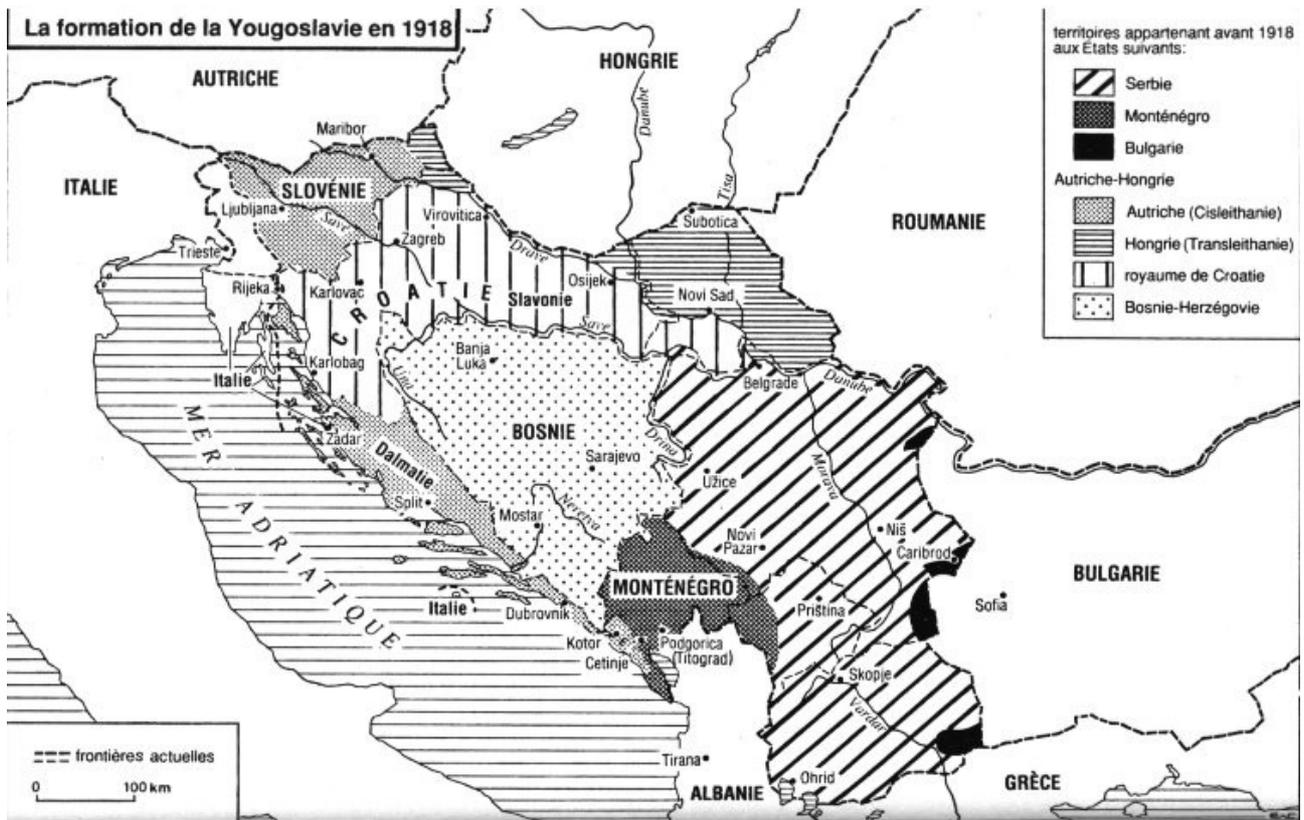
CARTE 6 : *Limites des empires autrichien et ottoman*

source : Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard



CARTE 7 : *La formation de la Yougoslavie au sortir de la Première Guerre Mondiale*

source : Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard



CARTE 8 : Frontières de la Yougoslavie fédérale

source : Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard



CARTE 9 : Le partage de la Bosnie-Herzégovine au sortir de la guerre en 1995

source : Garde, P. (2000). *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard



TABLEAU 1 : *Composition du corpus*

| | Nom du forum | Titre du fil de discussion | dates | Nombre de messages postés | encore en ligne le 10.04.2010 | |
|------------|----------------------------|--|-----------|------------------------------|---|--------|
| F1 | Forum.hr | Quelle langue parlons-nous vraiment ? <i>Kojim jezikom zaista govorimo ?</i> | 2007 | 260 | http://www.forum.hr/showthread.php?t=252912 | fermé |
| F2 | Forum. Diskusije.net | Langue serbe, croate, bosnienne, monténégrine ou « maternelle » <i>Srpski, hrvatski, bosanski, crnogorski ili "maternji" jezik</i> | 2007-2010 | 222 | http://www.diskusije.net/ex-yu/srpski-hrvatski-bosanski-crnogorski-ili-maternji-jezik-3779/ | ouvert |
| F3 | Forum Bljesak | La langue bosnienne existe t-elle ? <i>Postoji li bosanski jezik</i> | 2007 | 173 | http://forum.bljesak.info/viewtopic.php?f=3&t=11436&start=105 | fermé |
| F4 | Forum Sarajevo-x | Langue bosnienne vs. bosniaque <i>bosanski vs. bosnjacki jezik</i> | 2008 | 82 | http://www.sarajevo-x.com/forum/viewtopic.php?f=37&t=50858&st=0&sk=t&sd=a&start=75 | fermé |
| F5 | Forum hr | Pourquoi bosnien et pas bosniaque <i>Zašto bosanski a ne bošnjački</i> | 2008 | 84 | http://www.forum.hr/showthread.php?p=17077873 | fermé |
| F6 | Forum.hr | La langue bosnienne et sa relation envers les langues serbe et croate <i>Bosanski jezik i odnos prema hrvatskom i srpskom jeziku</i> | 2008 | 59 | http://www.forum.hr/showthread.php?t=351701 | ouvert |
| F7 | Forum caffè del montenegro | Langue et écriture [alphabet] au Monténégro ? <i>Језик и писмо у црној гори ?</i> | 2008-2009 | 147 | http://forum.cafemontenegro.com/showthread.php?t=37749&page=6 | ouvert |
| F8 | Forum.hr | Nouvelle langue – le monténégrin <i>Novi jezik – crnogorski</i> | 2007 | analyse de 240 posts sur 562 | http://forum.hr/showthread.php?t=246486 | ouvert |
| F9 | Forum.hr | L'UE cherche à établir une langue pour tous les Balkans occidentaux !!! <i>EU traži da se upostavi jedan jezik za cijeli zapadni balkan !!!</i> | 2007 | 78 | http://www.forum.hr/showthread.php?t=206532 | fermé |
| F10 | Forum B92 | Parlez-vous le balkanique occidental ? BSC + MNE comme langue officielle de la Croatie en UE <i>Govorite li zapadnobalkanski? BSH+CG kao službeni jezik Hrvatske u EU</i> | 2007 | 66 | http://forum.b92.net/index.php?showtopic=34922 | ouvert |

TABLEAU 2 : Nombre d'occurrences du mot « langue »

| >FORUMS : | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | total |
|-----------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|-------------|
| langue jezik | 382 | 530 | 266 | 148 | 121 | 108 | 467 | 184 | 75 | 122 | 2403 |

TABLEAU 3 : Désignations des groupes humains de l'espace sud-slave central (nombre d'occurrences)

| >FORUMS : | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|------------|
| peuple narod | 17 | 41 | 20 | 8 | 31 | 1 | 9 | 7 | 12 | | 146 |
| Peuple bosniaque <i>Bošnjački narod</i> | 2 | 2 | | 3 | 2 | | | | | | 9 |
| Peuple bosnien <i>Bosanski narod</i> | | 2 | | | 1 | 1 | | | | | 4 |
| Peuple monténégrin <i>Crnogorski narod</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| Peuple croate <i>Hrvatski narod</i> | 2 | 1 | 1 | | 4 | | | | 1 | | 9 |
| Peuple slave <i>Slavenski narod</i> | | | | | 1 | | | | | | 1 |
| Peuple slave du sud <i>Južnoslavenski narod</i> | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| nationalité narodnost | | | | | 1 | | 4 | 3 | 1 | | 9 |
| nation nacija | 5 | 15 | 6 | 2 | 8 | 3 | | | 2 | 1 | 41 |
| Nation bosniaque <i>Bošnjačka nacija</i> | | | | | 1 | 1 | | | | | 2 |
| Nation bosniaque/musulmane <i>Bošnjačka/muslimanska nacija</i> | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| Nation monténégrine <i>Crnogorska nacija</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| peuple/nation narod/nacija | | | | 3 | | | | | | | 3 |
| nationalité nacionalnost | | 1 | 1 | | 3 | 1 | | 1 | | | 7 |
| Nationalité bosniaque <i>Bošnjačka nacionalnost</i> | | | 1 | | 1 | | | | | | 2 |
| Nationalité croate <i>Hrvatska nacionalnost</i> | | | | | 1 | | | | | | 1 |
| peuple puk | 1 | | | | | | | | | 1 | 2 |
| tribu (ou peuplade) pleme | 1 | | 1 | | | | 1 | | 1 | | 4 |
| groupe ethnique <i>etnička grupa</i> ou <i>etnička skupina</i> | | 1 | | | 2 | 1 | | | | | 4 |
| Communauté ethnique <i>etnička zajednica</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| Croates <i>Hrvati</i> | 53 | 49 | 32 | 11 | 49 | 10 | 12 | 5 | 5 | 1 | 227 |
| Serbes | 36 | 59 | 11 | 9 | 33 | 5 | 17 | 19 | 8 | 1 | 198 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|---|---|--|------------|
| <i>Srbi</i> | | | | | | | | | | | | |
| Serbes (=habitants de Serbie) <i>Srbijanci</i> | | 3 | | | | | 2 | 1 | | | | 6 |
| Monténégrins <i>Crnogorci</i> | 8 | 28 | 1 | 1 | | | 41 | 43 | 2 | | | 124 |
| Bosniens <i>Bosanci</i> | 8 | 11 | 12 | 14 | 16 | 5 | | 1 | 2 | | | 69 |
| Bosniaques <i>Bošnjaci</i> | 39 | 31 | 28 | 12 | 54 | 16 | 2 | | | | | 182 |
| Bosniens c'est à dire Bosniaques <i>Bosanci tj. bošnjaci</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| Musulmans * <i>Muslimani</i> | 4 | 4 | 2 | | 13 | 1 | | | | | | 24 |
| <i>Bošnje</i> | 1 | | 1 | | | | | | | | | 2 |
| <i>Bošnjani</i> | 1 | | 2 | 1 | 2 | 1 | | 1 | | | | 8 |
| Musulmans-/Bosniaques <i>Musliman-/Bošnjaci</i> | 1 | | | | | | | 1 | | | | 2 |
| Musulmans/Bosniens <i>Muslimani/Bosanci</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| Slaves <i>Sloveni (ou Slaveni)</i> | 2 | | 2 | | | | 1 | 5 | | | | 10 |
| Slaves du Sud <i>Južni Sloveni (ou Južni Slaveni)</i> | | 1 | | | | | | 1 | 2 | | | 4 |
| Youngoslaves <i>Jugosloveni</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| Balkaniques <i>Balkanci</i> | | | | | | | | | 8 | 1 | | 9 |
| Balkaniques occidentaux <i>Zapadnobalkanci</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| Illyriens <i>Iliri</i> | 1 | | 1 | | | | | | | | | 2 |
| Les autres <i>Ostali</i> | | | | 6 | | | | | | | | 6 |
| Dalmates <i>Dalmatinci</i> | | | 1 | 1 | 6 | | | | 2 | | | 10 |
| Herzégoviniens <i>Hercegovci</i> | | | 8 | 9 | 2 | | 2 | 10 | | | | 31 |
| Bosniens et Herzégoviniens <i>Bosanci i Hercegovci</i> | | | | | 2 | | | | | | | 2 |
| Musulmans herzégoviniens <i>Hercegovački muslimani</i> | | | 2 | | | | | | | | | 2 |
| Croates herzégoviniens <i>Hercegovački hrvati</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| Herzégoviniens musulmans <i>Muslimani hercegovci</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| Musulmans herzégoviniens <i>Hercegovci muslimani</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| Croates bosniens <i>Bosanski Hrvati</i> | | | 1 | | 4 | 1 | | | | | | 6 |
| Serbes bosniens <i>Bosanski Srbi</i> | | | 1 | | 1 | 1 | | | | | | 3 |
| Musulmans bosniens <i>Bosanski muslimani</i> | | | | | 2 | | | | 1 | | | 3 |
| Croate de B&H [Bosnie-Herzégovine] <i>BH hrvati</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| Musulmans sandžakiens <i>Sandžački muslimani</i> | | | | | | 1 | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|---|----|---|--|--|-----------|
| [habitants de Mostar – Herzégovine] <i>Mostarci</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| [habitants de Dubrovnik – Dalmatie] <i>Dubrovčani</i> | | | 1 | | | | 2 | 11 | | | | 14 |
| [habitants de Novi Pazar – Sandžak] <i>Novopazarci</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| [habitants de Trebinja – Herzégovine] <i>Trebinjci</i> | | | | | | | 2 | | | | | 2 |
| [habitants de Nikšić – Monténégro] <i>Nikšićani</i> | | | | | | | 1 | 2 | | | | 3 |
| [habitants de Cetinje – Monténégro] <i>Cetinjani</i> | | | | | | | 4 | | | | | 4 |
| <i>Paštrovici</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| <i>Grbljani</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| <i>Bokelji</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| <i>Pljevljaci</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| [habitants de Sarajevo – Bosnie-Herzégovine] <i>Sarajliji</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| [habitants de Vranje – sud-est de la Serbie] <i>Vranjanci</i> | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| [habitants de Subotica - Voïvodine] <i>Subotičani</i> | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| [habitants de Zagorje – région au nord de Zagreb] <i>Zagorci</i> | | | 1 | | | | | | 2 | | | 3 |
| [habitants de Slavonie – est de la Croatie] <i>Slavonci</i> | | | | 1 | 3 | | | | | | | 4 |
| [habitants de Herceg-Bosna] <i>hercegbosanci</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| groupe religieux <i>vjerska grupa</i> | | | | | | 1 | | | | | | 1 |
| musulmans * <i>muslimani</i> | | | | 1 | 6 | 2 | | | | | | 9 |
| chrétiens <i>kršćjana</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| catholiques <i>katolici</i> | | | | 3 | 3 | 1 | | 1 | | | | 8 |
| orthodoxes <i>pravoslavci</i> | | | | 1 | 2 | | | | | | | 3 |

* nous avons ici fait deux catégories différentes pour « musulman », la première désignant les Musulmans [avec une majuscule en principe mais qui peut être utilisé avec une minuscule par les internautes], dénomination du peuple pendant la période yougoslave ; la deuxième désignant les personnes de confession musulmane. Il est certain que quelque fois les deux catégories se confondent.

TABLEAU 4 : Désignations des langues de l'espace sud-slave central (nombre d'occurrences)

| >FORUMS | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | |
|------------------------|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|-----|------------|
| serbe <i>srpski</i> | 59 | 101 | 21 | 8 | 11 | 2 | 23 | 12 | 4 | 31 | 272 |
| <i>sr</i> | | | | | 1 | | | | | 1 | 2 |
| serbe <i>srbski</i> | | 1 | | | | | 20 | | | | 21 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|----|----|----|----|---|----|----|---|----|---|------------|
| serbe <i>srb-meki znak-ski</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| serbe <i>sarpski</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| serbe <i>serbski</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| serbe d'accent jékavien <i>srpski ijekavskim naglaskom</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| serbe de prononciation jékavienne <i>srpski ijekavskog izgovora</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| jékavien serbe <i>srpski ijekavski</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| serbe jékavisé <i>ijekavizirani srbski</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue serbe <i>srpski jezik</i> | 18 | 48 | 1 | 1 | 8 | 8 | 18 | 18 | | | 1 | 121 |
| la langue ser. <i>srp jezik</i> | | | 3 | | | | | | | | | 3 |
| la langue serbe (orthographe étymologique) <i>srbski jezik</i> | | 4 | | | 1 | | 7 | | | | | 12 |
| la langue serbe (= de serbie) <i>srbijanski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbe jékavienne <i>srpski jezik ijekavica</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbe de prononciation jékavienne <i>srpski jezik ijekavskog izgovora</i> | | | | | | | 10 | 5 | | | | 15 |
| la langue sr. <i>sr jezik</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbe (orthographe étymologique) <i>serbski jezik</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbe (orthographe étymologique) <i>servski jezik</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| croate <i>hrvatski</i> | 56 | 66 | 28 | 12 | 14 | 4 | 13 | 9 | 7 | 41 | | 254 |
| cr. <i>hr</i> | 1 | | | | 1 | | | | | 1 | | 3 |
| c <i>h</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| croate (orthographe phonétique) <i>hrvacki</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| la langue croate <i>hrvatski jezik</i> | 39 | 19 | 9 | 1 | 11 | 7 | 9 | 1 | 1 | 8 | | 105 |
| la langue croate <i>rvatski jezik</i> | | | | | | | | 2 | | | | 2 |
| la langue cro. <i>hrv jezik</i> | | 1 | 1 | | | | | | | | | 2 |
| la langue cr. <i>hr jezik</i> | 3 | | | | | | | | | | | 3 |
| monténégrin <i>crnogorski</i> | 5 | 18 | 1 | | | 1 | 64 | 18 | 2 | 4 | | 113 |
| monténégrin <i>montenegrino</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| monténégrin <i>montenegrinski</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| <i>me</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| <i>mne</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| la langue monténégrine | 2 | 8 | | | | 2 | 53 | 32 | | | | 97 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|----|----|----|----|----|----|---|---|----|---|------------|
| <i>crnogorski jezik</i> | | | | | | | | | | | | |
| la langue mn <i>cg jezik</i> | | | | | | | 13 | | | | | 13 |
| serbe monténégrin <i>crnogorski srpski</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| la langue serbe-et-monténégrine <i>srpski-i-crnogorski jezik</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| bosniaque <i>bošnjački</i> | 11 | 10 | 9 | 14 | 18 | 1 | | | | | 2 | 65 |
| bosnien <i>bosanski</i> | 16 | 27 | 34 | 32 | 26 | 12 | 2 | 2 | 4 | 10 | | 165 |
| <i>bs</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| <i>ba</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| bosnien/bosniaque <i>bosanski/bošnjački</i> | 3 | | | | | | | | | | | 3 |
| bosniaque-bosnien <i>bošnjački-bosanski</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| la langue musulmane (des musulmans) <i>muslimanski jezik</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| la langue bosniaque <i>bošnjački jezik</i> | 5 | 3 | 7 | 6 | 6 | 5 | | | | | | 32 |
| la langue bosnienne <i>bosanski jezik</i> | 51 | 13 | 57 | 16 | 23 | 27 | 1 | 1 | 2 | | | 191 |
| la langue bos. <i>bos. jezik</i> | 1 | | 1 | | | | | | | | | 2 |
| la langue bosnienne/bosniaque (ou la langue bosnienne, bosniaque) <i>bosanski/bošnjački jezik (ou bosanski, bošnjački jezik)</i> | | | 1 | | 1 | | | | | | | 2 |
| la langue bosnienne ou bosniaque <i>bosanski ili bošnjački jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| herzégoviniien <i>hercegovački</i> | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 | | | | 1 | | | 12 |
| la langue herzégoviniienne <i>hercegovački jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| bosno-herzégoviniien <i>bosanskohercegovački</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue bosnoherzégovienne <i>bosanskohercegovački jezik</i> | | | 7 | 1 | | | | | | | | 8 |
| serbe ou croate <i>srpski ili hrvatski</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| serbo-croate (ou serbocroate) <i>srpsko-hrvatski (ou srpskohrvatski)</i> | 3 | 20 | 7 | 3 | | 3 | 7 | | 2 | 17 | | 62 |
| serbo-croate (ou serbocroate) (orthographe étymologique) <i>srbsko-hrvatski (ou srbskohrvatski)</i> | | | | | 2 | | 3 | | | | | 5 |
| croato-serbe (ou croatoserbe) <i>hrvatsko-srpski (ou hrvatskosrpski)</i> | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | | 3 |
| serbocroate-croatoserbe <i>srpskohrvatski-hrvatskosrpski</i> | 2 | | | | | | | | | 1 | | 3 |
| serbo-croate ou croato-serbe (ou serbocroate ou croatoserbe) <i>srpsko-hrvatski ili hrvatsko- srpski (ou srpskohrvatski ili hrvatskosrpski)</i> | | 2 | | | | | | | 1 | | | 3 |
| serbo-croate et croato-serbe <i>srpsko-hrvatski i hrvatskog-srpski</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| s-c (ou s/c) <i>s-h (ou s/h)</i> | 1 | | | 1 | | 1 | 1 | | | | | 4 |
| croate ou serbe (c'est à dire serbo-croate, croato-serbe) <i>hrvatski ili srpski (tj. srpsko-hrvatski, hrvatsko-srpski)</i> | | | 1 | | | | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|----|
| sc-cs <i>sh-hs</i> | 1 | | | | | | | | | | 1 | 2 |
| cs-sc <i>hs-sh</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| la langue croate ou serbe <i>hrvatski ili srpski jezik</i> | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbe ou croate <i>srpski ili hrvatski jezik</i> | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue serbo-croate ou croato-serbe (ou serbocroate ou croatoserbe) <i>srpsko-hrvatski ili hrvatsko-srpski jezik (ou srpskohrvatski ili hrvatsko srpski jezik)</i> | 1 | 2 | | | | | | | | | | 3 |
| la langue serbo-croate (ou la langue serbocroate) <i>srpsko-hrvatski jezik (ou srpskohrvatski jezik)</i> | 1 | 4 | 1 | 2 | 1 | 1 | 4 | 2 | | 1 | 1 | 18 |
| la langue serbo-croate (orthographe phonétique) <i>srpsko-hrvacki jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbocroate (orthographe étymologique) <i>srbskohrvatski jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue ser.-cro. <i>srp.-hrv.jezik</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| la langue s/c <i>s/h jezik</i> | | | | | | | 8 | | | | | 8 |
| la langue c-s <i>h-s jezik</i> | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| la langue s-c ou c-s <i>s-h ili h-s jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| la langue sc-cs/cs-sc <i>sh-hs/hs-sh jezik</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| la langue croate ou serbo-croate croato-serbe <i>hrvatski ili srpsko-hrvatski hrvatsko-srpski jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue serbo-croate ou serbe <i>srpsko-hrvatski i srpski jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue croatoserbobosnienne..... <i>hrvatskosrbskobosanski.....jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| la langue serbocroatobosnomonténégrine <i>srpskohrvatskobosanskocrnogorski jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| la langue serbe/serbocroate (orthographe étymologique) <i>srbski/sbskohrvatski jezik</i> | | | | | | | 3 | | | | | 3 |
| la langue serbocroate/serbe de prononciation jékavienne (orthographe étymologique) <i>srbskohrvatski/srbski jezik ijekavskog izgovora</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue serbe (et serbocroate) (orthographe étymologique) <i>srbski (i srbskohrvatski) jezik</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| bcs <i>bhs</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| bsc <i>bsh</i> | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| b/c/s | | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| c/b/s <i>h/b/s</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| b/c/s <i>b/h/s</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| bcs+mn <i>bsh+cg</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| bmcs <i>bchs</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| bosnien/croate/serbe <i>bosanski/hrvatski/srpski</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|-----------|
| croate/serbe/bosnien <i>hrvatski/srpski/bosanski</i> | | | | | | | | | 1 | | 1 |
| serbo-croato-bosno-monténégrin (ou serbocroatobosnomonténégrin) <i>srpsko-hrvatsko-bosansko-crnogorski (ou srpskohrvatskobosanskocrnogorski)</i> | | 2 | | | | | | | 1 | | 3 |
| croato-bosno-monténégrino-serbe <i>hrvatsko-bosansko-crnogorsko-srpski</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| yougoslave <i>jugoslovenski</i> | 1 | 2 | | 3 | 1 | 1 | | | 1 | 2 | 11 |
| slave méridional (slave du sud) <i>južnoslavenski</i> | 2 | | | | | | 1 | | | | 2 |
| balkanique central <i>centralnobalkanski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| balkanique occidental <i>zapadnobalkanski</i> | | 1 | | | | | | | | 3 | 4 |
| notre [néologisme] <i>naški</i> | 1 | 1 | | | | | | 1 | 1 | | 4 |
| autre [néologisme] ostalski | | | | 2 | | | | | | | 2 |
| maternelle <i>maternji</i> | | 5 | | | | | 6 | | | | 11 |
| voïvodinien <i>vojvodjanski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| belgradois <i>beogradski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| dalmate <i>dalmatinski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| slavonien <i>slavonski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| šumadien <i>šumadijski</i> | | 3 | | | | | | | | | 3 |
| laloški | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| pirodjanski | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| négrien [néologisme] <i>crnski</i> | | 1 | | | | | | 2 | 1 | | 4 |
| montien [néologisme] <i>gorski</i> | | 1 | | | | | | 1 | 1 | | 3 |
| likien [de Lika] <i>lički</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| sandžakien <i>sandžalijski</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| <i>piročansko-niški</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| <i>starobarski</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| <i>splicko-konavlški</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| <i>bihački</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| <i>kotorsko-prčanjški</i> | | | | | | | 2 | | | | 2 |
| slaveno-serbe <i>slavenoserbski (ou slavjanoserbski)</i> | | | | | | | 3 | 1 | | | 4 |
| slave d'égglise <i>crkvenoslavenski (ou crkvenoslovenski)</i> | | | | | | | 4 | 1 | | | 5 |
| bunjevien <i>bunjevački</i> | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| kajkavien <i>kajkavski</i> | | | | | | | | 2 | | | 2 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|--|--|---|---|---|---|---|---|
| čakavien <i>čakavski</i> | | | | | | | | | | 2 | | | | 2 |
| štokavien <i>štokavski</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| herzégovinien oriental <i>istočnohercegovački</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| zetski | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue balkanique <i>balkanski jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | 3 |
| la langue serbo-slovène <i>srpsko-slovenski jezik</i> | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| les langues sud-slaves <i>južnoslavenski jezici</i> | 1 | | | | | | | | 2 | | | | 1 | 4 |
| les langues balkaniques occidentales <i>zapadnobalkanski jezici</i> | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | 2 |
| la langue balkanique occidentale <i>zapadnobalkanski jezik</i> | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| les langues locales <i>domaći jezici</i> | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| les langues de l'ex-yougoslavie <i>ex-yu jezici</i> | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| la langue slaveno-serbe <i>slavenosrbski jezik</i> | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue néobelgradoise [du quartier de Novi Beograd] <i>ново-beogradski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue nišienne [de la ville de niš] <i>nišliski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue vranjienne [de la ville de vranje] <i>vranjanski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| <i>čeligovički jezik</i> | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| la langue zagorienne <i>zagorski jezik</i> | | | 1 | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue kajkavienne <i>kajkavski jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue čakavienne <i>čakavski jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue torlakienne <i>torlački jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue podgoricobabinozubienne <i>podgoričkobabinopraskobabinozubski jezik</i> | | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| la langue bokeljennne <i>bokeljski jezik</i> | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue podgoricienne <i>podgorički jezik</i> | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| la langue kotoro-prčanjienne [deux villes du sud du monténégro] <i>kotorsko-prčanjanski jezik</i> | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| cette langue slave commune <i>taj zajednički slovenski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue serbo-croato-bosniaco-mn <i>srpski-hrvatski-bošnjački-cg jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| la langue bosno-croato-monténégrino-serbe <i>bosansko-hrvatsko-crnogorsko-srpski jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |
| les langues yougoslaves <i>jugoslovenski jezici</i> | | 3 | | | | | | | | | | | | 3 |
| nôtrien [néologisme] <i>naški jezik</i> | | 1 | | | | | | | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|--|--|---|--|--|--|---|
| la langue maternelle <i>maternji jezik</i> | | | 1 | | | | | 2 | | | | 3 |
| <i>bosanskohercegovačko-podrinjsko-posavsko-unsko-sansko-livanjski..ili republičkosrpsko-federalni=bihjezik</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| la langue bosniacobosnoherzégovnočelikovičienne <i>bošnjačkobosanskohercegovačkočeligovički jezik</i> | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| la langue vieux-bosnien <i>starobosanski jezik</i> | | | 2 | | | | | | | | | 2 |
| la langue illyrienne <i>ilirski jezik</i> | 1 | | | | | | | 1 | | | | 2 |

TABLEAU 5 : « *Lexique sur la nomination* » (nombre d'occurrences)

| >FORUMS : | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | |
|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|------------|
| Les verbes faisant référence à l'acte de appeler, nommer, donner un nom | | | | | | | | | | | |
| (s')appeler <i>zvati (se)</i> | 13 | 37 | 10 | 20 | 8 | 9 | 14 | 6 | 7 | 6 | 130 |
| (s')appeler <i>nazvati (se)</i> | 1 | 5 | 7 | 1 | 1 | 5 | 10 | 2 | | 1 | 33 |
| (s')appeler <i>nazivati (se)</i> | 14 | 3 | 6 | 5 | 6 | 3 | 1 | 2 | 3 | 3 | 46 |
| nommer <i>imenovati</i> | 4 | | | 1 | | | 1 | | 1 | | 7 |
| nommer <i>preimenovati</i> | | 1 | | | | | 1 | | | | 2 |
| Les substantifs faisant référence au nom, à l'appellation | | | | | | | | | | | |
| nom <i>ime</i> | 4 | 4 | 2 | 6 | 8 | 2 | 13 | 1 | 9 | 2 | 51 |
| appellation <i>naziv</i> | 17 | 12 | 11 | 6 | 10 | 7 | 7 | | 3 | 3 | 76 |
| appellation <i>nazivlje</i> | | | | | | | 1 | 1 | | | 2 |
| terme <i>termin</i> | 1 | 2 | | | | 1 | | | | | 4 |
| expression <i>izraz</i> | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Les substantifs faisant référence à l'acte de nommer, de donner un nom | | | | | | | | | | | |
| appellation <i>nazivanje</i> | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| nomination <i>imenovanje</i> | | | | | 1 | | 1 | | | | 2 |
| nomination <i>preimenovanje</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| Les participes passés | | | | | | | | | | | |
| le dit, prétendu <i>takozvani (tzv.)</i> | 3 | 1 | 2 | 1 | | | 1 | 2 | | | 10 |
| appelé <i>nazvan</i> | 1 | 1 | | | | | 1 | | | | 3 |
| appelé <i>nazvat</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| nommé <i>imenovan</i> | | 1 | | | | | 1 | | | | 2 |

TABLEAU 6 : « Lexique sur l'intercompréhension » (nombre d'occurrences)

| >FORUMS : | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----------|
| comprendre <i>razum(j)eti</i> | 4 | 12 | 2 | 12 | | | 3 | 1 | 4 | 17 | 55 |
| (inter)comprendre <i>sporazum(j)eti</i> | | 1 | | 1 | | | | 1 | 2 | | 5 |
| compréhensible <i>razumljiv</i> | 1 | 1 | | | | | 1 | | | 1 | 4 |
| non-compréhensible <i>nerazumljiv</i> | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 |
| compréhension <i>razum(ij)evanje</i> | 3 | 2 | | | | | | | 1 | 1 | 7 |
| non-compréhension <i>nerazumijevanje</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| intercompréhension <i>sporazum(ij)evanje</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| traducteur <i>prevodilac</i> | 1 | 2 | | 2 | | | | | | | 5 |

TABLEAU 7 : « Lexique sur la différence et la similarité » (nombre d'occurrences)

| >FORUMS : | F1 | F2 | F3 | F4 | F5 | F6 | F7 | F8 | F9 | F10 | |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----------|
| <i>Termes dénotant l'unicité de la langue</i> | | | | | | | | | | | |
| commune <i>zajednički</i> | 3 | 1 | | | | | 1 | 1 | 4 | 3 | 13 |
| même <i>isti</i> | 19 | 27 | 1 | 3 | | 1 | 5 | 5 | 6 | 3 | 70 |
| une <i>jedan</i> | 10 | 15 | 1 | 7 | 2 | 3 | 3 | 6 | 8 | 9 | 59 |
| unique <i>jedini</i> | | 1 | | | | | 2 | 1 | | | 4 |
| unique <i>jedinstven</i> | | 3 | | | 1 | | 2 | | | | 6 |
| identité <i>jednakost</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| unité <i>jedinstvo</i> | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| unicité <i>jedinstvenost</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| <i>Termes dénotant la ressemblance ou la proximité des différentes variétés</i> | | | | | | | | | | | |
| apparentées <i>srodni</i> | 1 | 1 | | | | | 1 | | 1 | | 4 |
| proches <i>bliski</i> | 1 | 2 | | | | 1 | | | | | 4 |
| identiques <i>identični</i> | 2 | 1 | | | | | | | | | 3 |
| semblables <i>slični</i> | 4 | 4 | | | | 1 | 3 | | 4 | 1 | 17 |
| identique <i>jednak</i> | | | | | | 2 | | | | | 2 |
| ressemblance <i>sličnost</i> | 1 | 3 | | | | | 2 | 2 | | | 8 |

| Termes dénotant la diversité, la dissemblances des différentes variétés | | | | | | | | | | | |
|--|----|----|---|---|---|---|----|---|---|---|-----------|
| plusieurs <i>više</i> | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 |
| dissemblables <i>različiti</i> | 22 | 4 | | 1 | 1 | | 5 | 2 | 3 | 2 | 40 |
| diverses <i>razni</i> | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| différentes <i>drugačiji</i> (ou <i>drukčiji</i>) | 1 | | | | 1 | | 3 | | | 1 | 6 |
| non-apparentées <i>nesrodni</i> | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| dissemblance <i>različitost</i> | 1 | 2 | | | | | 1 | 2 | | 4 | 10 |
| différence <i>razlika</i> | 16 | 13 | 2 | 3 | | 1 | 13 | 4 | 4 | 5 | 61 |
| se différencier <i>razlikovati se</i> | 3 | | | 1 | 1 | 3 | 6 | 6 | | 1 | 21 |
| Termes dénotant la particularité, spécificité d'une variété | | | | | | | | | | | |
| distincte, particulière <i>poseban</i> (ou <i>zaseban, posebiti</i>) | 1 | 4 | 1 | | | | 2 | 3 | | 1 | 12 |
| spécifiques, particulières <i>pojedačni</i> | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| autonome <i>autonoman,</i> <i>samostalan</i> | | 1 | | | | | | 1 | | | 2 |
| spécificité <i>specifičnost</i> | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| particularité <i>posebnost</i> (ou <i>posebitost</i>) | | | | | | | 6 | | | | 6 |

MOTS-CLÉS : espace sud-slave central, serbo-croate, serbe, croate, bosnien, monténégrin, discours épilinguistiques, forum de discussion

RÉSUMÉ

Il y a une vingtaine d'années, on ne parlait que d'une seule langue dans l'espace sud-slave central (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie), celle-ci étant communément appelée « serbo-croate ». Pourtant, à partir des années 90, avec l'éclatement de la Yougoslavie et l'accession à l'indépendance des anciennes républiques fédérées, nous avons vu « naître » quatre « langues » : le croate, le serbe, le bosnien et le monténégrin.

Ce mémoire interroge, dans un premier temps, les critères de définition et d'identification « d'une langue », et les processus sociolinguistiques (incluant les facteurs sociaux, historiques et politiques) qui ont conduit à l'élaboration, au sein de ce même espace, d'une puis de quatre autres langues.

Dans un deuxième temps, ce mémoire expose une analyse de discours épilinguistiques de locuteurs participant à des discussions en ligne sur forum.

KLJUČNE RIJEČI : srednjojužnoslavenski prostor, srpskohrvatski, srpski, hrvatski, bosanski, crnogorski, epilingvistički diskursi, forum za raspravu

SAŽETAK

Prije dvadesetak godina govorilo se samo o jednom jedinom jeziku na srednjojužnoslavenskom prostoru (Bosna i Hercegovina, Hrvatska, Crna Gora, Srbija). Ovaj je jezik imao opći naziv "srpskohrvatski jezik". Međutim, od devedesetih godina prošlog stoljeća, sa raspadom Jugoslavije i nakon osamostaljenja bivših jugoslavenskih federativnih republika, « nastala » su 4 « jezika » : hrvatski, srpski, bosanski i crnogorski jezik.

U prvom dijelu ovog rada proučavaju se kriteriji definiranja i identifikacije jednog jezika i sociolingvističke procese (uključujući društvene, povijesne i političke faktore) koji su doveli do razvijanja jednog, a kasnije, četiri jezika na tom istom prostoru.

Drugi dio rada izlaže analizu epilingvističkoga diskursa govornika koji sudjeluju na forumima na internetu.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
(ou en retrait du texte).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.



**AUTORISATION DE DIFFUSION ÉLECTRONIQUE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE
SUR LA BASE DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance)
OU SUR LA GED (Gestion Electronique des Documents)
NB. Diffusion à distinguer du dépôt, obligatoire pour la validation du diplôme.**